

**RAPPORT
ANNUEL
2001**





Profil du Groupe AXA

AXA, l'expertise de la Protection financière dans le monde

- **50 millions** de personnes et d'entreprises font confiance à AXA pour :
 - ▶ assurer leurs biens (véhicule, habitation, équipement...),
 - ▶ protéger leur famille ou leurs collaborateurs en matière de santé et de prévoyance,
 - ▶ gérer leur patrimoine ou les actifs de leur entreprise.

- **140.000** collaborateurs et distributeurs à travers le monde sont mobilisés pour leur proposer les solutions les mieux adaptées et offrir le meilleur service.

- **12.000** collaborateurs s'impliquent bénévolement auprès d'associations de solidarité.

- **75 milliards d'euros** de chiffre d'affaires

- **910 milliards d'euros** d'actifs gérés

- **1,2 milliard d'euros** de résultat courant



12



44



74



90



154



248



266

Sommaire

6	Message des Présidents
10	La Vision AXA
12	Introduction
14	Le Groupe AXA
15	Gouvernement d'entreprise
15	– Conseil de Surveillance
17	– Comités du Conseil de Surveillance
19	– Directoire
19	– Comité Exécutif
21	– Déontologie
22	– Jetons de présence, rémunérations et intéressement des dirigeants
26	AXA en bourse et actionariat
30	La vie du titre
32	A l'écoute de nos actionnaires
34	Organigramme simplifié
36	Chiffres-clés

44 Activités du Groupe

- 46 Introduction
- 48 Vie, épargne, retraite
- 54 Dommages
- 57 Assurance internationale
- 60 Gestion d'actifs
- 62 Autres services financiers
- 62 Placements des sociétés d'assurance
- 68 Provisions de sinistres

74 Politique d'investissement et financement

- 76 Politique d'investissement
- 79 Trésorerie et financement
- 85 Gestion des risques et sensibilité aux risques de marché

90 Rapport de gestion du Directoire sur les comptes consolidés de l'exercice 2001

- 92 Les conditions de marchés en 2001
- 97 Événements significatifs de l'exercice 2001
- 101 Événements postérieurs à la clôture
- 102 Résultats consolidés
- 107 Vie, épargne, retraite
- 127 Dommages
- 140 Assurance Internationale
- 144 Gestion d'actifs
- 147 Autres services financiers
- 148 Holdings
- 150 Perspectives
- 151 Glossaire

154 Comptes Consolidés

156 Bilan consolidé

158 Compte de résultat consolidé

159 Annexe aux Comptes Consolidés

246 Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés

248 Comptes sociaux

250 Commentaires sur les comptes sociaux

256 Bilan

258 Compte de résultat

259 Tableau de financement

260 Tableau des filiales et participations
au 31/12/2001

264 Résultats financiers de la Société
au cours des cinq derniers exercices

266 Renseignements de caractère général

268 Principales dispositions statutaires de la Société

271 Renseignements concernant le capital
de la Société

275 Synthèse des plans d'options

279 Autorisations financières

280 Faits exceptionnels et litiges

281 Responsables du document

282 Sommaire COB

Message du Président



Claude Bébéar

Président du Conseil de Surveillance

Le management des entreprises connaît ses modes. La première d'importance fut le taylorisme. D'abord dans les usines et plus tard dans les bureaux, il permit des gains de productivité inouïs qui améliorèrent à la fois la rentabilité des entreprises et les revenus des collaborateurs. Mais c'était *Les temps modernes* de Charlie Chaplin : l'homme, asservi à la machine, s'échinait à faire un travail répétitif et décourageant, l'encadrement était rabaissé au rôle de surveillance. Oui, le pouvoir d'achat progressait mais quelle monotonie !

Cela ne pouvait durer. Alors quelques papes du management, dont le plus connu est sans doute Peter Drucker, eurent l'intuition que la motivation du travailleur pouvait induire une productivité supérieure à ce qu'avait donné la parcellisation taylorisée. La mode de la "direction participative par objectifs" était née. Elle était d'autant plus nécessaire que les ouvriers et les employés, davantage formés, supportaient de plus en plus mal les vieilles méthodes de travail. Les résultats furent concluants durant les années 1960-70. Arrivèrent ensuite les Japonais avec leur discipline, leur rigueur et les maîtres-mots devinrent "qualité" et "zéro-défaut".

Le process redevenait roi et les cercles de qualité penchés sur leurs "Ichikawa" se développaient. Là aussi, malgré une bureaucratization parfois très enfantine du concept de qualité, des progrès furent accomplis. Mais le Japon s'installa dans la crise. Ses méthodes perdirent de leur prestige ; la crise financière de 1987, les crises immobilières du début des années 1990 redonnèrent au capital tout son éclat : il fallait de l'argent, donc l'attirer et la "shareholder value" chassa des discours présidentiels la "qualité" comme celle-ci avait chassé les "tâches enrichies".

Nous en sommes toujours là. La lecture de certains rapports ou le contenu de certains discours donne l'impression que l'entreprise n'est pas là pour satisfaire les besoins des clients, pour créer des richesses dont tous profitent, y compris les collaborateurs dont on ne parle plus, mais uniquement pour enrichir les actionnaires, même infidèles.

du Conseil de Surveillance

Aujourd'hui de nouvelles interrogations planétaires sont nées :
que faisons-nous de la Terre ? Où nous conduit cette course à la richesse ?
Certaines méthodes de travail sont-elles humainement acceptables ?
Est-il normal que certains s'enrichissent pendant que d'autres s'appauvrissent ? Quel est le rôle de l'entreprise dans cette évolution rapide, l'entreprise qui se mondialise, accroît sa puissance tout en se désincarnant ?
La notion de "développement durable" a fait son apparition.

Elle a, elle aussi ses "prophètes" qui affirment que si l'entreprise ne se soucie pas à la fois de ses clients, de son personnel, de son environnement physique comme humain, tout autant que de ses actionnaires, elle est vouée à la mort.

Une nouvelle mode est née. Comme les précédentes, elle est utile et vient à point nommé. Aux seuls "shareholders" se substituent les "stakeholders".
Et c'est logique : sans clients, pas d'entreprise ! Sans un personnel motivé, pas de compétitivité ! Sans actionnaires, à part dans l'exception que constitue une certaine économie sociale, pas de développement possible !
Et sans une préoccupation pour l'environnement, la vie de la société peut vite devenir insupportable et notre planète invivable à long terme.

Les fonds "éthiques" qui se multiplient sont salutaires, même si le mot éthique est devenu une auberge espagnole dans laquelle chacun met ce qu'il veut. Dénoncer le comportement de certaines entreprises est également justifié sauf lorsque des arrière-pensées déloyales ou idéologiques l'emportent sur la vérité.

AXA adhère au concept de développement durable... en gardant la raison, car le respect de l'environnement, une honnêteté scrupuleuse, des actions de mécénat généreuses ne garantissent pas à eux seuls le développement d'une entreprise et de la société dans son ensemble.

AXA, comme toute entreprise, doit en premier lieu créer des richesses et prendre les décisions qui assurent sa pérennité. C'est la première condition du développement durable.



Claude Bébéar

Président du Conseil de Surveillance

Entretien avec le



Henri de Castries
Président du Directoire

2001 restera dans les mémoires comme une année noire. Quelles sont, pour AXA, les conséquences des événements qui l'ont marquée ?

Henri de Castries : L'année 2001 a été la pire que le secteur de l'assurance, dans son ensemble, ait jamais connue. C'est la première fois que surviennent simultanément une récession économique mondiale, des sinistres d'une telle ampleur – notamment les tragiques attentats qui ont frappé les Etats-Unis – et une baisse des marchés financiers. Autant d'événements extérieurs au Groupe et sur lesquels nous n'avons aucune prise. Nous nous sommes trouvés comme un navire pris au cœur d'une tempête. Des voiles ont été déchirées, mais le bateau est solide et la tourmente a aguerri l'équipage. Au final, cette période difficile est porteuse de plusieurs éléments positifs.

En assurance dommages d'abord. L'ampleur des chocs favorise une vraie prise de conscience des clients. Elle a mis en lumière la nécessité d'assurer les risques et l'intérêt de le faire auprès d'un prestataire solide et fiable. Ces garanties ont un prix mais les clients, désormais, vont être plus attentifs à la qualité des services fournis et ne plus se focaliser exclusivement sur les tarifs. L'importance de politiques de prévention efficaces est aussi apparue. A terme, cela devrait contribuer à réduire le nombre de sinistres ou à en atténuer la gravité.

En matière d'épargne et de placements, la volatilité des marchés et les incertitudes de l'économie renforcent l'importance du conseil. Nos clients vont avoir besoin, de plus en plus, de faire appel à des spécialistes compétents pour les guider dans leurs investissements. Nous avons la possibilité de leur apporter une vraie valeur ajoutée. Notre métier et nos expertises s'en trouveront renforcés.

Justement, notre positionnement stratégique de protection financière est-il toujours d'actualité ?

H. de C. : Nos choix stratégiques ne sont pas remis en cause. Les opérations importantes que nous avons réalisées en 2000 : rachat des minoritaires aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, vente au plus haut du cycle de la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette, achat du gestionnaire d'actifs américain Sanford Bernstein et, au Japon, de la compagnie d'assurance vie Nippon Dantai, ont renforcé le Groupe

sur son métier de protection financière. Son positionnement dans les régions du monde où la croissance se poursuit constitue un atout majeur, qui pérennise les fondamentaux de notre métier : dans les sociétés développées, le besoin d'assurer ses biens, de protéger les personnes et d'épargner est profondément enraciné. A cet égard, les perspectives n'ont pas changé. Les différentes fusions que nos entités ont menées à bien nous ont permis d'atteindre une taille critique. Nous abordons maintenant une nouvelle étape, qui doit nous conduire vers l'excellence opérationnelle.

Président du Directoire

Vous restez donc optimiste. Les difficultés actuelles peuvent être transformées, sur le long terme, en opportunités ?

H. de C. : Absolument. AXA est profitable et nos affaires continuent à se développer. Notre structure financière est solide et les principales sociétés du Groupe bénéficient, en terme de solidité financière, d'une excellente notation. Mais soyons réalistes !

Nous sortons d'une bulle spéculative et il faut rendre nos résultats moins dépendants de la hausse des marchés et des plus-values financières. Notre réussite passe désormais, impérativement, par l'amélioration de notre performance opérationnelle. Nous sommes riches d'un savoir-faire extraordinaire, sur lequel nous devons nous appuyer pour faire mieux notre métier : apporter à nos clients un meilleur service, accroître nos parts de marché, réduire nos coûts et améliorer nos résultats techniques. Nous disposons, pour relever ces défis, des moyens d'action nécessaires. C'est ce qui me rend confiant : la réussite est entre nos mains.

Que penser des fluctuations du cours de Bourse ?

H. de C. : Le cours d'AXA a baissé parce que le marché a baissé, et le secteur de l'assurance plus encore que le marché, mais ces turbulences boursières doivent être mises en perspective. Jusqu'en 2001, notre exposition aux marchés américain et japonais, ainsi que le développement de nos produits en unités de compte, apparaissaient comme des atouts forts. En 2001, période de crise, ils sont soudain considérés comme des facteurs de fragilité. C'est excessif, mais nous avons déjà vécu des périodes semblables. En 1991, lorsque AXA a pris le contrôle d'Equitable, l'opération a été mal perçue et le cours du titre s'est effondré. En 2000, les marchés n'ont pas très bien réagi non plus au rachat des minoritaires d'AXA Financial et, surtout, à la vente de DLJ. En général, ces réactions brutales ne perdurent pas.

Quels enjeux pour les mois et les années à venir ?

H. de C. : Relever les défis qui nous permettront d'atteindre l'excellence dans nos relations avec nos trois partenaires fondamentaux : nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires. Nous renforcerons aussi notre implication vis-à-vis de l'environnement et de la société civile en général, en coordonnant mieux les actions déjà engagées et en les développant. Les démarches sont liées dans la mesure où elles participent du même objectif : faire encore mieux notre métier pour assurer la pérennité d'AXA.

Dans un contexte de stabilisation et de redémarrage, les résultats devraient s'améliorer. Trois éléments agissent dans ce sens : les investissements réalisés pour élever le niveau de qualité du service au client, les efforts de réduction des coûts et le redressement de nos résultats techniques. Les objectifs fixés sont à notre portée.

Nous réussirons si chacun des collaborateurs du Groupe se sent impliqué dans ces défis, si chacun met son professionnalisme et son esprit d'équipe au service de tous.



La Vision AXA

C'est la conception que nous avons de notre métier, la Protection financière, et de la manière de l'exercer.

La Protection financière consiste à accompagner les clients, particuliers, petites, moyennes ou grandes entreprises, en matière d'assurance, de prévoyance, d'épargne et de transmission de patrimoine, au cours des différentes étapes de leur vie.

Nous choisissons d'exercer notre métier **sous une marque unique** en respectant des **valeurs** et des **engagements** communs.

► **La marque AXA** est synonyme pour nos clients de proximité et d'expertise.

► **Nos valeurs** : professionnalisme, innovation, réalisme, esprit d'équipe et respect de la parole.

► **Nos engagements** à l'égard de nos trois principaux partenaires : nos **clients**, nos **actionnaires** et nos **collaborateurs**.

- Nous visons à construire avec nos **clients** une relation de confiance durable, en leur offrant des solutions adaptées à leurs besoins et un service de proximité efficace, dans le cadre d'une déontologie basée sur nos valeurs.
- Nous nous engageons, pour nos **actionnaires**, à améliorer nos performances de façon continue et à avoir avec eux une relation basée sur la transparence.
- Nous souhaitons assurer l'épanouissement de chacun de nos **collaborateurs** dans sa vie professionnelle, en lui donnant les moyens d'entreprendre et de développer ses compétences, tout en facilitant le travail en équipe et l'implication de tous.
- Vis-à-vis de nos autres **partenaires et fournisseurs**, nous nous engageons à respecter qualité et délais.
- Enfin, vis-à-vis de la Cité, nous souhaitons exercer pleinement nos responsabilités en matière de **citoyenneté** et d'**environnement**.

Tous ensemble, nous poursuivons la réalisation d'une ambition commune : devenir la référence dans notre métier.



INTRODUCTION

14	Le Groupe AXA
15	Gouvernement d'entreprise
15	– Conseil de Surveillance
17	– Comités du Conseil de Surveillance
19	– Directoire
19	– Comité Exécutif
21	– Déontologie
22	– Jetons de présence, rémunérations et intéressement des dirigeants
26	AXA en bourse et actionnariat
30	La vie du titre
32	A l'écoute de nos actionnaires
34	Organigramme simplifié
36	Chiffres-clés

Le Groupe AXA

AXA¹ a pour origine l'association de plusieurs mutuelles régionales d'assurance, les Mutuelles Unies :

En 1982, les Mutuelles Unies prennent le contrôle du Groupe Drouot, l'ensemble ainsi formé prenant ensuite la dénomination AXA.

En 1986, AXA prend le contrôle du Groupe Présence et en **1988**, AXA se rapproche de la Compagnie du Midi qui prend le nom d'AXA Midi puis d'AXA.

Deux ans plus tard, les activités françaises d'assurance s'organisent par canal de distribution.

En 1992, AXA prend le contrôle d'Equitable Companies Incorporated à l'issue de sa démutualisation. The Equitable Companies Incorporated a adopté en 1999 la dénomination AXA Financial Inc. ("AXA Financial").

En 1995, AXA prend une participation majoritaire dans National Mutual Holdings, à l'issue de sa démutualisation. National Mutual Holdings a récemment changé sa dénomination en AXA Asia Pacific Holdings Ltd.

En 1997, AXA fusionne avec la Compagnie UAP. Ce rapprochement permet au Groupe de doubler sa dimension et de se renforcer particulièrement en Europe.

En 1998, AXA rachète les intérêts minoritaires de la Royale Belge, puis en **1999**, acquiert, par l'intermédiaire de sa filiale Sun Life & Provincial Holdings ("SLPH"), le groupe Guardian Royal Exchange en Grande-Bretagne, confortant ainsi ses positions au Royaume-Uni et en Allemagne.

Enfin en 2000, AXA prend une participation majoritaire dans "Nippon Dantai Life Insurance Company", donnant ainsi naissance à une nouvelle société dénommée "AXA Nichidan". Par ailleurs, en juillet, AXA porte sa participation dans SLPH de 56,3 % à 100 %. En août 2000, AXA cède la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette ("DLJ") au groupe Crédit Suisse. En octobre 2000, Alliance Capital, filiale d'AXA Financial, acquiert la société de gestion d'actifs Sanford C. Bernstein. Enfin, en décembre 2000, AXA acquiert la totalité des intérêts minoritaires d'AXA Financial, aujourd'hui filiale à 100 % d'AXA.

(1) Par convention, dans le cadre du présent rapport :

- "La Société" désigne la société holding AXA
- "AXA" désigne la société holding AXA et les sociétés contrôlées directement et indirectement par cette dernière.

Gouvernement d'entreprise

En 1997, suite à la fusion avec l'UAP, AXA a choisi une organisation à Directoire et Conseil de Surveillance. Dans le prolongement de son rôle de direction et de gestion du Groupe, le Directoire est assisté par le Comité Exécutif.

Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et du Groupe et en rend compte aux actionnaires. Le Conseil de Surveillance nomme le Président et les membres du Directoire et exerce le contrôle de la gestion et de la direction de la Société. Il comprend 14 membres nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires, dont quatre non français.

Afin que leur intérêt personnel soit lié à celui du Groupe, chaque membre du Conseil de Surveillance doit détenir des actions de la Société représentant au moins l'équivalent des jetons de présence qu'il perçoit au cours d'une année.

Les principes généraux de l'organisation, du mode de fonctionnement ainsi que de la rémunération du Conseil de Surveillance ont été formalisés dans un règlement intérieur.

Lors de l'Assemblée Générale du 9 mai 2001, MM. Antoine Bernheim, Henri de Clermont-Tonnerre, Patrice Garnier, Friedel Neuber et Didier Pineau-Valencienne n'ont pas vu leur mandat de membre du Conseil de Surveillance renouvelé et M. Thierry Breton a été nommé membre du Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, suivant les recommandations du Comité de Sélection du 4 juillet 2001, le Conseil de Surveillance a décidé de proposer de nommer M. Edward Miller au Conseil de Surveillance et au Comité de sélection, en remplacement de M. Richard Jenrette, démissionnaire, et de nommer M. Christopher Condron, membre du Directoire du Groupe AXA et responsable des activités d'assurance vie et de gestion d'actifs aux Etats-Unis, en remplacement de M. Edward Miller.

Le Conseil de Surveillance comprend :

Nom (et âge)	Poste actuel	Nombre d'actions AXA	Jetons de présence perçus en 2001 (€)	Principale profession ou fonction	Début et fin de mandat
Claude BEBEAR (66 ans)	Président du Conseil de Surveillance	719.886	42.765	Président du Conseil d'administration de Finaxa ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance d'AXA Financial (Etats-Unis), de Schneider Electric et de BNP Paribas	De mai 2000 à mai 2004
Jean-René FOURTOU (62 ans)	Vice-Président du Conseil de Surveillance Indépendant ¹	6.876	52.257	Vice-Président et Directeur Général du Directoire d'Aventis ; Administrateur de Schneider Electric, Pernod-Ricard, La Poste, Rhodia, EADS (Pays-Bas) et AXA Financial (Etats-Unis)	De janvier 1997 à mai 2003
Thierry BRETON (47 ans)	Membre du Conseil de Surveillance Indépendant ¹	1.500	- ²	Président du Conseil d'administration de Thomson SA et Thomson Multimédia ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Bouygues Telecom, Cnes, Dexia, La Poste, Rhodia et Schneider Electric	De mai 2001 à mai 2005
Jacques CALVET (70 ans)	Membre du Conseil de Surveillance Indépendant ¹	720	39.475	Président du Conseil de Surveillance du Bazar de l'Hôtel de Ville (BHV) ; Vice-Président du Conseil de Surveillance des Galeries Lafayette ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Cottin Frères, de la Société Générale, de Vivarte (Groupe André) et de Société Foncière Lyonnaise	De janvier 1997 à mai 2003
David DAUTRESME (68 ans)	Membre du Conseil de Surveillance Indépendant ¹	26.800	32.217	Senior advisor Lazard Frères ; Président de Parande Développement (Groupe Euris) ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Lazard Frères Banque, Casino et Club Méditerranée	De janvier 1997 à mai 2003
Michel FRANCOIS-PONCET (67 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	3.468	33.883	Vice-Président du Conseil d'administration de BNP Paribas ; Président de BNP Paribas (Suisse) ; Vice-Président de Pargesa Holding (Suisse) ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Schneider Electric, LVMH, Total Fina Elf et de Finaxa	De janvier 1997 à mai 2003
Alfred von OPPENHEIM (67 ans)	Membre du Conseil de Surveillance Indépendant ¹	560	25.992	Président du Conseil de Surveillance de Banque Sal. Oppenheim Jr. & Cie KgaA (Allemagne) et Président du Conseil d'Administration de Banque SAL Oppenheim Jr & Cie (Schweiz) AG (Suisse).	De janvier 1997 à mai 2003
Anthony HAMILTON (60 ans)	Membre du Conseil de Surveillance Indépendant ¹	4.436	20.747	Chairman de Fox Pitt, Kelton Group et de AXA UK Plc (Royaume-Uni) ; Administrateur d'AXA Financial (Etats-Unis) ; Membre du Conseil de Surveillance de Eldon Capital Management Limited (Royaume-Uni)	De janvier 1997 à mai 2005
Henri HOTTINGUER (67 ans)	Membre du Conseil de Surveillance Indépendant ¹	13.128	34.095	Président du Conseil de Surveillance de Crédit Suisse Hottinguer et Emba NV (Pays-Bas) ; Vice-Président et Directeur Général de Financière Hottinguer ; Vice-Président de Gaspee (Suisse) ; Administrateur de Finaxa et Intercom	De janvier 1997 à mai 2003
Henri LACHMANN (63 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	7.060	22.961	Président-Directeur Général de Schneider Electric ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Finaxa, Vivendi, du CNRS et de A.N.S.A.	De janvier 1997 à mai 2005
Gérard MESTRALLET (53 ans)	Membre du Conseil de Surveillance Indépendant ¹	1.225	27.139	Président-Directeur Général de Suez ; Président du Conseil de Tractebel (Belgique) ; administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint Gobain, Sagem, Crédit Agricole S.A., Société du Louvre et Casino	De janvier 1997 à mai 2003
Edward D. MILLER (61 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	29.952 ADRsAXA	- ³	Président de Phoenix House (Etats-Unis), administrateur de KeySpan Energy Corporation (Etats-Unis), Topps Company, Inc. (Etats-Unis) et de United Way of Tri-State (Etats-Unis)	De juillet 2001 à mai 2003
Michel PEBEREAU (60 ans)	Membre du Conseil de Surveillance	1.488	39.208	Président-Directeur Général de BNP Paribas ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance des Galeries Lafayette, Saint Gobain, Total Fina Elf, Lafarge ; représentant permanent de BNP Paribas au Conseil d'Administration de Renault et de Dresdner Bank (Allemagne)	De janvier 1997 à mai 2005
Bruno ROGER (68 ans)	Membre du Conseil de Surveillance Indépendant ¹	11.236	30.550	Président de Lazard Paris ; Membre du comité exécutif de Lazard ; Président-Directeur Général de EURAZEO ; Administrateur ou membre du Conseil de Surveillance de Saint Gobain, Pinault Printemps Redoute, Thalès, Sofina et Cap Gemini Ernst&Young	De janvier 1997 à mai 2005

Le Conseil de Surveillance d'AXA s'est réuni huit fois en 2001 et son taux d'assiduité global est d'environ 80 %.

- (1) Les membres du Conseil de Surveillance ne sont pas considérés comme indépendants :
 - lorsqu'ils sont dirigeants de sociétés dans lesquelles le Groupe AXA est actionnaire significatif ;
 - lorsqu'ils ont la qualité d'anciens salariés du Groupe AXA.
 (2) Th. Breton est entré au sein du Conseil de Surveillance en mai 2001.
 (3) E. Miller est entré au sein du Conseil de Surveillance en juillet 2001.

Comités du Conseil de Surveillance

Depuis 1990, AXA s'est doté de comités spécialisés qui ont mis en œuvre les principes du gouvernement d'entreprise.

Lors de l'adoption en janvier 1997 de la formule à Directoire et Conseil de Surveillance, le Conseil de Surveillance a confirmé l'organisation de quatre comités spécialisés dont il a désigné les membres ainsi que le Président et fixé les attributions.

Le Conseil bénéficie ainsi des travaux du Comité d'audit, du Comité financier, du Comité de rémunération et du Comité de sélection.

Chaque comité émet des avis, propositions et recommandations. Il peut procéder ou faire procéder à toutes études susceptibles d'éclairer les délibérations du Conseil de Surveillance. Chaque comité peut décider d'inviter à ses réunions toute personne de son choix.

Un compte rendu des travaux de chaque comité est effectué par son Président à la plus proche séance du Conseil de Surveillance.

COMITE D'AUDIT

Le Comité d'audit se compose de 5 membres, tous indépendants : MM. Jacques Calvet (Président), David Dautresme, Henri Hottinguer, Alfred von Oppenheim et Bruno Roger. Le Comité a tenu 6 réunions en 2001 et son taux d'assiduité est de 86 %.

- Le Comité examine les comptes annuels et semestriels de la Société avant qu'ils ne soient présentés au Conseil de Surveillance et les documents financiers diffusés par la Société à l'occasion de l'arrêté des comptes.
- Associé au choix des Commissaires aux Comptes de la Société, il examine leur programme d'intervention, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations ainsi que les suites données à ces dernières ; Il est saisi par le Directoire ou par les Commissaires aux Comptes de tout événement exposant AXA à un risque significatif.
- Il est informé des règles comptables applicables au sein d'AXA et examine tout projet de changement de référentiel comptable ou de modification de méthodes comptables.
- Il veille à la bonne application des différents outils existants.
- Il examine le programme et les objectifs de la Direction de l'Audit d'AXA ainsi que les rapports produits par cette direction ou par les cabinets qu'elle pourrait mandater. Il peut demander la réalisation de tout audit interne ou externe qu'il juge nécessaire et assure le suivi de l'exercice du contrôle interne.
- Il alerte la direction d'AXA et, s'il le juge nécessaire, l'Assemblée Générale des Actionnaires sur tout sujet susceptible d'avoir un impact sur la valeur patrimoniale du Groupe dans son ensemble.
- Il se saisit de tout sujet qu'il estime nécessaire d'examiner et en rend compte au Conseil de Surveillance.

COMITE FINANCIER

Le Comité financier est composé de 7 membres dont 4 membres indépendants : MM. Claude Bébéar (Président), Thierry Breton, Jacques Calvet, Michel François-Poncet, Gérard Mestrallet, Alfred von Oppenheim, Michel Pébereau. Le Comité a tenu 6 réunions en 2001 et son taux d'assiduité est de 64 %.

- Le Comité examine les projets de cession de participations ou d'immeubles dont le montant dépasse les délégations de pouvoir consenties au Directoire par le Conseil de Surveillance.
- Il examine tout projet d'opération financière d'importance significative pour AXA présenté par le Directoire.
- Il examine également les orientations données à la gestion des actifs d'AXA et, plus généralement, toute question intéressant la gestion financière d'AXA.

COMITE DE REMUNERATION

Le Comité de rémunération est composé de 4 membres, tous indépendants : MM. Henri Hottinguer (Président), David Dautresme, Jean-René Fourtou, Anthony Hamilton. Le Comité a tenu 3 réunions en 2001 et le taux d'assiduité est de 92 %.

- Le Comité propose au Conseil de Surveillance la rémunération des membres du Directoire, le montant des jetons de présence soumis à la décision de l'Assemblée Générale, ainsi que les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société aux membres du Directoire.
- Il examine pour avis les propositions du Directoire portant sur les principes et modalités de la rémunération des dirigeants d'AXA et sur les projets d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à des salariés d'AXA.
- Il est en outre informé par le Directoire du montant des rémunérations des dirigeants fixées par les conseils des filiales de la Société.

COMITE DE SELECTION

Le Comité de sélection est composé de 5 membres, dont 3 membres indépendants : MM. Jean-René Fourtou (Président), Edward Miller, Gérard Mestrallet, Michel Pébereau, Bruno Roger.

Le Comité a tenu 3 réunions en 2001 et le taux d'assiduité est de 63 %.

- Le Comité formule des propositions au Conseil de Surveillance en vue de toute nomination de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire et de leur Président ou Vice-Président, ainsi que de membres d'un Comité spécialisé du Conseil de Surveillance et de leur Président.
- Il est informé des nominations des principaux dirigeants d'AXA, et notamment des membres du Comité Exécutif.
- Il a par ailleurs examiné le projet d'augmenter la proportion des membres étrangers et de réduire le nombre des membres du Conseil de Surveillance.

Directoire

Le Directoire est l'instance collégiale décisionnaire de la Société. Ses membres ont été nommés pour trois ans par le Conseil de Surveillance et leur mandat prendra fin en 2003. Le Directoire se réunit chaque semaine pour traiter de sujets stratégiques ou de fonctionnement du Groupe.

Le Directoire comprend aujourd'hui les cinq membres suivants :

- Henri de Castries (47 ans), Président.
- Françoise Colloc'h (58 ans), en charge des Ressources Humaines, de la Marque et de la Communication.
- Christopher Condron (54 ans), en charge des activités aux Etats-Unis.
- Gérard de La Martinière (58 ans), en charge des Finances, du Contrôle et de la Stratégie.
- François Pierson (54 ans), en charge de l'Assurance en France et de l'Assistance.

Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est l'instance d'animation de l'exécution de la stratégie.

Sa composition reflète la structure du Groupe AXA puisque le Comité Exécutif est constitué des membres du Directoire, des responsables des unités opérationnelles décrites ci-après et des principaux responsables des fonctions supports centrales du Groupe.

Les dix-sept membres du Comité Exécutif se réunissent une fois par trimestre dans le cadre de revues trimestrielles de performance, les "Quaterly Business Review" (QBR). Ces QBR ont été mises en place en 2000. Elles sont destinées à :

- examiner les performances des entités opérationnelles dans un cadre transparent et cohérent : suivi des activités opérationnelles, état d'avancement des projets, grâce à des indicateurs chiffrés définis avec les membres du Directoire ;
- mesurer la progression des projets transversaux du Groupe ;
- échanger sur les grandes orientations stratégiques du Groupe.



10	11	12	13	14	15	16	17	
01	02	03	04	05	06	07	08	09

LE COMITÉ EXÉCUTIF

01 Bruce Calvert Chairman et Chief Executive Officer d'Alliance Capital (États-Unis) **02 Michel Pinault** Responsable de l'Unité opérationnelle Asie-Pacifique **03 François Pierson** Membre du Directoire et Président d'AXA France Assurance **04 Michael W. Short** Président & Directeur Général Adjoint d'AXA Life Insurance Company (Japon) **05 Françoise Colloc'h** Membre du Directoire, en charge des Ressources Humaines, de la Marque et de la Communication **06 Christopher Condron** Membre du Directoire, Président et Chief Executive Officer d'AXA Financial (États-Unis) **07 Henri de Castries** Président du Directoire **08 Alfred Bouckaert** Administrateur Délégué d'AXA Belgium (Belgique) **09 Stanley Tulin** Directeur Général Adjoint Finances, Contrôle et Stratégie, et Vice-Chairman et Chief Financial Officer d'AXA Financial (États-Unis) **10 Philippe Donnet** Président Directeur Général d'AXA Corporate Solutions et Responsable de la région Méditerranéenne **11 Les Owen** Managing Director d'AXA Asia Pacific Holdings (Australie) **12 Claus-Michael Dill** Président du Directoire d'AXA Konzern (Allemagne) **13 Dennis Holt** Directeur Général d'AXA UK (Royaume-Uni) **14 Gérard de La Martinière** Membre du Directoire, en charge des Finances, du Contrôle et de la Stratégie **15 Denis Duverne** Directeur Général Adjoint Finances, Contrôle et Stratégie **16 Donald Brydon** Président Directeur Général d'AXA Investment Managers **17 Claude Brunet** Responsable des opérations et projets transversaux.

Unités opérationnelles

AXA est organisé en neuf unités opérationnelles dont les responsables rapportent directement au Directoire et à son Président. Ces unités opérationnelles sont les suivantes :

Noms	Fonctions
Alfred Bouckaert	Benelux
Donald Brydon	AXA Investment Managers
Claus-Michael Dill	Allemagne et Europe de l'Est
Christopher Condron	Etats-Unis
Michel Pinault	Asie-Pacifique
François Pierson	France et Assistance, Afrique sub-saharienne
Dennis Holt	Royaume-Uni et Irlande
Philippe Donnet	Région Méditerranéenne, Canada
Philippe Donnet	AXA Corporate Solutions et AXA Corporate Solutions Assurance

Déontologie

Dès le début des années 1990, AXA a élaboré un Code de déontologie.

Les membres du Conseil de Surveillance sont tenus à une obligation générale de confidentialité à l'égard des informations auxquelles ils ont accès du fait de leur mandat. Ils s'engagent à respecter, pour leurs opérations financières personnelles, le Code de déontologie de la Société.

La Société peut demander à chaque membre du Conseil de Surveillance de fournir toutes informations relatives à des opérations effectuées sur des titres de sociétés cotées du Groupe, lui permettant de satisfaire aux obligations de déclaration auprès des autorités boursières et des autorités d'assurances de certains pays. Chaque membre du Conseil de Surveillance est tenu d'informer la Société de toute situation le concernant susceptible de créer un conflit d'intérêt avec la Société ou des sociétés du Groupe.

Les collaborateurs du Groupe qui, du fait de leurs fonctions, peuvent avoir accès à des informations privilégiées sont considérées comme "sensibles". Ils doivent alors respecter certaines interdictions lorsqu'ils réalisent des opérations sur les titres cotés qu'ils peuvent détenir.

Les principales sociétés du Groupe ont également un Code de déontologie ou d'éthique, qui tient compte du cadre juridique et réglementaire des pays où sont exercées les activités.

AXA s'applique à respecter, quel que soit le lieu où il opère, les règles visant à la prévention du blanchiment et à la lutte contre la corruption. Le Groupe s'est doté d'une organisation afin de veiller à la cohérence des systèmes mis en place localement :

- En matière de blanchiment, chaque société du Groupe a un correspondant "TRACFIN" chargé d'améliorer la coordination avec "TRACFIN" et de procéder aux déclarations nécessaires.
- En matière de lutte contre le financement du terrorisme, AXA exploite l'ensemble des listes transmises par les autorités des pays où AXA exerce une activité.

Par ailleurs, le Groupe agit dans le respect des valeurs exposées dans la Vision AXA.

Jetons de présence, rémunérations et intéressement des dirigeants

JETONS DE PRÉSENCE

Les membres du Conseil de Surveillance d'AXA perçoivent, pour seule rémunération, des jetons de présence dont les montants sont indiqués dans le tableau des membres du Conseil de Surveillance page 16.

Leur montant est fixé par l'Assemblée Générale en application des statuts de la Société et est réparti par le Conseil de Surveillance entre le Conseil et ses différents comités spécialisés selon les modalités suivantes :

- la moitié du montant des jetons de présence est répartie uniformément entre les membres du Conseil de Surveillance à titre de part fixe,
- une première part du montant résiduel est affectée par le Conseil de Surveillance aux différents comités spécialisés et répartie entre leurs membres à proportion de leur présence effective aux séances de ces comités,
- une seconde part du montant résiduel est répartie entre les membres du Conseil de Surveillance à proportion de leur présence effective aux séances du Conseil.

Le montant global des rémunérations versées par la Société au titre des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance en 2001 (soit 20 personnes au total) s'élève à 401.289 euros.

RÉMUNÉRATIONS ET INTÉRESSEMENT DES DIRIGEANTS

Les principes généraux de la politique de rémunération des équipes dirigeantes ont été présentés au Comité de rémunération du Conseil de Surveillance de la Société. Cette politique s'applique à l'ensemble des personnels de direction et fait l'objet d'une déclinaison pays par pays sous la supervision des conseils d'administration et des comités de rémunération des filiales, prenant compte des règles locales. L'application concrète de ces principes est régulièrement revue par le Comité de rémunération.

La rémunération des équipes dirigeantes comprend une partie fixe et une partie variable. La partie fixe est référencée avec un positionnement cible dans le premier quartile du marché. La partie variable est liée, avec des pondérations variables selon les niveaux de responsabilité, à la performance globale d'AXA, à celle de l'entité de rattachement et à la réalisation des objectifs personnels du dirigeant.

La part variable est configurée pour représenter la composante principale de la rémunération annuelle globale de sorte qu'en cas de succès celle-ci place les dirigeants d'AXA dans la partie haute des références du marché.

Dans le tableau ci-contre, sont précisées :

- d'une part, les rémunérations brutes versées au titre de l'exercice 2001 (e), à savoir la rémunération fixe versée en 2001 (a), la rémunération variable au titre de l'exercice 2001, versée en 2002 (n'incluant pas les indemnités d'expatriation qui pourraient être versées en 2002) (b), ainsi que les jetons de présence versés en 2001 (c) et les avantages en nature de 2001(d) ;
- d'autre part, les rémunérations brutes versées au cours de l'exercice 2001 (g), à savoir la rémunération fixe versée en 2001 (a), la rémunération variable au titre de l'exercice 2000, versée en 2001 (incluant les indemnités d'expatriation éventuellement versées en 2001) (f), ainsi que les jetons de présence versés en 2001 (c) et les avantages en nature de 2001 (d).

Cette présentation permet également de comparer les rémunérations variables acquises au titre de l'exercice 2001 avec celles acquises au titre de l'exercice 2000.

	Rémunération fixe 2001 versée en 2001	Rémunération variable de l'exercice 2001 versée en 2002	Jetons de présence versés en 2001	Avantages en nature 2001	Rémunération totale versée au titre de l'exercice 2001 (e) = (a)+(b)+(c)+(d)	Rémunération variable 2000 versée en 2001	Rémunération totale versée au cours de l'exercice 2001 (g) = (a)+(f)+(c)+(d)
(en euros)	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)
Membres du Directoire							
H. de Castries (Président)	500.000	635.817	135.226	2.934	1.273.977	1.381.373	2.019.533
F. Colloc'h	356.000	585.520	0	2.934	944.454	794.622	1.153.556
C. Condron ¹ (aux Etats-Unis)	695.972	4.480.000	0	22.317	5.198.289	2.688.000	3.406.289
G. de La Martinière	305.000	434.239	79.816	2.934	821.989	579.259	967.009
F. Pierson ²	176.125	368.930	44.385	2.934	592.374	272.943	496.387
Membres du Comité Exécutif							
A. Bouckaert (en Belgique)	322.594	253.300	79.617	2.210	657.721	235.499	639.920
C. Brunet ³	205.808	214.380	0	2.201	422.388	25.620	233.628
D. Brydon (au Royaume-Uni)	402.500	1.127.000	64.400	11.769	1.605.669	1.449.000	1.927.669
B. Calvert ⁴ (aux Etats-Unis)	308.000	8.960.000	0	0	9.268.000	12.992.000	13.300.000
C.M. Dill (en Allemagne)	460.161	non défini ⁵	59.230	19.788	non défini ⁵	780.473	1.319.652
P. Donnet ⁶	206.583	218.907	9.666	3.535	438.691	200.704	420.488
D. Duverne	275.527	220.144	88.373	2.934	586.978	420.277	787.111
D. Holt ⁷ (au Royaume-Uni)	201.250	483.000	0	5.147	689.397	0	206.397
L. Owen (en Australie)	526.313	789.469	0	23.717	1.339.499	626.021	1.176.051
M. Pinault	196.017	220.025	1.650	2.934	420.626	477.985	678.586
M. Short ⁸ (au Japon)	895.389	1.751.028	0	185.453	2.831.870	1.483.399	2.564.241
S. Tulin (aux Etats-Unis)	572.324	3.360.000	0	8.528	3.940.852	13.453.979 ⁹	14.034.831

(1) C. Condron est entré dans le groupe AXA le 4 juillet 2001 et est membre du Directoire et du Comité Exécutif depuis cette date. La rémunération fixe de C. Condron est de 1.120.000 € par an prorata sur 6 mois pour 2001. Sa rémunération variable au titre de l'exercice 2001 était garantie à un montant de 4.480.000 €. Il a perçu un bonus de 2 688 000 € au moment de son embauche.

(2) F. Pierson est membre du Directoire et du Comité Exécutif depuis le 28 novembre 2001.

(3) C. Brunet est entré dans le groupe AXA le 2 avril 2001 et est membre du Comité Exécutif depuis cette date. Sa rémunération fixe est de 274.410 € par an prorata sur 9 mois pour 2001.

(4) B. Calvert est membre du Comité Exécutif depuis le 4 juillet 2001.

(5) La rémunération variable de l'exercice 2001 sera arrêtée au deuxième trimestre 2002.

(6) P. Donnet est membre du Comité Exécutif depuis le 28 novembre 2001.

(7) D. Holt est entré dans le groupe AXA le 4 septembre 2001 et est membre du Comité Exécutif depuis cette date. Sa rémunération fixe est de 603.750 € par an prorata sur 4 mois pour 2001. La rémunération variable de D. Holt au titre de l'exercice 2001 était garantie à un montant de 442.750 €.

(8) M. Short est membre du Comité Exécutif depuis le 4 juillet 2001.

(9) Ce montant intègre un montant exceptionnel de 8.960.000 € au titre du rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial et 335.979 € au titre de l'annulation de ses options AXA Financial.

En raison de la disparité des régimes fiscaux selon les pays où les membres du Comité Exécutif exercent leurs activités, la comparaison des rémunérations est difficile. Pour information, les taux marginaux d'imposition par pays sont : Allemagne : 51,20 %¹, Australie : 48,50 %, Belgique : 57,20 %, Etats-Unis (New York ; Philadelphie) : 45,01 % et 43,12 %, France : 62,75 % (dont 10 % de C.S.G. et C.R.D.S. et prélèvement social), Royaume-Uni : 40 %.

(1) Excluant la Church tax de 8 à 10 % selon l'Etat.

Actions détenues par les membres du Directoire

	Nombre d'actions détenues au 31/12/2001 ¹		
	Actions AXA	ADR AXA	Actions Finaxa
H. DE CASTRIES (Président)	74.500	–	74.263
F. COLLOC'H	14.456	–	6.816
Ch. CONDRON (Etats-Unis)	–	297.208	–
G. DE LA MARTINIÈRE	824	–	50.000
F. PIERSON	–	–	–

(1) Hors fonds communs de placement AXA Actionnariat.

Options de souscription ou d'achat d'actions

AXA, depuis de nombreuses années, mène une politique d'attribution d'options à ses mandataires et collaborateurs afin de les rémunérer, les fidéliser au Groupe en les associant à la performance du Groupe. Aujourd'hui, plus de 2096 collaborateurs d'AXA en bénéficient.

40.402.000 options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par AXA et représentant 2,3 % du capital social restent à exercer par leurs bénéficiaires au 31 décembre 2001 ainsi que 968.000 options de souscription Mofipar.

TABLEAU DES OPTIONS CONSENTIES ET EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX PENDANT L'EXERCICE 2001

	OPTIONS AXA					OPTIONS AXA ADR				
	OPTIONS CONSENTIES			OPTIONS EXERCÉES		OPTIONS CONSENTIES			OPTIONS EXERCÉES	
	Nombre	Date d'échéance	Prix (€)	Nombre	Prix (€)	Nombre	Date d'échéance	Prix	Nombre	Prix (€)
Membres du Directoire										
H. DE CASTRIES (Président)	900.000	08/05/2011	32,32							
F. COLLOC'H	450.000	08/05/2011	32,32							
Ch. CONDRON (Etats-Unis)	–	–				1.122.802	17/05/2012	30,96 usd		
G. DE LA MARTINIÈRE	350.000	08/05/2011	32,32							
F. PIERSON ¹	80.000	08/05/2011	32,32							

(1) Au cours de l'exercice 2001, F. Pierson a exercé 30.000 options Mofipar au prix de 7,09 €.

Les seuls salariés d'AXA sont membres du Directoire.

TABLEAU DES OPTIONS¹ DETENUES PAR LES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF

Détenteurs	AXA	AXA ADS ²	Mofipar	Finaxa
Membres du Directoire				
H. DE CASTRIES (Président)	2.295.640	284.796	50.000	110.000
F. COLLOC'H	1.629.352	18.254	50.000	90.000
Ch. CONDRON (Etats-Unis)	0	1.122.802	0	0
G. DE LA MARTINIÈRE	1.500.696	0	50.000	75.000
F. PIERSON	513.696	0	0	0
Autres membres du Comité Exécutif				
A. BOUCKAERT (Belgique)	280.868	0	0	0
C. BRUNET	100.000	0	0	0
D. BRYDON (Royaume-Uni) ³	250.144	0	0	0
B. CALVERT (Etats-Unis)	20.288	0	0	0
C.M. DILL (Allemagne)	260.868	0	0	0
Ph. DONNET	299.244	0	20.000	0
D. DUVERNE	750.436	158.220	30.000	0
D. HOLT (Royaume-Uni)	100.000	0	0	0
L. OWEN (Australie)	267.180	0	0	0
M. PINAULT	403.764	0	0	0
M. SHORT (Japon)	92.464	0	0	0
S. TULIN (Etats-Unis)	131.304	1.399.551	0	0

(1) Options attribuées non encore exercées au 31/12/2001.

(2) Dans le cadre du rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial par AXA, les options qui avaient été consenties par AXA Financial ont été converties en options sur les ADS AXA le 2 janvier 2001.

(3) Titulaire également de 36.381 options AXA Investment Managers, société non cotée.

AXA en bourse et actionnariat

Le marché des titres

ACTIONS

L'action AXA est cotée à Euronext Paris SA sur le premier marché (continu A), Code Euroclear France : 12062 et, depuis le 25 juin 1996, à la Bourse de New York sous forme d'American Depositary Shares (ADS), représentant une action AXA.

Les actions créées depuis le 1^{er} janvier 2002 par conversion d'obligations convertibles ou levées d'options de souscription sont cotées sur le premier marché au comptant jusqu'à leur assimilation après détachement du dividende de l'exercice 2001, prévu le 14 mai 2002.

Transactions de l'action AXA et de l'ADS AXA sur 18 mois à Paris et New York

BOURSE DE PARIS				BOURSE DE NEW YORK			
Mois	Total titres échangés (en milliers)	Cours plus haut (€)	Cours plus bas (€)	Mois	Total titres échangés	Cours plus haut (\$) (en milliers)	Cours plus bas (\$)
2000				2000			
Septembre	100.312	42,55	36,25	Septembre	12.714	37,00	31,12
Octobre	98.324	40,00	35,50	Octobre	28.908	34,28	29,13
Novembre	90.464	41,88	38,40	Novembre	17.882	35,38	32,80
Décembre	95.848	40,95	35,00	Décembre	20.798	34,50	33,50
2001				2001			
Janvier	117.108	39,80	35,13	Janvier	16.210	38,10	32,88
Février	116.516	37,00	31,93	Février	9.640	34,75	29,00
Mars	150.328	34,73	27,83	Mars	10.484	32,30	24,75
Avril	110.544	33,88	28,70	Avril	6.028	30,00	26,40
Mai	83.390	35,93	32,90	Mai	6.526	31,48	28,17
Juin	106.982	35,14	31,53	Juin	5.878	29,65	27,00
Juillet	89.347	35,03	30,40	Juillet	4.442	29,60	27,00
Août	91.802	34,70	30,05	Août	5.947	30,75	27,00
Septembre	242.427	30,46	16,40	Septembre	6.084	26,59	15,40
Octobre	175.983	26,55	20,08	Octobre	8.306	23,69	18,49
Novembre	160.803	28,35	23,40	Novembre	5.681	25,23	21,03
Décembre	125.087	26,36	21,32	Décembre	10.407	23,27	19,83
2002				2002			
Janvier	139.025	25,10	21,05	Janvier	8.502	22,57	18,29
Février	146.041	22,15	19,41	Février	6.893	19,30	17,00

Les autres titres

LES OBLIGATIONS

	Obligations subordonnées convertibles en actions du 8 février 1999	Obligations subordonnées convertibles en actions du 17 février 2000
Nombre d'obligations	9.239.333	6.646.524
Montant nominal de chaque obligation	165 euros	165,50 euros
Montant nominal total	1.524.489.945 euros	1.099.999.722 euros
Jouissance	8 février 1999	17 février 2000
Durée	14 ans, 10 mois et 21 jours	16 ans, 10 mois et 13 jours
Taux d'intérêt nominal	2,50 %	3,75 %
Conversion	à partir du 9 février 1999, à raison de 1,01 action pour une obligation	à partir du 17 février 2000, à raison de 1,01 action pour une obligation
Amortissement normal	en totalité au 1 ^{er} janvier 2014 au prix de 230,88 euros par obligation, soit 139,93 % du montant nominal	en totalité au 1 ^{er} janvier 2017 au prix de 269,16 euros par obligation, soit 162,63 % du montant nominal
Amortissement anticipé	<ul style="list-style-type: none"> – à tout moment par achat en bourse ou hors bourse ; – au gré de l'émetteur, en espèces, à partir du 1^{er} janvier 2005 à un prix offrant un rende- ment actuariel brut de 4,45 %, si la moyenne de l'action de la Société sur une période de 10 jours consécutifs excède 125 % du prix de rem- boursement anticipé ; – à tout moment, au gré de l'émetteur, au prix de 230,88 euros si le nombre d'obligations restant en circulation est inférieur à 10 % du nombre d'obligations émises ; 	<ul style="list-style-type: none"> – à tout moment par achat en bourse ou hors bourse ; – au gré de l'émetteur, en espèces, à partir du 1^{er} janvier 2007 à un prix offrant un rendement actuariel brut de 6,00 %, si la moyenne de l'ac- tion de la Société sur une période de 10 jours consécutifs excède 125 % du prix de rem- boursement anticipé ; – à tout moment, au gré de l'émetteur, au prix de 269,16 euros si le nombre d'obligations restant en circulation est inférieur à 10 % du nombre d'obligations émises.
Nombre d'obligations en circulation au 15 février 2002	9 199 793	6 639 463

Les obligations subordonnées convertibles AXA 1999/2014 sont cotées au premier marché au comptant de la bourse de Paris.

Transactions des obligations subordonnées convertibles AXA 1999/2014

Mois	Total titres échangés	Cours plus haut (€)	Cours plus bas (€)
2000			
Septembre	65.547	189,80	170,00
Octobre	61.020	179,80	170,10
Novembre	44.501	186,00	175,00
Décembre	69.910	182,90	166,70
2001			
Janvier	107.369	176,50	168,50
Février	96.633	173,20	161,20
Mars	70.886	173,80	158,00
Avril	41.728	175,00	161,00
Mai	35.019	178,00	162,00
Juin	17.382	174,20	151,00
Juillet	61.632	174,50	159,10
Août	25.303	175,00	159,60
Septembre	239.936	180,00	142,20
Octobre	213.935	159,60	149,00
Novembre	132.794	168,50	150,00
Décembre	107.771	162,00	150,00
2002			
Janvier	56.021	162,00	149,20
Février	114.557	152,90	147,00

Les obligations subordonnées convertibles AXA 2000/2017 sont cotées au premier marché au comptant de la bourse de Paris.

Transactions des obligations subordonnées convertibles AXA 2000/2017

Mois	Total titres échangés	Cours plus haut (€)	Cours plus bas (€)
2000			
Septembre	131.937	204,00	183,10
Octobre	90.717	195,00	180,00
Novembre	31.580	200,00	180,00
Décembre	117.726	200,00	183,90
2001			
Janvier	125.461	199,00	184,00
Février	111.452	188,70	175,00
Mars	48.011	185,00	176,40
Avril	4.496	196,00	170,00
Mai	83.772	200,00	177,00
Juin	42.150	195,00	180,40
Juillet	25.812	188,75	181,30
Août	9.357	192,00	171,00
Septembre	75.226	186,00	148,00
Octobre	87.963	180,00	162,90
Novembre	42.505	188,90	171,10
Décembre	30.745	182,00	170,00
2002			
Janvier	95.061	180,00	163,20
Février	67.458	169,50	159,00

Actionnariat des salariés

AXA mène une politique volontariste d'actionnariat des salariés.

Le Directoire, faisant usage des autorisations conférées par les Assemblées Générales du 3 mai 2000 et du 9 mai 2001 d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés d'AXA, dans le cadre de l'ordonnance du 21 octobre 1986, a procédé à deux augmentations de capital dans le cadre d'une opération réservée aux salariés du groupe AXA dénommée "Shareplan 2001".

Dans les pays où les conditions réglementaires, juridiques et fiscales le permettaient, deux formules de souscription ont été de nouveau proposées aux salariés du Groupe en 2001 :

- une offre classique dans 38 pays ;
- une offre dite à effet de levier dans 34 pays (29 pays en 2000).

L'opération Shareplan 2001 s'est déroulée en deux temps :

- une première opération, réalisée au mois de juin, a été réservée aux salariés français pour leur permettre d'investir leur intéressement et leur participation ;
- une deuxième opération (augmentation de capital du mois de décembre) a été proposée à l'ensemble des salariés du Groupe sur la base de versements volontaires.

150 sociétés dans 39 pays ont participé à Shareplan 2001. Le montant total des souscriptions s'est élevé à € 323 millions, en hausse de 36 % par rapport à l'opération Shareplan 2000 (€ 237 millions), dont :

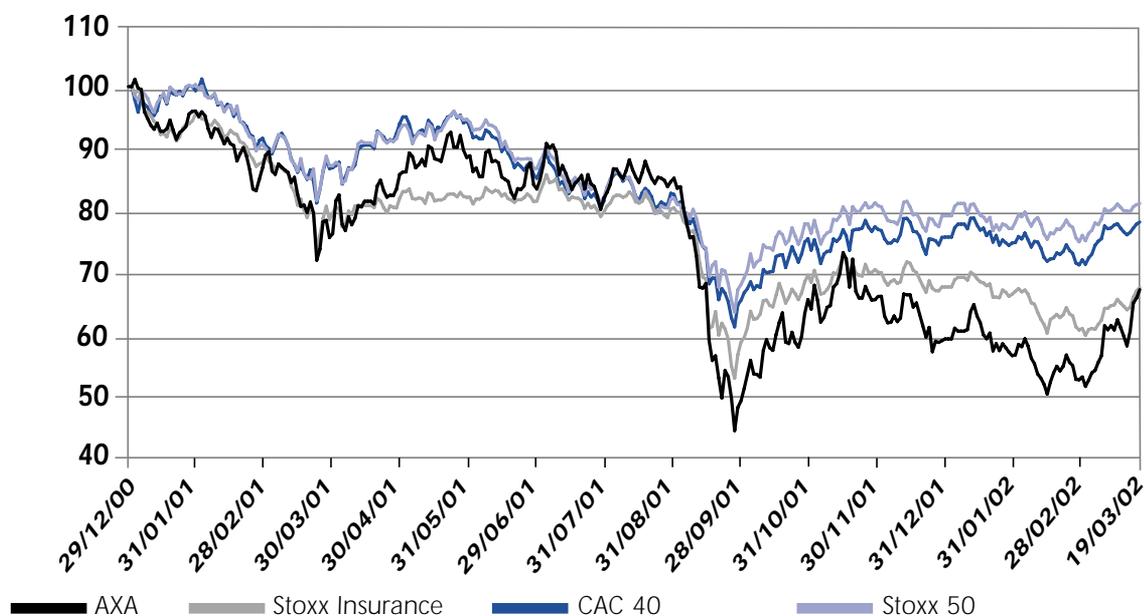
- € 70 millions pour la formule classique, soit un montant similaire à Shareplan 2000 ;
- et € 253 millions pour la formule à effet de levier, contre € 167 en 2000.

Cette opération a conduit à la création d'un total de 18.253.711 actions nouvelles de 2,29 euros de nominal, jouissance 1^{er} janvier 2001.

Au 1^{er} mars 2002, les salariés d'AXA détiennent à travers dix fonds communs de placement 32.420.931 actions de la Société, soit 2,3 % du capital.

La vie du titre

En 2001



2001 a été une année très difficile pour l'économie mondiale, affaiblie par l'essoufflement de trois de ses moteurs de croissance majeurs. Le ralentissement de l'économie américaine s'est transformé en récession au cours de la deuxième moitié de l'année en dépit d'un assouplissement fort de la politique monétaire de la Réserve Fédérale américaine (baisse des taux d'intérêts de 475 points de base en un an). Touchée par le ralentissement mondial, la croissance européenne s'est elle aussi affaiblie et le Japon est resté enlisé dans la récession. Les attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis ont accru les difficultés économiques et provoqué partout la chute des marchés financiers. Malgré une reprise des marchés au quatrième trimestre, tous les indices majeurs ont connu une performance négative pour la deuxième année consécutive. Le S&P 500, le Dow Jones Stoxx 50 et le Nikkei 225 ont clôturé 2001 en baisse de 13 %, 19 % et 23 % respectivement. Le CAC 40 a terminé l'année en baisse de 22 %.

Le secteur de l'assurance a sous-performé les indices généraux, l'indice DJ Stoxx Insurance finissant 2001 en baisse de 30%. La hausse des tarifs dans l'assurance dommages a été contrebalancée par une compression du rendement des actifs (provenant de la baisse du rendement des actions et des taux d'intérêts ainsi que de l'augmentation du nombre de faillites d'entreprises) et par un ralentissement des ventes d'OPCVM et des produits vie en unités de compte.

Cette sensibilité vis-à-vis des marchés financiers a fait perdre au secteur son caractère défensif et l'a rendu plus volatil.

La tragédie du 11 septembre reste l'événement le plus cher de l'histoire de l'assurance et a donc aussi fortement pesé sur le secteur. A l'échelle de l'industrie, les pertes potentielles estimées s'élèvent entre 30 et 60 milliards de dollars. L'effondrement des marchés financiers a fait disparaître un capital encore plus important. Non seulement les bénéfices des assureurs ont supporté l'impact du coût des sinistres liés aux attentats du 11 septembre mais ils ont aussi souffert d'un moindre rendement des actifs investis des compagnies, d'une forte réduction des plus-values latentes et d'une baisse du chiffre d'affaires.

Cet environnement difficile a aussi recentré l'attention des investisseurs sur la solidité du bilan et les compagnies ayant un niveau d'endettement élevé ont été pénalisées par les investisseurs par rapport aux entreprises surcapitalisées.

La chute de 39 % du cours de l'action AXA en 2001 est liée à la contre performance du secteur de l'assurance et à des facteurs propres à AXA :

- La diversification géographique du Groupe, qui, sur le moyen à long terme, lui offre un avantage stratégique, a, en 2001, exposé AXA aux difficultés économiques des Etats-Unis et du Japon.
- Une attention plus marquée des investisseurs sur le bilan d'AXA, le Groupe ayant historiquement favorisé l'optimisation de sa structure financière plutôt qu'une politique de large excédent de capital. Toutes les notes de solidité financière d'AXA ont été confirmées.
- L'annonce d'une perte importante liée aux attentats du World Trade Center.
- Une baisse du chiffre d'affaires de l'activité Vie / Epargne / Retraite aux Etats-Unis et en France.

En 2002

Les marchés, inquiets que les faillites du type Enron puissent se répéter, sont restés très volatils sur les premiers mois de 2002. Les investisseurs se méfient des sociétés peu transparentes et aux méthodes de comptabilité agressives.

Le secteur de l'assurance a eu des débuts difficiles cette année. Les "alertes sur les résultats", les évaluations à la baisse des agences de notation et les inquiétudes vis-à-vis des structures financières des compagnies ont exercé une pression négative sur le secteur. Entre janvier et mars, sept compagnies d'assurance ont publié des "alertes sur les résultats". Les agences de notation financière ont abaissé leurs recommandations et/ou perspectives sur quatre assureurs. La publication des résultats de l'année 2001 n'a rien fait pour rassurer les investisseurs. Certaines compagnies ont annoncé une chute significative de la valeur de leur actif net réévalué, et certaines ont repositionné leurs politiques de dividendes afin de préserver leurs fonds propres.

S&P a confirmé le rating "AA" d'AXA tout en modifiant sa perspective de stable à négatif en raison des défis que le Groupe doit relever pour rétablir sa performance opérationnelle. Ceci a eu un impact négatif sur le cours de l'action AXA mais le titre a aussi souffert des inquiétudes des investisseurs par rapport au secteur de l'assurance en général et à l'environnement économique mondial (en particulier à celui du Japon).

Fin février, le Président de la Banque Centrale américaine a prudemment remarqué que la récession aux Etats-Unis s'approchait de la fin. Cette conclusion est soutenue par des données économiques qui montrent une réduction du chômage et une hausse de la productivité. Depuis cette annonce, les marchés boursiers ont rebondi ; le Dow Jones et le Nikkei ont augmenté de 6,1% et de 11,9 % respectivement depuis le début de l'année.

Les résultats d'AXA de l'année 2001 ont été annoncés le 14 mars. Le résultat courant net était en ligne avec l'estimation donnée fin décembre. Sur une base opérationnelle (qui exclut les plus values nettes et l'impact des attaques terroristes du 11 septembre), le résultat était meilleur que prévu. Les résultats 2001 ont été favorablement perçus par les marchés sur plusieurs plans :

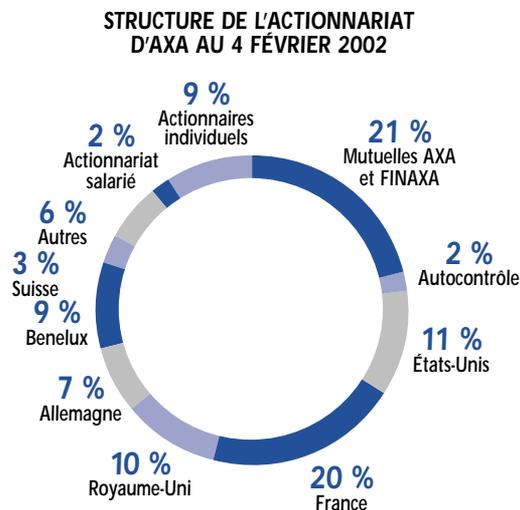
1. La performance opérationnelle a montré une forte progression par rapport à 2000 (+ 28 % à 1,5 milliard d'euros, + 15 % sur une base par action) malgré des conditions de marché difficiles.
2. L'objectif de croissance d'au moins 20% du résultat opérationnel en 2002 est particulièrement bienvenu surtout dans un environnement où d'autres sociétés du secteur ne veulent pas fournir d'engagements sur l'année en cours. Cette visibilité a été saluée par les marchés.
3. Un ratio d'endettement qui passe de 63 % au 31/12/00 à 49 % au 31/12/01 et rassure les analystes sur la solidité de la structure financière du Groupe.

4. La baisse de 4 % de la l'actif net réévalué était plus faible que prévue et confirme la bonne résistance d'AXA à la volatilité des marchés financiers.

Le titre AXA a clôturé à 26,02 euros le mardi 19 mars, en hausse de 10,9 % par rapport au début de l'année. Le rendement total du titre AXA sur 5 ans s'élève à 14 % contre 13,75 % pour l'indice Stoxx Insurance, 11,7 % pour le Stoxx 50 et 13,85 % pour le CAC 40.

Quatre analystes ont relevé leurs recommandations sur le titre après la publication des résultats 2001 : CSFB, JP Morgan, Merrill Lynch et Cazenove. Sur les 38 principaux analystes qui suivent AXA, 26 ont une recommandation à l'achat, 6 sont neutres et 3 ont une recommandation à la "sous-performance".

A l'écoute de nos actionnaires



Vis-à-vis de ses actionnaires institutionnels

AXA s'attache à bâtir et à entretenir une relation de proximité fondée sur la confiance.

La publication des comptes semestriels et annuels donne lieu, sur toutes les places financières importantes du monde, à une série de présentations où les dirigeants d'AXA rencontrent les principaux actionnaires du Groupe. En 2001, plus de 250 réunions, dans quinze pays différents, ont ainsi été organisées avec les investisseurs.

Outre ces rencontres, de nombreuses réunions privées sont dédiées aux principaux actionnaires institutionnels ainsi que des rendez-vous thématiques : présentation d'indicateurs économiques particuliers à l'industrie – Embedded Value ou ROE par exemple –, commentaires sur les comptes, présentation des différentes activités du Groupe ou de ses principales filiales.

Basées à Paris et à New York, les équipes de communication financière du Groupe sont en relation permanente avec l'ensemble de la communauté financière : analystes des maisons de courtage, gérants de fonds et analystes des sociétés de gestion...

Elles les informent très régulièrement des événements qui marquent la vie du Groupe ainsi que de ses performances, répondent à leurs interrogations et témoignent de la volonté du Groupe de satisfaire au mieux leurs besoins d'information et de transparence.

L'ensemble de la communication institutionnelle du Groupe – communiqués de presse, présentation des résultats, interventions à des conférences spécialisées – est disponible sur le site www.axa.com. Les présentations des résultats sont retransmises en direct sur le site web du Groupe et accessibles par conférence téléphonique.

Plus d'information financières sur : www.axa.com

Relations investisseurs :

Paris : 33 (0)1 40 75 48 42

New York : 1 212 314 53 81

E-mail : infofi.web@axa.com

Relations Actionnaires Individuels :

Paris : 33 (0)1 40 75 48 43

New York : 1 212 314 53 81

E-mail : actionnaires.web@axa.com

Vis-à-vis de ses actionnaires individuels,

qui représentent environ 9 % de son actionariat total, AXA multiplie les occasions d'information et de rencontre :

- encarts publiés dans la presse économique et patrimoniale à l'occasion d'événements majeurs pour le Groupe (résultats et Assemblée Générale),
- site internet www.axa.com,
- minitel 3616 AXA (France).

En cas d'interrogations ponctuelles, les actionnaires ont également la possibilité de joindre le service Communication avec les Actionnaires.

Par ailleurs, depuis 1997, AXA réunit les actionnaires détenant leurs titres au nominatif, ainsi que les actionnaires au porteur qui en formulent la demande, au sein d'un club : le "Cercle des Actionnaires AXA".

Les membres du Cercle reçoivent :

- la Lettre du Cercle des Actionnaires, éditée à l'occasion de l'Assemblée Générale et de la publication des résultats annuels et semestriels,
- des courriers spécifiques, adressés à l'occasion de tout événement majeur de la vie du Groupe,
- des invitations aux salons et réunions de présentation se déroulant dans leur région. En effet, des rencontres régulières sont organisées tout au long de l'année en France, où se situe la majorité des actionnaires individuels du Groupe. Leur rendez-vous principal, l'Assemblée Générale, a réuni en mai 2001 plus de 1.200 d'entre eux, tandis que 3.000 étaient représentés.
- Enfin, AXA a également mis en place un Comité consultatif des Actionnaires individuels, composé de quinze membres issus du Cercle des Actionnaires. Ce Comité se réunit deux fois par an avec les dirigeants du Groupe, pour faire le point sur la politique d'information et de communication menée à l'égard des actionnaires individuels.

Depuis novembre 2001, la gestion des actions au nominatif est confiée aux équipes spécialisées de BNP Paribas Securities Services qui met à disposition des actionnaires une plate forme téléphonique dédiée.

Organigramme simplifié

Assurance	
Amérique	Europe
<p>ETATS-UNIS</p> <p>AXA FINANCIAL (a) 100 % 100 %</p> <p>CANADA</p> <p>AXA ASSURANCES 100 % 100 %</p> <p>AXA INSURANCE 100 % 100 %</p>	<p>ALLEMAGNE</p> <p>AXA KONZERN 90 % 100 %</p> <p>AXA ART 90 % 100 %</p> <p>AUTRICHE</p> <p>AXA VERSICHERUNG 90 % 100 %</p> <p>BELGIQUE</p> <p>AXA BELGIUM (d) 100 % 100 %</p> <p>ESPAGNE</p> <p>AXA AURORA 100 % 100 %</p> <p>DIRECT SEGUROS 50 % 50 %</p>
<p>Afrique</p> <p>MAROC</p> <p>AXA ASSURANCE MAROC 51 % 100 %</p>	<p>FRANCE</p> <p>AXA FRANCE ASSURANCE (b) 100 % 100 %</p> <p>HONGRIE</p> <p>AXA BIZTOSITO 90 % 100 %</p> <p>ITALIE</p> <p>AXA ASSICURAZIONI 100 % 100 %</p> <p>IRLANDE</p> <p>AXA IRELAND 100 % 100 %</p> <p>LUXEMBOURG</p> <p>AXA LUXEMBOURG 100 % 100 %</p>
	<p>PAYS-BAS</p> <p>AXA VERZEKERINGEN 100 % 100 %</p> <p>PORTUGAL</p> <p>AXA SEGUROS 99 % 100 %</p> <p>ROYAUME-UNI</p> <p>AXA SUN LIFE 100 % 100 %</p> <p>AXA INSURANCE 100 % 100 %</p> <p>AXA PPP HEALTHCARE 100 % 100 %</p> <p>SUISSE</p> <p>AXA ASSURANCES 100 % 100 %</p> <p>TURQUIE</p> <p>AXA OYAK 50 % 50 %</p>



Le chiffre de gauche représente le pourcentage d'intérêt économique, celui de droite le pourcentage de contrôle.

(a) Holding détenant notamment The Equitable Life Assurance Society of the United States.

(b) Holding détenant notamment AXA Assurances, AXA Courtage, AXA Conseil, AXA Collectives et Direct Assurance.

(c) Holding détenant notamment The National Mutual Life Association of Australasia.

(d) Nouvelle dénomination sociale à compter du 1^{er} février 2002.

Services financiers

Asie/Pacifique

**AUSTRALIE/
NOUVELLE-ZELANDE**

AXA ASIA PACIFIC (c)
51 % 100 %

CHINE

AXA MINMETALS
39 % 51 %

HONG KONG

AXA
CHINA REGION
51 % 100 %

JAPON

AXA LIFE
96 % 100 %

AXA DIRECT JAPAN
100 % 100 %

SINGAPOUR

AXA INSURANCE
100 % 100 %

AXA LIFE
51 % 100 %

Assurance
internationale

AXA CORPORATE
SOLUTIONS
100 % 100 %

AXA ASSISTANCE
100 % 100 %

Gestion
d'actifs

AXA INVESTMENT
MANAGERS
94 % 96 %

AXA REAL ESTATE
INVESTMENT
MANAGERS
94 % 96 %

ALLIANCE CAPITAL
MANAGEMENT
52 % 52 %

AXA ROSENBERG
47 % 50 %

NATIONAL
MUTUAL FUNDS
MANAGEMENT
51 % 100 %

Autres services
financiers**ALLEMAGNE**

AXA
BAUSPARKASSE
90 % 100 %

AXA BANK
90 % 100 %

BELGIQUE

AXA BANK
BELGIUM
100 % 100 %

FRANCE

COMPAGNIE
FINANCIERE
DE PARIS
100 % 100 %

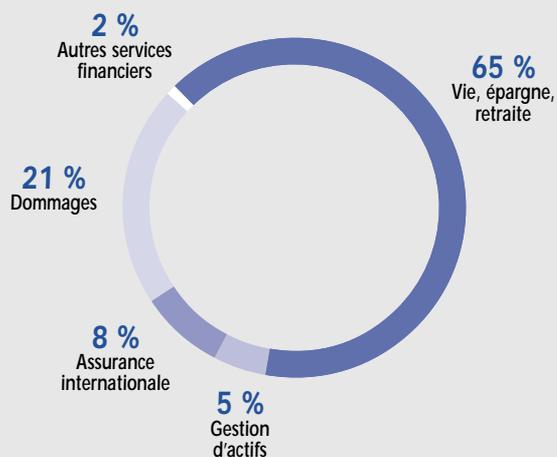
AXA BANQUE
100 % 100 %

AXA CREDIT
65 % 65 %

Chiffres-clés

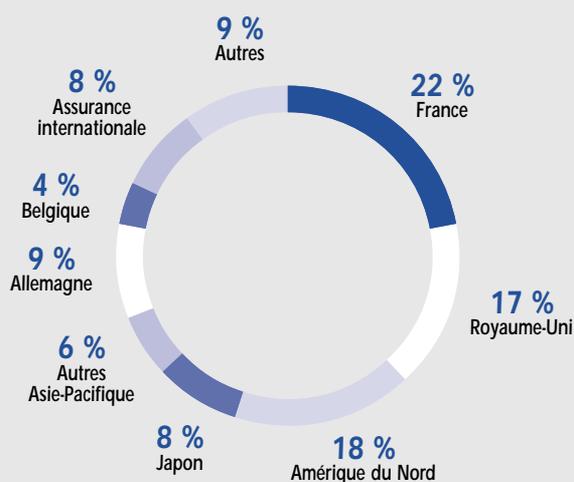
CHIFFRE D'AFFAIRES

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



TOTAL : 74,8 milliards d'euros

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

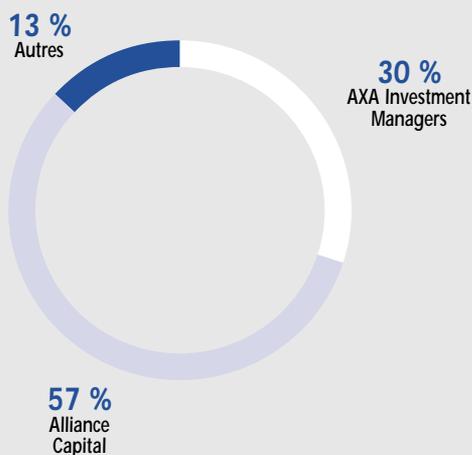


TOTAL : 70,0 milliards d'euros

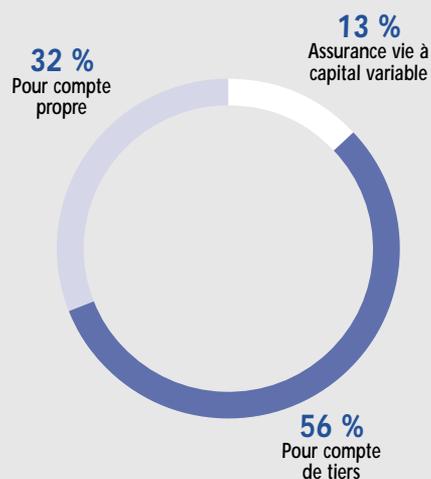
CHIFFRE D'AFFAIRES 2001 : 74,8 MILLIARDS D'EUROS
(+ 2,1 % à données comparables)

ACTIFS GÉRÉS

RÉPARTITION DES ACTIFS GÉRÉS PAR SOCIÉTÉ



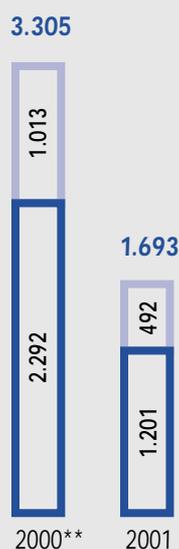
RÉPARTITION DES ACTIFS GÉRÉS PAR TYPE



ACTIFS GÉRÉS AU 31.12.2001 : 910 MILLIARDS D'EUROS
(895 milliards d'euros au 31.12.2000)**

RÉSULTAT COURANT*

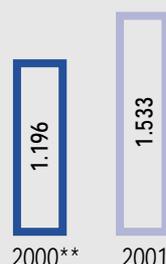
(en millions d'euros)



Intérêts minoritaires
Part du Groupe

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions d'euros)



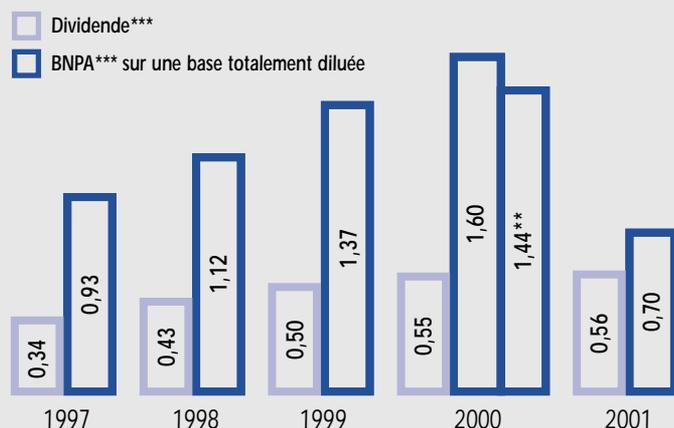
CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)

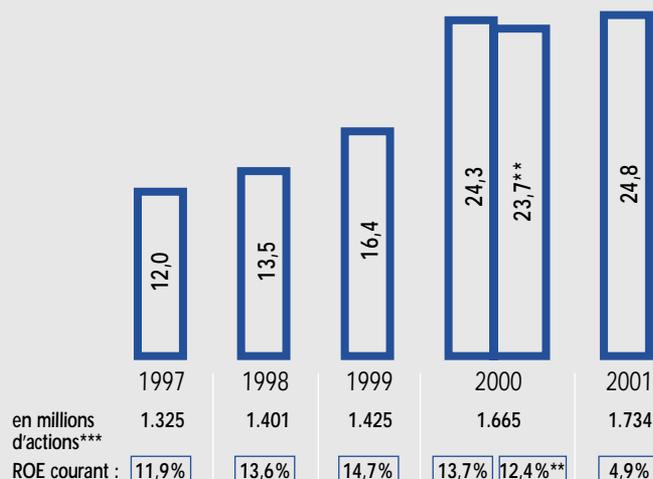
	2001	2000**
Résultat opérationnel	1.533	1.196
Coût des événements du 11/09/2001	(561)	-
Plus ou moins-values revenant à l'actionnaire	229	1.096
Résultat courant	1.201	2.292
dont : Vie, épargne, retraite	1.225	1.401
<i>Dommmages</i>	182	237
<i>Assurance internationale</i>	(378)	112
<i>Gestion d'actifs</i>	346	211
<i>Autres services financiers</i>	144	273
<i>Holdings</i>	(318)	58
Résultat courant	1.201	2.292
Impact des opérations exceptionnelles	-	1.431
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(681)	(279)
Résultat net part du Groupe	520	3.444

BÉNÉFICE NET COURANT ET DIVIDENDE NET
PAR ACTION

(en euros)

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
PART DU GROUPE

(en milliards d'euros)



* Depuis l'exercice 2000, les résultats du Groupe sont présentés sous forme de résultat courant, soit le résultat net consolidé part du Groupe, hors impact des opérations exceptionnelles et avant charge d'amortissement des écarts d'acquisition. Le résultat courant n'est pas un solde intermédiaire de gestion normé (ou défini par la réglementation comptable française) et, en conséquence, il n'est pas nécessairement comparable avec des indicateurs ayant la même appellation présentés par d'autres sociétés.

** Données 2000 retraitées comme si la nouvelle réglementation comptable, applicable depuis le 1^{er} janvier 2001, avait été appliquée au 1^{er} janvier 2000.

*** Après division par quatre de la valeur nominale de l'action et la multiplication par quatre du nombre d'actions composant le capital de la société, résolutions votées par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2001.

Chiffre d'affaires consolidé par activité

	2001		2000	1999	Variation 2001/2000	
	Brut ¹	Net ¹			Données publiées	Données comparables
VIE, EPARGNE, RETRAITE	48.407	48.399	45.997	37.091	5,2 %	(1,6 %)
France	11.001	10.997	12.528	10.555	(12,2 %)	(12,0 %)
Etats-Unis	11.642	11.642	12.483	10.777	(6,7 %)	(9,4 %)
Royaume-Uni	9.086	9.086	7.939	7.205	14,4 %	16,0 %
Asie / Pacifique	9.642	9.639	6.796	2.859	41,8 %	(1,8 %)
Allemagne	2.998	2.997	2.912	2.757	2,9 %	2,9 %
Belgique	1.686	1.686	1.099	912	53,4 %	53,4 %
Autres pays	2.353	2.353	2.239	2.025	5,1 %	4,8 %
DOMMAGES	15.928	15.896	15.579	13.593	2,0 %	2,4 %
France	4.171	4.171	4.001	3.926	4,2 %	4,2 %
Allemagne	3.165	3.142	3.085	2.766	1,9 %	1,5 %
Royaume-Uni	2.480	2.480	2.683	2.008	(7,6 %)	(7,0 %)
Belgique	1.331	1.323	1.297	1.285	2,0 %	2,0 %
Autres pays	4.781	4.780	4.513	3.607	5,9 %	7,1 %
ASSURANCE INTERNATIONALE	5.751	5.678	3.651	3.109	55,5 %	52,9 %
AXA Corporate Solutions	5.307	5.288	3.297	2.818	60,4 %	57,8 %
AXA Assistance	434	381	328	281	16,2 %	13,0 %
Autres activités transnationales	10	9	26	10	(64,5 %)	(68,0 %)
TOTAL ASSURANCE	70.086	69.974	65.226	53.792	7,3 %	2,3 %
GESTION D'ACTIFS	4.100	3.730	2.984	1.928	25,0 %	(1,6 %)
Alliance Capital	3.347	3.200	2.577	1.674	24,2 %	(3,6 %)
AXA Investment Managers	696	503	383	227	31,3 %	14,8 %
National Mutual Funds Management	57	26	24	27	8,4 %	(2,9 %)
AUTRES SERVICES FINANCIERS	1.168	1.128	11.760	10.806	(90,4 %)	5,0 %
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	-	-	10.686	9.671	-	-
Sociétés financières et immobilières	1.168	1.128	1.074	1.136	5,0 %	5,0 %
TOTAL SERVICES FINANCIERS	5.268	4.857	14.744	12.735	(67,1 %)	(0,1 %)
Eliminations des opérations intragroupe	(522)	-	-	-	-	-
TOTAL	74.832	74.832	79.971	66.528	(6,4 %)	2,1 %

(1) Des éliminations intragroupes.

Taux de change

(en euros)	A la clôture			Moyen	
	2001	2000	2001	2000	1999
Dollar Américain	1,14	1,06	1,12	1,09	0,94
Yen ¹ (x100)	0,916	1,048	0,953	1,016	0,830
Dollar Australien ²	0,58	0,61	0,58	0,63	0,58
Livre Britannique	1,64	1,59	1,61	1,64	1,52

(1) Taux correspondant aux périodes du 1 octobre au 30 septembre des exercices reportés.

(2) Idem (1), sauf exercice 2001, pour lequel les taux correspondent à la période 1^{er} octobre 2000 au 31 décembre 2001 (15 mois).

Résultat consolidé par activité

(en millions d'euros, sauf le BNPA)	2001	2000		1999
		Proforma ¹	Publié	
VIE, EPARGNE, RETRAITE	1.225	1.401	1.437	1.121
France	345	392	388	335
Etats-Unis	518	373	404	268
Royaume-Uni	167	179	179	189
Asie/Pacifique	(36)	101	116	40
Allemagne	21	46	41	14
Belgique	65	172	172	192
Autres pays	145	137	136	84
DOMMAGES	182	237	408	630
France	266	222	281	253
Allemagne	85	44	159	60
Royaume-Uni	(133)	(150)	(150)	11
Belgique	(5)	200	191	258
Autres pays	(31)	(78)	(73)	49
ASSURANCE INTERNATIONALE	(378)	112	153	(46)
AXA Corporate Solutions	(350)	132	130	(60)
AXA Assistance	13	12	12	12
Autres activités transnationales	(41)	(32)	10	2
TOTAL ASSURANCE	1.029	1.750	1.998	1.705
GESTION D'ACTIFS	346	211	211	99
Alliance Capital	273	160	160	74
AXA Investment Managers	58	48	48	23
National Mutual Funds Management	15	3	3	1
AUTRES SERVICES FINANCIERS	144	273	273	264
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	–	197	197	230
Sociétés financières et immobilières	144	76	76	34
TOTAL SERVICES FINANCIERS	489	484	484	363
Holdings	(318)	58	58	(23)
RESULTAT COURANT, PART DU GROUPE²	1.201	2.292	2.540	2.045
Résultat courant par action ³	0,70	1,51	1,67	1,45
Résultat courant dilué par action ³	0,70	1,44	1,60	1,37
Rentabilité des fonds propres	4,9 %	12,4 %	13,7 %	14,6 %
Impact des opérations exceptionnelles	–	1.431	1.643	156
Amortissement des écarts d'acquisition	(681)	(279)	(279)	(180)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	520	3.444	3.904	2.021
Résultat par action ³	0,30	2,27	2,57	1,43
Résultat dilué par action ³	0,32	2,15	2,44	1,35
Rentabilité des fonds propres	2,1 %	18,6 %	21,1 %	14,5 %

(1) Données proforma, si la nouvelle réglementation avait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

(2) Le résultat courant est le résultat net part du groupe avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition et hors impact des opérations exceptionnelles.

(3) Après division par quatre de la valeur nominale de l'action et multiplication par quatre du nombre d'actions composant le capital de la société, résolution votée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2001.

Titres, capitaux propres, actif net réévalué et dividende

(au 31 décembre)	2001	2000	1999
Nombre d'actions en circulation (en million)	1.734,19	1.664,92	1.425,34
Cours moyen (en euros)	30,3	37,9	30,6
Cours à fin décembre (en euros)	23,5	38,5	34,6
Plus haut annuel (en euros)	39,8	44,6	35,8
Plus bas annuel (en euros)	16,4	30,4	25,1
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	40.701	64.100	49.314
Capitaux propres consolidés (en millions d'euros)	28.189	28.023	23.812
<i>dont Résultat (en millions d'euros)</i>	906	6.027	2.879
Capitaux propres consolidés, part du Groupe (en millions d'euros)	24.780	24.322	16.358
<i>dont Résultat, part du groupe (en millions d'euros)</i>	520	3.904	2.021
Résultat courant	1.201	2.540	2.045
Actif net réévalué			
Total (en millions d'euros) ¹ :			
– avant impôt	34.496	35.053	24.596
– après impôt	30.952	31.930	21.928
Par action (en euros) ¹ :			
– avant impôt	19,9	21,1	17,3
– après impôt	17,8	19,2	15,4
Dividendes ² :			
– brut (avoir fiscal inclus) par action (en euros)	0,84	0,83	0,75
– net par action (en euros)	0,56	0,55	0,50
– net total (en millions d'euros)	971	916	713
Pay-Out Ratio ³	81%	36%	35%

(1) Alliance Capital et DLJ (uniquement pour 1999) valorisées à leur cours de bourse.

(2) Pour 2001, proposé à l'Assemblée Générale du 3 mai 2002.

(3) Dividende net / Résultat courant.

Effectifs

	31 décembre 1999	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2001 ¹	31 décembre 2001
Assurance	74.484	81.062	81.671	80.390
– France ²	19.497	18.541	18.787	18.540
– Royaume-Uni	12.871	12.136	12.136	12.170
– Allemagne	9.694	8.989	8.910	8.710
– Belgique	4.417	4.315	4.315	4.177
– Etats-Unis	5.444	6.173	6.173	5.461
– Asie / Pacifique	5.222	13.777	13.893	13.666
dont Japon ³	798	8.952	8.952	9.201
dont Australie / Nouvelle-Zélande	3.564	3.540	3.656	3.051
Autres pays	12.631	12.098	12.098	12.190
dont Pays-Bas	1.968	1.791	1.791	1.770
dont Espagne	2.213	2.425	2.425	2.480
dont Italie	1.304	1.345	1.345	1.306
dont Portugal	1.304	1.269	1.269	1.327
dont Canada	2.110	2.012	2.012	1.939
Assurance internationale	4.709	5.033	5.359	5.476
dont AXA Corporate Solutions	2.492	2.554	2.655	2.515
dont Assistance	2.217	2.469	2.694	2.961
Gestion d'actifs	4.127	6.237	6.327	6.679
– Alliance Capital	2.396	4.438	4.457	4.505
– AXA Investment Managers	1.207	1.521	1.749	2.075
– National Mutual Fund Management	524	278	121	99
Autres services financiers	12.652	2.138	2.272	2.140
– Donaldson, Lufkin & Jenrette	10.206	–	–	–
– France ⁴	566	257	279	264
– Allemagne	217	223	335	358
– Belgique	1.663	1.658	1.658	1.518
Services groupe	744	920	920	598
AXA Technology, AXA Consulting et e-services	na	na	na	344
TOTAL	92.007	90.357	91.190	90.151

Les effectifs des sociétés mises en équivalence ou non-consolidées ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Les effectifs des sociétés consolidées par intégration proportionnelle sont pris en compte au prorata du taux d'intégration.

(1) Les effectifs au 1^{er} janvier 2001 sont indiqués à périmètre constant par rapport au 31 décembre 2001 (transfert d'AXA France et AXA Corporate Solutions, consolidation d'AXA Real Estate Investment managers, et de PPP Assistance).

(2) Une partie du personnel des sociétés françaises est regroupée dans des Groupements d'Intérêt Economique (GIE). De plus, les effectifs des activités assurance et services financiers en France incluent le personnel rentrant dans le cadre de convention de gestion du portefeuille de quatre mutuelles françaises non consolidées dans les comptes d'AXA.

(3) Y compris les vendeurs mandataires pour 5.947 "Equivalent Temps Plein" en 2001 et 5.925 en 2000.

(4) Les effectifs au 31 décembre 1999 comportaient à tort 346 personnes, déjà décomptées dans les Services groupe.

Conclusions des agences de rating sur AXA

Notation de Solidité Financière (FSR - Financial Strength Ratio)

Principales sociétés d'assurances du Groupe	Standard & Poors	AA
	Moody's	Aa3
	Fitch	AA

Notations portant sur la dette émise par AXA (société holding du Groupe AXA)

Notation du risque de contre-partie long terme / Dette senior	Standard & Poors	A+
	Moody's	A1
	Fitch	A+
Notation de la dette long terme subordonnée	Standard & Poors	A-
	Moody's	A2
	Fitch (datée/non datée)	A/A-
Notation du risque de contre-partie court terme / Billets de trésorerie	Standard & Poors	A-1
	Moody's	P-1
	Fitch	F1

Le 9 novembre 2001, l'agence de notation internationale **Fitch**, a confirmé l'ensemble des notes attribuées aux sociétés du Groupe AXA, aussi bien en terme de solidité financière qu'en terme de dette émise par le Groupe.

Fitch souligne que ces ratings reposent sur la très forte position concurrentielle du groupe sur ses principaux marchés, l'excellente qualité de son management, sa forte solidité financière, de bons résultats, ainsi que sur le succès grandissant de sa gestion de la relation clients. Fitch est convaincu que la diversification géographique du groupe contribue à la stabilité des résultats, tout en lui permettant de tirer parti de sa taille et de saisir d'importantes opportunités de synergie et d'échange de "meilleures pratiques" sur ses différents marchés. La qualité des résultats produits par le Groupe s'est améliorée grâce à une moindre dépendance aux plus-values réalisées.

Les défis auxquels AXA doit faire face restent l'amélioration des résultats opérationnels de l'activité dommages en Europe et la nécessité d'atteindre une taille critique dans la région Asie/Pacifique. Fitch anticipe qu'AXA maintiendra son excellent niveau de solidité financière et continuera à améliorer la qualité de ses résultats, en ligne avec ses notations actuelles, par le biais des progrès réalisés dans la gestion de la relation clients, le développement de la multi-détention et la fidélisation des clients.

Le 9 janvier 2002, **Standard & Poors** confirmait l'ensemble des notes du Groupe. Cette confirmation s'accompagnait d'un changement de perspective sur les notes de solidité financière des principales sociétés du Groupe et les notes attribuées à la dette d'AXA. La perspective de ces notes était révisée de stable à négative. Le changement de perspective traduit l'importance des enjeux auxquels AXA est aujourd'hui confronté pour redresser sa rentabilité dans les 2 ans.

Par ailleurs, Standard & Pooors souligne que les ratings du Groupe reflètent la position concurrentielle extrêmement solide sur les principaux marchés d'assurance mondiaux, son excellente diversification géographique, sa solvabilité très forte, bien qu'aujourd'hui plus tendue, la qualité de son management et une stratégie ayant fait ses preuves.

Le 19 février, 2002, **Moody's** confirmait également l'ensemble des notes de solidité financière et de dette du Groupe. Moody's considère que la solidité des ratings d'AXA n'est pas affectée par les récents développements du marché, soutenue par l'excellente diversification géographique du Groupe, les perspectives de croissance à long terme et un profil de risque faible.

Moody's souligne les succès historiques d'AXA, une notoriété et un positionnement fort, ainsi que sa capacité exceptionnelle à mettre en œuvre sa stratégie.

Le Groupe a intégré avec succès ses récentes acquisitions, créant ainsi des opportunités de forte croissance organique et d'amélioration de la rentabilité de ses opérations.

Moody's considère qu'AXA doit aujourd'hui relever deux défis : mieux tirer parti de son excellente capacité de distribution sur ses principaux marchés et accroître sa diversification dans le domaine des services financiers.

ACTIVITES DU



GROUPE 2001

46	Introduction
48	Vie, épargne, retraite
54	Dommmages
57	Assurance internationale
60	Gestion d'actifs
62	Autres services financiers
62	Placements des sociétés d'assurance
68	Provisions des sinistres

Introduction

La Société est le holding d'AXA, groupe international de sociétés offrant des produits et services de protection financière. Avec un chiffre d'affaires de 74,8 milliards d'euros en 2001, AXA est le premier assureur français et l'un des plus grands groupes mondiaux d'assurance. AXA est également l'un des plus importants gestionnaires d'actifs au monde, avec 910 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2001, dont 507 milliards gérés pour le compte de tiers. Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2000, AXA était, à cette date, le quatrième gestionnaire d'actifs au monde, avec 895 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

AXA opère principalement en Europe occidentale, en Amérique du Nord et dans la région Asie/Pacifique. A une échelle moindre, AXA est également présent au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique du Sud. Dans le rapport annuel et les comptes consolidés d'AXA, l'analyse sectorielle est établie sur la base de cinq activités (ou métiers): "Vie, épargne et retraite", "Dommages", "Assurance Internationale" (y compris la réassurance), "Gestion d'actifs" et "Autres services financiers". Un segment "Holdings" regroupe en outre les sociétés non opérationnelles.

Les tableaux suivants résument les données financières clés pour les exercices 1999, 2000 et 2001 :

Chiffre d'affaires et résultats consolidés

(en millions d'euros sauf pourcentages)	2001		2000		1999	
Chiffre d'affaires						
Vie, épargne, retraite ¹	48.399	65 %	45.997	58 %	37.091	56 %
Dommages	15.896	21%	15.579	19 %	13.593	20 %
Assurance internationale	5.678	8 %	3.651	5 %	3.109	5 %
Gestion d'actifs	3.730	5 %	2.984	4 %	1.928	3 %
Autres services financiers	1.128	2 %	11.760	15 %	10.806	16 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	74.832	100 %	79.971	100 %	66.528	100 %
Contribution au résultat courant						
Vie, épargne, retraite	1.225	81%	1.437	58 %	1.121	54 %
Dommages	182	12 %	408	16 %	630	30 %
Assurance internationale	(378)	NA	153	6 %	(46)	NA
Gestion d'actifs	346	23 %	211	9 %	99	5 %
Autres services financiers	144	9 %	273	11%	264	13 %
TOTAL Assurance et Services financiers	1.519	100 %	2.482	100 %	2.069	100 %
Holdings	(318)		58		(23)	
RESULTAT COURANT²	1.201		2.540		2.045	
Impact des opérations exceptionnelles	-		1.643		156	
Amortissement des écarts d'acquisition	(681)		(279)		(180)	
RESULTAT NET PART DU GROUPE	520		3.904		2.021	

(1) Le chiffre d'affaires en Vie, épargne, retraite comprend les versements effectués au titre des contrats d'épargne, lesquels sont comptabilisés en primes émises selon les normes comptables françaises et en compte de dépôt au bilan en normes américaines, avec un chiffre d'affaires réduit pour refléter les seuls chargements payés par les assurés.

(2) Le résultat courant correspond au résultat net part du Groupe, hors impact des opérations exceptionnelles et avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition. Le résultat courant n'est pas un solde comptable défini par la réglementation et peut donc ne pas être comparable avec un solde de même intitulé utilisé par d'autres sociétés.

Le tableau ci-après détaille les actifs gérés totaux d'AXA, représentant la somme (i) des actifs gérés pour compte de tiers et (ii) des actifs investis par les sociétés du Groupe (en valeur de marché).

Actifs gérés

(en millions d'euros)	2001	Au 31 décembre	
		2000 ¹	1999 ¹
Pour AXA			
Pour compte propre	287.728	305.546	291.633
Actifs alloués aux contrats en unités de compte	115.723	117.261	109.647
Sous-total	403.451	422.807	401.279
Pour compte de tiers	506.546	471.674	382.163
TOTAL	909.997	894.481	783.443

(1) Les montants 2000 et 1999 ont été retraités pour intégrer la nouvelle présentation des comptes consolidés selon les normes comptables françaises, en application depuis le 1^{er} janvier 2001.

La répartition du chiffre d'affaires d'AXA par activités et par zones géographiques est présentée dans le tableau suivant :

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en pourcentages)	2001		2000		1999	
	Sur le total Groupe	Sur le total par activité	Sur le total Groupe	Sur le total par activité	Sur le total Groupe	Sur le total par activité
TOTAL (en millions d'euros)	74.832		79.971		66.528	
Vie, épargne, retraite	65%		58%		56%	
France		23%		27%		28%
Etats-Unis		24%		27%		29%
Royaume-Uni		19%		17%		19%
Asie / Pacifique		20%		15%		8%
Allemagne		6%		6%		7%
Belgique		3%		2%		2%
Autres		5%		5%		5%
Domages	21%		19%		20%	
France		26%		26%		29%
Allemagne		20%		20%		20%
Royaume-Uni		16%		17%		15%
Belgique		8%		8%		9%
Autres		30%		29%		27%
Assurance internationale	8%		5%		5%	
AXA Corporate Solutions		93%		90%		91%
AXA Assistance		7%		9%		9%
Autres		0%		1%		0%
Gestion d'actifs	5%		4%		3%	
Alliance Capital		86%		86%		87%
AXA Investment Managers		13%		13%		12%
National Mutual Funds Management		1%		1%		1%
Autres services financiers	2%		15%		16%	
Donaldson, Lufkin & Jenrette ¹		0%		91%		89%
Autres		100%		9%		11%

(1) Les 71% d'intérêts détenus par AXA dans Donaldson Lufkin & Jenrette (DLJ) ont été cédés le 3 novembre 2000.

Vie, épargne, retraite

AXA propose une large gamme de produits, qui inclut des contrats de prévoyance, de santé, d'épargne ou de retraite, souscrits par des particuliers et des entreprises, l'accent étant toutefois mis sur les produits d'épargne, en unités de compte notamment. Sur l'exercice 2001, le chiffre d'affaires des activités Vie, épargne et retraite représente 48,4 milliards d'euros, soit 65 % du chiffre d'affaires total d'AXA. En 2000, il s'élevait à 46,0 milliards d'euros, soit 58 % du chiffre d'affaires total d'AXA (66 % en excluant le chiffre d'affaires de Donaldson Lufkin & Jenrette cédé en novembre 2000).

Le tableau suivant indique la répartition géographique du chiffre d'affaires et des provisions techniques brutes de cette activité :

Vie, épargne, retraite

(en millions d'euros, sauf pourcentages)		Chiffre d'affaires			Provisions techniques
		2001	2000	1999	brutes au 31/12/2001
France	23 %	10.997	12.528	10.555	81.193
Etats-Unis	24 %	11.642	12.483	10.777	93.060
Asie / Pacifique	20 %	9.639	6.796	2.859	42.894
<i>dont Japon</i>	11 %	5.475	3.353	133	28.919
<i>dont Australie / Nouvelle-Zélande</i>	5 %	2.587	2.399	1.810	9.385
<i>dont Hong Kong</i>	3 %	1.353	837	742	4.054
Royaume-Uni	19 %	9.086	7.939	7.205	71.371
Allemagne	6 %	2.997	2.912	2.757	26.525
Belgique	3 %	1.686	1.099	912	10.137
Autres	5 %	2.353	2.239	2.025	15.018
TOTAL	100 %	48.399	45.997	37.091	340.197
<i>Dont primes émises</i>		47.913	45.560	37.091	-
<i>Dont revenus des autres activités¹</i>		486	436	-	-

(1) *Comprennent notamment des commissions reçues sur la vente d'OPCVM, ainsi que sur la gestion d'actifs pour compte de tiers.*

Marché

En 2001, les marchés vie, épargne et retraite ont notamment été affectés par les attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis. Avant cette date, l'économie dans son ensemble montrait déjà des signes de ralentissement, lesquels avaient eu des effets défavorables sur les marchés financiers. Cependant, les attentats et leurs suites ont eu un impact sans précédent sur ces derniers. Il est difficile de quantifier précisément les conséquences directes de cet événement sur les marchés de l'assurance vie, épargne et retraite. Il est toutefois probable que les consommateurs vont souhaiter réexaminer le niveau de leur couverture en matière d'assurance décès, ainsi que l'exposition de leur épargne à la volatilité des marchés financiers, ce qui pourrait conduire à un retour vers des activités de protection financière traditionnelle comme l'assurance épargne-prévoyance et vers des produits d'épargne-retraite à taux d'intérêt garantis, au détriment des contrats en unités de compte. Ce changement dans la demande des consommateurs s'est déjà fait ressentir en 2001.

Des informations sur les tendances enregistrées sur les principaux marchés nationaux où AXA est présent sont données dans l'introduction du "Rapport de Gestion".

Sur la plupart de ces grands marchés nationaux, AXA exerce son activité par l'intermédiaire de compagnies d'assurance implantées depuis de nombreuses années, dont les principales sont :

– Europe

France : AXA Assurances, AXA Conseil, AXA Collectives

Royaume-Uni : AXA Sun Life

Allemagne : AXA Lebensversicherung

Belgique : AXA Belgium

– Amérique du Nord

Etats-Unis : Equitable Life, ses filiales d'assurance et de distribution

– Asie-Pacifique

Australie et Nouvelle-Zélande : National Mutual Life Assurance

Hong Kong : AXA China Region

Japon : AXA Life Insurance et AXA Group Life Insurance (précédemment AXA Nichidan Life Insurance et Nichidan Life Insurance).

Le tableau suivant présente les principaux marchés sur lesquels AXA est présent, selon un classement mondial (sur la base des primes émises en 2000), avec le rang et la part d'AXA sur chacun de ces marchés :

Vie, épargne, retraite

	Sur la base des cotisations émises			
	Données nationales		AXA	
	Rang mondial du marché ¹	Part du marché mondial ¹	Rang d'AXA ²	Part de marché d'AXA ²
Etats-Unis	1	29 %	6	5 % ³
Japon	2	26 %	12	2 %
Royaume-Uni	3	12 %	4 ⁴	7 %
France	4	6 %	3	11 %
Allemagne	5	4 %	6	4 %
Australie	9	2 %	1 ⁵	17 % ⁵
Belgique	17	1 %	3	9 %
Hong Kong	22	0,4 %	2 ⁶	11 %

(1) Données (en U.S dollars) extraites de l'étude Swiss Ré Sigma 6/2001 « L'assurance dans le monde en 2000 ».

(2) Sur la base des dernières données de marché disponibles (en général au 31/12/2000 ou estimation au 31/12/2001).

(3) Sur le segment des produits "variables annuités".

(4) Sur la base de l'indice des affaires nouvelles (primes périodiques majorées d'un dixième des primes uniques).

(5) Pour les produits d'épargne-prévoyance (12^e rang sur le segment de l'épargne-retraite).

(6) Sur la base de l'indice des affaires nouvelles (primes périodiques majorée d'un dixième des primes uniques). Depuis 2001, les statistiques de marché à Hong Kong sont établies par un nouvel organisme et ne sont pas comparables avec les précédentes.

AXA commercialise également des produits d'assurance vie, épargne et retraite dans d'autres pays d'Europe (Pays-Bas, Luxembourg, Italie, Espagne, Portugal, Autriche, Hongrie, Suisse et Turquie), ainsi qu'au Maroc, au Canada et enfin dans certains autres pays de la zone Asie Pacifique (notamment à Singapour et en Chine), d'Amérique du Sud, d'Afrique, du Moyen-Orient.

Concurrence

L'intensité et la nature de la concurrence varient selon les pays où AXA est implanté. De façon générale, la concurrence est forte pour toutes les catégories de contrats d'assurance vie, épargne et retraite commercialisés par AXA, que ce soit sous forme de contrats individuels ou collectifs. De nombreuses compagnies d'assurance proposent des produits qui se rapprochent de ceux distribués par AXA ; dans certains cas, elles utilisent également des techniques de commercialisation très semblables. En outre, AXA se trouve de plus en plus en concurrence avec des banques, des gestionnaires d'actifs, des conseillers en patrimoine ainsi que d'autres institutions financières pour la vente de produits d'épargne-retraite et, dans une moindre mesure, celle des produits d'épargne-prévoyance.

Les principaux facteurs de compétitivité des activités d'assurance vie, épargne et retraite sont :

- les tarifs,
- les notations de solidité financière ainsi que les notations spécifiques aux compagnies d'assurance (au 31 décembre 2001, les principales filiales d'assurance vie d'AXA étaient notées AA par Standard & Poors et Fitch IBCA, et Aa3 par Moody's),
- la taille et la puissance des réseaux de distribution,
- la gamme de produits offerts et leur qualité,
- la qualité du service,
- les résultats de la gestion financière,
- pour les contrats concernés, l'historique des niveaux de participations bénéficiaires reconnus aux assurés,
- la notoriété de la marque, et
- l'évolution de la réglementation dans la mesure où elle a un impact sur le taux de chargement des contrats.

Produits

AXA dispose d'une large gamme de produits prévoyance, santé, épargne et retraite destinés aux particuliers et aux entreprises, sous la forme, pour ces dernières, de contrats collectifs. L'assurance prévoyance, épargne et retraite offerte par AXA regroupe les produits de rentes immédiate et différée, les produits à capital différé et les produits d'épargne ; les contrats santé comprennent les couvertures de frais de soins et d'hospitalisation, des garanties pour maladies redoutées ainsi que des prestations d'indemnités journalières en cas d'incapacité. Les caractéristiques précises de ces produits varient d'un pays à l'autre.

Les primes et les provisions techniques pour les principales lignes de produits s'analysent comme suit (données consolidées brutes de réassurance) :

Vie, épargne, retraite

(en millions d'euros, sauf pourcentages)	Primes émises par produit			Provisions techniques brutes au 31/12/2001	
	2001	2000	1999		
Epargne/Retraite individuelle	47 %	22.426	23.332	19.177	178.002
Epargne/Retraite collective	9 %	4.083	3.313	2.015	36.254
Epargne/Prévoyance	28 %	13.407	12.006	9.816	99.094
Santé	11 %	5.474	4.244	3.535	12.239
Autres	5 %	2.522	2.664	2.548	14.607
TOTAL	100 %	47.913	45.560	37.091	340.197
<i>Dont contrats en unités de compte</i>	35 %	16.767	19.612	15.080	115.305
<i>Dont contrats "With-profit" (Royaume-Uni)</i>	7 %	3.443	2.384	2.704	35.041

Certains contrats d'assurance vie, épargne et retraite vendus par AXA comportent des clauses permettant aux assurés de participer, au travers d'intérêts et de bonus qui leur sont crédités, à l'excédent des actifs sur les passifs ("surplus") de la société d'assurance. La plupart des filiales d'assurance vie, épargne et retraite d'AXA offrent des contrats prévoyant le versement d'une participation bénéficiaire. L'assuré peut ainsi participer au résultat de la gestion financière ("rendement financier") et / ou aux résultats techniques de la compagnie d'assurance vie. Le type et l'étendue de la participation varient d'un pays à l'autre. Cette participation est reconnue au souscripteur sous la forme d'une "distribution" qui peut soit accroître la valeur de l'épargne constituée pour son compte, soit faire l'objet d'un versement en numéraire au cours de l'année où la participation est reconnue.

CONTRATS "WITH-PROFIT" AU ROYAUME-UNI

Ces produits, spécifiques au Royaume-Uni, sont proposés par de nombreuses compagnies d'assurance vie, dont AXA Sun Life. Les primes des souscripteurs des contrats "With-profit" sont versées dans un fonds cantonné de la compagnie vie. Les primes sont investies dans différents placements (actions, immobilier, obligations) et les souscripteurs de ces contrats ont droit à une part des revenus et plus-values réalisés sur ces placements. La participation des souscripteurs aux bénéfices, désignée sous le nom de "bonus", est payée ou créditée aux contrats "With-profit" sur la recommandation de l'actuaire de la compagnie et avec l'approbation de son conseil d'administration. Il y a deux types de "bonus": les "regular bonus" et les "terminal bonus". Les "regular bonus", qui ont pour but d'assurer un rendement au souscripteur par une augmentation régulière de leur épargne (et donc des prestations qui lui sont rattachées), lui sont crédités de façon périodique et constituent la reconnaissance partielle des rendements financiers, mais ne reflètent pas le rendement effectif de la compagnie d'assurance sur un exercice; une fois crédités, ces "regular bonus" sont acquis au

souscripteur à l'échéance du contrat (décès ou autres cas prévus par la police). Les "terminal bonus", dont le paiement n'est pas garanti à l'avance, ont pour but de permettre aux souscripteurs de participer aux résultats cumulés de la gestion financière en intégrant d'autres éléments affectant la société (dont les frais généraux, les charges techniques liées à la mortalité constatée et les taxes). Ces "bonus à l'échéance" peuvent représenter une part très significative (souvent plus de 50 %) du capital total versé au terme du contrat ; en cas de rachat avant l'échéance, la détermination du montant à payer est laissée à la discrétion de la direction de la société.

CONTRATS EN UNITES DE COMPTE

Ces contrats peuvent être adossés à des placements de type OPVCM et sont désignés aussi sous le terme d'assurance à capital variable (ACAV). Les risques de perte (et les potentiels de gain) sur ces placements sont supportés (ou attribués) en totalité par les souscripteurs, tandis que la société vie ne prélève que des chargements sur les encours gérés (et sur les primes versées). Les flux de revenus sur ces produits en unités de compte sont beaucoup plus faciles à prévoir pour la société vie que dans le cas de produits sur actif général ; ils dépendent toutefois du montant des encours gérés qui est soumis aux fluctuations du marché.

Au cours des dernières années, les sociétés d'assurance vie, épargne et retraite d'AXA ont enregistré une croissance importante des produits d'épargne en unités de compte. Cette croissance a été notable en Europe et dans la région Asie Pacifique et s'explique par (i) une meilleure connaissance de ces produits par les consommateurs, (ii) l'évolution, en cours ou prévisible, des régimes de retraite étatiques vers des régimes privés et (iii) la bonne tenue des marchés financiers jusqu'en 2000. Compte tenu des mauvaises performances des marchés financiers en 2001, les primes émises en unités de compte sont passées de 19,6 milliards d'euros en 2000 à 16,8 milliards d'euros en 2001. Cependant, AXA continue d'enregistrer une croissance sur ces produits.

Distribution

AXA assure la distribution de ses produits d'assurance vie, épargne et retraite par l'intermédiaire de divers canaux qui comprennent notamment des agents exclusifs, des courtiers indépendants, des producteurs salariés, la vente directe (y compris la vente par internet) et des réseaux spécialisés incluant des banques et d'autres institutions financières. Les canaux de distribution et leur importance varient d'un pays à un autre ; ils commercialisent également des produits d'assurance dommages (notamment en Europe), ainsi que des produits de services financiers, notamment ceux proposés par les sociétés de gestion d'actifs.

Les canaux de distribution utilisés par les principales sociétés d'AXA sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Modes de distribution d'AXA en Vie, épargne, retraite

	Agents et réseaux salariés	Courtiers et agents indépendants	Autres réseaux dont marketing direct et partenariat avec les banques
France	78 %	18 %	4 %
Etats-Unis	56 %	44 %	–
Asie / Pacifique			
– Japon ¹	–	31 %	69 %
– Australie et Nouvelle-Zélande ²	9 %	41 %	50 %
– Hong Kong	97 %	–	3 %
Royaume-Uni	5 %	89 %	6 %
Allemagne	53 %	27 %	20 %
Belgique	16 %	36 %	48 %

(1) Autres réseaux tels que Chambres de Commerce et force de vente spécialisée auprès des entreprises.

(2) Epargne-prévoyance seulement (hors activité épargne-retraite).

Rachats

Dans la plupart des produits d'épargne-retraite et d'épargne-prévoyance, les coûts enregistrés par la société d'assurance à la signature d'un contrat (commissions, frais de souscription et d'émission) sont supérieurs à ceux comptabilisés les années suivantes. La stabilité du portefeuille de contrats est par conséquent un facteur important de la rentabilité des sociétés d'assurance vie. La grande majorité des produits vie, épargne et retraite individuels distribués par AXA peuvent être rachetés par les assurés à une valeur contractuelle ; ils comportent des frais de souscription (ou chargements sur versements prélevés au moment de l'émission du contrat) et/ou des pénalités de rachat (appliqués en cas de rachat anticipé) qui sont en général destinés à compenser une partie de ces coûts d'acquisition.

Le montant des rachats enregistrés en 2001 ainsi que les taux des rachats rapportés aux provisions techniques brutes moyennes pour les trois derniers exercices sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Vie, épargne, retraite - Rachats de l'exercice

(en millions d'euros, sauf pourcentages)	2001		2000	1999
	Montant	Taux	Taux	Taux
France	5.082	6,8 %	7,4 %	6,2 %
Etats-Unis				
– Epargne / prévoyance	1.062	3,8 %	3,8 %	4,0 %
– Epargne / retraite	4.373	9,0 %	9,7 %	9,4 %
Asie / Pacifique				
– Japon ¹	4.158	13,6 %	5,6 %	n/a
– Australie / Nouvelle-Zélande ²	741	10,8 %	8,1 %	6,6 %
Royaume-Uni	3.930	7,0 %	6,0 %	3,3 %
Allemagne	308	1,3 %	1,5 %	1,3 %
Belgique	523	5,5 %	7,0 %	3,4 %

(1) AXA Life Insurance et AXA Group Life Insurance, qui ont repris les activités de Nippon Dantai, acquis en mars 2000, clôturent leurs comptes le 30 septembre, donc seuls 6 mois d'activité sont pris en compte en 2000.

(2) AXA Asia Pacific Holdings, a changé en 2001, la date de clôture de ses comptes, du 30 septembre au 31 décembre, les montants 2001 sont donc exprimés sur une période de 15 mois.

Dommmages

AXA propose une large gamme de produits d'assurance dommages pour les particuliers et pour les entreprises. En 2001, les primes émises représentent 15,9 milliards d'euros, soit 21% du chiffre d'affaires consolidé d'AXA. En 2000, elles s'élevaient à 15,6 milliards d'euros, soit 19 % du chiffre d'affaires total d'AXA (22 % en excluant le chiffre d'affaires de Donaldson Lufkin & Jenrette cédé en novembre 2000).

Le tableau suivant présente la répartition géographique des primes émises et provisions techniques (brutes de réassurance) :

Dommmages

(en millions d'euros, sauf pourcentages)		Chiffre d'affaires			Provisions techniques
		2001	2000	1999	brutes au 31/12/2001
France	26 %	4.171	4.001	3.926	8.545
Allemagne	20 %	3.142	3.085	2.766	6.291
Royaume-Uni	16 %	2.480	2.683	2.008	5.350
Belgique	8 %	1.323	1.297	1.285	5.029
Autres	30 %	4.780	4.513	3.607	7.865
TOTAL	100 %	15.896	15.579	13.593	33.079
<i>Dont primes émises</i>	-	15.894	15.579	13.593	-
<i>Dont revenus des autres activités</i>	-	2	-	-	-

Le déroulé des provisions de sinistres sur une durée de dix ans est présenté au chapitre "Provisions de sinistres" à la fin de cette partie du Rapport Annuel. Par ailleurs, les ratios clé de cette activité sont commentés dans le "Rapport de Gestion" présenté plus loin dans le présent document de référence.

Marchés

Après plusieurs années d'une concurrence très rude ayant entraîné une baisse de tarifs, en particulier dans l'assurance automobile et les risques d'entreprises, le marché de l'assurance dommages a été marqué au cours des trois derniers exercices, et notamment en 2001, par des augmentations de tarifs dans un certain nombre de pays européens. Cette augmentation a compensé en partie les effets négatifs, d'une part, de la détérioration générale de la sinistralité consécutive aux catastrophes naturelles des trois dernières années, et d'autre part de la croissance globale du coût des sinistres ainsi que de leur fréquence (essentiellement pour l'assurance automobile).

En 2001, les marchés de l'assurance dommages ont notamment été affectés par les attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, avec pour conséquences prévisibles : (i) l'exclusion de la garantie "attaques terroristes" dans de nombreux contrats ou la mise en œuvre de contrats spécifiques, (ii) des augmentations de primes décidées par la plupart des assureurs, notamment pour faire face à la forte augmentation des coûts des couvertures en réassurance. Des discussions sont actuellement en cours aux échelons, à la fois nationaux et internationaux pour créer des pools d'assurance destinés à limiter le risque d'exposition à des pertes significatives comme celles qui ont pu être engendrées par les attaques terroristes aux Etats-Unis. Ainsi, par exemple, au début de l'année 2002, le Gouvernement français a annoncé un nouveau système d'assurance des risques liés au terrorisme, qui prévoit que la Caisse Centrale de Réassurance (entreprise publique

appartenant à l'Etat) couvrira les pertes des assureurs français pour la partie excédant 1,5 milliard d'euros.

Des informations sur les tendances enregistrées sur les principaux marchés nationaux où AXA est présent sont données dans l'introduction du "Rapport de Gestion".

Sur chacun de ces grands marchés, AXA exerce son activité à travers des compagnies d'assurance dommages établies de longue date, les principales se situant en Europe dans les pays suivants :

- France : AXA Assurances, AXA Courtage, AXA Conseil et Direct Assurance,
- Royaume-Uni : AXA Insurance,
- Allemagne : AXA Versicherung,
- Belgique : AXA Belgium.

Le tableau suivant présente les principaux marchés sur lesquels AXA est présent, selon un classement mondial (sur la base des primes émises en 2000), avec le rang et la part d'AXA sur chacun de ces marchés :

Dommmages

	Sur la base des cotisations émises			
	Données nationales		AXA	
	Rang mondial du marché ¹	Part du marché mondial ¹	Rang d'AXA ²	Part de marché d'AXA ²
Allemagne	3	7 %	2	6 %
Royaume-Uni	4	6 %	3	7 %
France	5	4 %	1	15 %
Belgique	14	1 %	1	19 %

(1) Données extraites de l'étude Swiss Ré Sigma 6/2001 « L'assurance dans le monde en 2000 ».

(2) Sur la base des dernières données de marché disponibles (en général au 31/12/2000 ou estimation au 31/12/2001).

AXA propose également des produits d'assurance dommages aux particuliers comme aux entreprises dans d'autres pays d'Europe (Italie, Espagne, Pays-Bas, Portugal, Luxembourg, Suisse, Autriche, Hongrie) ainsi qu'au Canada, au Maroc, en Turquie et enfin dans certains autres pays de la zone Asie-Pacifique (notamment au Japon, à Singapour et à Hong Kong), d'Amérique du Sud, du Moyen Orient et d'Afrique.

Concurrence

L'intensité et la nature de la concurrence varient selon les pays où AXA est implanté. De façon générale, le secteur de l'assurance dommages est fortement concurrentiel dans chacun des grands marchés où AXA est présent et se caractérise par une capacité de souscription excédentaire qui tend à abaisser le niveau des primes. Les principaux facteurs de compétitivité sont :

- les tarifs,
- les notations de solidité financière ainsi que les notations spécifiques aux compagnies d'assurance,
- la qualité du service,
- le réseau de distribution,
- la notoriété de la marque et
- l'évolution de la réglementation dans la mesure où elle a un impact sur les tarifs ou les coûts des sinistres.

En France, en Allemagne et en Belgique, les marchés restent très fragmentés ; au Royaume-Uni, ces dernières années ont vu le regroupement des principales sociétés du secteur conduisant à une concentration accrue du marché au profit de quelques grands acteurs.

Produits

AXA propose une gamme complète de produits, les principaux se rapportant aux assurances automobile, habitation, dommages aux biens et responsabilité civile, destinés tant aux particuliers qu'aux entreprises (tout particulièrement celles de petite et moyenne taille).

Les primes et les provisions techniques pour les principales lignes de produit s'analysent comme suit :

Dommages

(en millions d'euros, sauf pourcentages)	Primes émises par produit			Provisions techniques brutes au 31/12/2001	
	2001	2000	1999		
Particuliers					
Automobile	37 %	5.880	5.939	5.048	10.730
Dommages aux biens	15 %	2.330	2.223	2.129	2.165
Autres	10 %	1.514	1.135	1.168	3.239
Entreprises					
Automobile	8 %	1.231	1.121	1.002	1.620
Dommages aux biens	12 %	1.896	1.695	1.496	2.228
Responsabilité civile	7 %	1.058	1.238	1.048	4.372
Autres	7 %	1.162	1.704	1.324	4.836
Autres	5 %	823	524	378	3.889
TOTAL	100 %	15.894	15.579	13.593	33.079

Distribution

Comme en vie, épargne et retraite, AXA assure la distribution de ses produits d'assurance dommages par l'intermédiaire de divers canaux de distribution qui varient d'un pays à un autre. En Europe, ces canaux commercialisent également des produits d'assurance vie, épargne et retraite, ainsi que des produits de services financiers, notamment ceux proposés par les sociétés de gestion d'actifs.

Les canaux de distribution utilisés par les sociétés d'assurance dommages d'AXA sont présentés dans le tableau suivant :

Modes de distribution d'AXA en Dommages

(sur base cotisations émises 2001)	Agents généraux et réseaux salariés	Courtiers et Agents indépendants	Marketing direct	Autres
France	72 %	24 %	3 %	1 %
Allemagne	52 %	42 %	4 %	2 %
Royaume-Uni	20 %	57 %	19 %	4 %
Belgique	–	78 %	2 %	20 %

Cessions en réassurance

Les sociétés d'assurance dommages d'AXA utilisent différents types de réassurance, essentiellement pour limiter le montant de leur exposition maximale aux catastrophes naturelles, aux risques de pollution et à certains autres risques. Une partie des cessions en réassurance est faite à AXA Cessions, qui effectue ensuite des rétrocessions à des réassureurs externes. Les cotisations totales cédées par les sociétés d'assurance dommages à des réassureurs externes au Groupe ont atteint 1.178 millions d'euros en 2001 (contre 1.146 millions d'euros en 2000).

Assurance internationale

L'Assurance internationale d'AXA a pour principale composante AXA Corporate Solutions qui exerce des activités de réassurance (AXA Corporate Solutions Reinsurance) et d'assurance des grands risques (AXA Corporate Solutions Insurance). En 2001, le chiffre d'affaires de l'Assurance internationale s'élève à 5,7 milliards d'euros, soit 8 % du chiffre d'affaires total consolidé d'AXA. En 2000, il représentait 3,7 milliards d'euros, soit 5 % du chiffre d'affaires total d'AXA.

Le tableau suivant présente la répartition des primes émises et des provisions techniques (brutes de réassurance).

Assurance internationale

(en millions d'euros, sauf pourcentages)	Chiffre d'affaires			Provisions techniques brutes au 31/12/2001	
	2001	2000	1999		
AXA Corporate Solutions	93 %	5.288	3.297	2.818	13.608
<i>Dont Assurance grands risques</i>	30 %	1.698	1.097	1.400	5.882
<i>Dont Réassurance (y compris AXA Cessions)</i>	63 %	3.590	2.200	1.419	7.726
AXA Assistance	7 %	381	328	281	136
Autres	0 %	9	26	10	410
TOTAL	100%	5.678	3.651	3.109	14.154
<i>Dont primes émises</i>		5.664	3.649	3.109	–
<i>Dont revenus des autres activités</i>		14	1	–	–

Le déroulé des sinistres de l'assurance internationale sur une durée de dix ans est présenté au chapitre "Provisions de sinistres" à la fin de cette partie du Rapport Annuel.

Marché et concurrence

AXA Corporate Solutions exerce ses activités principalement en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada et à Singapour et se concentre sur des marchés bien spécifiques et porteurs, notamment dans les couvertures d'assurance pour risques catastrophiques. AXA Corporate Solutions propose aussi des produits spécialisés tels que (i) les "assets based" réassurances (garanties décès, garanties de rendement) et (ii) les produits de transfert des risques alternatifs (obligations climatiques et obligations attachées aux catastrophes naturelles) qui permettent de plafonner les engagements du réassureur et pour lesquels le revenu anticipé des investissements effectués est reconnu expressément comme un composant de la souscription, parfois aussi appelés "réassurance financière".

Le marché mondial de la **réassurance** a été affecté en 2001 par des pertes d'une ampleur exceptionnelle, en particulier liées aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Les réassureurs réfléchissent à de nouvelles conditions de souscription qui excluront de manière spécifique les risques liés au terrorisme, viseront généralement à réduire la couverture de réassurance grâce à une documentation et à des contrôles accrus, et conduiront à une augmentation significative des primes. Ces changements dans l'environnement de la réassurance devraient se faire sentir lors des renouvellements de contrats de 2002. En outre, le marché

devrait évoluer (i) vers des produits de transfert des risques alternatifs, mentionnés plus haut, au fur et à mesure que les sociétés de réassurance cherchent à transférer leurs risques vers les marchés de capitaux et (ii) vers de nouvelles capacités résultant de la création de sociétés d'assurance captives (de sociétés de réassurance et de courtiers) localisées dans des pays de type "paradis fiscal" qui bénéficieront de la tendance à la hausse du marché.

La survenance de ces événements pourrait engendrer une concentration du secteur de la réassurance, les compagnies les plus faibles étant potentiellement amenées à disparaître ou à fusionner avec d'autres sociétés. Des informations spécifiques relatives à l'impact des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis sur l'activité d'assurance internationale d'AXA sont données dans le chapitre relatif à l'assurance internationale du "Rapport de Gestion".

Sur le marché de l'**assurance des grands risques**, les conséquences des événements survenus en 2001 sont similaires à celles du marché de la réassurance.

Les risques liés au terrorisme (y compris le terrorisme susceptible d'affecter Internet) ne seront plus couverts automatiquement. Parallèlement à l'augmentation des tarifs, les conditions réglementaires et de marché vont devenir plus restrictives. Dans ce contexte, les sociétés cédantes pourraient être contraintes à conserver un niveau de risque plus élevé.

Les caractéristiques essentielles de ce marché sont les suivantes :

- accroissement de la demande des clients dans le domaine de l'analyse des risques, y compris financiers,
- développement des activités de transferts de risques telles que les couvertures financières et la titrisation des risques,
- mondialisation des intervenants (aussi bien pour les courtiers que pour les sociétés d'assurance).

Produits

Les primes et les provisions techniques pour les principaux produits d'assurance s'analysent comme suit :

Assurance internationale

(en millions d'euros, sauf pourcentages)	Primes émises par produit			Provisions techniques brutes au 31/12/2001	
	2001	2000	1999		
Dommages aux biens	52 %	2.945	1.589	1.290	5.955
Automobile, Maritime, Aviation	15 %	836	738	620	2.398
Responsabilité civile	8 %	470	473	403	2.932
Assistance	7 %	381	328	281	399
Autres	18 %	1.032	523	515	2.471
TOTAL	100 %	5.664	3.651	3.109	14.154

AXA CORPORATE SOLUTIONS REINSURANCE

Cette société réassure des portefeuilles de contrats d'assurance géographiquement dispersés et de natures diverses comprenant les risques suivants : dommages aux biens (y compris les événements catastrophiques), responsabilité civile, assurance maritime, risques financiers et de caution ainsi que d'assurance vie.

Les opérations sont réalisées aussi bien au travers de traités proportionnels que de traités non proportionnels, et sont positionnées sur les créneaux spécialisés du marché mondial des risques catastrophiques et des nouveaux produits sophistiqués comme les dérivés "climatiques" (tels que les obligations climatiques) et la couverture des rendements garantis par les compagnies d'assurance vie à leurs assurés.

AXA CORPORATE SOLUTIONS INSURANCE

Cette société propose des couvertures aux grandes entreprises aussi bien nationales qu'internationales ; les risques souscrits sont les dommages aux biens, la responsabilité civile, les assurances maritime / aviation / transport (MAT), la construction, les risques financiers ainsi que la responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux. AXA Corporate Solutions Insurance propose également des services d'analyse et de prévention des risques.

AXA CESSIONS

Les sociétés d'assurance dommages du groupe AXA réassurent une large partie de leur portefeuille en interne par l'intermédiaire d'AXA Cessions. AXA Cessions coordonne les opérations de rétrocession avec les réassureurs externes afin de réduire l'exposition de chaque société et plus généralement du groupe AXA.

AXA ASSISTANCE

AXA propose des prestations d'assistance par l'intermédiaire d'AXA Assistance et de sa filiale Interpartner Assistance. Ces prestations incluent l'assistance médicale des personnes en voyage et l'assistance technique aux véhicules automobiles. Ses principaux clients sont des compagnies d'assurance, des sociétés gestionnaires de cartes de crédit, les tour opérateurs et les constructeurs automobiles, qui proposent ces services à leurs propres clients.

Distribution

AXA Corporate Solutions commercialise ses produits principalement par le biais de courtiers d'assurance et de réassurance.

Cessions en réassurance

AXA Corporate Solutions suit attentivement ses expositions pour s'assurer que les risques souscrits sont diversifiés (géographiquement et par nature), de manière à éviter des cumuls d'exposition ; l'exposition à un événement unique est limitée par des cessions à des réassureurs externes (traités de cession et rétrocession).

AXA Corporate Solutions (réassurance et grands risques) a cédé 1.600 millions d'euros à des réassureurs externes en 2001, contre 1.020 millions d'euros en 2000. Par ailleurs, 480 millions d'euros ont également été cédés par les sociétés d'assurance du groupe par l'intermédiaire d'AXA Cessions.

Gestion d'actifs

Les conditions d'exercice de l'activité de gestion d'actifs ont été difficiles en 2001, les reculs significatifs enregistrés par l'ensemble des marchés boursiers se traduisant par une baisse de la valeur des actifs gérés et donc des commissions collectées sur ces derniers. La tendance générale des marchés a été à un désengagement des placements en actions au profit d'investissements moins risqués, historiquement stables et de bonne qualité, comme les obligations et les fonds communs de placement.

La gestion d'actifs devient pour AXA une activité de plus en plus importante tant sur le plan stratégique que sur celui de la contribution aux résultats consolidés. Le développement de la gestion pour compte de tiers est un élément clé de la stratégie mise en œuvre par AXA dans les services financiers, qui cherche à tirer parti des forces acquises et d'une base de clientèle en expansion. Les compétences d'AXA en matière de gestion d'actifs devraient en effet permettre au Groupe de bénéficier de la croissance attendue de l'épargne sur les marchés où il est présent. En 2001, le chiffre d'affaires de la gestion d'actifs s'élève à 3,7 milliards d'euros, soit 5 % du total consolidé d'AXA. En 2000, il représentait 3,0 milliards d'euros, soit 4 % du chiffre d'affaires total d'AXA.

Les principales sociétés de gestion d'actifs d'AXA sont Alliance Capital Management LP ("Alliance Capital") et AXA Investment Managers. Ces sociétés gèrent des actifs pour compte de tiers ainsi qu'une grande partie des actifs (ou placements) liés aux activités d'assurance d'AXA. Le Groupe dispose de spécialistes de la gestion d'actifs sur chacun de ses principaux marchés, que ce soit en Europe, aux Etats-Unis ou dans la région Asie-Pacifique.

Le tableau suivant présente les actifs gérés par les sociétés de gestion d'actifs d'AXA (y compris ceux gérés pour compte de tiers) ainsi que les commissions perçues par ces dernières.

Gestion d'actifs

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Actifs gérés au 31 décembre¹			
Pour compte de tiers	505.833	468.546	341.842
Pour AXA : en unités de compte	80.581	83.976	83.552
hors unités de compte	210.557	206.942	182.519
TOTAL	796.971	759.465	607.913
Commission perçues totales			
Alliance Capital	3.347	2.743	1.727
AXA Investment Managers	696	558	358
National Mutual Fund Management	57	51	54
SOUS-TOTAL	4.100	3.352	2.138
Elimination des opérations intragroupe	(370)	(368)	(210)
Contribution au chiffre d'affaires d'AXA	3.730	2.984	1.928

(1) Sur la base de la valeur de marché.

Les marchés de la gestion d'actifs restent très fragmentés et sont encore en pleine mutation : aucun acteur – ni même aucun groupe réduit de sociétés – ne domine le marché mondial. Les sociétés de gestion d'actifs d'AXA sont confrontées à une vive concurrence sur toutes leurs activités, compte tenu, notamment, de la relative facilité d'accès au marché ; leur compétitivité dépend de plusieurs facteurs tels que la gamme des produits d'investissement proposés, la performance de ces investissements et la qualité du service aux clients.

ALLIANCE CAPITAL

Alliance Capital, filiale d'AXA Financial par l'intermédiaire de sa société mère Alliance Holding, est une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs aux Etats-Unis. Elle propose toute une gamme de services aux particuliers ainsi qu'aux entreprises et à des clients institutionnels, dont notamment Equitable Life (un des ses principaux clients institutionnels). Le 2 octobre 2000, Alliance a acquis l'activité et les actifs gérés de Sanford C. Bernstein, elle-même basée aux Etats-Unis.

Alliance Capital propose une gamme de services diversifiée dans la gestion d'actifs et activités annexes qui comprend :

- la gestion dédiée pour de grands comptes privés (grandes fortunes, organisations charitables),
- la gestion d'OPCVM pour des investisseurs individuels,
- la gestion sous mandat pour des investisseurs institutionnels (dont les fonds de pension),
- des services dédiés aux investisseurs institutionnels tels que l'analyse financière, le courtage ou le conseil en stratégie d'investissements.

Au 31 décembre 2001, Alliance Capital gère environ 517 milliards d'euros d'actifs, dont 452 milliards d'euros pour le compte de tiers (respectivement 483 et 418 milliards d'euros au 31 décembre 2000).

AXA INVESTMENT MANAGERS ("AXA IM")

AXA IM propose une gamme de services diversifiés à une clientèle qui comprend :

- des clients institutionnels (gestion sous mandat),
- des investisseurs particuliers pour lesquels AXA IM gère des OPCVM distribués par AXA et par des réseaux tiers,
- les compagnies d'assurance du groupe AXA (mandats des fonds généraux et supports ACAV).

Son activité en fait une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs basée en Europe.

Au 31 décembre 2001, les actifs gérés par AXA IM totalisaient 277 milliards d'euros, dont 48 milliards d'actifs gérés pour le compte de tiers (respectivement 256 et 44 milliards d'euros au 31 décembre 2000).

En 2001, AXA IM a fait part de son intention d'exercer son option d'achat d'une participation complémentaire dans le capital d'AXA Rosenberg, spécialiste américain de la gestion quantitative. AXA IM a effectué un paiement d'avance d'environ 30 millions de dollars américains de façon à porter sa participation à approximativement 75%, avec effet en janvier 2002. Cette opération a fait l'objet d'un accord qui prévoit le versement d'un éventuel complément de prix en fonction de la performance opérationnelle future d'AXA Rosenberg.

Autres services financiers

Les "Autres services financiers" recouvrent pour l'essentiel des activités bancaires localisées en Belgique et en France. Ils incluaient également auparavant la société Donaldson Lufkin & Jenrette, cédée en novembre 2000. Le chiffre d'affaires et le résultat de ce segment ont donc diminué de façon significative en 2001 par rapport aux exercices précédents. Son chiffre d'affaires représente ainsi 1,1 milliard d'euros, soit 2 % du total consolidé AXA. En 2000, il s'élevait à 11,8 milliards d'euros, soit 15 % du chiffre d'affaires total d'AXA (respectivement 1,1 milliard d'euros et 2 % en excluant le chiffre d'affaires de Donaldson Lufkin & Jenrette).

En 2001, AXA a procédé à la cession de la Banque Worms (précédemment consolidée par mise en équivalence) à Deutsche Bank.

AXA BANK BELGIUM

Cette filiale d'AXA Belgium offre une gamme complète de produits bancaires aux particuliers et aux petites entreprises. AXA Bank Belgium possède un réseau d'agents indépendants qui commercialisent également les produits d'assurance d'AXA Belgium et les produits de gestion d'actifs d'AXA Investment Managers.

AXA BANQUE ET AXA CREDIT

Basée à Paris, AXA Banque fournit des services bancaires destinés aux sociétés du groupe AXA, sa principale activité consistant en la gestion des comptes courants et des flux de trésorerie. La banque offre également des services bancaires aux particuliers clients d'AXA ainsi qu'aux agents généraux d'AXA France. AXA Crédit propose aux clients d'AXA en France des crédits à la consommation.

Placements des sociétés d'assurance

Comme indiqué précédemment, la gestion des placements ou investissements des sociétés d'assurance est essentiellement effectuée par les sociétés du Groupe : Alliance Capital Management et AXA Investment Managers. Ces investissements (Vie, épargne et retraite, Dommages et Assurance Internationale) peuvent être répartis en trois catégories principales en fonction de la nature du contrat d'assurance :

- **Contrats en unités de compte.** Les pertes/gains sur les placements venant en représentation de ces contrats sont supportés (ou attribués) en totalité par les (aux) souscripteurs.
- **Contrats d'assurance vie, épargne et retraite avec participation aux bénéfices.** Les risques et les rendements des placements sont conservés par la société d'assurance, filiale d'AXA. Toutefois, ces produits

(1) Et produits d'assurance internationale. Les opérations d'assurance internationale comportent un très faible pourcentage de contrats vie.

ouvrent droit à une participation aux bénéfices au profit des assurés qui repose largement sur le résultat net de la gestion financière apparaissant au compte de résultat de la filiale. En conséquence, le bénéfice de la société d'assurance comprend seulement une partie de ce solde (à savoir la différence entre le rendement des placements et le montant revenant à l'assuré), ainsi que le résultat de la mortalité et divers chargements supportés par les assurés, nets des frais d'acquisition et d'administration. Le rendement servi à l'assuré vient accroître la valeur de l'épargne constituée pour son compte, ou bien fait l'objet d'un versement en numéraire au cours de l'année où la participation est reconnue.

- **Contrats d'assurance vie, épargne et retraite (sans participation aux bénéfices) et produits d'assurance dommages¹.** Les risques et les rendements sont conservés par AXA. Le résultat net de la gestion financière est entièrement acquis à la filiale et donc à AXA.

Les résultats d'AXA dépendent donc directement de la qualité et du niveau de performance des investissements. Les informations contenues dans les paragraphes ci-après excluent les placements représentant les engagements des contrats en unités de compte, les risques et les rendements financiers sur ces placements étant directement transférés aux assurés.

Compte tenu des risques qui sont associés aux placements et qui pourraient influencer le paiement de sinistres ou de prestations (capital, rente, etc), chaque pays a introduit des réglementations relatives aux catégories, à la qualité et à la concentration des investissements des sociétés d'assurance (type d'investissement, nature de l'émetteur, zone géographique).

Les sociétés d'assurance sont généralement, dans des limites prédéfinies, autorisées à investir dans des actions (et titres de participations) ordinaires ou privilégiés, des bons du trésor, des obligations d'entreprises publiques ou privées, des prêts garantis par hypothèque, des immeubles de placement et d'autres types d'investissement. Par ailleurs, la catégorie d'investissement choisie dépendra des caractéristiques des engagements techniques d'assurance à représenter (en tenant compte des aspects fiscaux et réglementaires). A titre d'exemple, la stratégie pourrait être d'investir dans des obligations à taux fixe afin de générer un flux de coupons similaire au flux des paiements prévus dans le cadre du service d'une rente. Par ailleurs, la durée de l'engagement, à plus ou moins long terme, fera varier les besoins de liquidités et donc les stratégies d'investissement au sein des sociétés d'assurance. La stratégie peut également être affectée par (i) le montant et l'échéancier des liquidités disponibles pour investissement, (ii) le contexte boursier, (iii) les fluctuations des taux d'intérêt et (iv) les choix de répartition des actifs.

AXA contrôle et évalue régulièrement ses investissements en s'appuyant sur des analyses et des prévisions économiques. Les stratégies de répartition d'actifs sont fondées sur des analyses d'adossement actif-passif. Elles peuvent varier selon les secteurs géographiques et les domaines d'activités en fonction de l'éventail des choix d'investissement ainsi que de la nature et de la durée des contrats d'assurance en vigueur.

Au 31 décembre 2001, environ 58% des placements des sociétés d'assurance vie, épargne et retraite (y compris les actifs alloués aux contrats "With-profit" au Royaume Uni) étaient des obligations (51% en 2000) et 25% des actions (23% en 2000). En assurance dommages, environ 51% des actifs investis concernaient des placements obligataires (47% en 2000) et 31% des placements en actions (35% en 2000).

Le tableau suivant présente la répartition des valeurs mobilières de placement des sociétés d'assurance d'AXA par type d'actifs :

Valeurs mobilières de placement des sociétés d'assurance³

(en millions d'euros, sauf pourcentages)	Vie, épargne, retraite		Dommages		31/12/2001 Internationale		Total Assurance		% du total	
	Valeur nette comptable ¹	Valeur de réalisation ⁴								
Obligations										
(a) <i>Détenues jusqu'à maturité et disponibles à la revente</i>	110.553	114.143	15.726	16.225	4.506	4.593	130.785	134.961	%	%
– de l'Etat français	23.378	24.895	2.390	2.599	429	447	26.197	27.941	12 %	13 %
– des Etats étrangers	30.022	30.768	7.478	7.659	1.213	1.237	38.713	39.664	18 %	18 %
– des collectivités locales françaises ou étrangères	477	574	126	134	285	289	888	997	0 %	0 %
– des secteurs public et semi-public	7.789	8.087	2.095	2.118	612	627	10.497	10.832	5 %	5 %
– du secteur privé	44.798	45.685	3.515	3.593	1.810	1.829	50.124	51.108	24 %	23 %
– garanties par une hypothèque	2.863	2.902	0	0	80	82	2.944	2.984	1 %	1 %
– autres	1.225	1.230	122	122	76	82	1.423	1.434	1 %	1 %
(b) <i>Allouées aux contrats "With-profit" britanniques²</i>	10.859	10.859	–	–	–	–	10.859	10.859	5 %	5 %
(c) <i>Titres de transactions</i>	1.922	1.922	–	–	–	–	1.922	1.922	1 %	1 %
Total obligations	123.334	126.924	15.726	16.225	4.506	4.593	143.566	147.742	68 %	68 %
Actions & OPCVM										
(a) <i>Disponibles à la revente</i>	32.384	33.545	9.491	9.792	1.349	1.331	43.224	44.668	20 %	20 %
(b) <i>Allouées aux contrats "With-profit" britanniques²</i>	19.792	19.792	–	–	–	–	19.792	19.792	9 %	9 %
(c) <i>Titres de transactions</i>	1.522	1.522	–	–	–	–	1.522	1.522	1 %	1 %
Total Actions & OPCVM	53.698	54.858	9.491	9.792	1.349	1.331	64.537	65.981	30 %	30 %
<i>Titres de participation</i>	1.253	1.875	2.145	2.515	430	512	3.828	4.902	2 %	2 %
TOTAL PLACEMENTS VALEUR MOBILIERES	178.284	183.657	27.361	28.532	6.285	6.436	211.930	218.624	100 %	100 %

(1) Les montants sont nets de provisions. Voir Note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

(2) Les actifs alloués aux contrats "With-profits" britanniques sont comptabilisés à leur valeur de marché.

(3) Les placements représentatifs des provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte et les titres des sociétés mis en équivalence ne sont pas inclus dans ce tableau.

(4) Se reporter à la Note 3 de l'Annexe aux comptes consolidés d'AXA qui présente la méthodologie d'évaluation des placements.

Au 31 décembre 2001, aucun émetteur ne représentait des placements effectués par AXA pour un montant supérieur à 10 % des capitaux propres consolidés.

Les **obligations et actions** détenues par AXA sont majoritairement cotées en bourse. Les opérations d'assurance réalisées en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Japon, en Australie, en Allemagne et en Belgique représentent en 2001 approximativement 89 % (90 % en 2000) des placements obligataires et approximativement 94 % (96 % en 2000) des placements en actions.

Les placements en actions et obligations ainsi que les placements immobiliers et les prêts sont en quasi-totalité investis dans la zone géographique d'activité et dans la devise de fonctionnement de la filiale. En 2001, les actifs admis en représentation des opérations d'assurance sont constitués essentiellement par des obligations d'Etat et assimilées (32 % contre 40 % en 2000), des placements dans des entreprises du secteur financier (24 % contre 20 % en 2000) et dans d'autres entreprises (37 % contre 30 % en 2000), ainsi que des OPCVM (7 % contre 10 % en 2000).

Produits dérivés. AXA a généralement recours à des instruments dérivés afin de minimiser l'effet des fluctuations défavorables des valeurs des actions, des taux d'intérêt et des taux de change.

Rendement des placements

Les tableaux suivants contiennent des informations synthétiques concernant les placements des activités d'assurance d'AXA, détaillées par segment.

Vie, épargne, retraite¹

(en millions d'euros)	2001		2000		1999	
	Rendement	Montant	Rendement	Montant	Rendement	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	6,1 %	7.342	6,5 %	6.804	6,3 %	6.266
Plus-values nettes	(0,1 %)	(127)	(0,2 %)	(595)	0,1 %	132
<i>Total</i>	6,0 %	7.215	6,3 %	6.208	6,4 %	6.398
Actifs à la clôture		123.296		112.203		100.353
Actions, OPCVM et titres de participation :						
Revenus financiers bruts	2,8 %	1.565	3,8 %	1.777	2,6 %	1.301
Plus-values nettes	(6,2 %)	(3.401)	4,1 %	2.790	3,6 %	1.789
<i>Total</i>	(3,4 %)	(1.836)	7,9 %	4.567	6,3 %	3.090
Actifs à la clôture		54.950		54.345		44.354
Immeubles de placement :						
Revenus financiers bruts	5,9 %	660	5,2 %	619	5,7 %	665
Plus-values nettes	3,0 %	333	2,5 %	335	0,8 %	96
<i>Total</i>	8,9 %	993	7,7 %	954	6,6 %	761
Actifs à la clôture		10.821		11.340		11.618
Prêts :						
Revenus financiers bruts	7,2 %	1.705	7,7 %	1.497	7,4 %	1.256
Plus-values nettes	(0,5 %)	(125)	(0,2 %)	17	(0,2 %)	(31)
<i>Total</i>	6,6 %	1.580	7,5 %	1.514	7,2 %	1.225
Actifs à la clôture		21.935		25.400		16.434
Autres actifs et disponibilités :						
Revenus financiers bruts	6,3 %	951	7,3 %	1.153	7,5 %	832
Plus-values nettes	0,0 %	(4)	1,0 %	147	2,1 %	268
<i>Total</i>	6,3 %	947	8,4 %	1.300	9,6 %	1.100
Actifs à la clôture		11.828		22.062		12.438
Total actif général						
Revenus financiers bruts	5,4 %	12.223	5,9 %	11.849	5,5 %	10.320
Plus-values nettes	(1,5 %)	(3.324)	1,1 %	2.694	1,2 %	2.255
<i>Total</i>	3,9 %	8.899	7,0 %	14.543	6,7 %	12.575
TOTAL PLACEMENTS ET DISPONIBILITES		222.830		225.351		185.197

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice; les rendements présentés au titre de l'exercice 2000 excluent la plus-value de cession de DLJ et les pertes sur les obligations à haut rendement, pour les montants tels que repris dans les impacts des opérations exceptionnelles de cet exercice. Les plus-values sont présentées nettes de moins-values, et comprennent les dotations et reprises de provisions, ainsi que les changements de valeur de marché des placements comptabilisés sur cette base (notamment actifs alloués aux contrats "With-profit").

Dommages¹

(en millions d'euros)	2001		2000		1999	
	Rendement	Montant	Rendement	Montant	Rendement	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	5,9 %	909	6,1 %	945	5,5 %	904
Plus-values nettes	0,7 %	106	0,2 %	29	(0,2 %)	(40)
<i>Total</i>	6,5 %	1.014	6,3 %	975	5,2 %	864
Actifs à la clôture		15.726		15.259		15.456
Actions, OPCVM et titres de participation :						
Revenus financiers bruts	3,5 %	403	4,1 %	448	4,3 %	456
Plus-values nettes	2,2 %	252	5,9 %	651	8,6 %	949
<i>Total</i>	5,7 %	655	10,0 %	1.098	12,9 %	1.406
Actifs à la clôture		11.636		11.409		10.502
Immeubles de placement :						
Revenus financiers bruts	6,6 %	145	3,1 %	73	4,0 %	100
Plus-values nettes	0,9 %	19	4,9 %	113	0,5 %	13
<i>Total</i>	7,5 %	164	8,0 %	186	4,5 %	113
Actifs à la clôture		2.278		2.125		2.522
Prêts :						
Revenus financiers bruts	9,0 %	80	4,4 %	73	5,0 %	78
Plus-values nettes	(0,5 %)	(4)	–	–	(1,1 %)	(12)
<i>Total</i>	8,5 %	76	4,4 %	74	4,0 %	66
Actifs à la clôture		915		863		978
Autres actifs et disponibilités :						
Revenus financiers bruts	6,0 %	160	9,1 %	256	7,8 %	149
Plus-values nettes	–	–	(0,9 %)	(25)	0,5 %	(3)
<i>Total</i>	6,0 %	160	8,2 %	231	8,3 %	146
Actifs à la clôture		2.529		2.777		2.630
Total actif général						
Revenus financiers bruts	5,2 %	1.696	5,4 %	1.795	5,1 %	1.687
Plus-values nettes	1,1 %	373	2,4 %	768	2,7 %	908
<i>Total</i>	6,3 %	2.068	7,8 %	2.563	7,8 %	2.595
TOTAL PLACEMENTS ET DISPONIBILITES		33.083		32.434		32.088

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice. Les plus-values sont présentées nettes de moins-values, et comprennent les dotations et reprises de provisions.

Assurance internationale¹

(en millions d'euros)	2001		2000		1999	
	Rendement	Montant	Rendement	Montant	Rendement	Montant
Obligations :						
Revenus financiers bruts	6,6 %	303	6,6 %	301	6,4 %	269
Plus-values nettes	2,1 %	95	(0,4 %)	(19)	0,5 %	20
<i>Total</i>	8,6 %	397	6,2 %	282	6,9 %	290
Actifs à la clôture		4.506		4.688		4.279
Actions, OPCVM et titres de participation :						
Revenus financiers bruts	1,7 %	29	2,1 %	32	2,1 %	29
Plus-values nettes	(2,1 %)	(37)	15,5 %	237	16,6 %	231
<i>Total</i>	(0,4 %)	(8)	17,6 %	269	18,7 %	260
Actifs à la clôture		1.779		1.613		1.426
Immeubles de placement :						
Revenus financiers bruts	6,8 %	23	(1,4 %)	(5)	5,4 %	20
Plus-values nettes	(2,5 %)	(8)	3,1 %	11	0,9 %	3
<i>Total</i>	4,3 %	14	1,7 %	6	6,3 %	24
Actifs à la clôture		309		359		374
Prêts :						
Revenus financiers bruts	10,3 %	6	8,7 %	5	9,3 %	4
Plus-values nettes	–	–	(0,5 %)	(0)	0,1 %	0
<i>Total</i>	10,3 %	6	8,3 %	4	9,5 %	4
Actifs à la clôture		58		53		45
Autres actifs et disponibilités :						
Revenus financiers bruts	4,9 %	67	7,5 %	89	6,8 %	60
Plus-values nettes	0,8 %	11	2,5 %	29	(0,8 %)	(7)
<i>Total</i>	5,7 %	78	10,0 %	118	6,1 %	54
Actifs à la clôture		1.597		1.181		1.072
Total actif général						
Revenus financiers bruts	5,3 %	428	5,4 %	422	5,6 %	383
Plus-values nettes	0,8 %	60	3,4 %	258	3,6 %	248
<i>Total</i>	6,0 %	488	8,8 %	679	9,2 %	631
TOTAL PLACEMENTS ET DISPONIBILITES		8.249		7.894		7.195

(1) Les rendements sont calculés à périmètre constant sur la base de la moyenne des valeurs nettes comptables de chaque catégorie d'actifs entre l'ouverture et la clôture de l'exercice. Les plus-values sont présentées nettes de moins-values, et comprennent les dotations et reprises de provisions.

Provisions de sinistres

Etablissement des provisions de sinistres

AXA est tenu réglementairement de constituer des provisions pour sinistres à payer et pour les frais qui leur sont associés. AXA établit ces provisions par produit, par type de garantie et par exercice de survenance.

Il existe principalement deux catégories de provisions de sinistres :

- **les provisions pour sinistres déclarés**, calculées sur la valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de ces sinistres,
- **les provisions pour sinistres survenus, mais non encore déclarés**, établies selon la meilleure estimation possible des sinistres qui sont survenus mais qui n'ont pas encore été notifiés à AXA. Elles comprennent également les frais qui permettront de procéder au règlement définitif du sinistre.

Les provisions sont évaluées à partir des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles sont soumises à des réajustements dans le temps en fonction d'un certain nombre d'éléments affectant le véritable coût du sinistre tels, (i) son évolution depuis la première estimation jusqu'au règlement définitif, (ii) la survenance de catastrophes naturelles importantes en fin d'exercice sur lesquelles on dispose de peu d'informations (iii) l'évolution de la jurisprudence, (iv) des changements au niveau de la réglementation et (v) l'inflation ainsi que les variations des taux de change.

Les estimations de provisions de sinistres sont régulièrement révisées et mises à jour à l'aide des informations les plus récentes. Tout ajustement résultant de changements dans les provisions de sinistres est intégré dans le résultat de l'exercice. Toutefois, l'établissement de provisions de sinistres comporte par nature une incertitude : il n'est donc pas possible d'affirmer que, sur un segment donné, les règlements à venir n'excéderont pas le montant des provisions de sinistres constituées à cet effet. Cependant, sur la base des résultats des procédures internes de vérifications techniques et de ceux des contrôles effectués par les Commissaires aux Comptes, AXA considère que ses provisions de sinistres sont suffisantes.

Le déroulé des provisions de sinistres d'AXA Corporate Solutions Reinsurance fait l'objet d'une présentation distincte pour les raisons suivantes : (i) ses activités concernent des acceptations et non des affaires directes, (ii) le type d'assurance et la nature du risque couvert différent de la couverture fournie dans le cadre des activités de l'assurance dommages d'AXA et dans celui d'AXA Corporate Solutions Insurance, (iii) une partie de ses activités est rétrocédée à d'autres réassureurs par le biais de programmes de rétrocession gérés de façon spécifique par AXA Corporate Solutions Reinsurance, et (iv) ses activités sont comptabilisées par période de souscription (pouvant aller jusqu'à 24 mois) et non par période de survenance (qui correspond à l'exercice comptable de 12 mois).

Dommages et Assurance internationale (hors AXA Corporate Solutions Reinsurance)

AXA n'escompte pas ses provisions de sinistres à l'exception des sinistres pour invalidité pour lesquels un capital a été défini et les paiements fixés sur une période déterminée : ces provisions pour rentes font l'objet d'escomptes à des taux fixés par la réglementation et ne sont donc pas intégrées dans le tableau de déroulé des provisions de sinistres.

Par ailleurs, les activités d'assurance dommages en France incluent des contrats d'assurance construction de longue durée (dix ans). Conformément à la réglementation française, une provision spécifique "pour sinistres non encore manifestés" est ajoutée aux provisions de sinistres. Cette provision complémentaire est exclue du tableau du déroulé des provisions de sinistres dans la mesure où elle ne donne aucune indication sur la façon dont les sinistres ont fait l'objet de provisions (initiales) et sur l'issue du règlement de ces sinistres au cours des exercices futurs.

Enfin, certaines activités d'assurance dommages d'AXA nécessitent, en vertu de la réglementation locale en vigueur, la constitution de "provisions d'égalisation". Toutefois, depuis le 1^{er} janvier 2001, suite à un changement de réglementation sur les comptes consolidés, ces provisions ne sont admises en consolidation que si elles couvrent des risques catastrophiques. Elles figurent au bilan consolidé sous la rubrique "Provisions de sinistres" mais sont exclues du tableau du déroulé des provisions de sinistres pour les mêmes raisons que les "provisions pour sinistres non encore manifestés".

Les provisions de sinistres (dommages) ainsi exclues du tableau de déroulé des provisions de sinistres représentent 13,5% des provisions de sinistres hors vie, épargne et retraite (brutes) totales au 31 décembre 2001 (14,8% au 31 décembre 2000). Elles font l'objet d'une présentation distincte dans le tableau "Rapprochement des provisions de sinistres déroulées avec les états financiers consolidés" qui suit ceux de déroulés des provisions de sinistres.

La majorité des sinistres en assurance dommages est à déroulé (ou cadence de règlement) rapide : en 2001, environ 42 % de la charge de sinistres a fait l'objet d'un règlement durant l'année de survenance (40 % en 2000). L'écart entre le montant des provisions relatives à l'exercice 1999 déroulées en 2000 (22,6 milliards) et celles déroulées en 2001 (26,3 milliards) est lié aux provisions d'AXA Corporate Solutions Insurance, qui ont été ajoutées aux provisions déroulées en 2001.

En 2001, il n'y a pas eu de changement notable dans le portefeuille de contrats et dans les procédures de règlement des sinistres, ni de changement significatif par rapport aux prévisions. L'excédent de provision qui apparaît en 2001 sur les provisions de sinistres au 31 décembre 2000 (133 millions d'euros) découle des boni enregistrés en Belgique, qui sont partiellement compensés par des rechargements de provisions au Royaume-Uni, à Hong-Kong et aux Pays-Bas. L'insuffisance qui avait été enregistrée en 2000 sur les montants provisionnés au 31 décembre 1999 (- 422 millions d'euros) correspondait à des rechargements de provisions au Royaume-Uni, en Irlande et en Italie, ainsi qu'au mali liés aux tempêtes de décembre 1999.

En 2001, il n'y a pas eu non plus de modifications significatives des accords de réassurance.

Le tableau de déroulé des provisions de sinistres indique comment les provisions de sinistres évoluent dans le temps :

Déroulé des provisions de sinistres Dommages et Assurance internationale (hors AXA Corporate Solutions Reinsurance)

(en millions d'euros sauf pourcentages)	Au 31 décembre de l'exercice										
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997 ¹	1998	1999 ¹	2000	2001
Provisions de sinistres brutes initiales	4.064	4.665	4.932	5.595	5.712	5.847	20.371	20.941	26.656	26.916	28.636
Provisions de sinistres brutes déroulées sur 2001	11.263	12.581	13.827	15.467	15.208	19.338	22.338	23.251	26.287	27.202	na
Paiements cumulés intervenus :											
un an après	1.349	1.326	1.394	1.419	1.305	1.388	4.737	4.745	7.727	6.807	
deux ans après	2.016	1.951	2.051	2.044	1.684	5.759	6.632	6.818	11.184		
trois ans après	2.398	2.376	2.454	2.368	6.898	7.327	8.087	9.361			
quatre ans après	2.660	2.717	2.684	7.082	8.123	8.351	10.338				
cinq ans après	2.944	2.920	7.767	8.089	8.917	10.619					
six ans après	3.140	7.927	8.442	8.591	9.075						
sept ans après	8.095	8.753	8.806	8.799							
huit ans après	8.537	9.032	8.850								
neuf ans après	8.831	9.043									
dix ans après	8.428										
Réestimation du coût final :											
un an après	4.207	4.626	4.835	5.303	5.607	5.537	19.425	19.040	23.041	27.069	
deux ans après	4.197	4.555	4.680	5.177	5.477	13.881	17.510	19.407	26.294		
trois ans après	4.140	4.501	4.810	5.278	13.376	13.864	17.971	22.048			
quatre ans après	4.060	4.574	4.803	12.353	13.303	14.214	20.162				
cinq ans après	4.250	4.673	11.801	12.160	13.730	16.742					
six ans après	4.321	11.379	11.699	12.490	13.472						
sept ans après	10.584	11.487	11.997	12.323							
huit ans après	10.662	11.915	11.663								
neuf ans après	11.212	11.264									
dix ans après	10.131										
Excédent (insuffisance) de la provision initiale par rapport au coût final ré-estimé (brut) au 31 décembre 2001 :											
Montant	1.132	1.317	2.163	3.144	1.736	2.597	2.177	1.203	(7)	133	na
Pourcentages	10,1 %	10,5 %	15,6 %	20,3 %	11,4 %	13,4 %	9,7 %	5,2 %	0,0 %	0,5 %	na

(1) AXA a acquis la Compagnie UAP en janvier 1997 et Guardian Royale Exchange en mai 1999. L'incidence de la variation de périmètre liée à l'entrée des filiales d'assurance dommages d'origine de ces deux groupes s'est élevée en 1997 à 13,7 milliards d'euros, et en 1999 à 5,6 millions d'euros.

AXA Corporate Solutions Reinsurance (ex-AXA Réassurance)

Déroulé des provisions de sinistres - AXA Corporate Solutions Reinsurance

(en millions d'euros sauf pourcentages)	Au 31 décembre de l'exercice										
	1991	1992	1993	1994	1995 ³	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Provisions de sinistres brutes initiales¹	853	941	1.184	1.496	2.451	2.646	2.880	3.060	3.396	3.455	5.868
Provisions initiales rétrocédées	(154)	(91)	(107)	(201)	(262)	(196)	(285)	(416)	(430)	(393)	(1.652)
Provisions de sinistres nettes initiales	699	850	1.077	1.295	2.189	2.450	2.595	2.644	2.966	3.062	4.216
Paiements cumulés intervenus (bruts) :											
un an après	270	366	293	374	602	615	583	956	1.165	1.218	
deux ans après	420	529	473	566	1.008	965	1.094	1.594	1.893		
trois ans après	511	634	593	737	1.221	1.230	1.430	2.000			
quatre ans après	576	720	706	849	1.410	1.427	1.685				
cinq ans après	635	806	784	935	1.548	1.586					
six ans après	703	862	851	1.037	1.677						
sept ans après	745	915	932	1.106							
huit ans après	788	982	991								
neuf ans après	844	1.030									
dix ans après	886										
Ré-estimation du coût final (brut) :											
un an après	850	1.172	1.368	1.558	2.811	2.970	2.945	3.743	3.969	4.199	
deux ans après	1.002	1.179	1.326	1.549	2.917	2.829	3.159	3.817	4.105		
trois ans après	996	1.210	1.329	1.675	2.774	2.891	3.168	3.772			
quatre ans après	1.016	1.222	1.428	1.643	2.818	2.844	3.045				
cinq ans après	1.023	1.374	1.403	1.653	2.755	2.754					
six ans après	1.149	1.348	1.413	1.681	2.678						
sept ans après	1.135	1.366	1.473	1.622							
huit ans après	1.156	1.444	1.422								
neuf ans après	1.240	1.399									
dix ans après	1.204										
Excédent (insuffisance) de la provision initiale par rapport au coût final ré-estimé (brut):											
	(351)	(458)	(238)	(126)	(227)	(108)	(165)	(712)	(709)	(744)	
Ré-estimation du coût final cédé	165	167	116	135	250	254	343	539	432	430	
Ajustement de primes ²	68	93	230	218	461	491	540	572	803	927	
Ré-estimation du coût final net :	971	1.139	1.076	1.269	1.967	2.009	2.162	2.661	2.870	2.842	
Excédent (insuffisance) de la provision initiale (nette) par rapport au coût final ré-estimé (net) au 31 décembre 2001 :											
Montant	(272)	(289)	1	26	222	441	433	(17)	96	220	
Pourcentages	(39 %)	(34 %)	0,1 %	2,0 %	10,1 %	18,0 %	16,7 %	(1 %)	3,2 %	7,2 %	na

(1) Les provisions de sinistres sont établies par année de souscription. En conséquence, les provisions ré-estimées et l'excédent de provisions ré-estimées sur les provisions initiales comprennent les provisions de sinistres survenant jusqu'à douze mois après la fin de la période initiale.

(2) Est soustraite de la ré-estimation du coût final cédé pour une année de souscription donnée toute prime acquise après cette année de souscription, mais qui y est liée, y compris les primes de reconstitution reçues des cédants en cas de réalisation de sinistres couverts.

(3) Intègre les provisions de sinistres relatives à Abeille Réassurance acquise en 1995.

Rapprochement des provisions de sinistres déroulées avec les états financiers consolidés

Le tableau suivant rapproche les provisions de sinistres des activités dommages et assurance internationale reprises dans les déroulés de provisions ci-dessus, avec celles présentées dans les comptes consolidés d'AXA (note 19 de l'annexe aux comptes consolidés).

Provisions de sinistres

(en millions d'euros au 31 décembre)	2001	2000
Provisions de sinistres brutes déroulées		
Dommages et assurance internationale (hors AXA Corporate Solutions Reinsurance)	28.636	26.916
AXA Corporate Solutions Reinsurance	5.868	3.455
Total des provisions de sinistres brutes déroulées	34.504	30.371
Provisions de sinistres brutes non déroulées		
Provisions d'égalisation ¹	359	768
Autres provisions	5.036	4.547
Total des provisions de sinistres brutes hors Vie, épargne, retraite	39.899	35.686
Provisions pour sinistres à payer Vie, épargne, retraite	9.029	8.995
Provisions de sinistres (brutes)	48.927	44.682

(1) Compte tenu d'un changement intervenu au 1^{er} janvier 2001 dans la réglementation sur les comptes consolidés, les provisions d'égalisation qui ne couvrent pas des risques catastrophiques ne sont désormais plus admises.

Introduction	Activités du Groupe	Politique d'investissement et financement	
Rapport de gestion	Comptes consolidés	Comptes sociaux	Renseignements de caractère général

POLITIQUE



D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT

- 76 Politique d'investissement
- 79 Trésorerie et financement
- 85 Gestion des risques et sensibilité
aux risques de marché

Politique d'investissement

Acquisitions et investissements majeurs

Depuis 1991, AXA a réalisé de nombreuses acquisitions significatives.

Le tableau ci-dessous reprend les investissements les plus importants effectués au cours de cette période :

Montant des investissements majeurs

(en milliards d'euros)	TOTAL 1991 - 2001	2001	2000	1999	1998	1991 à 1997
Amérique du Nord						
- AXA Financial, Inc.	12,8	-	11,3	0,2	-	1,3
- Sanford C. Bernstein Inc.	4,0	-	4,0	-	-	-
- Donaldson, Lufkin & Jenrette ¹	0,3	-	-	-	0,3	-
Asie / Pacifique						
- Nippon Dantai	2,0	-	2,0	-	-	-
- AXA Asia Pacific Holdings ²	0,7	0,1	-	-	-	0,6
- AXA China Region	0,5	-	0,5	-	-	-
Europe						
- Compagnie UAP	5,7	-	-	0,1	-	5,6
- Sun Life Provincial Holdings	3,7	-	3,7	-	-	-
- Royale Belge et ANHYP	3,5	-	-	0,1	3,4	-
- Guardian Royal Exchange	2,1	-	-	2,1	-	-
- AXA Réassurance et Abeille Ré	0,9	-	-	-	-	0,9
- AXA Konzern ³	0,7	-	0,1	0,5	0,1	-
- AXA Aurora	0,2	-	0,2	-	-	-
Investissements dans des sociétés créées ⁴	0,4	-	-	0,1	0,1	0,2
TOTAL	37,5	0,1	21,8	3,1	3,9	8,6

(1) Donaldson, Lufkin & Jenrette a été cédé le 3 novembre 2000.

(2) Acquisition de Sterling Grace, société de conseil en gestion de patrimoine en novembre 2001.

(3) Au travers de rachats de titres AXA Konzern sur les marchés financiers, le pourcentage de détention d'AXA dans AXA Konzern est passé de 69 % au 1^{er} janvier 1998 à 91 % au 31 décembre 2001.

(4) Correspond aux investissements réalisés par la Société dans les activités d'assurance directe française, allemande, espagnole et japonaise et dans les activités d'assurance vie au Japon (avant la fusion avec Nippon Dantai en mars 2000) et en Chine.

En 2001, AXA n'a pas effectué d'acquisition significative. Le 2 janvier 2001, afin de parachever l'offre d'échange réalisée en décembre 2000 sur les actions détenues par les minoritaires d'AXA Financial, il a été procédé à l'absorption par cette dernière, d'AXA Merger Corp., entité spécialement créée pour mener à bien l'opération de rachat. A cette occasion, les actions encore détenues dans le public ont chacune donné lieu à un paiement en numéraire de 35,75 dollars et à une conversion en 0,295 "AXA American Depositary Share" (ADS), induisant un accroissement de 737 millions d'euros des capitaux propres du Groupe AXA.

Du fait de cette opération, AXA détient désormais 100 % du capital d'AXA Financial.

En 2000 :

- **AXA Nichidan.** Dans le cadre de son développement sur le marché stratégique que constitue l'Asie, AXA a acquis plus de 95 % de Nippon Dantai Life Insurance Company Ltd. ("Nippon Dantai", 13^e société japonaise d'assurance vie et 2^{ème} hors mutuelles), ce qui a permis un accroissement significatif de la présence d'AXA sur le marché de l'assurance vie, épargne, retraite au Japon. A la suite de cette acquisition, Nippon Dantai a été absorbée par AXA Insurance Holding Co. Ltd., son activité étant répartie entre les filiales AXA Life Insurance Co. Ltd. et AXA Group Life Insurance Co. Ltd.
- **Sanford Bernstein.** Alliance Capital Management L.P. ("Alliance Capital"), filiale d'AXA Financial, Inc., a acquis Sanford C. Bernstein, Inc., société américaine de gestion d'actifs dont le montant des actifs gérés s'élève à environ 90 milliards de dollars (96 milliards d'euros).
- **Rachat d'intérêts minoritaires.** AXA a poursuivi sa politique de renforcement de ses positions en rachetant les intérêts détenus par des minoritaires. AXA a ainsi racheté les intérêts minoritaires d'**AXA UK Holdings** (43,8 %), anciennement Sun Life & Provincial Holdings, au Royaume-Uni, d'**AXA Financial, Inc.** (39,9 %) aux Etats-Unis et d'**AXA China Region** (26 %), filiale basée à Hong Kong et détenue par AXA Asia Pacific Holdings dont AXA détient 51 %.

En 1999, Guardian Royal Exchange. AXA a acquis, par l'intermédiaire d'AXA UK Holdings, anciennement Sun Life & Provincial Holdings, le groupe Guardian Royal Exchange ("GRE"). Basé à Londres, GRE développe des activités d'assurance principalement au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. A l'issue de cette acquisition, AXA a renforcé sa présence dans ces pays, en particulier sur le marché de l'assurance dommages (et de la santé) au Royaume-Uni.

En 1998, Royale Belge et ANHYP. AXA a acquis les 51 % d'intérêts minoritaires dans la Royale Belge (renommée AXA Belgium) par l'intermédiaire d'une offre publique d'échange. La même année, AXA Belgium a acquis une banque belge, ANHYP, dans le cadre d'une offre publique d'achat. En janvier 2000, l'activité bancaire de la filiale IPPA a fusionné avec celle d'ANHYP sous le nouveau nom AXA Bank Belgium.

En 1997, Compagnie UAP. AXA a acquis la compagnie UAP (société holding d'un groupe de sociétés d'assurance et de services financiers) à l'issue d'une offre publique d'échange. Cet investissement a permis à AXA d'accroître notablement sa dimension, en particulier dans les activités d'assurance vie, épargne, retraite et dommages en Europe de l'Ouest.

En 1995, AXA Asia Pacific Holdings (anciennement National Mutual Holdings). AXA a pris une participation de 51 % dans le capital de National Mutual Holdings (renommé AXA Asia Pacific Holdings), dans le cadre de la démutualisation de sa filiale National Mutual Life Association of Australasia ("National Mutual Life").

En 1991, AXA Financial, Inc. (anciennement Equitable Holdings Companies Inc.). AXA a investi 1 milliard de dollars dans The Equitable Life Assurance Society of the United States ("Equitable Life"), alors mutuelle d'assurance vie. A l'issue d'un processus de démutualisation mis en place en 1992, Equitable Life est devenue une société anonyme d'assurance vie. AXA a alors échangé une partie de son investissement initial contre 49 % du capital d'Equitable Holding Companies, Inc. (renommé AXA Financial, Inc.), holding de la société d'assurance vie Equitable Life.

Cessions

Au cours de ces dernières années, AXA a procédé à des cessions d'actifs ou de participations jugés non stratégiques, dont les principales ont été les suivantes :

- **En 2001, Banque Worms (France).** La cession de la Banque Worms à la Deutsche Bank a été finalisée le 2 avril 2001. Selon les termes de l'accord, AXA a repris certains actifs de la Banque Worms, notamment ceux correspondant aux activités récemment arrêtées, ainsi que la majeure partie de son portefeuille titres. AXA a également consenti à la Deutsche Bank une garantie portant sur des prêts en cas de défaut de paiement des emprunteurs.
- **En 2000, Donaldson, Lufkin & Jenrette (Etats-Unis).** Le 3 novembre 2000, le Groupe a procédé à la cession de la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette ("DLJ") au Groupe Crédit Suisse. Le montant de la transaction s'est élevé à 7,3 milliards de dollars (8,4 milliards d'euros à la date de l'opération). Le paiement a été effectué en numéraire à hauteur de 2,4 milliards de dollars ainsi que par la remise de 25,7 millions de titres du Groupe Crédit Suisse (6,4 millions de ces titres ont été immédiatement revendus, le solde, soit 19,3 millions de titres, ayant été cédé à fin janvier 2001).
- **En 1999 et 2000,** AXA a procédé à la cession de certaines filiales du groupe GRE jugées non stratégiques : Guardian Life au Royaume-Uni (en juillet 1999), la société luxembourgeoise Le Foyer Finance et la société sud-africaine Guardian National Insurance (en décembre 2000).

AXA continue d'étudier les opportunités de croissance et de diversification géographique de ses activités d'assurance et de gestion d'actifs.

Trésorerie et financement du Groupe

Les informations financières pour les exercices 2000 et 1999 contenues dans le commentaire ci-dessous ont été retraités afin de prendre en compte les modifications de présentation du compte de résultat et du bilan résultant de la mise en place de la nouvelle réglementation applicable aux comptes consolidés des entreprises d'assurance, effective à compter du 1^{er} janvier 2001. Pour plus de détails, se reporter aux notes 3 et 34 des comptes consolidés d'AXA présentés dans le présent rapport annuel.

Au cours des dernières années, AXA a développé ses activités d'assurance et de gestion d'actifs en réalisant des acquisitions et des investissements directs ou en finançant la croissance interne du Groupe. Ces opérations ont pu être financées (i) par les produits issus de la vente d'actifs non stratégiques, (ii) par les dividendes reçus des filiales, (iii) par l'émission de titres de dettes convertibles en actions ou d'autres dettes subordonnées ainsi que d'emprunts (y compris ceux émis par les filiales du Groupe) et (iv) par des augmentations de capital.

La Société ainsi que chacune de ses principales filiales sont responsables du financement de leur activité. Toutefois, la Société, en tant que société holding, coordonne ces activités et peut être amenée à participer au financement de ses filiales. Certaines filiales d'AXA, en particulier, AXA France Assurance, AXA Financial, Inc., AXA Asia Pacific Holdings et AXA UK Holdings (anciennement Sun Life & Provincial Holdings) sont également des holdings et les dividendes reçus de leurs propres filiales constituent une de leurs principales ressources de trésorerie leur permettant de faire face à leurs charges. En outre, certaines filiales directes et indirectes de la Société sont soumises à des restrictions quant aux versements de dividendes et au remboursement de dettes vis à vis de la Société ou d'autres sociétés du Groupe. La Société estime que ces restrictions ne constituent pas, à ce jour, une limite importante à sa capacité à faire face à ses charges ou à verser des dividendes.

Filiales d'assurance

Les principales ressources de trésorerie des filiales d'assurance de la société sont les cotisations encaissées, les revenus financiers et les produits de cession d'investissements. Ces ressources sont essentiellement utilisées pour le paiement des sinistres et des prestations aux assurés, ainsi que pour faire face aux charges d'exploitation et aux investissements. La trésorerie des activités d'assurance est affectée, entre autres, par la qualité des investissements réalisés ainsi que par leur liquidité afin de faire face aux règlements aux assurés.

VIE, ÉPARGNE, RETRAITE

Les besoins de trésorerie de ces filiales d'assurance peuvent être affectés par les rachats (cf. "Activité du Groupe - Vie, épargne, retraite - Rachats").

La politique d'investissement des filiales d'assurance vie, épargne et retraite d'AXA est conçue pour faire concorder les rendements et les durées estimées de leurs actifs avec les engagements prévus par les contrats d'assurance. Les sociétés contrôlent régulièrement la valeur et l'échéance de leurs placements, les conditions de marché qui peuvent affecter le niveau des rachats de contrats et les besoins de trésorerie immédiate et à long terme prévus, afin d'ajuster leurs portefeuilles d'actifs en conséquence.

DOMMAGES ET ASSURANCE INTERNATIONALE

Les besoins de trésorerie de ces filiales peuvent être affectés par le coût des sinistres constatés lors de leur règlement, s'ils diffèrent significativement des montants provisionnés (cf. "Activités du Groupe - Provisions de sinistres").

La majorité des filiales d'AXA a généré des flux de trésorerie d'exploitation positifs au cours de chacune des cinq dernières années. Ces flux de trésorerie positifs ainsi que la partie du portefeuille d'investissements constituée de liquidités et de titres hautement liquides ont toujours été suffisants pour satisfaire aux besoins court terme de leurs activités. Lorsque des besoins de trésorerie exceptionnels apparaissent comme ceux découlant de la survenance d'événements catastrophiques, ces filiales sont en mesure de faire face à leurs engagements en procédant à la liquidation de tout ou partie de leurs portefeuilles d'investissement dont une large partie est constituée de valeurs inscrites à une cote officielle.

Gestion d'actifs et Autres services financiers

Les principales ressources sont les flux de trésorerie provenant de leur activité ainsi que, le cas échéant, les produits d'émission d'actions nouvelles, les lignes de crédit et les autres emprunts contractés auprès d'établissements de crédit.

Les besoins de trésorerie des filiales de gestion d'actifs découlent de leur activité qui génère des besoins en fonds de roulement, en particulier pour financer les commissions pré-payées sur certains produits de type OPCVM.

Ressources de Trésorerie

Au 31 décembre 2001, le montant des disponibilités et assimilées d'AXA, y compris les valeurs mobilières de placement, s'élevait à 18 milliards d'euros (contre 29 milliards d'euros au 31 décembre 2000).

Le montant des mêmes disponibilités pour la Société, s'élevait, au 31 décembre 2001 à 43 millions d'euros (contre 3.910 millions d'euros au 31 décembre 2000). Cette diminution de 3.867 millions d'euros s'explique principalement par les emprunts émis en décembre 2000 pour le financement du rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial et utilisés début janvier 2001 dans le cadre de la finalisation du rachat des minoritaires.

Sur une base consolidée, les montants totaux des remboursements des dettes à long terme (dettes subordonnées, dettes représentées par des titres) venant à échéance en 2002 et au cours des quatre années suivantes s'élèvent à 2 millions d'euros en 2002 puis 6 millions d'euros en 2003, 94 millions en 2004, 473 millions en 2005 et 1 million en 2006. Le solde, soit 14.430 millions d'euros, arrive à maturité au-delà de 2006. Les engagements hors bilan sont repris dans la note 30 de l'Annexe aux Comptes Consolidés.

Au 31 décembre 2001, le nombre d'actions qui pourraient être émises par conversion d'obligations était d'environ 64,0 millions à comparer avec 92,7 millions au 31 décembre 2000 (après division par quatre du nominal de l'action ou 23,2 millions d'actions avant division au 31 décembre 2000). La diminution de 28,7 millions d'actions est due au remboursement des obligations remboursables en actions émises en 1995 (ORA 4,5 %) arrivées à maturité en totalité en janvier 2001.

PASSIFS SUBORDONNÉS ET AUTRES FONDS PROPRES

Au 31 décembre 2001, le montant des dettes subordonnées et autres fonds propres émis par la Société s'élève à 7.885 millions d'euros, contre 7.236 millions d'euros au 31 décembre 2000 (comptes sociaux).

En données consolidées, les postes "autres fonds propres et passifs subordonnés" s'élèvent à 8.868 millions d'euros (après impact des produits dérivés de 193 millions d'euros), en hausse de 414 millions d'euros expliquée par les éléments suivants :

- En janvier 2001, les obligations remboursables en actions (ORA 4,5 %) ont été converties en 28,7 millions de titres AXA (après division par quatre du nominal de l'action), dont 11,2 millions sont détenues par des filiales d'AXA. En conséquence, le montant de la dette consolidée inscrite dans le poste "autres fonds propres", s'est abaissé de 192 millions d'euros (128 millions d'euros étaient détenus par des filiales du Groupe AXA et donc éliminés en consolidation précédemment). Pour plus d'informations, se reporter à la partie "Emission de capital" ci-dessous.
- En février 2001, AXA a réalisé une émission de 770 millions de dollars US (827 millions d'euros à la date de la transaction) dans le cadre de son programme de 5,0 milliards de dollars US de décembre 2000, portant ainsi le montant total émis à 2.710 millions de dollars US (3.042 millions d'euros sur la base du taux de change à fin 2001). Les deux tranches complémentaires se répartissent de la façon suivante : (i) 350 millions de dollars US à un taux de 8,6 % échéance 2030 et (ii) 450 millions d'euros à un taux de 6,75 % à échéance 2020. L'émission de ces nouvelles dettes a servi à refinancer des dettes court terme déjà existantes (tirage sur lignes de crédit ou billets de trésorerie).
- En Australie, la National Mutual Life Association of Australasia a remboursé sa ligne de crédit subordonnée de 283 millions de dollars australiens (174 millions d'euros sur la base du taux de change à fin 2000) en septembre 2001. Cette dette a été remplacée par un emprunt interne auprès de la Société pour le même montant.

Les mouvements sur ces postes sont décrits dans les notes 15 et 18 de l'Annexe aux Comptes Consolidés.

DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES TITRES

Les dettes financières court terme et long terme de la Société s'élèvent à 2.084 millions d'euros au 31 décembre 2001 soit une diminution de 193 millions d'euros par rapport à 2.277 millions d'euros au 31 décembre 2000.

En données consolidées, les dettes représentées par des titres s'élèvent à 6.140 millions d'euros (contre 6.897 millions d'euros au 31 décembre 2000). Cette diminution de 757 millions d'euros s'explique par les éléments suivants :

- Une diminution nette de 225 millions d'euros attribuable (i) à la diminution de 1.250 millions d'euros de l'encours de billets de trésorerie (sur un programme d'un montant total de 3 milliards d'euros), (ii) à l'émission en juin 2001 d'une dette Senior à long terme (échéance 2013) d'un montant de 1 milliard d'euros dans le cadre d'un programme d'Euro Medium Term Notes (EMTN).
- Le remboursement de lignes de crédit syndiquées à taux variable pour un montant de 300 millions de livre sterling (ou 511 millions d'euros au 31 décembre 2001) par AXA UK Holdings, arrivées à échéance en décembre 2001 et remplacées par un emprunt effectué auprès de la Société.
- Une augmentation de 183 millions d'euros liée aux activités d'Alliance Capital. En août 2001, Alliance Capital a émis des obligations Senior portant intérêt à 5,625 % pour 400 millions de dollars arrivant à maturité en 2006. Les fonds ainsi obtenus ont été utilisés en partie pour rembourser la dette commerciale ainsi que des emprunt liés à des lignes de crédit.

– L'effet des variations de taux de change, et plus spécialement la détérioration du taux de change de l'euro par rapport au dollar US.

Au 31 décembre 2001 et 2000, les dettes financières à court terme consolidées s'élèvent respectivement à 1.802 millions d'euros et 3.703 millions d'euros, dont 826 millions d'euros et 2.076 millions d'euros sont émises par la Société.

Les mouvements sur ce poste sont décrits dans la note 21 de l'Annexe aux Comptes Consolidés.

DETTES ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE

Au 31 décembre 2001, le montant des dettes contractées par AXA et ses filiales auprès des entreprises du secteur bancaire s'élève à 6.608 millions d'euros contre 9.412 millions d'euros au 31 décembre 2000.

Cette diminution de 2.804 millions d'euros s'explique principalement par les événements suivants :

- Une diminution de 3.011 millions d'euros suite au remboursement du tirage sur la ligne de crédit syndiquée multi-devises d'un montant de 5 milliards de dollars US, contractée en 2000 dans le cadre du rachat des intérêts minoritaires de AXA Financial, Inc. L'émission d'une tranche supplémentaire subordonnée de 827 millions d'euros en février 2001 a notamment permis le remboursement d'une partie de ces dettes (voir plus haut le paragraphe sur les passifs subordonnés et autres fonds propres).
- Le remboursement d'une ligne de crédit par Alliance Capital pour 302 millions d'euros, dont une partie a été refinancée par l'émission d'un emprunt obligataire de 400 millions de dollars US à 5,625 % en Août 2001 (voir plus haut le paragraphe sur les dettes représentées par des titres).
- Une réduction d'environ 1 milliard d'euros des découverts bancaires.
- L'annulation d'une ligne de crédit en cours pour approximativement 250 millions de dollars US (soit 315 millions d'euros au 31 décembre 2000) par AXA Financial, Inc.
- Une augmentation de 1,5 milliard de la dette d'AXA Bank Belgium.
- Une augmentation de 571 millions d'euros des dettes des banques françaises, dans le cadre du refinancement des activités de la Banque Worms qui n'ont pas été cédées lors la cession de la Banque Worms à Deutsche Bank en avril 2001.

Au 31 décembre 2001, une partie des dettes envers les entreprises du secteur bancaire est remboursable immédiatement sur demande.

Les mouvements sur ce poste sont décrits dans la note 22 de l'Annexe aux Comptes Consolidés.

EMISSION DE CAPITAL

Le 9 mai 2001, l'assemblée générale des actionnaires d'AXA a voté la division par 4 du nominal de l'action AXA et la division par deux des American Depositary Shares (ADS). En conséquence, la parité des ADS aux actions AXA est passée de deux pour une à une pour une.

Les informations ci-dessous sont données sur une base post-division du nominal par 4 :

- Au 1^{er} janvier 2001, les obligations remboursables en actions (ORA 4,5%) émises en 1995 sont arrivées à échéance. La dette a ainsi été convertie en 28,7 millions de titres AXA (après division du nominal de l'action par 4), dont 11,2 millions sont détenus par des filiales d'AXA. Les fonds propres consolidés du Groupe AXA ont ainsi augmenté de 320 millions d'euros.
- Le 2 janvier 2001, le rachat des minoritaires d'AXA Financial a été finalisé à la suite de l'absorption de AXA Merger Corp., une société créée afin de gérer la transaction. La plupart des actions AXA Financial encore dans le public ont été échangées contre 0,295 ADS AXA et une somme en numéraire de 35,75 dollars US.

L'augmentation des fonds propres qui a suivi s'est élevée à 737 millions d'euros, correspondant à l'émission de 19,7 millions d'actions.

- Depuis 1994, AXA propose régulièrement des titres à ses salariés. En 2001, les salariés d'AXA ont investi un total de 323 millions d'euros dans les augmentations de capital qui leur ont été réservées (25 millions d'euros le 20 juillet 2001 et 298 millions d'euros le 14 décembre 2001) conduisant à l'émission de 18,3 millions de nouveaux titres. Au 31 décembre 2001, les employés d'AXA détiennent 2,3 % des titres AXA (y compris ADS) contre 1,3 % au 31 décembre 2000. Deux employés sur cinq sont aujourd'hui actionnaires d'AXA.
- Environ 2,6 millions de titres ont également été émis à la suite d'options effectuées en 2001.

En outre, en 2001, le nombre d'actions de la Société détenues par le Groupe a augmenté de 12 millions. Au 31 décembre 2001, AXA détient environ 30,5 millions de ses propres actions pour une valeur nette comptable de 489 millions d'euros, soit 1,7 % du total des titres en circulation. Ces actions sont allouées principalement au programme de stock-options d'AXA Financial, par lequel des options sont détenues par des employés d'AXA Financial afin d'acquérir des ADS. Ceci est à mettre en perspective avec l'augmentation de 240 millions de titres en 2000 dont (i) 83,6 millions ont été émis pour financer en partie le rachat des intérêts minoritaires de AXA Financial, Inc. (offre de Décembre 2000) et (ii) 120,8 millions, ont permis de lever 3,7 milliards d'euros, afin de financer le rachat des intérêts minoritaires de AXA UK Holdings (précédemment AXA Sun Life & Provincial Holdings) en juillet 2000.

DIVIDENDES REÇUS

En 2001, la Société a reçu un montant de 1.882 millions d'euros de dividendes de ses filiales contre respectivement 1.520 et 1.438 millions d'euros en 2000 et 1999. En 2001 les dividendes en numéraire reçus par la Société en devises autres que l'euro ont été de 410 millions d'euros (2000: 350 millions d'euros, 1999: 264 millions d'euros). La progression des dividendes entre 2001 et 2000 s'explique pour l'essentiel par le versement d'un dividende de 349 millions d'euros par AXA Konzern AG contre 95 millions en 2000 et d'un dividende de 199 millions d'euros versé par AXA Financial. Les dividendes versés par les sociétés financières sont en diminution de 153 millions d'euros. Il convient de rappeler que la Société avait bénéficié au cours de l'exercice précédent de dividendes exceptionnels versés par des sociétés du périmètre ex Guardian Royale Exchange (GRE) à hauteur de 273 millions d'euros. Les dividendes versés par AXA Participations II sont en hausse de 98 millions d'euros compte tenu des plus values mobilières réalisées par cette dernière.

La Société n'est pas soumise à des restrictions de distribution de dividendes à condition que les profits accumulés soient suffisants pour couvrir la distribution. Cependant certaines des filiales du Groupe, en particulier les compagnies d'assurance, sont soumises à des restrictions sur le montant des fonds distribuables aux actionnaires. Pour plus d'informations sur les restrictions de distribution, se référer à la note 30 accompagnant les Comptes Consolidés.

La Société prévoit que les dividendes reçus de ses filiales continueront à couvrir ses charges d'exploitation, ses investissements, le paiement de l'ensemble de sa charge d'intérêts et celui du dividende, au cours de chacune des trois prochaines années. La Société prévoit également que les investissements anticipés dans ses filiales et dans les opérations existantes, les acquisitions futures et les investissements stratégiques pourront être financés par les flux de trésorerie disponibles après paiement du dividende et des charges d'exploitation, par le produit de la vente d'actifs non stratégiques et par d'éventuelles émissions d'emprunts et d'actions à venir.

Emplois de Trésorerie

Durant l'exercice 2001, AXA a principalement employé sa trésorerie pour le refinancement des dettes court terme existantes.

Ceci est à mettre en perspective avec les acquisitions effectuées en 2000 :

- Approximativement 15 milliards d'euros ont été utilisés par AXA et par ses filiales pour acquérir les intérêts minoritaires d'AXA China Region (Hong Kong), d'AXA UK Holdings (précédemment Sun Life & Provincial Holdings) et d'AXA Financial, Inc. (Etats-Unis). Ces transactions ont été financées en priorité par de la dette subordonnée émise par AXA, une ligne de crédit syndiquée et des nouvelles émissions de titres.
- 3,7 milliards d'euros supplémentaires ont été utilisés pour les acquisitions de Nippon Dantai (Japon) et de Sanford C. Bernstein (société de gestion d'actifs), financés par l'émission de dettes subordonnées.

Le montant des charges d'intérêts payées par la Société pour 2001 s'élèvent à 635 millions d'euros (2000: 267 millions d'euros, 1999: 214 millions d'euros). Les charges d'intérêts qui seront décaissées au cours des trois ans à venir, devraient s'établir à environ 600 millions d'euros par an. Le montant consolidé des charges d'intérêts payées pour 2001 s'élèvent à 913 millions d'euros (2000: 713 millions d'euros, 1999: 559 millions d'euros).

Au cours de l'exercice 2001, la Société a versé à ses actionnaires un dividende de 0,55 euros par action au titre de l'exercice 2000 après division par 4 du nominal de l'action (0,50 euros au titre de l'exercice 1999) représentant 926 millions d'euros (contre 713 millions d'euros pour l'exercice précédent). L'intégralité des dividendes versés au titre de ces deux exercices a été versée en numéraire.

Marges de solvabilité et "Risk based capital"

Les réglementations nationales des pays dans lesquels AXA opère exigent de chaque société d'assurance qu'elle maintienne un ratio de solvabilité minimum dont le principal objet est la protection des assurés. Les filiales d'assurance d'AXA sont en conformité avec les obligations de solvabilité qui leur sont applicables.

Le calcul de la marge de solvabilité inclut des variables qui sont fonction de multiples paramètres économiques, financiers ou techniques. Il tient également compte de l'adéquation des catégories d'actifs à la nature des passifs qu'ils représentent.

En outre, la Directive européenne du 27 octobre 1998 sur la surveillance complémentaire des entreprises d'assurance faisant partie d'un groupe d'assurance, rend obligatoire, à compter des comptes de l'exercice 2001, un calcul de solvabilité ajustée au niveau du Groupe. Cette directive a été transposée en France par l'ordonnance du 29 août 2001 laquelle a fait l'objet d'un décret d'application le 14 mars 2002.

Certaines filiales d'AXA exerçant une activité de services financiers en Europe sont tenues de se conformer à diverses réglementations nationales et européennes qui exigent notamment, en fonction de leurs domaines d'activité, le respect de contraintes de solvabilité, de liquidité et de dispersion des risques.

Evénements postérieurs à la clôture et affectant les ressources de trésorerie de la Société

Au cours de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra le 3 mai 2002, la mise en distribution d'un dividende relatif à l'exercice 2001 d'un montant total de 971 millions d'euros (0,56 euro par action) sera proposée aux actionnaires.

Gestion des risques et sensibilité aux risques de marché¹

Les analyses ci-dessous présentent l'exposition d'AXA sur une base consolidée aux variations des marchés.

La sensibilité aux risques de marché correspond aux incidences potentielles sur le résultat du Groupe des variations en valeurs absolue et relative des taux d'intérêts, du cours des actions et des taux de change.

Par nature, la sensibilité d'AXA aux variations du marché n'est pas la même pour toutes ses activités.

Gestion actif-passif

De façon à protéger et à maximiser ses bénéfices, AXA gère activement son exposition aux risques de marché. Cette gestion s'exerce à travers le Groupe grâce à différentes techniques d'évaluation et d'analyses telles que l'adossement actif-passif, des analyses de duration, des analyses financières dynamiques, utilisant en particulier des techniques de modélisation stochastique destinée à déterminer le capital économique nécessaire pour faire face à des développements défavorables, ou encore diverses analyses de flux financiers. De plus, AXA mène une politique d'investissement et de souscription diversifiée.

La gestion du risque reste de la responsabilité des filiales. Celles-ci ont en effet une connaissance plus précise de leurs produits, de leurs clients et de leur profil de risque. Cette approche leur permet de réagir au plus vite et de s'adapter à toutes les variations des conditions de marché financier, des cycles du secteur de l'assurance et plus généralement aux modifications de leur environnement politique et économique.

L'exposition d'AXA aux risques de marché apparaît minorée par la nature de ses activités et par sa diversification géographique qui diminue l'incidence des modifications des cycles économiques, financiers et opérationnels locaux sur la situation financière globale d'AXA. En outre, AXA réalise une grande part de son activité sur des produits pour lesquels les risques ainsi que les bénéfices liés à la valeur des placements sont supportés par les clients.

Néanmoins, le niveau de risque supporté fait l'objet d'une surveillance constante et d'une gestion active afin de satisfaire à la fois les attentes des clients en terme de risque pris et de bénéfice attendu et la nécessité de faire face aux règlements des sinistres en temps voulu.

Par ailleurs, les opérations d'AXA sont, dans la plupart des cas, soumises à des réglementations locales qui prévoient, en particulier, certaines contraintes concernant :

- la catégorie, la qualité et la dispersion (émetteurs, localisations géographiques et types) des investissements,
- les montants investis en devise locale compte tenu des engagements techniques libellés dans cette même devise.

(1) Les informations fournies sont établies sur la base des Comptes Consolidés suivant les normes comptables françaises.

VIE, EPARGNE, RETRAITE

Au 31 décembre 2001, environ 34 % des provisions techniques étaient relatives à des contrats en unités de compte. Pour ces contrats, le risque lié aux placements est essentiellement supporté par les clients, les sommes dues étant en effet fonction de la valeur de réalisation de ces placements en unités de compte.

Au 31 décembre 2001, AXA compte aussi des contrats avec clause contractuelle de participation aux bénéfices, y compris les contrats "With-profit" britanniques qui représentent environ 10 % des provisions techniques brutes d'assurance vie. Ces contrats imposent le versement aux assurés d'une part du résultat (ou de la variation de valeur) des placements en représentation des engagements, sous forme de participation aux bénéfices. L'exposition aux risques de marché d'AXA liée à de tels contrats est réduite, 85 % des résultats étant généralement attribués aux assurés dans le cadre de contrats avec participation aux bénéfices.

En outre, les passifs d'assurance vie d'AXA comprennent également d'autres types de contrats dont certains contiennent des clauses de participation aux bénéfices non contractuelles. Parmi ceux-ci, une catégorie importante permet à l'assureur de modifier périodiquement le taux crédité aux assurés en fonction des variations de taux d'intérêt du marché. Ces produits ne prévoient pas de clause contractuelle de participation aux bénéfices mais peuvent offrir un taux de rendement garanti comme dans le cas des contrats à revenu garanti ou indicels. Même si le rendement des investissements se réduit, AXA peut maintenir, en fonction des conditions du marché, sa marge en adaptant le niveau du taux crédité aux assurés dans la limite du taux garanti stipulé aux contrats. La gestion du risque de taux d'intérêt liée à ces produits est assurée au moyen d'un suivi des durations respectives des provisions mathématiques et des placements mis en représentation. S'agissant des autres contrats pour lesquels les prestations sont fixées aux contrats, la gestion actif-passif consiste notamment à investir dans des placements (actif) dont la durée est adaptée à celle des engagements contractuels (passif).

Compte tenu de la grande variété des produits qu'elles commercialisent et des réglementations auxquelles elles sont soumises, les filiales mettent en œuvre des politiques de gestion des risques différentes. Celles-ci peuvent être classées en deux grandes catégories : analyse de sensibilité et analyse de durée.

- L'analyse de durée est principalement utilisée pour les contrats sans clause de participation aux bénéfices et les contrats pour lesquels le taux crédité peut être révisé périodiquement par l'assureur en fonction des taux d'intérêt du marché. L'objectif de l'analyse de durée est de mettre en place un portefeuille constitué principalement de placements obligataires qui vise à immuniser, sur la durée des contrats, la compagnie d'assurance contre l'incidence des variations de taux d'intérêt.
- L'analyse de sensibilité est principalement utilisée pour les produits avec clause de participation aux bénéfices. Elle donne une mesure de l'incidence de certaines variations de marché sur les flux de trésorerie (ou cash-flows), sur les valeurs de réalisation des actifs et passifs et sur les résultats prévisionnels. La plupart des analyses de sensibilité sont réalisées afin de satisfaire à des exigences réglementaires locales. L'objectif de cette analyse est de permettre à AXA d'optimiser la rémunération versée à ses clients et assurés tout en respectant les réglementations locales.

ASSURANCE DOMMAGES ET RÉASSURANCE

En général, la gestion actif-passif mise en œuvre pour les produits d'assurance dommages et de réassurance est moins sophistiquée, les règlements de sinistres étant peu sensibles aux variations des marchés financiers. En outre, les primes et les revenus financiers encaissés au cours d'un exercice sont le plus souvent suffisants pour payer les sinistres et les frais généraux de l'exercice. Les compagnies d'assurance dommages et de réassurance disposent donc d'excédents de trésorerie qu'elles peuvent investir à long terme en actions, en obligations ou en placements immobiliers.

AUTRES INFORMATIONS (PRODUITS DÉRIVÉS)

Des informations complémentaires sur ces points sont données dans l'Annexe aux Comptes Consolidés, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des produits dérivés et les risques qui leur sont associés tels que les fluctuations de taux de change et de taux d'intérêt (cf. Note 29 de l'Annexe aux Comptes Consolidés).

Analyse de sensibilité

AXA met en œuvre des analyses de sensibilité afin de quantifier l'exposition de certains instruments financiers aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de bourse et des taux de change. De telles analyses de sensibilité permettent d'évaluer les pertes potentielles dans l'éventualité d'une évolution défavorable des marchés financiers. Les actifs et passifs sensibles aux risques de marché sont les actions, les obligations, les prêts, les dettes financières, les produits dérivés et les provisions techniques. Conformément aux recommandations de la SEC (Securities and Exchange Commissions), les actifs immobiliers sont exclus du périmètre analysé.

L'analyse de sensibilité a été conduite par les filiales les plus significatives d'AXA, en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Belgique, en Allemagne, en Australie, au Japon. Au 31 décembre 2001, ces filiales représentent plus de 90 % des actifs investis d'AXA ainsi que des provisions techniques de ses activités d'assurance.

Conformément à la réglementation comptable française, les actifs investis consolidés d'AXA sont comptabilisés au coût historique ou au coût amorti, à l'exception notamment des placements en représentation des contrats "With-profit" et en unités de compte qui sont comptabilisés en valeur de marché.

Les analyses ont pour objet de mesurer la sensibilité des valeurs de réalisation des actifs et des passifs. Les valeurs de réalisation des actifs investis ont été estimées selon les méthodes présentées dans l'Annexe aux Comptes Consolidés. Celles des passifs l'ont été selon les règles suivantes :

- Pour les contrats d'assurance vie traditionnels, les provisions sont considérées comme insensibles aux variations des taux d'intérêt ou des cours de bourse.
- Pour les contrats avec clause de participation, la valeur de réalisation des provisions mathématiques est égale à la valeur la plus élevée entre (i) la valeur de réalisation des placements mis en représentation et (ii) la valeur des flux futurs actualisée au taux minimum garanti, si ce dernier existe. Pour les contrats d'épargne, la méthode utilisée est un cash-flow actualisé: le résultat est peu sensible à l'évolution de marché des taux (dans la mesure où la revalorisation de l'épargne sera ajustée à un niveau qui neutralisera l'impact de la variation du taux d'intérêt), à l'exception des effets d'éventuels taux minimum garantis.
- En assurance dommages, en réassurance et pour les contrats d'assurance vie ne comportant pas de clause de participation aux bénéfices, la valeur de réalisation des provisions techniques a été estimée à partir de la méthode des cash-flows futurs actualisés. Cette valeur, qui varie en fonction du taux d'actualisation choisi, a donc été considérée comme sensible au risque de taux d'intérêt et insensible à celui des marchés actions. En assurance dommages et en réassurance, les montants des règlements des sinistres et leur cadences ont été considérés indifférents aux évolutions de taux ou de marché actions.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'objectif est d'évaluer l'évolution des valeurs de réalisation des actifs et passifs du périmètre analysé face à une hausse (ou une baisse) de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt en vigueur dans le pays dans lequel la filiale opère. Au 31 décembre 2001, les calculs ainsi effectués montrent qu'une hausse de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt engendre une réduction estimée à 1,3 milliard d'euros des valeurs de réalisation des actifs (au net des variations des passifs), contre 1,0 milliard d'euros en 2000. Cette variation de 0,3 milliards d'euros est le résultat d'une plus large représentation des obligations dans le portefeuille d'investissements d'AXA.

SENSIBILITÉ AUX VARIATIONS DES COURS DE BOURSE

Des baisses de 10 % et 20 % sur l'ensemble des bourses mondiales au 31 décembre 2001 entraîneraient respectivement des réductions de 1,6 milliard d'euros (2,3 milliards en 2000) et de 3,1 milliards d'euros (4,6 milliards en 2000) de la valeur de réalisation des actifs, nette des variations de passifs prenant en compte des participations aux bénéfices attribuées aux assurés. Cette réduction de l'exposition est essentiellement liée à la détérioration des marchés financiers en 2001 qui a engendré des valeurs de marché plus faibles au 31 décembre 2001 qu'au 31 décembre 2000 pour des investissements dont le ratio obligations / actions est resté globalement inchangé.

Au cours des trois dernières années, les réductions constatées dans le cas de variations des cours de bourse ont été plus importantes que celles constatées pour des variations de taux d'intérêt. En effet, l'impact des mouvements de taux d'intérêt sur la valeur des actifs est pour partie compensée par la variation de la juste valeur d'une grande partie des passifs d'assurance alors que les passifs sont beaucoup moins sensibles à une baisse des cours boursiers (à l'exception des contrats d'assurance vie avec clause de participation aux bénéfices ou des contrats en unités de compte) ; la différence constatée est encore supérieure pour les activités d'assurance dommages, puisque leur passif d'assurance n'est pas influencé par l'évolution des cours de bourse et que leur portefeuille d'investissements est en proportion plus investi en actions que celui des compagnies d'assurance vie.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CHANGE

Afin d'évaluer l'exposition maximale d'AXA au risque de change, toutes variations significatives de cours des principales devises ont été examinées. Le scénario donnant l'incidence négative maximale est une baisse de l'ensemble des monnaies par rapport à l'euro.

Le résultat d'AXA serait inférieur de 11 millions d'euros (contre 240 millions d'euros en 2000) en cas de baisse de 10% des taux de change des monnaies (par rapport à l'euro).

Cette réduction de l'exposition au risque de change découle directement de la diminution du résultat net de 3.904 millions d'euros en 2000 à 520 millions d'euros en 2001. Le résultat de 2000 était impacté par deux événements significatifs sur la zone en dollars : réalisation d'une plus-value de 2.004 millions d'euros sur la cession de DLJ et enregistrement d'une moins-value de 236 millions d'euros sur le portefeuille obligataire des Etats-Unis, principalement sur les obligations à haut rendement (impact net de 1,8 milliard d'euros).

Globalement, si le coût des attentats terroristes du 11 septembre 2001 (561 millions d'euros dont la plus large partie sur la zone en dollars) était exclu du résultat 2001, l'exposition d'AXA au risque de change serait d'environ 70 millions d'euros, soit un montant comparable à celui de 2000 (sur une base excluant les opérations exceptionnelles mentionnées ci-dessus).

Limites de l'analyse de sensibilité aux risques de marché

Les résultats des analyses présentées ci-dessus doivent être examinés avec prudence.

L'analyse ne tient pas compte du fait que des stratégies actives de gestion des actifs et passifs sont en place afin de minimiser l'exposition aux fluctuations des marchés. Suivant les évolutions du marché, ces stratégies se traduisent par des ventes, des achats et des réallocations d'actifs et par des modifications des taux crédités aux clients. En outre, ces analyses ne mesurent pas l'impact des évolutions des marchés sur les contrats à venir qui représentent un élément essentiel de la profitabilité future. AXA, au même titre que ses concurrents, répercuterait les variations de marché dans le prix de ses nouveaux produits. En conséquence, dans le cas d'une évolution défavorable des marchés, la perte réelle serait probablement inférieure à celle estimée dans les analyses ci-dessus.

D'autres limites méritent d'être exposées:

- les hypothèses de marché reprises ci-dessus ne sont pas celles du management d'AXA ;
- les taux d'intérêt ont été supposés évoluer dans le même sens mondialement, de même pour toutes les devises vis-à-vis de l'euro ;
- il n'existe pas d'hypothèse de corrélations entre les trois facteurs analysés.

Tout ceci conduit donc à limiter la capacité de l'approche suivie à mesurer l'évolution effective qui serait celle des valeurs de réalisation d'une part et des résultats d'AXA d'autre part.

RAPPORT DE

COMPTES CONSOLIDES DE



GESTION DU DIRECTOIRE

L'EXERCICE 2001

92	Les conditions de marchés en 2001
97	Événements significatifs de l'exercice 2001
101	Événements postérieurs à la clôture
102	Résultats consolidés
107	Vie, épargne, retraite
127	Dommmages
140	Assurance internationale
144	Gestion d'actifs
147	Autres services financiers
148	Holdings
150	Perspectives
151	Glossaire

Ce rapport de gestion fait référence à certains termes qui sont utilisés par AXA dans le cadre de l'analyse de son activité et qui peuvent donc ne pas être comparables avec ceux employés par d'autres sociétés. Ces termes sont définis dans un glossaire figurant à la fin du rapport.

Les conditions de marchés en 2001

Les marchés financiers

En 2001, les conditions générales des marchés financiers se sont révélées encore plus défavorables qu'en 2000. Pour la deuxième année consécutive, les marchés actions ont connu une baisse, plus ou moins importante selon les pays, qui contraste avec l'évolution favorable des marchés obligataires.

Depuis 1999, l'économie mondiale et les marchés financiers ont été affectés par différents facteurs, en particulier :

- des politiques monétaires qui ont été en général plus restrictives entre août 1999 et octobre 2000,
- la hausse significative du prix du pétrole entre 1999 et 2000,
- l'éclatement de la bulle spéculative sur les secteurs de haute technologie, et
- les attaques terroristes sans précédent du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Les événements du 11 septembre et leurs conséquences n'ont fait qu'aggraver des conditions économiques générales déjà détériorées, et sont à l'origine du plus fort ralentissement de l'économie mondiale enregistré depuis 1974.

MARCHES DES ACTIONS

La baisse des bénéfices des entreprises, conjuguée à une réduction de leurs dépenses et à des décisions de licenciement, a eu des conséquences importantes sur les marchés actions. A Paris, l'indice CAC 40 a perdu 22 % ; à Francfort, l'indice DAX a reculé de 20 % ; à Londres, l'indice FTSE 100 a baissé de 16 % ; l'Eurostoxx 50 s'est détérioré de 20 % et le Nikkei japonais de 24 %. Wall Street, comme souvent en période de crise financière, a été la plus résistante, la diminution du Dow Jones étant limitée à seulement 7 % en 2001. L'indice Standard & Poors 500, qui est le plus représentatif, a affiché sa plus forte baisse depuis 1974, soit 13 %. Enfin le Nasdaq, principal marché des valeurs technologiques, a perdu 21 %. Aucun secteur n'a échappé à cette évolution, même si le recul a été moins sensible dans les secteurs de l'énergie (- 6 %) et des matériaux de base (- 8 %). Les secteurs technologiques et des télécommunications ont été les plus affectés, avec des baisses respectives de 28 % et 26 %. Les sociétés financières ont également souffert, reculant de 18 %. Après avoir atteint leur niveau le plus bas le 21 septembre, les marchés ont connu un sursaut global sur le quatrième trimestre, le Dow Jones regagnant par exemple 20 % et l'Eurostoxx 50,33 %.

MARCHES OBLIGATAIRES

L'exercice 2001 a été marqué par une détente considérable de la politique monétaire, notamment aux Etats-Unis, visant à contrecarrer la récession économique. Les principales banques centrales ont réduit leurs taux directeurs, la réserve fédérale américaine (U.S. Federal Reserve) procédant à onze reprises à des ajustements à la baisse en 2001, de 6,5 % à 1,75 %, et la Banque Centrale Européenne à quatre reprises, de 4,75 % à 3,25 %.

En général, les rendements obligataires ont été inférieurs en 2001 à ceux constatés en 2000, y compris sur les obligations d'Etat. L'emprunt américain " Treasury bonds " à 10 ans a ainsi vu son taux passer de 5,10 % au 31 décembre 2000 à 5,02 % au 31 décembre 2001. Le taux des obligations japonaises à 10 ans a également reculé (de 1,64 % à 1,35 %). A l'inverse, le taux du "Bund" allemand à 10 ans a progressé de 4,84 % au 31 décembre 2000 à 4,98 % au 31 décembre 2001, de même que les titres de l'Etat britannique à 10 ans (5,07 % à fin 2001, soit une hausse de 0,18 points). Par ailleurs, le rendement des obligations "US corporates" atteint 9,83 % (indice Lehman Brothers). Au total, avec une performance moyenne de 5 % en 2001, les marchés obligataires ont affiché des rendements supérieurs à ceux des marchés actions.

TAUX DE CHANGE

Comme en 2000, le dollar américain s'est maintenu à un niveau élevé par rapport aux principales autres devises, s'appréciant notamment de 13 % par rapport au Yen et de 5 % par rapport à l'Euro. En indice pondéré commercial, il augmente de 8 %.

Les marchés de l'Assurance et de la Gestion d'Actifs

VIE, EPARGNE, RETRAITE

En 2001, les marchés vie, épargne et retraite sur lesquels AXA exerce son activité ont été affectés par l'évolution défavorable des marchés financiers (c.f. ci-dessus). Bien qu'il soit difficile de quantifier précisément les conséquences directes sur la demande des consommateurs, il est toutefois probable que ces derniers vont souhaiter réexaminer le niveau de leur couverture en matière d'assurance vie, ainsi que leur exposition à la volatilité des marchés financiers. De fait, en 2001, la tendance constatée dans la plupart des pays où AXA est présent, a été un recul global sur les contrats en unités de compte et à une augmentation des activités de protection financière et d'assurance vie traditionnelle, en particulier au profit de produits adossés au fonds général. De manière générale, l'activité en unités de compte varie en fonction de la performance des marchés financiers.

Malgré la baisse des marchés financiers en 2001, l'évolution sur le long terme est à la croissance des produits d'assurance. En Europe, la génération du "baby boom" de l'après 2^e guerre mondiale va constituer une population âgée importante, et davantage de pays sont donc contraints de réduire le niveau des systèmes nationaux de prestations de retraite. Dans ce contexte, on assiste à un développement des services et conseils sur les produits d'épargne et retraite, notamment en matière de gestion patrimoniale, y compris dans ses aspects fiscaux et de transmission.

France. En 2000, le marché français de l'assurance vie, épargne, retraite avait poursuivi sa progression, les primes augmentant de 20 %, après la hausse de 13 % enregistrée en 1999. La croissance était largement tirée par les produits d'épargne-retraite, en particulier les contrats multi-supports qui offrent un choix diversifié de stratégies d'investissement, et incluent des options en unités de compte. En 2001, l'activité a été affectée par les conditions défavorables d'investissement sur les marchés financiers. Les primes ont ainsi reculé de 8 % pour l'ensemble du marché français d'assurance vie, épargne, retraite, la baisse atteignant 40 % sur les contrats en unités de compte, cette dernière étant toutefois compensée en partie par une augmentation sur les contrats adossés au fonds général.

Etats-Unis. Les employeurs américains montrent une tendance, qui devrait perdurer, à se retirer des plans à prestations définies (les décisions d'investissement leur revenant) au profit de plans d'épargne-retraite à cotisations définies (laissant de plus aux employés différentes options d'investissement). En 2001, les primes sur les produits d'épargne-retraite en unités de compte (variable annuities) et d'épargne-prévoyance (variable life insurance) ont diminué respectivement de 19 % et 18 % par rapport à 2000, en raison, principalement, de la volatilité des marchés financiers.

Royaume-Uni. Entre 1996 et 2000, la croissance des affaires nouvelles (somme des affaires nouvelles en primes périodiques et de 10 % des primes uniques) a été d'environ 12 % chaque année, tirée par les ventes de produits d'épargne-retraite (en particulier "bonds" à prime unique). En 2001, le marché britannique d'assurance vie, épargne, retraite, a vu son activité s'accroître de 19 % par rapport à 2000, les produits d'épargne-retraite poursuivant leur progression. L'augmentation des primes en retraite s'explique notamment par le lancement des produits "Stakeholder", suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril 2001, d'une nouvelle réglementation fixant à 1 % le pourcentage maximum de charges annuelles prélevées par les compagnies d'assurance pour la gestion de ce type de produits.

Asie / Pacifique

- **Japon.** L'année 2001 a enregistré une nouvelle contraction des portefeuilles de contrats, largement liée à la morosité de l'économie japonaise et à la médiatisation des problèmes des secteurs bancaires, du courtage et de l'assurance, avec notamment la faillite de certaines entreprises. Dans ce contexte, la confiance que les consommateurs plaçaient dans les produits financiers s'est érodée. En conséquence (i) le marché de l'assurance vie, épargne, retraite japonais continue à se restructurer (entre intervenants locaux ou avec l'intervention de sociétés étrangères) ; par ailleurs (ii) le gouvernement japonais a déréglementé le marché de l'assurance santé, avec pour effet immédiat une compétition accrue, les principales sociétés d'assurance, qui n'étaient pas autorisées jusqu'alors à commercialiser les produits santé, pouvant désormais accéder à ce marché. Néanmoins, des zones de croissance subsistent, notamment pour les compagnies acquises récemment par des assureurs étrangers, qui ont su introduire des produits innovants ou de nouveaux modèles économiques. Sur l'année fiscale japonaise 2000, qui s'est achevée au 31 mars 2001, près de 60 % des primes émises concernaient des contrats d'assurance vie individuelle traditionnels et 26 % des contrats de retraite collective.
- **Australie.** L'assurance retraite, qui est le produit le plus commercialisé du marché d'assurance vie, épargne, retraite australien, représente 79 % du total des primes. D'une manière générale, compte tenu du vieillissement de la population et du maintien de l'aide gouvernementale aux régimes de retraite privés, les produits d'épargne devraient continuer à être le principal vecteur de croissance de ce marché.
- **Hong Kong.** Avec une clientèle aisée, une population vieillissante, et un taux de pénétration plutôt faible, le marché de l'assurance vie, épargne, retraite à Hong Kong devrait connaître une croissance annuelle moyenne de 9 % entre 2001 et 2004. Les produits d'assurance vie individuelle traditionnels avec participation aux bénéficiaires, qui représentent 63 % des primes annualisées sur affaires nouvelles, restent en 2001 les produits les plus vendus sur le marché de Hong Kong. Toutefois, la demande pour les produits d'épargne en unités de compte, tant en primes uniques qu'en primes périodiques, progresse fortement. Le lancement en décembre 2000 des fonds de pension ("Mandatory Provident Fund") crée un support d'épargne retraite pour près des deux tiers de la population active qui n'avait pas auparavant souscrit de plan d'épargne privé.

Allemagne. En 2001, le marché allemand de l'assurance vie, épargne, retraite a connu une croissance modérée d'environ 3 % (2 % en 2000). Le développement de l'activité vie a été principalement marqué par la préparation de la réforme du système de retraite, qui prévoit la création de nouveaux fonds de pension privés et qui devient effective à compter du début de l'année 2002 : les sociétés seront obligées de proposer à tous leurs employés de participer à des systèmes de retraite d'entreprises. Certaines compagnies ont déjà commencé à commercialiser des produits de retraite privée sans avoir reçu l'agrément de l'autorité de contrôle. Le niveau des ventes est cependant inférieur aux prévisions du marché, de nombreux groupes ayant adopté une attitude attendiste jusqu'à 2002.

Belgique. Depuis 1998, les produits en unités de compte ont connu une très forte expansion, et ce, jusqu'en 2000 où leur croissance a atteint 69 %. Cette tendance a changé en 2001 : alors que le marché belge d'assurance vie, épargne, retraite croît globalement d'environ 4,8 %, certains consommateurs ont opéré un retour vers des produits traditionnels de protection financière, qui ne dépendent pas directement de la performance des placements. Cette évolution est liée à la détérioration des marchés financiers et s'était fait ressentir avant même les attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Europe du Sud. En Espagne, la croissance du marché de l'assurance vie, épargne, retraite est liée à l'externalisation des fonds de pension des entreprises et à une augmentation des ventes de produits index-linked à taux garantis. L'Italie connaît une baisse des affaires nouvelles sur les produits en unités de compte, principalement en raison des conditions défavorables des marchés financiers. A l'inverse, l'activité sur les produits traditionnels à taux garantis est relancée.

DOMMAGES

Après plusieurs années d'une concurrence très rude ayant entraîné des baisses de tarifs, en particulier dans l'assurance automobile et les risques d'entreprises, le marché de l'assurance dommages en Europe a été marqué, au cours des trois derniers exercices, et notamment en 2001, par des augmentations de tarifs. Ces hausses ont permis de limiter les effets négatifs (i) de la détérioration générale de la sinistralité consécutive aux catastrophes naturelles des trois dernières années, (ii) de la croissance du coût des sinistres en particulier en dommages corporels suite à des modifications dans la réglementation ou consécutivement à des décisions de justice, et (iii) de l'augmentation de la fréquence des sinistres (essentiellement en assurance automobile).

France. De 1996 à 1999, la croissance a été très modérée, en raison d'une contraction du marché, d'une concurrence accrue et des baisses des taux de primes. Entre 1999 et 2001, les primes brutes ont progressé annuellement entre 2 % et 5 %, principalement sous l'effet de la croissance de l'économie française et d'une hausse des taux de primes dans certaines branches, notamment en assurance habitation. Pour 2001, l'augmentation de l'activité est estimée à environ 5 % compte tenu (i) de la progression des ventes dans l'industrie automobile française et (ii) de nouvelles hausses tarifaires en assurance habitation et risques d'entreprises.

Allemagne. Depuis 1996, la croissance était faible. En 2001, le marché a progressé de 3 %, les primes émises en assurance automobile (43 % du total des primes émises sur le marché dommages allemand en 2001) ayant augmenté de 5 %. La croissance est principalement liée aux hausses tarifaires. En risques d'entreprises, les taux de primes demeurent bas. Toutefois, certains signes laissent présager des augmentations tarifaires, les compagnies d'assurance ne pouvant plus accepter que se renouvellent les pertes substantielles des dernières années, en particulier après les attaques terroristes de septembre 2001 aux Etats-Unis.

Royaume-Uni. Sur les cinq dernières années, la croissance a été modérée tant en particuliers qu'en entreprises. En 2001, le développement de l'activité, estimé à 7 %, est essentiellement lié aux augmentations tarifaires décidées sur ces deux segments pour faire face à l'accroissement du coût des sinistres. En risques d'entreprises, les hausses des taux de primes atteignent 40 % et concernent principalement les couvertures responsabilité civile, automobile et, dans une moindre mesure, les dommages aux biens. En risques de particuliers, elles ont été plus limitées, représentant environ 10 %.

Belgique. Dans un marché saturé, la concurrence est très rude. La croissance du marché s'est poursuivie en 2001, s'élevant à environ 3 % après une hausse de 4 % en 2000. Les produits d'assurance automobile de particuliers et de dommages aux biens d'entreprises sont toujours peu rentables ; de nouvelles augmentations tarifaires sont donc attendues en 2002, après celles appliquées en 2001. La branche accident du travail, dont les primes ont stagné en 2001, continue à subir les effets de la concurrence très vive entraînant des réductions des taux de primes.

Europe du Sud. Ces marchés ont connu une croissance importante en 2001 grâce à des redressements de tarifs. L'Espagne a bénéficié d'une diminution du ratio de sinistralité en assurance automobile. En Italie, après la fin du gel des tarifs décidé pour un an dans le cadre du plan anti-inflationniste d'avril 2000, les taux de primes ont fortement augmenté.

ASSURANCE INTERNATIONALE

Le marché mondial de la réassurance et de l'assurance des grands risques a été affecté en 2001 par des pertes d'une ampleur exceptionnelle, en particulier liées aux attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis. Les sociétés de réassurance ont donc subi des pertes qui les ont conduites à accepter moins de traités de réassurance proportionnelle, afin de mieux contrôler leurs expositions à des risques spécifiques. La capacité de souscription traditionnelle s'en trouve, de ce fait, fortement réduite. Les réassureurs réfléchissent à de nouvelles conditions de souscription qui excluront de manière spécifique les risques liés au terrorisme, viseront généralement à réduire la couverture de réassurance grâce à une documentation et à des contrôles améliorés, et conduiront à une augmentation significative des primes.

Ces changements dans l'environnement de l'assurance internationale devraient se faire ressentir à l'occasion des renouvellements de contrats de la saison 2002. En outre, le marché va probablement se tourner davantage vers de nouveaux produits de transfert de risques. La survenance de ces événements pourrait engendrer une concentration du secteur, les compagnies les plus fragiles étant potentiellement amenées à disparaître du marché de la réassurance ou à fusionner avec d'autres sociétés.

GESTION D'ACTIFS

Les conditions d'exercice de l'activité de gestion d'actifs ont été difficiles en 2001, les pertes significatives enregistrées par l'ensemble des marchés boursiers se traduisant par une baisse de la valeur des actifs gérés et donc des commissions collectées sur les fonds gérés. La tendance générale des marchés a été à un désengagement des placements en actions au profit d'investissements moins risqués, historiquement stables et de bonne qualité, comme les obligations et les fonds communs de placement.

Événements significatifs de l'exercice 2001

Faits marquants

ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE 2001

Les activités d'assurance d'AXA ont été directement affectées par les attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Au niveau mondial, le coût total du sinistre lié à ces attaques est évalué, par Tillinghast, entre 30 et 60 milliards de dollars américains ; pour AXA, le coût est estimé à 846 millions d'euros (avant impôt, net des cessions en réassurance), soit un impact de 561 millions d'euros sur le résultat net part du groupe.

AXA Corporate Solutions supporte l'essentiel de ce coût (à hauteur de 761 millions d'euros avant impôt et nets réassurance, soit 515 millions d'euros en net part du groupe). L'activité d'assurance vie aux Etats-Unis est également concernée (30 millions d'euros avant impôt et nets de réassurance, soit 16 millions d'euros en net part du groupe) ainsi que l'activité dommages en Allemagne, notamment en assurance œuvres d'art (55 millions d'euros avant impôt et nets de réassurance, soit 30 millions d'euros en net part du groupe).

IMPACT DE LA BAISSÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

La forte baisse de l'ensemble des marchés financiers évoquée plus haut a conduit AXA à constituer des provisions sur les actions dont la dépréciation était durable, le montant total des dotations représentant, sur une base consolidée, 995 millions d'euros (636 millions d'euros en net part du groupe).

Par ailleurs, la faillite d'Enron début décembre 2001 a entraîné la réalisation de moins-values de cessions et la constatation de dépréciations sur les placements qu'AXA détenait dans cette société (essentiellement des obligations), dont l'impact total sur le résultat net part du groupe s'élève à 68 millions d'euros.

Principales acquisitions et cessions

ACQUISITIONS

Aux **Etats-Unis**, l'acquisition des intérêts minoritaires d'AXA Financial a été finalisée le 2 janvier 2001, suite à la fusion d'AXA Merger Corp., une société créée dans le seul but d'effectuer l'opération, et d'AXA Financial. Le rachat des titres AXA Financial encore en circulation s'est effectué contre le versement d'un montant en numéraire de 35,75 dollars américains et l'attribution de 0,295 AXA American Depository Share (ADS) par titre. Cette opération a donné lieu à une augmentation des capitaux propres d'AXA de 737 millions d'euros (correspondant, après division par 4 de la valeur nominale du titre, à l'émission de 19,7 millions actions ordinaires). Au terme de l'opération, AXA détient 100 % du capital d'AXA Financial.

Compte tenu de l'engagement irrévocable de rachat par AXA de la totalité des actions d'AXA Financial encore en circulation après l'offre d'échange finalisée en décembre 2000, il a été considéré, pour les besoins de la préparation des états financiers consolidés, que la date d'acquisition était le 31 décembre 2000. La finalisation de l'opération n'a donc pas d'impact sur le périmètre de consolidation en 2001.

En novembre 2001, **AXA Asia Pacific** a acquis Sterling Grace Portfolio Management Group ("Sterling Grace") pour 126 millions d'euros (218 millions de dollars australiens). Sterling Grace, société de conseil en gestion patrimoniale, exerce son activité de services aux particuliers par l'intermédiaire de conseillers financiers. Cette acquisition va permettre à AXA de renforcer sa pénétration sur les marchés australien et néo-zélandais.

CESSIONS

Faisant suite à la signature d'une lettre d'intention en octobre 2000, AXA a finalisé, le 2 avril 2001, la cession de la Banque Worms à la Deutsche Bank. Selon les termes de l'accord, AXA a repris certains actifs de la Banque Worms, notamment ceux correspondant aux activités récemment arrêtées, ainsi que la majeure partie de son portefeuille titres. AXA a également consenti à la Deutsche Bank une garantie couvrant certaines pertes en cas de défaut de paiement sur des prêts octroyés par la Banque Worms. AXA et Deutsche Bank sont sur le point de finaliser le calcul du montant définitif de cette garantie. L'estimation du risque correspondant a donné lieu à la constitution d'une provision dès le 31 décembre 2000. Sur la base des évaluations actuelles, cette provision n'est pas remise en cause.

Opérations de financement

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Le **1^{er} janvier 2001**, les obligations convertibles 4,5 % sont arrivées à échéance et ont été converties en 28,7 millions actions nouvelles AXA (après division par 4 de la valeur nominale du titre), dont 11,2 millions sont détenues par des filiales d'AXA. Les capitaux propres consolidés ont ainsi été augmentés de 320 millions d'euros et la dette consolidée a été réduite de 192 millions d'euros.

Le **9 mai 2001**, lors de l'Assemblée Générale annuelle, les actionnaires ont approuvé la division par 4 du nominal de l'action AXA ainsi que la division par 2 de la valeur des American Depository Shares (ADS) d'AXA. En conséquence, le ratio de l'ADS AXA rapporté à l'action ordinaire AXA a changé, passant d'une ADS pour une demie action ordinaire, à une ADS pour une action ordinaire.

Depuis 1994, AXA propose régulièrement à ses collaborateurs de devenir actionnaires du groupe. En 2001, les salariés d'AXA ont investi 321 millions d'euros (respectivement 25 millions d'euros le 20 juillet 2001 et 296 millions d'euros le 14 décembre 2001) dans les plans d'actionnariat qui leur étaient réservés. Le nombre d'actions AXA ainsi créées s'élève à 18,3 millions. Au 31 décembre 2001, 2 salariés du groupe sur 5 sont actionnaires (incluant les ADS) et détiennent collectivement 2,3 % du capital de la Société contre 1,3 % un an plus tôt.

TITRES DETENUS DANS LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Au 31 décembre 2001, AXA et ses filiales détiennent environ 30,5 millions titres AXA, soit une augmentation de 12 millions de titres par rapport au 31 décembre 2000. Ces titres ont une valeur nette en consolidation de 489 millions d'euros et représentent 1,7 % du capital. Ils sont alloués principalement aux programmes de stock-options des salariés d'AXA Financial qui bénéficient d'options d'achat d'AXA ADS.

OPERATIONS DE FINANCEMENT

En février 2001, afin de tirer partie de conditions de marché favorables, AXA a réalisé une émission de 770 millions de dollars américains (environ 827 millions d'euros) dans le cadre de son programme de 5 milliards de dollars d'émission d'obligations subordonnées.

En juin 2001, AXA a émis une ligne d'emprunt de 1 milliard d'euros dans le cadre de son programme européen d'obligations à moyen terme (" EMTN "), dont l'enveloppe globale s'élève à 3 milliards d'euros. Toutes les dettes levées en 2001 ont été affectées au remboursement des dettes à court terme existantes.

Autres faits marquants

REPARTITION DES SURPLUS CHEZ AXA EQUITY & LAW

En juillet 2000, AXA Equity & Law avait présenté un plan de réorganisation financière à ses assurés ayant des contrats d'assurance vie "With-profit". Ce plan traitait principalement du partage de "l'Inherited Estate" (actifs dormants venant en surplus des engagements techniques) inclus dans le fonds "With-profit" d'AXA Equity & Law.

Environ 74 % des assurés concernés (en valeur) ont voté en faveur du plan. Celui-ci a été approuvé par la Haute Cour de Justice britannique en décembre 2000, et est devenu irrévocable en janvier 2001. Il a pris effet le 1^{er} avril 2001, date à laquelle la valeur de marché de "l'Inherited Estate" s'élevait à 1,7 milliard de livres sterling (2,7 milliards d'euros). En juillet 2001, tout en conservant des conditions similaires, AXA Equity & Law a fait une seconde et dernière proposition aux assurés n'ayant pas accepté l'offre initiale de 2000. Le plan a finalement été approuvé par environ 87 % des assurés "With-profit" (représentant 91 % des polices en valeur).

Dans le cadre du plan, un bonus de 250 millions de livres sterling (397 millions d'euros), lié à la réorganisation financière, a été déduit de la valeur de "l'Inherited Estate", pour être alloué à l'ensemble des assurés des contrats "With-profit". Ce bonus est payable à l'échéance des contrats, en cas de rachat ou en cas de décès. Par ailleurs, les assurés des contrats "With-profit", qui ont accepté la proposition, ont reçu une compensation financière payée par AXA pour un montant total de l'ordre de 260 millions de livres sterling (420 millions d'euros).

La valeur nette comptable de "l'Inherited Estate", évaluée selon les principes comptables français, s'élève à 958 millions de livres sterling (1,5 milliard d'euros) après déduction (i) du bonus lié à la réorganisation de 250 millions de livres sterling (397 millions d'euros), (ii) d'environ 600 millions de livres sterling (954 millions d'euros) de plus-values latentes, et (iii) de l'impact de certains autres retraitements de mise en conformité avec les normes françaises de consolidation.

Cet "Inherited Estate" a été réparti de la façon suivante : (i) 777 millions de livres sterling (1.235 millions d'euros) pour AXA et (ii) 181 millions de livres sterling (288 millions d'euros) demeurant dans le fonds "With-profit". Conformément aux conditions du plan, la partie de "l'Inherited Estate" attribuée à AXA, ainsi que l'activité "non participatives" ont été transférées des fonds participatifs "With-profit" vers des fonds "non participatifs" légalement distincts, dont 100 % des résultats futurs reviendront à AXA.

Au 1^{er} janvier 2001, AXA a modifié les principes de comptabilisation des contrats "With-profit" britanniques, afin de mieux refléter les droits des assurés (pour plus de détails, se reporter ci-après à la section Vie, épargne, retraite - Royaume-Uni). Ce changement de principe comptable, ainsi que la réorganisation financière décrite ci-dessus ont entraîné une diminution de 79 millions d'euros des capitaux propres consolidés.

NOUVEAUX PRINCIPES COMPTABLES

Le règlement n° 2000-05 du Comité de la Réglementation Comptable, applicable à compter du 1^{er} janvier 2001, a instauré une nouvelle méthodologie d'établissement et de présentation des comptes consolidés des groupes d'assurance en France. Les principes posés par cette nouvelle réglementation sont, pour la plupart, conformes aux méthodes déjà en vigueur antérieurement au sein d'AXA. De ce fait, leur application n'a qu'un effet limité sur les résultats consolidés et la situation financière d'AXA. Les changements induits par la nouvelle réglementation ont conduit à une diminution de 2% des capitaux propres consolidés du groupe au 1^{er} janvier 2001, soit 593 millions d'euros.

Si cette méthodologie avait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000, le résultat net part du groupe de l'exercice 2000 aurait été de 3.444 millions d'euros (à comparer à 3.904 millions d'euros sur la base des principes comptables antérieurs). Le résultat courant⁽¹⁾ de l'exercice 2000 se serait établi à 2.292 millions d'euros (contre 2.540 millions d'euros sur la base des principes comptables antérieurs).

Ces changements dans les méthodes comptables ont eu un impact principalement sur:

- la comptabilisation des provisions d'égalisation, qui ne sont désormais reconnues dans les comptes consolidés que si elles se rapportent à des risques catastrophiques,
- le retraitement des comptes des filiales d'assurance vie situées aux Etats-Unis et dans la zone Asie/Pacifique, précédemment consolidées sur la base de comptes individuels établis selon les normes US GAAP qui ne sont pas reconnues par la nouvelle réglementation. Le retraitement porte sur (i) la remise au coût historique d'actifs précédemment valorisés en valeur de marché conformément aux normes US GAAP et sur (ii) le coût du traité de réassurance "incapacité- invalidité", réparti dans le temps selon les principes américains et constaté immédiatement en charges dans le cadre de la réglementation française,
- les titres d'autocontrôle qui sont déduits des capitaux propres, sauf cas particuliers (les plus-values réalisées en 2000 sur la cession de titres d'autocontrôle ont donc été retraitées).

L'impact qu'aurait eu la nouvelle réglementation sur le résultat net part du groupe de l'année 2000 est résumé dans le tableau ci-dessous :

Passage publié / retraité du résultat net part du groupe en 2000, par segment

(en millions d'euros)	Total	Vie, épargne, retraite	Domages	Assurance internationale	Autres segments
Résultat net part du groupe publié en 2000	3.904	2.050	306	137	1.410
Principaux changements de méthode comptable					
Provision d'égalisation	(163)	–	(120)	(43)	–
Retraitement des actifs au coût historique	(40)	(40)	–	–	–
Impact du coût de la cession en réassurance du portefeuille "Invalidité" ⁽¹⁾	(211)	(211)	–	–	–
Retraitement des plus-values réalisées sur les titres d'autocontrôle	(60)	–	(60)	–	–
Autres	14	3	9	2	–
Sous-total	(459)	(248)	(171)	(41)	–
Résultat net part du Groupe retraité en 2000	3.444	1.802	135	97	1.410

(1) Impact sur la base d'un taux d'intérêt du Groupe aux Etats-Unis de 60 %.

(1) Le résultat courant correspond au résultat hors impact des opérations exceptionnelles et avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition.

Afin de permettre une comparaison à méthodologie identique, l'analyse des résultats de 2001 par rapport à 2000 inclut une information pro-forma pour l'année 2000 tenant compte des changements de principes comptables.

Par ailleurs, les nouvelles règles entraînent de légers changements dans la présentation des comptes consolidés d'une part, et des modifications dans les informations fournies dans les notes annexes à ces comptes consolidés d'autre part. En particulier, au compte de résultat, la ligne "Produits financiers nets de charges" inclut les ajustements de valeur des actifs représentant les engagements sur contrats en unités de compte ainsi que les plus ou moins-values latentes sur les actifs "With-profit" au Royaume-Uni, qui étaient antérieurement présentées dans les "Charges des prestations d'assurance".

Evénements postérieurs à la clôture

Passage définitif à l'euro

Les entités opérationnelles du Groupe concernées par le passage à l'euro ont toutes réalisé avec succès cette opération complexe et multiforme. Depuis le 1^{er} janvier 2002, les outils de gestion, les processus comptables et l'ensemble des systèmes de gestion de la clientèle fonctionnent entièrement en "euro".

Plus de 1.000 personnes dans 23 entités sont intervenues directement pour procéder aux modifications nécessaires et pour assurer la formation ainsi que la communication liées au passage à l'euro. Plus de 50.000 collaborateurs du Groupe, ainsi que 20 millions de clients ont été concernés, directement ou indirectement par ce changement. Le coût total de l'opération, légèrement inférieur aux prévisions, a atteint 150 millions d'euros (soit 0,28 % des revenus du Groupe dans la zone Euro) sur 2 ans.

Risques résultant de la jurisprudence la plus récente sur les maladies professionnelles

En France, la Cour de Cassation ayant récemment étendu la notion de faute inexcusable aux maladies professionnelles, les sociétés d'AXA concernées par cette nouvelle jurisprudence procèdent à une revue de leur portefeuille pour identifier les contrats potentiellement concernés par cette extension de garantie.

Résultats consolidés

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires¹

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Vie, épargne, retraite	48.399	45.997	37.091
Dommages	15.896	15.579	13.593
Assurance internationale	5.678	3.651	3.109
Gestion d'actifs	3.730	2.984	1.928
Autres services financiers	1.128	11.760	10.806
TOTAL	74.831	79.971	66.528

(1) Net des éliminations internes.

Le **chiffre d'affaires** de l'exercice 2001 s'élève à 74,8 milliards d'euros, soit une baisse de – 5,2 milliards d'euros par rapport à l'exercice 2000. Cette baisse est liée principalement à la vente de Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ) en novembre 2000, la contribution au chiffre d'affaires de cette société ayant représenté 10,7 milliards d'euros en 2000. L'exercice 2001 bénéficie cependant de la prise en compte sur 12 mois du chiffre d'affaires (i) d'AXA Life Japan (+ 2,1 milliards d'euros, l'exercice 2000 n'intégrant que les 6 mois d'activité de Nippon Dantai postérieurs à son acquisition) et (ii) de Sanford Bernstein (environ + 0,6 milliard d'euros, l'année 2000 ne comprenant que les trois mois d'activité qui ont suivi l'acquisition de cette société).

A données comparables, le chiffre d'affaires est en hausse de 2,1 %.

- En 2001, les activités **Vie, épargne et retraite** représentent 65 % du chiffre d'affaires consolidé contre 57 % en 2000. A données comparables, le chiffre d'affaires diminue de 1,6 % suite, essentiellement, à une chute des primes sur les produits en unités de compte, affectés par le ralentissement des marchés financiers mondiaux. La baisse concerne la France (– 12 %) et les Etats-Unis (– 9 %), mais est partiellement compensée par les croissances enregistrées en Belgique (+ 53 %) et au Royaume-Uni (+ 16 %).
- L'assurance **Dommages** représente 21 % du chiffre d'affaires consolidé contre 19 % en 2000. Les primes sont en hausse de 2,4 %, les principaux pays affichant une croissance (à l'exception du Royaume-Uni) tirée, en grande partie, par l'augmentation des taux de primes. La baisse constatée au Royaume-Uni s'explique par la réduction du portefeuille, suite à la résiliation de contrats non rentables.
- L'**Assurance internationale** représente 8 % du chiffre d'affaires consolidé contre 5 % en 2000. L'activité augmente de 53 % grâce (i) à la croissance du volume d'affaires, (ii) à des hausses significatives des taux de primes et (iii) à des primes de reconstitution faisant suite aux événements du 11 septembre.
- La **Gestion d'actifs** représente 5 % du chiffre d'affaires consolidé contre 4 % en 2000. A données comparables, le chiffre d'affaires baisse de 1,6 % du fait, principalement, de la diminution des commissions perçues sur les actifs gérés, ces derniers ayant été affectés par la dépréciation des marchés en 2001.
- Compte tenu de la vente de DLJ, le chiffre d'affaires des **autres services financiers** est en baisse significative, représentant désormais moins de 2 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 15 % en 2000.

Résultat courant et résultat net part du groupe

Résultat courant et résultat net part du groupe

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹	2000 publié	1999
Vie, épargne, retraite	1.225	1.401	1.437	1.121
Dommages	182	237	408	630
Assurance internationale	(378)	112	153	(46)
Total Assurance	1.029	1.750	1.998	1.705
Gestion d'actifs	346	211	211	99
Autres services financiers	144	273	273	264
Total Services financiers	489	484	484	363
Holdings	(318)	58	58	(23)
RESULTAT COURANT ²	1.201	2.292	2.540	2.045
Impact des opérations exceptionnelles	–	1.431	1.643	156
Dotation aux amortissements (part du groupe) des écarts d'acquisition	(681)	(279)	(279)	(180)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	520	3.444	3.904	2.021

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000. Les principaux changements sont présentés dans la section "Nouveaux principes comptables".

(2) Le résultat courant correspond au résultat net part du groupe, hors impact des opérations exceptionnelles et avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition. Le résultat courant n'est pas un solde intermédiaire de gestion normé (ou défini par la réglementation comptable française) et, en conséquence, il n'est pas nécessairement comparable avec des indicateurs ayant la même appellation présentés par d'autres sociétés.

Le **résultat net part du groupe** ressort à 520 millions d'euros en 2001 contre 3.444 millions d'euros en 2000. Cette diminution est liée à :

- **L'absence d'opérations exceptionnelles** en 2001, contrairement à 2000 dont le résultat intégrait les opérations exceptionnelles suivantes :
 - une plus-value consolidée liée à la cession de la banque DLJ (2.071 millions d'euros après impôts, en part du groupe), nette des moins-values et provisions sur les titres Crédit Suisse reçus en échange (– 67 millions d'euros), soit 2.004 millions d'euros en net part du groupe,
 - des moins-values et des provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance vie aux Etats-Unis, en liaison avec la baisse de la valeur de marché de ces placements, pour un montant de – 236¹ millions d'euros net part du groupe, durant les troisième et quatrième trimestres de l'exercice, du fait du changement d'orientation de la gestion d'actifs lié au rachat des minoritaires d'AXA Financial et au retrait de cette société de la bourse de New York.
 - les pertes actuelles et futures découlant de la cession de la Banque Worms pour un montant de –125 millions d'euros.
 - le coût (211 millions d'euros) de la cession en réassurance du portefeuille de risques "invalidité", réparti dans le temps selon les normes américaines US GAAP, et donc également selon les anciennes règles de consolidation d'AXA, et qui aurait été comptabilisé immédiatement en charges en 2000 dans le cadre de la nouvelle réglementation française sur les comptes consolidés.
- L'augmentation, à hauteur de 402 millions d'euros (en net part du groupe), de l'**amortissement des écarts d'acquisition**, en raison, principalement, de la prise en compte, en 2001, d'une année complète d'amortissements pour des acquisitions réalisées courant 2000, dont les rachats, par AXA, des intérêts minoritaires de Sun Life & Provincial Holdings (renommée depuis AXA UK Holdings) et d'AXA Financial, ainsi que les acquisitions de Sanford Bernstein et Nippon Dantai.

(1) Nets de l'impact sur l'amortissement des coûts d'acquisition différés.

Le **résultat courant** ressort à 1.201 millions en 2001, soit une diminution de 1.091 millions d'euros par rapport à 2000. Cette baisse provient en particulier de :

- l'impact, évalué à 561 millions d'euros (après impôts et après prise en compte de l'incidence sur les frais d'acquisition différés), des attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis,
- un niveau plus bas des plus et moins-values sur placements (229 millions d'euros en 2001 contre 1.096 millions d'euros en 2000), essentiellement dû au recul significatif des marchés actions, et consistant en (i) une diminution des plus-values réalisées sur les cessions d'actifs, ainsi qu'en (ii) la constatation de provisions pour dépréciation sur des actions (636 millions d'euros) et sur les obligations Enron (68 millions d'euros),
- l'augmentation, d'environ 200 millions d'euros, des charges d'intérêts, en raison des nouveaux emprunts et dettes en 2000 dans le but de financer une partie des acquisitions de 2000,
- la contribution de 197 millions d'euros de DLJ au résultat courant de l'exercice 2000.

Ces éléments défavorables ne sont que partiellement compensés par :

- l'impact de 199 millions d'euros de la réforme fiscale allemande (à compter du 1^{er} janvier 2001, les plus-values de cessions sur actions ne sont plus imposables en Allemagne ; de ce fait, certaines provisions pour impôts différés passifs ont été reprises),
- les contributions additionnelles du fait des acquisitions réalisées en 2000, dont (i) le rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial Inc. (impact total de + 284 millions d'euros) et (ii) le rachat des intérêts minoritaires d'AXA UK Holdings (impact total de + 43 millions d'euros).

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹	2000 publié	1999
Primes émises	69.471	64.788	64.788	53.792
Produits d'exploitation bancaire ³	1.127	11.754	11.754	10.799
Produits des autres activités	4.234	3.429	3.429	1.937
Chiffre d'affaires	74.832	79.971	79.971	66.528
Variation des primes non acquises	(355)	(439)	(439)	9
Produits financiers nets de charges ⁴	(1.244)	9.908	10.089	28.827
Produits bruts d'exploitation	73.233	89.440	89.621	95.364
Charges des prestations d'assurance	(56.668)	(62.160)	(61.512)	(70.319)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	1.163	1.002	1.001	808
Frais d'acquisition des contrats	(6.394)	(5.970)	(6.352)	(5.616)
Charges d'exploitation bancaire ³	(838)	(6.509)	(6.509)	(5.286)
Frais d'administration	(8.775)	(11.734)	(11.746)	(10.499)
Résultat d'exploitation	1.721	4.069	4.501	4.452
Impôts sur les résultats	(45)	(785)	(923)	(1.320)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	17	22	22	(10)
Intérêts minoritaires	(492)	(1.013)	(1.061)	(1.076)
RESULTAT COURANT²	1.201	2.292	2.540	2.045
Impact des opérations exceptionnelles	-	1.431	1.643	156
Dotations aux amortissements (part du groupe) des écarts d'acquisition	(681)	(279)	(279)	(180)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	520	3.444	3.904	2.021

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

(2) Le résultat courant correspond au résultat net part du groupe, hors impact des opérations exceptionnelles et avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition. Le résultat courant n'est pas un solde intermédiaire de gestion normé (ou défini par la réglementation comptable française) et, en conséquence, il n'est pas nécessairement comparable avec des indicateurs ayant la même appellation présentés par d'autres sociétés.

(3) Compte tenu de la cession de la banque Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ) au cours du deuxième semestre 2000, les montants 2001 sont significativement inférieurs à ceux publiés en 2000.

(4) En 2000, les produits financiers nets de charges, tels que publiés dans les états financiers de l'exercice 2000, s'élevaient à 20.863 millions d'euros. La différence par rapport au montant de 10.089 millions d'euros présenté dans le tableau ci-dessus provient exclusivement de changements de présentation : le montant publié en 2000 (i) n'incluait pas la variation de la valeur de marché des actifs représentant les engagements sur contrats en unités de compte et "With-profit", soit - 6.052 millions d'euros, mais intégrait (ii) des opérations exceptionnelles à hauteur de 4.721 millions d'euros (avant intérêts minoritaires et impôt). Selon la nouvelle présentation (introduction de la notion de résultat courant et application du format de présentation prévu par la nouvelle réglementation comptable) mais selon les anciens principes d'évaluation, les produits financiers nets de charges s'établissent donc à 10.089 millions d'euros.

Les retraitements liés aux nouveaux principes d'évaluation français représentent 181 millions d'euros (avant intérêts minoritaires et impôt) et concernent principalement les plus-values réalisées, pour la part afférente aux retraitements effectués sur les titres d'autocontrôle et sur les placements valorisés en coût historique. Selon la nouvelle présentation et selon les nouvelles règles d'évaluation françaises, les produits financiers nets de charges se seraient établis à 9.908 millions d'euros en 2000.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2001, les capitaux propres consolidés s'élevaient 24,8 milliards d'euros. Les mouvements intervenus depuis le 31 décembre 2000 sont détaillés ci-après :

	Capitaux propres consolidés part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions ¹ (en millions)
Au 31 décembre 2000	24.322	1.664,9
– Impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés	(593)	–
– Augmentation de capital liée au remboursement de l'ORA 4,5% - 1995	320	28,7
– Augmentation de capital en janvier 2001 (Retrait obligatoire d'AXA Financial)	737 ¹	19,7
– Impact des changements de méthode (AXA Equity & Law Inherited Estate)	(79)	–
– Levées d'options	32	2,6
– Augmentation de capital réservée aux salariés	321	18,3
– Dividendes versés par la Société	(1.053)	–
– Variation de change	300	–
– Autres	(49)	–
Au 31 décembre 2001 (avant résultat)	24.260	1.734,2
Résultat net part du groupe	520	–
Au 31 décembre 2001	24.780	1.734,2

(1) Après multiplication par 4 du nombre d'actions.

Création de valeur pour l'actionnaire

BENEFICE NET PAR ACTION ("BNPA") TOTALEMENT DILUÉ

Sur la base du résultat courant d'AXA, de 1.201 millions d'euros et d'un nombre moyen d'actions totalement dilué de 1.787 millions titres, le BNPA courant totalement dilué ressort à 0,70 euros, soit une diminution de 51 % par rapport à 2000 (les données pour l'exercice 2000 étant respectivement : 1.624 millions titres et 1,44 euros).

En éliminant l'impact des attaques terroristes du 11 septembre et les plus et moins-values revenant à l'actionnaire (en 2000 et 2001), le BNPA courant augmente de + 15,3 % par rapport à 2000.

RENTABILITE DES FOND PROPRES (ROE)

Le ROE calculé sur la base du résultat courant ("ROE courant") s'établit à 4,9 % en 2001, soit une diminution de 8,8 points par rapport au ROE courant de 2000 qui s'élevait à 13,7 % (baisse de 7,4 points par rapport à une base pro-forma 2000 de 12,4 %).

En éliminant l'impact des attaques terroristes du 11 septembre et les plus et moins-values (en 2000 et 2001), le ROE ressort à 6,3% contre 6,5% en 2000.

DIVIDENDES

Les dividendes distribués aux actionnaires ont augmenté de manière importante au cours des cinq dernières années, de 0,29 euros versés en 1997 sur la base du résultat 1996 (en tenant compte de la division par 4 de la valeur nominale de l'action, 1,14 avant division) à 0,56 euros proposés pour 2002 sur la base du résultat de l'exercice 2001. Si le dividende proposé est voté à l'Assemblée Générale des actionnaires d'AXA, le 3 mai 2002, les sommes distribuées en 2002 au titre de l'exercice 2001 représenteront 971 millions d'euros, contre 361 millions versés en 1997 au titre de l'exercice 1996. L'augmentation correspond à une croissance annuelle moyenne de 14,5 %.

Sur la même période, le nombre d'actions en circulation est passé de 772 millions au 31 décembre 1996 (en tenant compte de la division par 4 de la valeur nominale de l'action, 193 millions avant division) à 1.734 millions au 31 décembre 2001.

COURS DE L'ACTION

En 2001, le cours de l'action AXA a diminué de 39 %, enregistrant une contre-performance par rapport au CAC 40 (qui a baissé de 22 %), au Stoxx 50 (- 19 %) et à l'indice Stoxx Assurance (- 30,5 %).

Au 31 décembre 2001, le cours de l'action AXA s'élevait à 23,47 euros contre 38,5 euros (après division par 4 du nominal) au 31 décembre 2000.

Sur les cinq dernières années, la croissance annuelle de l'action AXA a été de + 16,06 %, à comparer à une augmentation annuelle de + 17,01 % pour le CAC 40, + 14,9 % pour le Stoxx 50 et + 14,6 % pour le Stoxx Assurance.

Vie, épargne, retraite

Les tableaux suivants analysent le compte de résultat, le chiffre d'affaires, le résultat courant et le résultat net part du groupe des activités vie, épargne, retraite d'AXA.

Vie, épargne, retraite¹

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ²	2000 publié	1999
Primes émises	47.921	45.561	45.561	37.105
Produits des autres activités	486	436	436	–
Chiffre d'affaires	48.407	45.998	45.998	37.105
Variation des primes non acquises	(2)	(32)	(32)	(1)
Produits financiers nets de charges ³	(3.531)	6.912	7.018	25.293
Produits bruts d'exploitation	44.875	52.878	52.984	62.397
Charges des prestations d'assurance	(36.744)	(44.999)	(44.955)	(55.867)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	139	119	118	27
Frais d'acquisition des contrats	(3.193)	(2.939)	(2.979)	(2.615)
Frais d'administration	(3.326)	(2.668)	(2.668)	(1.976)
Résultat d'exploitation	1.751	2.392	2.501	1.967
Impôts sur les résultats	(481)	(646)	(684)	(492)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	16	41	41	31
Intérêts minoritaires	(61)	(387)	(421)	(385)
RESULTAT COURANT	1.225	1.401	1.437	1.121
Impact des opérations exceptionnelles	–	488	700	–
Dotation aux amortissements (part de groupe) des écarts d'acquisition	(303)	(87)	(87)	(35)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	922	1.802	2.050	1.086

(1) Avant éliminations des opérations internes

(2) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

(3) En 2000, les produits financiers nets de charges, tels que publiés dans les états financiers de l'exercice 2000, s'élevaient à 14.724 millions d'euros. La différence par rapport au montant de 7.018 millions d'euros présenté dans le tableau ci-dessus provient exclusivement de changements de présentation : le montant publié en 2000 (i) n'incluait pas la variation de la valeur de marché des actifs représentant les engagements sur contrats en unités de compte et "With-profit", soit – 6.052 millions d'euros, mais intégrait (ii) des opérations exceptionnelles à hauteur de 1.802 millions d'euros (avant intérêts minoritaires et impôt) et (iii) l'impact, pour – 148 millions d'euros, des éliminations des opérations internes réciproques. Selon la nouvelle présentation (introduction de la notion de résultat courant et application du format de présentation prévu par la nouvelle réglementation comptable) mais selon les anciens principes d'évaluation, les produits financiers nets de charges s'établissent donc à 7.018 millions d'euros.

Les retraitements liés aux nouveaux principes d'évaluation français représentent 106 millions d'euros (avant intérêts minoritaires et impôt) et concernent principalement les plus-values réalisées, pour la part afférente aux retraitements effectués sur les titres d'autocontrôle et sur les placements valorisés en coût historique. Selon la nouvelle présentation et selon les nouvelles règles d'évaluation françaises, les produits financiers nets de charges se seraient établis à 6.912 millions d'euros en 2000.

En 2001, la variation de la valeur de marché des contrats en unités de compte a eu un impact négatif de – 11.613 millions d'euros sur les produits financiers nets de charges.

Chiffres d'affaires

(en millions d'euros)	2001	2000
France	11.001	12.528
Etats-Unis ¹	11.642	12.483
Royaume-Uni ¹	9.086	7.939
Asie / Pacifique	9.642	6.796
Allemagne	2.998	2.913
Belgique	1.686	1.099
Autres pays	2.353	2.240
TOTAL	48.407	45.998
Eliminations internes	(8)	(1)
Contribution au chiffre d'affaires consolidé	48.399	45.997

(1) Y compris les produits des autres activités.

Résultat courant et résultat net part du groupe

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
France	345	392
Etats-Unis	518	373
Royaume-Uni	167	179
Asie / Pacifique	(36)	101
Allemagne	21	46
Belgique	65	172
Autres pays	145	137
RESULTAT COURANT	1.225	1.401
Impact des opérations exceptionnelles	–	488
Dotation aux amortissements (part du groupe) des écarts d'acquisition	(303)	(87)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	922	1.802

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

En 2001, l'assurance vie, épargne, retraite, qui représente 65 % du chiffre d'affaires consolidé d'AXA (57 % en 2000), voit son activité baisser de – 1,6 % à données comparables. Sa contribution au résultat courant d'AXA diminue de 177 millions euros.

En 2000, la contribution de l'assurance vie, épargne, retraite au résultat net part du groupe comprenait 700 millions d'euros relatifs à des opérations exceptionnelles : 936 millions d'euros de plus-values sur la vente de DLJ et 236 millions d'euros de moins-values et dépréciations sur les obligations à haut rendement ("high yield bonds") détenues en portefeuille dans le cadre de l'activité aux Etats-Unis. En appliquant les nouvelles règles de consolidation françaises, les opérations exceptionnelles auraient représenté 488 millions d'euros, compte tenu du coût lié à la cession du portefeuille de risques incapacité aux Etats-Unis.

Analyse par marge

Auparavant, les activités vie, épargne, retraite étaient commentées par pays selon le format de présentation du compte de résultat. En 2001, AXA a modifié sa base d'analyse, les commentaires sur les résultats d'exploitation reposant désormais sur une "analyse par marge" (se référer à la définition de "l'analyse par marge" donnée dans le glossaire inclus à la fin de ce rapport). La Direction d'AXA utilise l'analyse par marge pour évaluer la performance et allouer les ressources au sein des activités vie, épargne, retraite conformément aux objectifs stratégiques d'AXA. L'analyse par marge se focalise sur les sources du résultat d'exploitation ainsi que sur leur variation durant l'exercice.

Bien que le format de l'analyse par marge soit différent de celui du compte de résultat, les principes d'évaluation sont identiques à ceux utilisés pour la préparation du compte de résultat, et sont donc conformes aux normes comptables françaises de consolidation. En conséquence, le résultat d'exploitation de l'analyse par marge est équivalent à celui du compte de résultat. Comme indiqué ci-dessous, il existe un certain nombre de différences significatives entre la présentation ligne à ligne du compte de résultat et les éléments de l'analyse par marge.

- (i) Dans l'analyse par marge, les primes (nettes de dépôts), les chargements et les autres produits sont alloués, selon la nature du revenu, aux "Chargements perçus et autres produits" ou à la "Marge technique nette".
- (ii) Les intérêts crédités aux assurés dans le cadre des contrats d'assurance aux participations bénéficiaires sont présentés en tant que "Charges des prestations d'assurance" au compte de résultat. Dans l'analyse par marge, ces intérêts sont alloués à la marge à laquelle ils se rapportent, celle-ci étant le plus souvent la "Marge financière" ou la "Marge technique nette".
- (iii) La "Marge financière" correspond, dans le compte de résultat, aux "Produits financiers nets de charges", mais est ajustée pour prendre en compte la participation des assurés (voir ci-dessus) et exclure les chargements sur (ou les charges contractuelles incluses dans) l'activité en unités de compte, ces derniers étant reclassés dans les "Chargements et autres produits".

Cette méthode d'analyse des performances opérationnelles des activités vie, épargne, retraite est jugée plus adaptée par AXA.

Vie, épargne, retraite - France

Vie, épargne, retraite - France

(en millions d'euros)	2001	2000 Retraité ¹
Primes émises	11.001	12.528
Marge financière	867	853
Chargements perçus et autres produits	1.093	1.152
Marge technique nette	121	26
Frais généraux ²	(1.586)	(1.532)
Résultat d'exploitation	494	499
Impôts sur les résultats	(149)	(106)
Intérêts minoritaires	(1)	(1)
RESULTAT COURANT	345	392

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

(2) Nets de frais d'acquisition différés et y compris amortissement de la valeur de portefeuille.

En 2001, **les primes émises** consolidées s'élèvent à 11.001 millions d'euros avant élimination des opérations internes. Nettes de ces dernières, elles représentent 10.997 millions d'euros, soit une baisse de 12 % par rapport à 2000, le marché reculant pour sa part de 8 %. La stratégie du Groupe AXA axée sur les produits en unités de compte (47 % du segment épargne-retraite contre 29 % pour le marché français) a fortement contribué à la diminution de la performance en 2001, en raison de la sensibilité de ces produits aux fluctuations des marchés financiers. Comparées à 1999, les primes émises en 2001 augmentent de 4 %.

Le succès remporté par les produits d'investissement structurés adossés à des fonds actions lancés par AXA en 2001, qui contribuent à 9 % des primes totales émises contre 3 % en 2000, est largement compensé par la baisse des primes sur contrats en unités de compte.

- **Épargne-retraite** (71% du total des primes émises). En épargne individuelle (64 % du total des primes émises), les primes diminuent de 18 % en raison de la baisse des marchés financiers, mais aussi parce que l'année 2000 avait été particulièrement soutenue par l'arrivée à maturité des Plans d'Épargne Populaires (PEP) réinvestis dans des contrats épargne. Les primes en unités de compte (48 % du total de la branche épargne individuelle contre 62 % en 2000) décroissent de 37 % dans un marché en baisse d'environ 40 %. Les primes sur produits d'épargne adossés à l'actif général augmentent quant à elles de 14 %, les clients ayant opté pour ces produits réputés plus "sûrs" dans le contexte actuel des marchés financiers. Les primes de la branche retraite (7 % du total des primes émises) diminuent de 19 % dans un marché très concurrentiel, plusieurs contrats importants ayant été souscrits l'année dernière. En excluant les versements reçus en 2000 sur ces gros contrats, la baisse ressort à 4 %. La part des primes en unités de compte représente 32 % du total de la branche retraite contre 37 % en 2000.
- **Prévoyance et santé** (29 % du total des primes émises). Les primes émises sont en hausse de 6 % du fait d'importants contrats souscrits en 2001 en assurance collective.

La **marge financière** augmente de 14 millions d'euros en 2001. Les plus values réalisées diminuent de 208 millions d'euros en 2001, dont 147 millions sur les actions. Cette baisse est plus que compensée par une hausse des revenus financiers de 133 millions d'euros suite aux bons résultats 2000 des sociétés européennes cotées, et par une baisse des taux de participation aux bénéfices distribuée aux assurés sur certains produits (impact de 88 millions d'euros) sous l'effet de la volatilité des marchés financiers en 2001. Malgré cette diminution, les taux distribués aux assurés sont supérieurs à la moyenne du marché pour les fonds d'épargne multi-supports libellés en euros. Etant donnée l'ancienneté du portefeuille d'actions, aucune provision pour dépréciation durable n'a été comptabilisée au 31 décembre 2001.

Les **chargements perçus et autres produits** reculent de 59 millions d'euros en 2001. Cette diminution est notamment liée à une baisse de 46 millions d'euros sur les produits en unités de compte consécutive à la contraction du chiffre d'affaires, dont l'effet est cependant atténué par une hausse des chargements sur des encours gérés en croissance. Les chargements perçus sur les produits adossés à l'actif général diminuent par ailleurs de 37 millions d'euros en 2001 sous l'effet d'un changement du mix produit. Ces éléments négatifs sont en partie neutralisés par la hausse de 27 millions d'euros des chargements de la branche prévoyance et santé, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires de 6 % en 2001.

La **marge technique nette** augmente de 95 millions d'euros en 2001 du fait de l'amélioration (i) de la marge de mortalité en santé individuelle pour 44 millions d'euros, grâce à une évolution favorable des boni de liquidation constatés en 2001, (ii) de la marge technique en prévoyance collective pour 24 millions d'euros, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires sur cette branche et (iii) de la marge technique sur les produits d'épargne, d'importants rechargements de provisions ayant été effectués en 2000.

La **hausse des frais généraux** de 54 millions d'euros en 2001 est liée essentiellement à la croissance de 50 millions d'euros des dépenses informatiques générées par la refonte des processus engagée dans le cadre de la mise en œuvre du changement stratégique d'AXA France. Cette augmentation est partiellement compensée par une baisse de 16 millions d'euros des dépenses afférentes au personnel commercial. L'amortissement de la valeur de portefeuille est en hausse de 18 millions d'euros du fait de l'augmentation des taux de chute sur des portefeuilles d'anciennes générations.

Le **taux d'intermédiation** s'élève à 1,99 % en 2001 contre 1,96 % en 2000. Le taux d'intermédiation épargne est stable en 2001 à 1,40 %. Au 31 décembre 2001, les provisions techniques brutes totalisent 81 milliards d'euros. Au cours de l'année 2001, elles ont subi l'impact, à hauteur de 2,5 milliards d'euros, de l'ajustement à la baisse de la valeur des actifs en unités de compte. Hors cette incidence négative, le taux d'intermédiation s'élève à 1,93 %.

Le **ratio d'exploitation** est stable en 2001 à 77,5 %, l'augmentation des frais généraux, en ligne avec celle de la marge technique, étant partiellement compensée par la baisse des chargements.

L'**impôt** est en hausse de 43 millions d'euros en 2001 en raison d'un taux d'impôt effectif (30,1 %) plus élevé en 2001 qu'en 2000 (21,3 %). En 2000, les plus-values réalisées sur la vente de certains actifs investis, soumises à un taux long terme plus bas (21,53 % en 2000), ont été plus importantes.

Le **résultat courant** diminue de 47 millions d'euros en 2001 comparé à 2000. Le résultat d'exploitation étant quasiment stable en 2001 par rapport à l'an dernier (respectivement 494 millions d'euros contre 499 millions d'euros), la baisse du résultat courant s'explique essentiellement par l'augmentation de la charge d'impôt. Hors impact des plus-values réalisées nettes, le résultat courant s'élève à 284 millions d'euros en 2001 contre 279 millions d'euros en 2000.

Vie, épargne, retraite - Etats-Unis

Vie, épargne, retraite - Etats-Unis

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
Chiffre d'affaires	11.642	12 483
Marge financière	697	794
Chargements perçus et autres produits	1.046	1.121
Marge technique nette	574	553
Frais généraux ²	(1.600)	(1.518)
Résultat d'exploitation	717	949
Impôts sur les résultats	(200)	(324)
Intérêts minoritaires	0	(252)
RESULTAT COURANT	518	373
Taux de change moyen : US\$ 1,00 = €	1,12	1,08

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

(2) Nets de frais d'acquisition différés et y compris amortissement de la valeur de portefeuille.

Le **chiffre d'affaires** consolidé diminue de 841 millions d'euros, soit une baisse de 9 % à taux de change constant par rapport au niveau record de l'année 2000.

- Les primes des contrats d'**épargne-retraite** (61 % du chiffre d'affaires) sont en baisse de 14 % par rapport à 2000, en ligne avec la tendance générale observée sur le marché du fait du ralentissement de l'économie et de la chute des marchés financiers. Cette diminution affecte l'ensemble des réseaux de distribution. Les réseaux de distribution tiers résistent toutefois moins bien (- 19 %) que les réseaux captifs (- 12 %), les activités de retraite étant touchées plus modestement par la baisse des marchés financiers. Sur le marché des produits d'épargne retraite en unités de compte, AXA maintient sa part de marché, et se classe en sixième position malgré la diminution des primes. La baisse du chiffre d'affaires des produits en unités de compte a été partiellement compensée par la commercialisation d'un produit à prime unique et à taux garanti (SPDA), dont la collecte a rapporté 467 millions d'euros sur le quatrième trimestre 2001. AXA Financial a lancé ce produit fin septembre pour compléter sa gamme et contrebalancer la perte de vitesse des produits d'épargne retraite en unités de compte. Sur ce type de produit, la part de marché ainsi acquise par AXA est estimée à 2 % (0 % en 2000).
- Les primes des contrats de **prévoyance** (25 % du chiffre d'affaires) diminuent de 5 % par rapport à 2000, en raison d'une incertitude en début d'année sur l'évolution de la législation fiscale, et ce, malgré un rebond des ventes au quatrième trimestre. En 2001, les réseaux de distribution tiers ont plus que triplé leurs ventes de produits d'assurance prévoyance par rapport à 2000, permettant ainsi de compenser le déclin enregistré sur les réseaux de distribution captifs. Sur les produits d'épargne prévoyance en unités de compte, AXA a accru sa part de marché, passant de la septième place à fin décembre 2000 à la sixième à fin 2001.
- Les **autres primes** (10 % du chiffre d'affaires) progressent de 15 % par rapport à 2000 grâce au niveau élevé des primes collectées auprès des institutionnels.
- Les **autres revenus** (4 % du chiffre d'affaires) diminuent de 7 % par rapport à 2000 du fait principalement de la baisse des commissions de distribution, en particulier sur les ventes d'OPCVM. Par ailleurs, les commissions perçues sur la gestion d'actifs sont en léger recul.

La **marge financière**¹ diminue de 97 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, soit une baisse de 115 millions d'euros à taux de change constant. Les produits financiers sont en effet inférieurs de 124 millions d'euros à ceux de 2000, en raison de rendements plus faibles sur le portefeuille obligataire, la réduction des taux crédités aux assurés sur les contrats d'épargne et de prévoyance en neutralisant cependant partiellement l'effet. Les plus-values réalisées, nettes des dotations aux provisions pour dépréciation, sont globalement stables, la hausse des dépréciations sur les obligations (principalement sur les obligations à haut rendement) étant compensée par un niveau plus élevé de plus-values obligataires et immobilières. Les obligations Enron ont fait l'objet d'une provision de 35 millions d'euros en 2001, soit un coût net de 12 millions d'euros après impôt et amortissement des coûts d'acquisition différés.

Les **chargements perçus et autres produits** diminuent de 75 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, soit une baisse de 105 millions d'euros à taux de change constant, qui provient principalement d'une réduction des prélèvements sur les contrats en unités de compte et sur les produits adossés à l'actif général. Les prélèvements sur les produits en unités de compte chutent de 52 millions d'euros sous l'effet de la baisse de 13 % des encours moyens entre décembre 2000 et décembre 2001, elle-même liée au recul des marchés financiers. La diminution des chargements perçus sur les produits adossés à l'actif général, 45 millions d'euros, s'explique essentiellement par la cession du portefeuille de risques incapacité. Les commissions perçues sur la distribution d'OPCVM baissent également de 8 millions d'euros, en raison d'un volume d'activité plus faible.

(1) Comme publié dans le rapport annuel 2000, les chiffres de l'exercice 2000 excluent les éléments non récurrents suivants : la plus-value réalisée sur la cession de DLJ (2.483 millions d'euros, soit 936 millions d'euros après impôt et en part du Groupe), les moins-values de cession et les dotations aux provisions enregistrées au cours du second semestre 2000 sur des obligations à haut rendement (604 millions d'euros, soit 236 millions d'euros après impôt et en part du groupe).

La **marge technique nette**¹ augmente de 21 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, soit 5 millions d'euros à taux de change constant. La marge sur les risques d'invalidité s'améliore de 64 millions d'euros notamment suite à la cession du portefeuille de risques incapacité, qui avait engendré de lourdes pertes en 2000. Cette amélioration est compensée par une évolution défavorable de la mortalité de 24 millions d'euros sur les produits vie, ainsi que par le coût des sinistres engendrés par les attaques terroristes du 11 septembre 2001 (30 millions d'euros, soit un montant net de 16 millions d'euros après impôt et impact sur l'amortissement des coûts d'acquisition différés).

Les **frais généraux** sont en hausse de 82 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000 (36 millions d'euros à taux de change constant). Cet accroissement s'explique principalement (i) par l'augmentation de 115 millions d'euros des dotations aux amortissements sur coûts informatiques, et (ii) par des dépenses de 114 millions d'euros relatives aux réductions d'effectifs. L'augmentation des frais généraux est toutefois limitée (i) par la réalisation de 99 millions d'euros d'économies, en particulier sur les honoraires de consultants et sur les initiatives stratégiques, ainsi que (ii) par une charge d'amortissement des coûts d'acquisition différés inférieure de 94 millions d'euros compte tenu de la baisse des marges sur les contrats d'assurance.

Le **taux d'intermédiation** se détériore de 0,23 points à taux de change constant, passant de 1,89 % en 2000 à 2,12 % en 2001, en raison notamment de la baisse des provisions techniques des contrats en unités de compte. Au 31 décembre 2001, les provisions techniques totalisent 93 milliards d'euros. La diminution de valeur de marché des actifs en unités de compte au cours de l'année 2001 a réduit l'encours des provisions d'un montant de 6,5 milliards d'euros (calculé au taux de clôture). Retraité de cet effet négatif, le taux d'intermédiation s'établit à 1,98 %.

Le **ratio d'exploitation** s'élève à 91 % en 2001 contre 79 % en 2000. Cette variation a principalement pour origine le coût non récurrent des réductions d'effectifs entreprises en 2001, ainsi que la forte baisse de la marge financière et des chargements. Retraité des charges relatives aux réductions d'effectifs, le ratio s'établit à 86 % en 2001.

La **charge d'impôt** diminue de 124 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000 (130 millions d'euros à taux de change constant). Cette baisse s'explique par le niveau moins élevé du résultat imposable et par l'application d'un taux effectif d'impôt réduit compte tenu de la reprise de provisions fiscales devenues sans objet.

Le **part des minoritaires** dans le résultat courant baisse de 252 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, les intérêts minoritaires restant d'AXA Financial ayant été rachetés par AXA en décembre 2000.

Le **résultat courant** part du groupe augmente de 145 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000. A base comparable (retraité du rachat des minoritaires intervenu en 2000 et à taux de change constant) le résultat courant diminue de 122 millions d'euros. Cette réduction provient principalement d'une baisse de la marge financière et des chargements, ainsi que des coûts liés aux réductions d'effectifs. Elle est partiellement compensée par une amélioration des résultats en santé individuelle suite à la cession à un réassureur des risques "Incapacité" en juillet 2000. Retraité des plus-values de cessions nettes et du coût des sinistres relatifs aux événements du 11 septembre 2001, le résultat courant diminue de 102 millions d'euros par rapport à 2000.

(1) En excluant le coût non récurrent de la réassurance du portefeuille de risques incapacité, soit 541 millions d'euros (211 millions d'euros après impôt et en part du groupe), qui aurait été enregistré en charges en 2000 si les nouvelles règles françaises de consolidation avaient déjà été appliquées (selon les anciennes règles de consolidation, de même que suivant les normes comptables américaines, ce coût n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice 2000).

Vie, épargne, retraite - Royaume-Uni

Vie, épargne, retraite - Royaume-Uni

(en millions d'euros)	2001	2000
Chiffre d'affaires	9.086	7.939
Marge financière ¹	289	359
Chargements perçus et autres produits ¹	378	360
Marge technique nette ¹	30	9
Frais généraux ^{1,2}	(520)	(445)
Résultat d'exploitation de l'activité santé	43	47
Résultat d'exploitation	220	330
Impôts sur les résultats	(56)	(100)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	2	11
Intérêts minoritaires	(0)	(62)
RESULTAT COURANT	167	179
Taux de change moyen : £ 1,00 = €	1,61	1,64

(1) Excluant l'activité Santé.

(2) Nets de frais d'acquisition différés et y compris amortissement de la valeur de portefeuille.

Au 1^{er} janvier 2001, dans le cadre des principes comptables français, et afin de mieux refléter les droits des assurés, les modalités de reconnaissance du résultat sur les fonds participatifs ("With-profit") britanniques ont été modifiées. Elles sont désormais en phase avec le calcul des engagements effectué par les compagnies d'assurance vie anglaises lors de l'établissement de leurs états financiers. Suite à ce changement de méthode comptable, le résultat de l'exercice relatif aux fonds participatifs britanniques ne représente plus que 10 % des bonus déclarés pendant l'année, les 90 % restant étant alloués aux assurés. Antérieurement, les résultats des fonds participatifs correspondaient à la somme de 10 % des résultats des fonds (y compris sur l'activité ne donnant pas lieu à participation aux bénéfices mais logée dans les fonds participatifs) et de 100 % du résultat financier sur les actifs des fonds "With-profit" en excédent des provisions techniques. La base de reconnaissance du résultat sur les contrats sans participation aux bénéfices qui ne sont pas compris dans les fonds "With-profit", reste inchangée et correspond à 100 % des produits et charges dégagés sur ces contrats. En outre, suite à la réorganisation financière effective en date du 1^{er} avril 2001¹, les contrats sans participation aux bénéfices d'AXA Equity & Law (AEL) qui étaient inclus dans le fonds "With-profit" d'AEL, ainsi que l'Inherited Estate d'AEL attribué à AXA, ont été transférés dans des fonds sans participation aux bénéfices (non-profit) juridiquement cantonnés d'AXA Sun Life.

A données comparables (en excluant les intérêts minoritaires en 2000 et à taux de change constant), le changement de principe de reconnaissance du résultat sur les fonds participatifs ("With-profit") ainsi que la réorganisation financière, ont un impact positif de 9 millions d'euros sur l'évolution du résultat courant qui se décompose de la façon suivante:

- – 47 millions d'euros sur la marge financière : en 2000, cette dernière intégrait 10% du résultat financier des fonds et 100 % du résultat financier sur les actifs des fonds en excédent des provisions techniques, alors qu'en 2001 elle n'inclut plus que 100% du résultat financier sur les contrats sans participation aux bénéfices.

(1) Des informations sur la réorganisation financière sont fournies dans le paragraphe "Faits marquants" du rapport de gestion.

- + 39 millions d'euros sur les chargements, la marge technique et les frais généraux nets de coûts d'acquisition différés, du fait de la reconnaissance en 2001 de 100 % du résultat (contre 10 % en 2000) des contrats sans participation aux bénéficiaires auparavant inclus dans le fonds "With-profit".
- – 14 millions d'euros d'amortissement de la valeur de portefeuille relative à l'activité de contrats en unités de compte qui a été transférée dans les nouveaux fonds non-profit en 2001.
- + 31 millions d'euros d'incidence positive sur l'impôt (i) compte tenu des éléments ci-dessus, et (ii) l'exercice 2000 ayant par ailleurs enregistré une charge supplémentaire sur une base 10 % dans les fonds "With-profit" suite à un changement du régime fiscal des contrats d'épargne.

Le **chiffre d'affaires** augmente de 16 % à données comparables pour atteindre 9.086 millions d'euros en 2001, dont 67 millions d'euros de commissions perçues sur les ventes d'OPCVM et sur les services fournis auprès des dentistes. En excluant la santé, le chiffre d'affaires progresse de 18 %, avec un indice des affaires nouvelles en hausse de 24 % sur la base des APE¹. Cette excellente performance reflète les premiers résultats du projet de réorganisation d'AXA Sun Life, qui en est à sa deuxième année de réalisation et qui représente un investissement total d'environ 280 millions d'euros sur 4 ans. Grâce à sa politique commerciale ciblée sur les réseaux des "IFAs" (conseillers en gestion de patrimoine), les affaires nouvelles d'AXA s'améliorent. AXA Sun Life dispose de l'infrastructure, de l'expertise et de l'expérience nécessaire pour gérer un modèle de distribution intégrant des réseaux de distribution d'agents indépendants et exclusifs ainsi qu'une force de vente salariée. La compagnie est donc ainsi bien placée pour opérer avec succès dans le nouvel environnement réglementaire récemment redessiné au Royaume-Uni par la "Financial Services Authority".

- Le chiffre d'affaires en **épargne-retraite** (75 % du chiffre d'affaires de l'activité vie, épargne, retraite au Royaume-Uni) augmente de 21 % aussi bien sur le marché des produits retraite ("pensions") que sur celui des produits d'épargne-placement ("bonds"). Les primes retraite progressent de 11 % tant en unités de compte que sur les autres produits, à la suite du lancement des produits "Stakeholder" ainsi que d'autres produits adaptés au nouvel environnement du marché. Au cours du premier semestre, les ventes ont par ailleurs bénéficié d'une réforme fiscale incitant les assurés à souscrire des contrats avant le 6 avril 2001, et d'une campagne de promotion sur des produits de transfert à prime unique. Le chiffre d'affaires en épargne augmente de 36 % grâce à la forte progression des ventes de "With-profit bonds" suite au lancement en juin d'un produit "With-profit bond" international, et grâce au succès de la campagne "Invest for Income" lancée en été, visant à procurer une source régulière de revenus au travers d'une combinaison de contrats.
- Le chiffre d'affaire en **prévoyance** (11 % du chiffre d'affaires de l'activité vie, épargne, retraite au Royaume-Uni) progresse de 3 %, même si AXA a pris la décision de se retirer progressivement du marché de l'assurance de crédit immobilier.
- Le chiffre d'affaires de l'activité **santé** (13 % du chiffre d'affaires de l'activité vie, épargne, retraite au Royaume-Uni) est en hausse de 6 %, les primes individuelles augmentant de 3 % et les primes collectives de 7 % essentiellement du fait des hausses tarifaires.

La **marge financière** diminue de 70 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, soit 63 millions d'euros à taux de change constant. Retraité de l'impact de la réorganisation financière (– 47 millions d'euros), la marge financière baisse de 16 millions d'euros. Cette réduction provient principalement de la diminution des revenus suite à la baisse des taux d'intérêts et du volume des actifs alloués aux fonds propres. Elle est partiellement compensée par une augmentation de 8 millions d'euros des résultats dégagés sur les fonds participatifs "With-profit", les volumes importants des affaires nouvelles et des rachats induisant une progression des bonus versés.

(1) Les "Annual Premium Equivalent" "APE" sont la somme de 100 % des affaires nouvelles en primes périodiques et de 10 % des primes uniques.

Les **chargements perçus et autres produits** sont en hausse de 18 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, soit 26 millions d'euros à taux de change constant. En excluant l'impact de la réorganisation financière (+ 44 millions d'euros), les chargements diminuent de 18 millions d'euros. Cette baisse provient essentiellement de l'activité unités de compte:

- Les frais sur encours sont inférieurs de 1 million d'euros à ceux de 2000 en raison de la faiblesse des marchés financiers, celle-ci étant toutefois compensée par la croissance des affaires nouvelles.
- Les chargements sur primes baissent de 17 millions d'euros tant sur les produits d'épargne que de retraite du fait (i) du recul des affaires nouvelles en épargne, lui-même lié à la baisse des marchés financiers, (ii) de la modification de la tarification des contrats retraite suite à l'introduction des contrats "stakeholder pensions", et (iii) du retrait d'AXA du marché des contrats mixtes attachés à des crédits hypothécaires.

La **marge technique nette** croît de 21 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, à la fois à taux de change courant et constant. Retraitée de l'impact de la réorganisation financière (+ 20 millions d'euros), la marge technique est en hausse de 1 million d'euros en raison d'une mortalité légèrement plus favorable.

Les **frais généraux**, nets de participation des assurés¹, augmentent de 75 millions en 2001 par rapport à 2000, soit 86 millions d'euros à taux de change constant. Retraitée de l'impact de la réorganisation financière (- 39 millions d'euros), les frais généraux sont en hausse de 47 millions d'euros. En 2001, ils incluent (i) 89 millions d'euros (comparés à 46 millions d'euros en 2000), relatifs à des initiatives stratégiques visant à réorganiser les systèmes et les process dans le cadre du nouvel environnement concurrentiel, et (ii) 14 millions d'investissements liés au développement d'un outil internet pour la vente d'OPCVM en ligne. Suite à la revue des hypothèses long terme, la charge d'amortissement des frais d'acquisition différés et de la valeur de portefeuille augmente de 5 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000. Retraités de ces coûts, les frais généraux, nets de participation des assurés, baissent de 17 millions d'euros, bien que le volume d'activité soit en hausse de 16 %.

En conséquence, le **taux d'intermédiation** passe de 1,33 % à 1,41 % en 2001 en raison, principalement, des coûts des initiatives stratégiques. Au 31 décembre 2001, les provisions techniques représentent 71 milliards d'euros. La diminution de valeur de marché des actifs afférant aux contrats "With-profit" et en unités de compte au cours de l'année 2001 a réduit l'encours des provisions d'un montant de 4,1 milliards d'euros. Retraitée de cet effet négatif, le taux d'intermédiation reste constant à 1,33 %.

Le **ratio d'exploitation** est en hausse de 11 points à 74 % suite à l'augmentation des frais généraux et à la baisse de la marge financière.

Le **résultat opérationnel santé d'AXA PPP Healthcare** se détériore de 4 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, soit une baisse de 3 millions d'euros à taux de change constant. La politique de hausses tarifaires importantes entreprise en 2001 a amélioré la performance de l'activité santé. Cependant, ces résultats favorables sont plus que compensés par des provisions pour dépréciation à caractère durable constatées pour 24 millions d'euros avant impôt sur certaines lignes d'actions, et par une contribution de 11 millions d'euros avant impôt au fonds de garantie destiné à couvrir les engagements des sociétés d'assurance ayant fait faillite en 2001 au Royaume-Uni.

(1) Une partie des frais généraux se rapporte aux fonds "With-profit" et est donc supportée par les assurés.

La **charge d'impôt** baisse de 44 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, soit 43 millions d'euros à taux de change constant. En excluant l'impact de la réorganisation financière (+ 31 millions d'euros), la charge d'impôt diminue de 12 millions d'euros en ligne avec l'évolution du résultat opérationnel.

La **part des minoritaires** dans le résultat courant baisse de 62 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, les intérêts minoritaires de Sun Life and Provincial Holdings plc (renommé AXA UK Plc) ayant été rachetés en juillet 2000.

Le **résultat courant** décroît de 12 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, soit 8 millions d'euros à taux de change constant. A données comparables (en excluant les intérêts minoritaires et à taux de change constant), le résultat courant se détériore de 70 millions d'euros. Cette baisse est essentiellement liée au coût supplémentaire généré par les initiatives stratégiques, et à la réduction des revenus financiers et des charge-ments dans le contexte défavorable des marchés financiers. Elle est partiellement compensée par les impacts positifs du changement de principe de reconnaissance du résultat des fonds participatifs, et de la réorganisa-tion financière. Retraité des plus-values réalisées nettes, et à données comparables, le résultat courant diminue de 4 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000.

Vie, épargne, retraite - Asie / Pacifique

Primes émises

(en millions d'euros)	2001	2000
Japon	5.475	3.353
Australie / Nouvelle-Zélande	2.590	2.399
Hong Kong	1.353	837
Autres pays asiatiques	224	207
TOTAL	9.642	6.796

Résultat courant

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
Japon	(99)	52
Australie / Nouvelle-Zélande	29	1
Hong Kong	37	44
Autres pays asiatiques	(4)	5
TOTAL	(36)	101

(a) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

Le résultat courant de l'année 2000 présenté dans le tableau ci-dessus reflète 9 mois d'activité d'AXA Life Japan et 6 mois d'activité de la nouvelle entité AXA Japan créée à l'issue de l'acquisition de Nippon Dantai. Le résultat de l'exercice 2000 n'est donc pas comparable avec celui de l'exercice 2001.

JAPAN

Les **primes émises** baissent de 8 % à 5.475 millions d'euros, un important contrat collectif ayant été souscrit au quatrième trimestre 2000. Retraité de cet élément, les primes émises baissent de 4 % en 2001.

AXA Japan continue à axer ses ventes sur les produits individuels d'épargne-retraite à marges plus élevées, incluant les produits en unités de compte, ainsi que sur les produits santé.

- Epargne-retraite (31% des primes émises). Les primes reculent de 9 % du fait du non-renouvellement de contrats de retraite collectifs. Les ventes de produits d'épargne-retraite individuels progressent de 10 %, essentiellement grâce à l'impulsion donnée aux produits en unités de compte (lancés au second semestre 2000) au détriment des produits traditionnels.
- Epargne-prévoyance (52 % des primes émises). Les primes baissent de 2 %, tant en assurance collective (- 10 %), suite à la décision de non renouveler certains contrats à faibles marges, qu'en prévoyance individuelle (- 4 %). AXA Japan cible désormais les produits à plus fortes marges, essentiellement les produits santé et en unités de compte.
- Santé (17 % des primes émises): l'activité progresse de 5 % grâce à la révision des échelles de commissionnement ainsi qu'à une campagne commerciale qui a conduit les réseaux de distribution à se concentrer davantage sur la vente de produits de santé.

La **marge financière**, négative de 368 millions d'euros en 2001, comprend 510 millions d'euros (avant impôt) de provisions pour dépréciation d'actifs, dont 478 millions d'euros (255 millions d'euros net part du groupe) sont la conséquence de la baisse des marchés financiers sur certaines lignes du portefeuille d'actions, et 32 millions d'euros (18 millions d'euros net part du groupe) se rapportent à la faillite d'Enron.

Retraité de ces dépréciations, le rendement sur actifs investis s'améliore passant de 2,4 % en 2000 à 3 % en 2001, essentiellement grâce à la restructuration du portefeuille d'actifs investis et à la gestion active du portefeuille de prêts.

Les **chargements perçus et autres produits**, 992 millions d'euros en 2001, ont bénéficié d'un changement du mix produit vers des produits plus rémunérateurs tels que les produits santé et les garanties temporaires décès.

La **marge technique nette**, 148 millions d'euros en 2001, enregistre l'évolution favorable de la mortalité ainsi que des profits liés à des rachats de contrats d'investissement non rentables.

Retraité des dépréciations sur actifs investis, le **ratio d'exploitation** s'améliore, passant de 79 % en 2000 à 70 % en 2001, sous l'effet d'un contrôle accru des frais généraux, en particulier les frais de personnel et de marketing.

Le **résultat courant** fait apparaître une perte de 99 millions d'euros en 2001. Retraité des dépréciations sur actifs investis, il est positif de 174 millions d'euros et bénéficie (i) de l'amélioration des rendements du portefeuille d'actifs, (ii) d'un mix produit plus favorable et (iii) de la maîtrise des frais généraux.

Auparavant, les sociétés du groupe AXA Asia-Pacific Holdings (Australie/Nouvelle Zélande, Hong Kong, et Singapour) établissaient leurs comptes au 30 septembre ; en 2001, leur date de clôture a été portée au 31 décembre. L'analyse présentée ci-après porte sur une comparaison des résultats sur 12 mois arrêtés respectivement à fin septembre 2000 et 2001 et identifie séparément les éléments du résultat des trois mois additionnels (1^{er} octobre au 31 décembre) de l'exercice 2001. Dans la suite du document, il est fait référence à cette période additionnelle sous le terme de "cinquième trimestre".

AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE

Le **chiffre d'affaires** consolidé s'élève à 2.590 millions d'euros pour la période de 15 mois s'achevant le 31 décembre 2001, dont 510 millions d'euros sur le "cinquième trimestre". A données comparables, sur la période de 12 mois précédant le 30 septembre 2001, le chiffre d'affaires progresse de 6,5 %.

- Epargne-retraite (55 % des primes émises). L'augmentation des primes émises est de 2 %, tirée notamment par les fortes ventes de contrats retraite à prime unique, elles-mêmes induites par l'amélioration de l'offre d'AXA.
- Santé (24 % des primes émises). Les primes sont en hausse de 11 % grâce à l'impact sur une année pleine du programme gouvernemental d'incitation à la souscription par les particuliers d'une couverture santé qui avait été lancé mi-2000.
- Epargne-prévoyance (20 % des primes émises). Les primes émises progressent de 4 % dont 7 % sur la branche invalidité ("Income Protection"), suite aux hausses tarifaires (+ 20 % en moyenne depuis décembre 2000, sur les affaires nouvelles et le portefeuille), dont les effets ont cependant été atténués dans certains segments par la perte de clients.

La collecte nette issue de la vente d'OPCVM s'est élevée à 572 millions d'euros sur 15 mois, dont 110 millions d'euros pour le cinquième trimestre. A taux de change constant et sur une période de 12 mois, la collecte nette augmente de 45 % du fait notamment d'une croissance continue et du succès des nouveaux produits offerts aux particuliers durant l'année.

A fin décembre 2001, le **résultat courant** sur 15 mois s'élève à 29 millions d'euros¹.

Sur 12 mois, le résultat courant ressort à 36 millions d'euros (contre 1 million d'euros en 2000) :

- Le résultat courant des activités santé, 32 millions d'euros en 2001, s'améliore de 19 millions d'euros, sous l'effet conjugué (i) de l'augmentation du volume d'activité évoquée ci-dessus, et (ii) de la réduction du taux de sinistralité de 83 % en 2000 à 79 % en 2001 s'expliquant par la baisse de l'âge moyen des nouveaux assurés en portefeuille.
- En assurance vie et épargne, l'amélioration du résultat courant qui ressort à 4 millions d'euros en 2001 (contre une perte de 12 millions d'euros en 2000) provient principalement d'une réduction des frais généraux et d'une dépréciation exceptionnelle constatée en 2000 sur la valeur de portefeuille. L'amélioration est toutefois limitée par la baisse de la marge technique nette (26 millions d'euros) liée notamment à la détérioration de la sinistralité de la branche incapacité-invalidité en 2001.

Sur le **cinquième trimestre**, le résultat courant fait apparaître une perte de 6 millions d'euros, qui se décompose en un profit de 8 millions d'euros sur les activités santé et une perte de 14 millions d'euros en assurance vie et épargne. Cette dernière a principalement pour origine le renforcement de 53 millions d'euros (18 millions d'euros net part du groupe) des provisions techniques de la branche incapacité-invalidité consécutif à la baisse du taux d'actualisation utilisé pour le calcul de l'escompte et à la détérioration de la sinistralité sur cette branche.

(1) Le Groupe AXA Asia Pacific Holdings est détenu à 51 % par AXA.

HONG KONG

Les **primes émises**, qui incluent les transferts internes de contrats retraite pré-existants vers le nouveau contrat Mandatory Provident Fund (ou "MPF"), représentent 1.353 millions d'euros pour la période de 15 mois s'achevant le 31 décembre 2001. Sur 12 mois, elles s'élèvent à 1 077 millions d'euros en progression de 20 % à taux de change constant. Hors transferts internes et à taux de change constant, la croissance ressort à 5 % et provient principalement des affaires nouvelles collectées sur le nouveau produit retraite MPF. Au cours du cinquième trimestre 2001, les primes émises continuent de bénéficier des affaires nouvelles sur le produit MPF et profitent également du succès d'un nouveau produit d'investissement obligataire lancé en novembre 2001. Le résultat courant sur 15 mois atteint 37 millions d'euros¹.

Sur 12 mois, le **résultat courant**, qui ressort à 66 millions d'euros au 30 septembre 2001, progresse de 22 millions d'euros essentiellement grâce à l'amélioration de 25 millions d'euros (net part du groupe) de la marge financière. Cette dernière évolue favorablement du fait (i) de la croissance des revenus financiers (9 millions d'euros net part du groupe), AXA China Region ayant investi dans des obligations de durée plus longue, à taux de rendement plus élevés, (ii) de la baisse des moins-values réalisées sur la cession d'actifs investis (9 millions d'euros net part du groupe), et (iii) de la réduction des intérêts crédités aux assurés (4 millions d'euros net part du groupe) en ligne avec l'évolution des taux du marché. Cette amélioration est partiellement compensée par une augmentation de l'amortissement de la valeur de portefeuille, qui avait bénéficié en 2000 de l'incidence positive de la révision des hypothèses utilisées pour l'estimation des profits futurs (12 millions d'euros net part du groupe).

Sur le **cinquième trimestre**, AXA China Region enregistre des pertes nettes courantes de 29 millions d'euros du fait (i) de moins-values réalisées sur la cession des obligations Enron (7 millions d'euros net part du groupe), (ii) de la dépréciation du portefeuille actions (19 millions d'euros net part du groupe), et (iii) de moins-values réalisées sur la cession d'actifs investis, AXA China Region ayant modifié sa stratégie de gestion active de son portefeuille d'actions (7 millions d'euros net part du groupe).

SINGAPOUR

Les **primes émises** sur 15 mois s'élèvent à 216 millions d'euros. Sur 12 mois, elles ressortent à 182 millions d'euros en progression de 43 % par rapport à 2000 du fait notamment du lancement réussi d'un produit indexé à prime unique sur le deuxième trimestre 2001.

Le **résultat courant** sur 15 mois est une perte de 2 millions d'euros. Sur 12 mois, il ressort à - 1 million d'euros², en augmentation de 1 million d'euros par rapport à 2000 dans un contexte de marchés financiers défavorable.

CHINE

Les **primes émises** atteignent 9 millions d'euros en progression de 109 % par rapport à l'exercice précédent. Cette forte croissance résulte de l'augmentation du nombre d'agents (en hausse de 26 % par rapport à fin décembre 2000). Le **résultat courant** reste stable entre 2000 et 2001 à - 2 millions d'euros.

(1) AXA China Region fait partie du Groupe AXA Asia Pacific Holdings, détenu à 51 % par AXA.

(2) AXA Life Singapore fait partie du Groupe AXA Asia Pacific Holdings, détenu à 51 % par AXA.

Vie, épargne, retraite - Allemagne

Vie, épargne, retraite - Allemagne

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
Primes émises	2.998	2.913
Marge financière ²	7	30
Chargements perçus et autres produits ²	30	21
Marge technique nette ²	7	9
Frais généraux ^{2,3}	(39)	(30)
Résultat d'exploitation de l'activité santé	19	26
Résultat d'exploitation	24	57
Impôts sur les résultats	(0)	(5)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0
Intérêts minoritaires	(2)	(6)
RESULTAT COURANT	21	46

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

(2) Excluant l'activité santé.

(3) Nets de frais d'acquisition différés et y compris amortissement de la valeur de portefeuille.

Les **primes émises** s'élèvent à 2.998 millions d'euros avant élimination des opérations internes. Nettes de ces dernières, les primes émises en Allemagne (6 % du total de l'activité vie, épargne, retraite) sont en hausse de 3 % à 2.997 millions d'euros comparés à une croissance du marché de 1,5 %.

- **Epargne-retraite** (18 % des primes émises). Les primes sont en augmentation de 1 % à 527 millions d'euros, grâce aux ventes de produits en unités de compte, les autres produits baissant de 1 % en raison de l'attentisme du marché allemand envers la réforme du système de retraite.
- **Epargne-prévoyance** (62 % des primes émises). Les primes s'élèvent à 1.865 millions d'euros, en progression de 1 % du fait des fortes ventes de produits en unités de compte (en croissance de 45 %, ils représentent désormais 6 % des primes), qui compensent le recul de 1% des autres produits.
- **Santé** (20 % des primes). La croissance de 12 %, très supérieure à celle estimée du marché (5 %), est tirée par les hausses tarifaires. Les affaires nouvelles, qui représentent 75 millions d'euros, demeurent à un niveau élevé.

Analyse par marge : compte tenu du fort taux de participation aux bénéfices alloués réglementairement aux assurés sur l'ensemble des marges, l'analyse détaillée présentée ci-dessous est nette de participation aux assurés.

La **marge financière**, 7 millions d'euros en 2001, baisse de 23 millions d'euros, à données comparables par rapport à 2000. La dégradation des marchés financiers a engendré une diminution des revenus de 171 millions d'euros (bruts de participation des assurés). (i) En 2000, 229 millions d'euros provenaient de la distribution de résultats de SICAV, contre seulement 32 millions d'euros (bruts de participation) en 2001. (ii) Cette baisse des revenus est partiellement compensée, à hauteur de 30 millions d'euros, par des plus-values de cession plus importantes.

Par ailleurs, le taux servi aux assurés sur les contrats participatifs a été abaissé de 7,6 % à 6,4 % (base statutaire) mais reste cependant supérieur au niveau du marché.

Enfin, la marge financière est affectée par une hausse de la charge de participation aux bénéfices allouée aux assurés sur les dividendes internes, ces derniers augmentant par rapport à 2000 (+ 6 millions d'euros).

Les **chargements perçus et autres produits** augmentent de 9 millions d'euros pour atteindre 30 millions d'euros compte tenu de chargements plus importants sur les affaires nouvelles en unités de compte, et en dépit de chargements moindres sur les actifs gérés.

La **marge technique nette**, 7 millions d'euros, diminue de 2 millions d'euros par rapport à 2000, l'amélioration de la procédure de coupure des exercices comptables entraînant un accroissement des provisions techniques de la branche maladie.

Les **frais généraux** nets de participation aux bénéfices des assurés augmentent de 9 millions d'euros compte tenu de l'accroissement des dépenses liées aux projets stratégiques, en particulier celles relatives au développement de nouveaux produits dans le cadre de la réforme des retraites et de la mise en place d'un portail internet de vente d'assurance vie. De ce fait, le **taux d'intermédiation** augmente de 0,1 point, passant de 1,6 % en 2000 à 1,7 % en 2001. Le **ratio d'exploitation** est également en hausse de 39,4 points, passant de 47,5 % en 2000 à 86,9 % en 2001, en raison de la diminution de la marge financière et de la croissance des frais généraux.

Le **résultat d'exploitation de l'activité santé**, 19 millions d'euros en 2001, diminue de 7 millions d'euros à données comparables par rapport à 2000. Cette dégradation provient principalement de l'augmentation des frais généraux, celle-ci étant liée à la mise en oeuvre de projets stratégiques destinés à améliorer à la fois le service au client et la productivité.

La **charge d'impôt** est nulle, soit une diminution de 5 millions d'euros à données comparables par rapport à 2000, en raison essentiellement (i) de la baisse du résultat d'exploitation, (ii) l'effet étant toutefois limité par le niveau moindre des reprises de provisions pour impôts différés, suite à la réforme fiscale allemande.

Le **résultat courant**, 21 millions d'euros, diminue de 25 millions d'euros par rapport à 2000. En excluant les plus-values réalisées, le résultat courant ressort diminué de 23 millions d'euros et s'établit à 20 millions d'euros.

Vie, épargne, retraite - Belgique

Vie, épargne, retraite - Belgique

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
<i>Primes émises</i>	1.686	1.099
Marge financière	165	210
Chargements perçus et autres produits	133	116
Marge technique nette	39	36
Frais généraux ²	(186)	(162)
Résultat d'exploitation	151	200
Impôts sur les résultats	(85)	(28)
Intérêts minoritaires	(0)	(0)
RESULTAT COURANT	65	172

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

(2) Nets de frais d'acquisition différés et y compris amortissement de la valeur de portefeuille.

Les **primes émises** s'élèvent à 1.686 millions d'euros, en hausse de 53 % grâce à la très bonne performance des nouveaux produits d'épargne. AXA sur-performe ainsi le marché dont la croissance est estimée à 4,8 %.

- **Epargne et retraite** (82 % des primes émises). Les primes augmentent de 69 % en raison de ventes particulièrement importantes de produits d'épargne traditionnelle individuelle (en hausse de 192 %, comparés à 54 % sur l'ensemble du marché belge). La branche bénéficie du succès du produit Crest, à prime unique, et qui garantit un taux minimum de rendement de 3,75 % pour les contrats vendus en 2001. Compte tenu de l'instabilité des marchés financiers, les primes relatives aux produits en unités de compte restent stables par rapport à l'année dernière, ce qui est assez satisfaisant dans un marché accusant une baisse de 11%.
- **Vie** (17 % des primes émises). Les primes augmentent de 8 % dans un marché très concurrentiel, cette performance résultant notamment d'un contrat important à prime unique en assurance vie individuelle.

La **marge financière** est en baisse de 45 millions d'euros, principalement en raison de provisions pour dépréciation constatées sur certaines lignes d'actions pour 91 millions d'euros avant impôt (74 millions d'euros nets de participation aux bénéfices avant impôt). Hors ces dépréciations, la marge financière augmente de 29 millions d'euros sous l'effet des évolutions suivantes :

- Les revenus financiers sur les obligations et actions sont en hausse de 51 millions d'euros, en ligne avec la croissance des actifs investis.
- En 2001, le niveau des plus values réalisées sur actions et immeubles de placement est inférieur de 85 millions d'euros à celui de 2000, qui avait bénéficié de la cession d'immeubles générant un profit exceptionnel de 50 millions d'euros.
- Les plus-values sur obligations augmentent de 49 millions d'euros, la nouvelle stratégie d'investissement conduisant à vendre certains titres et à réinvestir dans des obligations avec des durations plus longues, en vue d'obtenir une meilleure adéquation entre les placements et les engagements techniques.
- Compte tenu de la faible performance des marchés actions, la participation aux bénéfices versée aux assurés diminue de 27 millions d'euros.

Les **chargements et autres produits** augmentent de 17 millions d'euros en 2001 en raison, principalement, de la hausse de 3 millions d'euros des chargements sur les produits en unités de compte, et de la progression de 18 millions d'euros des chargements sur produits à taux garantis.

La **marge technique nette**, 39 millions d'euros, bénéficie essentiellement des gains de mortalité sur le portefeuille vie traditionnelle (34 millions d'euros) et présente donc une amélioration de 3 millions d'euros par rapport à 2000.

Les **frais généraux** augmentent de 24 millions d'euros en 2001, la croissance des affaires nouvelles pesant sur les frais d'acquisition et d'importants projets informatiques entraînant par ailleurs une hausse des frais administratifs.

Le **ratio d'intermédiation** est stable à 1,94 %. Le **ratio d'exploitation** s'élève à 58,4 % contre 48,3 % en 2000. Cette dégradation est due (i) à l'augmentation des frais généraux et (ii) à la baisse de la marge financière. En excluant les dotations aux provisions pour dépréciation constatées sur les actions, le ratio d'exploitation est stable.

La **charge d'impôt** s'accroît de 57 millions d'euros principalement sous l'effet de la taxation des plus-values obligatoires, plus importantes qu'en 2000, les plus-values sur actions, dont le niveau était plus élevé en 2000, n'étant en revanche pas imposables.

Le **résultat courant**, 65 millions d'euros, diminue de 107 millions d'euros par rapport à 2000. Cette évolution provient en particulier de la dégradation de la marge financière suite aux dépréciations constatées sur les actions, et de la hausse de la charge d'impôt. Hors plus values réalisées et dépréciations à caractère durable, le résultat courant ressort à 47 millions d'euros en 2001, soit une baisse de 34 millions d'euros par rapport à 2000, essentiellement due à la hausse de la charge d'impôt.

Vie, épargne, retraite - Autres pays

Les tableaux suivants présentent les primes émises ainsi que les résultats nets courants des exercices 2001 et 2000 relatifs aux autres pays où AXA possède une activité d'assurance vie, épargne et retraite. Ces pays sont : les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Autriche / Hongrie, le Luxembourg, la Suisse, le Canada, le Maroc et la Turquie.

Primes émises

(en millions d'euros)	2001	2000
Pays-Bas	912	924
Espagne	525	420
Italie	358	390
Autres pays	558	506
TOTAL	2.353	2.240

Résultat courant

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
Pays-Bas	70	57
Espagne	22	14
Italie	36	45
Autres pays	18	21
TOTAL	145	137

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

PAYS-BAS

Le **chiffre d'affaires** (912 millions d'euros) diminue de 1 % par rapport à 2000. En assurance vie (67 % de l'activité), les primes s'établissent à 609 millions d'euros, soit une baisse de 7 % qui s'explique par une modification radicale de la législation fiscale, une concurrence accrue et la faible performance des marchés hypothécaire et financier. En santé, les primes émises progressent de 14 %, du fait de hausses tarifaires représentant 11 % en moyenne, en ligne avec celles pratiquées par le marché. Par ailleurs, le succès du nouveau produit prévoyance à prime unique se confirme.

La contribution de l'assurance vie au **résultat courant**, 70 millions d'euros, augmente de 15 millions d'euros par rapport à 2000. Cette hausse provient essentiellement de la croissance de 21 millions d'euros de la marge financière, qui bénéficie notamment des plus-values réalisées sur la cession des prêts octroyés aux organismes privés (44 millions d'euros nets de l'amortissement exceptionnel de 5 millions d'euros de la valeur de portefeuille) mais qui, a contrario, enregistre également des moins-values, pour 27 millions d'euros, sur la cession d'actions.

En santé, le résultat courant, à l'équilibre, est en baisse de 3 millions d'euros principalement en raison de la faillite d'un important courtier.

ESPAGNE

Les **primes émises** augmentent de 105 millions d'euros, soit 24,9 % à données comparables, en particulier grâce à une importante prime unique émise sur un contrat collectif de retraite. A l'inverse, les ventes de produits en unités de compte se sont affaïssées en raison de la dégradation des marchés financiers.

Le **résultat courant** progresse de 8 millions d'euros en 2001, principalement sous l'effet du rachat des intérêts minoritaires en décembre 2000, qui a porté le pourcentage de détention d'AXA de 70 % à 100 %. A données comparables, le résultat courant augmente de 1 million d'euros, essentiellement grâce à l'amélioration de 3 millions d'euros de la marge financière. Cette dernière bénéficie, à hauteur de 7 millions d'euros, d'une reprise de participation différée allouée aux assurés, résultant de la revue de l'adossement actif/passif. L'augmentation est cependant limitée par la baisse des plus-values réalisées en 2001. Les frais généraux augmentent, pour leur part, de 2 millions d'euros après impôt.

ITALIE

Les **primes émises** diminuent de 31 millions d'euros en 2001, soit 8,1 % à données comparables. Les ventes de produits index-linked à taux garantis augmentent de 26 millions d'euros, ce qui représente une croissance de 40%. Cette évolution favorable ne peut toutefois pas compenser la baisse de l'activité en unités de compte, dont les affaires nouvelles reculent de 93 millions d'euros, soit 72 %, consécutivement à la dégradation des marchés financiers.

Le **résultat courant**, 36 millions d'euros, diminue de 8 millions d'euros par rapport à 2000 :

- La marge financière baisse de 17 millions d'euros, en raison essentiellement (i) d'une provision pour dépréciation de 7 millions d'euros constatée sur les obligations émises par les Etats d'Amérique Latine, ces dernières étant désormais ramenées, dans leur intégralité, à leur valeur de marché, et (ii) d'une diminution de 10 millions d'euros des revenus financiers et des plus-values réalisées (nets de participation aux bénéfices des assurés).
- L'exercice 2001 bénéficie de 20 millions d'euros de crédit d'impôt suite à la distribution d'une réserve distribuable en exemption de taxe. L'exercice 2000 avait également donné lieu à un ajustement positif de 7 millions d'euros de la charge d'impôt 1999.

AUTRES PAYS

Les résultats nets courants des autres pays sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Résultat courant

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
Portugal	9	7
Autriche	1	2
Hongrie	1	1
Suisse	1	3
Luxembourg	1	2
Canada	4	4
Maroc	1	2
Turquie	(0)	1
TOTAL	18	21

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

Les résultats nets courants des autres pays sont stables par rapport à 2000. L'accroissement de 2 millions d'euros au Portugal s'explique par une récupération de crédits d'impôt à la suite d'un changement de réglementation fiscale, dont l'effet a été partiellement compensé par la constatation de provisions pour dépréciation sur des actions. En Suisse, le résultat courant a également été affecté par des dépréciations sur le portefeuille actions.

Dommmages

Les tableaux ci-dessous analysent le compte de résultat, les primes et le résultat net part du groupe de l'activité d'assurance dommages d'AXA.

Dommmages¹

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ²	2000 publié	1999
Primes émises	15.921	15.605	15.605	13.671
Produits des autres activités	2	–	–	–
Chiffre d'affaires	15.923	15.605	15.605	13.671
Variation des primes non acquises	(115)	(207)	(207)	212
Produits financiers nets de charges	1.916	2.241	2.316	2.396
Produits bruts d'exploitation	17.724	17.639	17.714	16.280
Charges des prestations d'assurance	(13.002)	(13.122)	(12.877)	(11.490)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(112)	92	92	449
Frais d'acquisition des contrats	(2.868)	(2.683)	(2.710)	(2.462)
Frais d'administration	(1.803)	(1.905)	(1.917)	(1.817)
Résultat d'exploitation	(60)	21	303	960
Impôts sur les résultats	262	138	40	(259)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	5	1	1	4
Intérêts minoritaires	(25)	78	64	(75)
RESULTAT COURANT	182	237	408	630
Impact des opérations exceptionnelles	–	–	–	(13)
Dotation aux amortissements (part du groupe) des écarts d'acquisition	(130)	(102)	(102)	(63)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	52	135	306	554

(1) Avant éliminations des opérations internes.

(2) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

Primes émises

(en millions d'euros)	2001	2000
France	4.167	4.001
Allemagne	3.165	3.102
Royaume-Uni	2.480	2.686
Belgique	1.331	1.301
Autres pays	4.781	4.515
TOTAL	15.923	15.605
Eliminations internes	(27)	(27)
Contribution au chiffre d'affaires consolidé	15.896	15.579

Résultat courant et résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
France	266	222
Allemagne	85	44
Royaume Uni	(133)	(150)
Belgique	(5)	200
Autres pays	(31)	(78)
RESULTAT COURANT	182	237
Impact des opérations exceptionnelles	-	-
Dotation aux amortissements (part du Groupe) des écarts d'acquisition	(130)	(102)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	52	135

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

En 2001, l'assurance dommages représente 21 % du chiffre d'affaires consolidé d'AXA (19 % en 2000).

Sa contribution au résultat courant d'AXA diminue de 55 millions d'euros, les augmentations constatées en Allemagne (+ 41 millions d'euros, essentiellement liés à l'impact de la réforme fiscale), en France (+ 44 millions d'euros) et dans les "autres pays" ne pouvant pas compenser la détérioration de 205 millions du résultat courant en Belgique (s'expliquant par un niveau plus faible de plus-values et par des dépréciations enregistrées sur des actions).

Parmi les autres pays, le résultat courant est en augmentation (i) de 60 millions d'euros en Italie, suite au renforcement des provisions effectué en 2000, (ii) de 28 millions d'euros au Maroc, le résultat de l'exercice 2000 ayant été affecté par une dépréciation durable sur des participations non consolidées et (iii) de 47 millions d'euros en Irlande, grâce, également, à un meilleur résultat technique après le renforcement des provisions réalisé en 2000. Ces améliorations sont compensées par une détérioration du résultat des Pays-Bas (- 39 millions d'euros, liés à un développement défavorable des provisions de sinistres en assurance automobile sur les risques accidents corporels, ainsi que pour les activités en run-off) et de Hong Kong (- 34 millions d'euros, largement attribuables à la dégradation de l'activité accident du travail / construction).

Dommmages - France

Dommmages - France

(en millions d'euros)	2001	2000 Retraité ¹
Primes émises	4.167	4.001
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	81,0 %	81,8 %
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	82,1 %	82,2 %
Résultat technique net	744	711
Taux de chargement	25,2 %	25,4 %
Produits financiers nets de charges	694	643
Résultat d'exploitation	390	338
Impôts sur les résultats	(124)	(116)
Intérêts minoritaires	(0)	(0)
RESULTAT COURANT	266	222

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

Les **primes émises consolidées** s'élèvent à 4.167 millions d'euros avant élimination des opérations internes. Nettes de ces dernières, elles ressortent à 4.171 millions d'euros, soit une croissance de 4 % qui s'explique par un volume soutenu des ventes dans toutes les activités et par des majorations tarifaires. En assurance directe, les primes progressent de 11 %, 14 % des affaires nouvelles étant souscrites via Internet, pourcentage en constante augmentation au cours de l'année.

- **Particuliers** (56 % des primes émises). La croissance de 3 % des primes provient principalement des branches non-automobile (+ 4 %) en raison d'augmentations tarifaires appliquées aux affaires nouvelles, essentiellement sur le réseau de distribution des courtiers. La branche automobile (60 % de l'assurance dommages de particuliers) augmente de 2 % du fait de la hausse des primes moyennes.
- **Entreprises** (44 % des primes émises). Les primes émises augmentent de 6 %. En flottes automobile (22 % de l'assurance dommages d'entreprises), la croissance de 4 % s'explique par les majorations tarifaires et par un contrôle plus strict dans la sélection des risques. Les autres branches (78 % de l'assurance dommages d'entreprises) sont en hausse de 7 %, du fait des augmentations tarifaires initiées durant le dernier trimestre 2000.

Le **résultat technique net** progresse de 33 millions d'euros.

- Le **ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)**, 81,0 %, s'améliore de 0,8 point. Le résultat technique net de l'exercice courant augmente de 59 millions d'euros. Cette évolution favorable est liée à (i) la hausse des primes émises pour 27 millions d'euros et (ii) dans les branches automobile, aux augmentations tarifaires ainsi qu'au renforcement de la sélection des risques entreprises. Les risques industriels ont bénéficié d'une réduction du coût des sinistres graves, en diminution de 13 % par rapport à 2000. Le sinistre AZF (explosion en septembre 2001 à Toulouse) a eu un impact limité, 8 millions d'euros avant impôt et net de réassurance. Ces améliorations sont en partie compensées par un accroissement du coût de la réassurance, qui résulte principalement de la hausse des taux.

- Les **mali de liquidation sur exercices antérieurs** nets de réassurance s'élevaient à 45 millions d'euros, en augmentation de 27 millions d'euros par rapport à 2000. La détérioration s'explique essentiellement par un malus de 45 millions d'euros enregistré sur certains contrats en Responsabilité Civile qui sont à présent en phase de liquidation, à comparer avec un bonus de 25 millions d'euros en 2000. Elle est toutefois partiellement limitée par la baisse des mali (28 millions d'euros nets de réassurance en 2001 contre 65 millions d'euros en 2000) comptabilisés au titre des tempêtes survenues en décembre 1999 dans l'ouest de l'Europe.

Le **ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)**, 82,1%, s'améliore de 0,1 point.

Les **frais généraux**, 1.047 millions d'euros, augmentent de 3,1 % (soit 31 millions d'euros) par rapport à 2000.

Suite à la finalisation en 2001 d'un accord avec les agents généraux sur les indemnités de fin de mandat, une reprise de provision excédentaire de 48 millions d'euros a été constatée. Retraités de cette reprise de provision, les frais généraux progressent de 7,8 %, soit 79 millions d'euros. Les coûts de distribution augmentent de 41 millions d'euros en raison d'un effet volume, du mix produits et d'une hausse de l'intéressement versé aux agents généraux. Les autres frais généraux sont également en croissance, compte tenu, principalement, de l'augmentation de 55 millions d'euros des dépenses, essentiellement informatiques, liées à la refonte des processus d'assurance engagée dans le cadre du changement stratégique d'AXA France.

Le **taux de chargement** s'élève à 25,2 % en 2001 contre 25,4 % en 2000. Hors reprise de provision pour indemnités de fin de mandat d'agents, il ressort à 26,4 % en 2001.

Le **ratio combiné** est en légère amélioration à 107,3 % en 2001 contre 107,6 % en 2000.

Les **produits financiers nets de charges** progressent de 50 millions d'euros en 2001. Les revenus financiers sont en hausse de 53 millions d'euros, grâce à l'augmentation de 33 millions d'euros des dividendes encaissés en 2001, qui reflète les bons résultats des sociétés européennes cotées en 2000. Les revenus financiers immobiliers s'accroissent également de 18 millions d'euros. Les plus-values sur cessions, réalisées essentiellement durant le premier semestre 2001, s'établissent à 268 millions d'euros, et sont donc comparables aux 271 millions d'euros dégagés en 2000. En raison de l'ancienneté du portefeuille, il n'est pas nécessaire de constater de provision pour dépréciation à caractère durable.

La **charge d'impôt**, 124 millions d'euros, présente une augmentation de 8 millions d'euros par rapport à 2000, en ligne avec la hausse du résultat d'exploitation. Cette augmentation est toutefois limitée par la proportion plus importante en 2001 des plus-values sur cessions d'actions long terme. Ces dernières sont taxées à un taux réduit en France (20,77 % en 2001), ce qui explique que le taux d'imposition effectif soit moins élevé en 2001 (31,8 %) qu'en 2000 (34,5 %).

Le **résultat courant**, 266 millions d'euros, augmente de 44 millions d'euros par rapport à 2000. La hausse provient, à hauteur de 50 millions d'euros, de la croissance du résultat de la gestion financière, et, à hauteur de 33 millions d'euros, de l'amélioration du résultat technique, ces évolutions favorables étant partiellement compensées par la progression de 31 millions d'euros des frais généraux et de 8 millions d'euros de la charge d'impôt.

En excluant les plus-values nettes réalisées, le résultat courant ressort à 78 millions d'euros en 2001, soit une amélioration de 32 millions par rapport à l'exercice 2000.

Dommmages - Allemagne

Dommmages - Allemagne

(en millions d'euros)	2001	2000 Retraité ¹
Primes émises	3.165	3.102
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	90,7 %	88,8 %
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	87,8 %	84,8 %
Résultat technique net	387	471
Taux de chargement	30,5 %	30,2 %
Produits financiers nets de charges	383	427
Résultat d'exploitation	(198)	(41)
Impôts sur les résultats	287	91
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	5	1
Intérêts minoritaires	(9)	(6)
RESULTAT COURANT	85	44

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

Les **primes émises consolidées** s'élèvent à 3.165 millions d'euros avant élimination des opérations internes. Nettes de ces dernières, elles ressortent à 3.142 millions d'euros (soit 20 % du total de l'activité dommages d'AXA), en croissance de 2 %, l'effet des majorations tarifaires, notamment dans la branche entreprises, étant limité par une politique de souscription plus sélective.

- **Particuliers** (57 % des primes émises). Les primes sont en léger repli (- 1 %), la croissance modérée de la branche automobile (qui représente 47 % de l'assurance de particuliers) étant compensée par une baisse des primes dans les autres branches, consécutive à la forte concurrence tarifaire en dommages aux biens et à la restructuration du portefeuille en responsabilité civile (sur les segments architectes et ingénierie).
- **Entreprises** (29 % des primes émises). Les primes progressent de 7 % tirées par la croissance des branches non-automobile (89 % de l'assurance d'entreprises), qui ont bénéficié de hausses tarifaires en dommages aux biens (+ 4 %) et d'une augmentation des affaires nouvelles en responsabilité civile (+ 8 %). Les branches maritime et aviation ont également enregistré de fortes hausses de leurs primes moyennes.
- **Autres** (14 % des primes émises). Les primes sont globalement stables par rapport à 2000. La croissance de 10 % de la branche assurance "œuvres d'art" et la légère augmentation de 2 % de l'activité des affaires étrangères, compensent la baisse de 17 % liée à la résiliation programmée de certains contrats de l'ancien portefeuille Albingia.

Le **résultat technique net**, 387 millions d'euros, diminue de 84 millions d'euros à données comparables par rapport à l'exercice 2000.

- Le **ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)**, 90,7 %, se détériore de 1,9 point compte tenu essentiellement des coûts liés aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis (+ 1,7 point d'impact sur le ratio, soit 55 millions d'euros avant impôt et net de réassurance). Le ratio de la branche automobile – individuel s'améliore, passant de 83,2 % à 80,5 % grâce à une baisse de la fréquence des sinistres et à l'augmentation des primes moyennes. Cette évolution positive est néanmoins compensée par des dégradations de sinistralité observées sur les branches entreprises.
- En excluant le coût exceptionnel des sinistres occasionnés par les attaques terroristes aux Etats-Unis, le **ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)**, se dégrade de 1,3 point, en raison principalement de mali de liquidation sur exercices antérieurs en responsabilité civile des professionnels, en marine et sur les acceptations. Sur toutes les autres branches et notamment en assurance automobile, les ajustements tarifaires pratiqués tout au long de l'année 2001 et le renforcement de la sélection des risques dans le cadre de l'assainissement du portefeuille et de l'amélioration de sa rentabilité, ont eu des effets favorables sur le ratio de sinistralité.

Les **frais généraux** augmentent de 29 millions d'euros à données comparables par rapport à 2000, en raison essentiellement des dépenses liées aux projets stratégiques en informatique. Les synergies issues de la fusion avec Albingia et la reprise d'une provision pour restructuration excédentaire de 20 millions d'euros (les frais effectivement encourus étant inférieurs à l'estimation qui en avait été faite) compensent toutefois une partie de ces coûts. Au total, le **taux de chargement**, 30,5 %, se dégrade de 0,3 point.

Le **ratio combiné**, 118,3 %, se détériore de 3,3 points par rapport à 2000.

Les **produits financiers nets de charges**, 383 millions d'euros, reculent de 44 millions d'euros par rapport à 2000, sous l'effet, principalement, d'une baisse de 73 millions d'euros des dividendes en provenance des fonds d'investissement, le montant des distributions s'établissant à 24 millions d'euros en 2001. En revanche, les plus-values réalisées sur la cession d'actions sont en hausse de 16 millions d'euros.

Le **profit d'impôt**, 287 millions d'euros, affiche une augmentation significative de 196 millions d'euros par rapport à 2000. Dans le cadre de la réforme fiscale allemande, l'exercice 2001 bénéficie d'une reprise d'impôts différés passif de 211 millions d'euros, se rapportant à des actions. En outre, il enregistre une réduction d'impôt de 64 millions d'euros du fait de l'utilisation des reports déficitaires de Sicher Direct, fusionnée en 2001 avec AXA Versicherung. En 2000, la réforme fiscale avait déjà eu un effet positif de 99 millions d'euros, qui provenait essentiellement d'une réduction des impôts différés passif, le taux d'imposition ayant été abaissé de 49 % à 40 %.

Le **résultat courant**, 85 millions d'euros, augmente de 41 millions d'euros par rapport à 2000. Cette croissance s'explique principalement par les gains fiscaux exceptionnels réalisés. Ces derniers ont néanmoins été en partie neutralisés par l'évolution défavorable de la sinistralité, les coûts liés aux investissements stratégiques et la diminution des produits financiers.

En excluant le coût des sinistres liés aux attaques terroristes aux Etats-Unis ainsi que les plus-values réalisées, le résultat courant s'établit à 77 millions d'euros, soit une augmentation de 51 millions d'euros par rapport à 2000, largement attribuable aux gains fiscaux exceptionnels qui ont été dégagés, mais limitée par les investissements stratégiques et la dégradation du résultat technique.

Dommmages - Royaume-Uni

Dommmages - Royaume-Uni

(en millions d'euros)	2001	2000
Primes émises	2.480	2.686
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	77,5 %	80,0 %
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	82,1 %	90,9 %
Résultat technique net	460	245
Taux de chargement	35,2 %	35,9 %
Produits financiers nets de charges	202	384
Résultat d'exploitation	(244)	(334)
Impôts sur les résultats	111	111
Intérêts minoritaires	0	74
RESULTAT COURANT	(133)	(150)
Taux de change moyen : £ 1,00 = €	1,61	1,64

Les **primes émises** diminuent de 207 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, soit une baisse de 7 % à données comparables¹, reflétant la stratégie d'AXA de se retirer des secteurs non rentables. Le recul de l'activité s'explique par une diminution de 25 % des primes émises en assurance de particuliers (51 % des primes émises), qui est partiellement compensée par une augmentation de 26 % en assurance d'entreprises (44 % des primes émises).

- La baisse en **assurance de particuliers** résulte principalement de la chute de 34 % des primes en automobile (50 % de la branche particuliers) du fait d'une sélection des risques plus rigoureuse à la souscription et de la résiliation de contrats non rentables provenant de certains canaux de distribution.
- La branche **assurances d'entreprises** comprend un apport de primes de 89 millions d'euros provenant de la reprise d'une partie du portefeuille de l'assureur britannique "Independent", mis en faillite en 2001. Retraitée de cette importante source d'affaires nouvelles, la croissance ressort à 16 %, et provient principalement des hausses tarifaires sur les risques hors automobile (de 20 à 30 %), dont les primes augmentent de 21 %. En automobile d'entreprises, les effets des fortes hausses de tarifs ont été compensés par une réduction du portefeuille.

Le **résultat technique net** progresse de 214 millions d'euros en 2001 comparé à 2000 (224 millions d'euros à taux de change constant). Cette augmentation s'explique principalement par une évolution des provisions techniques moins défavorable en 2001 comparée à 2000.

- Le **ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)**, 77,5 %, s'améliore de 2,5 points, malgré une contribution de 21 millions d'euros avant impôt (représentant un point de ratio) à verser au fonds de garantie destiné à couvrir les engagements des sociétés d'assurance britanniques ayant fait faillite en 2001. L'amélioration provient essentiellement (i) de l'absence de sinistres climatiques majeurs en 2001, alors que l'exercice 2000 avait été affecté, à hauteur de 79 millions d'euros avant impôt, par d'importantes inondations, (ii) d'une meilleure sélection des risques et des augmentations tarifaires introduites mi-2000 afin rendre la branche automobile plus rentable.

(1) A taux de change constant et en excluant en 2000 les primes relatives aux activités transférées depuis à AXA Corporate Solutions.

- En 2000, les provisions techniques avaient fait l'objet d'un rechargement de 395 millions d'euros avant impôt dont 95 millions d'euros concernaient des sinistres assurés par les filiales issues du groupe GRE qui étaient survenus antérieurement à l'acquisition de ces sociétés par AXA, et avaient, en conséquence, été déduits des capitaux propres en tant qu'ajustement comptable lié à l'acquisition ("purchase accounting"). Ces rechargements techniques s'étaient avérés nécessaires essentiellement en raison de l'augmentation du coût des dommages corporels constatée sur le marché britannique en automobile et responsabilité civile. En 2001, les rechargements de provisions techniques représentent 116 millions d'euros avant impôt, dont 69 millions d'euros sur les affaires en run-off et 47 millions d'euros sur les autres activités. Sur ces dernières, 33 millions d'euros sont imputables à la nouvelle législation britannique promulguée en juin 2001 qui abaisse de 3 % à 2,5 % le taux d'actualisation applicable pour le calcul des rentes incapacité/invalidité de particuliers, et 14 millions d'euros s'expliquent par la détérioration des engagements sur la branche responsabilité civile d'entreprises. Les rechargements techniques sur les affaires en run-off concernent les risques liés à l'amiante et à la pollution.

Les **frais généraux** diminuent de 57 millions d'euros en 2001 comparés à 2000 (37 millions d'euros à taux de change constant). Cette baisse résulte principalement (i) de taux de commissionnement réduits sur les affaires nouvelles souscrites par les anciens assurés d' "Independent", d'une modification dans la répartition des affaires en portefeuille au profit de réseaux à taux de commissionnement plus faible et (ii) de la baisse des coûts relatifs à l'intégration de Guardian Royal Exchange et au projet d'harmonisation des systèmes d'information au Royaume-Uni. De ce fait, le taux de chargement s'améliore de 0,7 point, s'établissant à 35,2 % en 2001 contre 35,9 % en 2000.

Le **ratio combiné** évolue favorablement, de 126,8 % en 2000 à 117,3 % en 2001.

Les **produits financiers nets de charges**, 203 millions d'euros, baissent de 181 millions d'euros par rapport à 2000 (177 millions d'euros à taux de change constant). Cette baisse provient, à hauteur de 133 millions d'euros avant impôt, de provisions pour dépréciation à caractère durable constatées sur certaines lignes d'actions, et, à hauteur de 47 millions d'euros, d'un niveau de plus-values réalisées moins élevé en 2001 qu'en 2000.

La **charge d'impôt** décroît de 2 millions d'euros à taux de change constant. Hors la reprise d'une provision fiscale de 23 millions d'euros devenue sans objet après que l'administration fiscale ait revu sa position sur la déductibilité de certaines provisions de sinistres, la charge d'impôt est en augmentation compte tenu de l'amélioration du résultat d'exploitation.

Le résultat revenant aux actionnaires **minoritaires** baisse de 74 millions d'euros entre 2001 et 2000, du fait de l'acquisition, en juillet 2000, des intérêts minoritaires restants dans Sun Life & Provincial Holdings plc (renommée AXA UK Plc).

Le **résultat courant** s'améliore de 17 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000. A taux de change constant et avant intérêts minoritaires, la progression ressort à 87 millions d'euros. Cette hausse provient essentiellement de l'amélioration du résultat technique net ainsi que de la diminution des frais généraux. Elle est limitée partiellement par la baisse des produits financiers nets de charges. Hors plus-values réalisées nettes, le **résultat courant** augmente de 117 millions d'euros en 2001, soit 214 millions d'euros à taux de change constant et avant intérêts minoritaires.

Dommmages - Belgique

Dommmages - Belgique

(en millions d'euros)	2001	2000 Retraité ¹
Primes émises	1.331	1.301
Ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)	94,5 %	97,9 %
Ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)	84,6 %	82,6 %
Résultat technique net	205	228
Taux de chargement	32,0 %	30,8 %
Produits financiers nets de charges	216	413
Résultat d'exploitation	(4)	237
Impôts sur les résultats	(1)	(37)
RESULTAT COURANT	(5)	200

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

Les **primes émises** consolidées s'élèvent à 1.331 millions d'euros avant élimination des opérations internes. Nettes de ces dernières, elles ressortent à 1.323 millions d'euros, en augmentation de 2 % en raison de croissance tant en assurance de particuliers que d'entreprises.

- **Particuliers** (62 % du total des primes émises). Les primes sont en hausse de 1 %. La branche automobile (59 %) progresse de 2 % sous l'effet des augmentations tarifaires sur les garanties responsabilité civile (+ 1 %) et dommages (+ 3 %). Sur les autres branches (41 % de l'assurance de particuliers), l'activité est stable.
- **Entreprises** (33 % du total des primes émises). La croissance est de 4 %, principalement grâce aux affaires nouvelles en accident du travail. La branche automobile (19 % de l'assurance d'entreprises) voit ses primes augmenter de 3 % avec des tendances différentes sur les garanties responsabilité civile (en baisse suite à la perte d'un contrat important) et dommages (en hausse compte tenu de l'extension de plusieurs contrats importants).
- **Autres** (5 % du total des primes émises, principalement en santé). Les autres branches sont stables.

Le **résultat technique net**, 205 millions d'euros, recule de 23 millions d'euros par rapport à 2000:

- Le **ratio de sinistralité de l'exercice courant (net de réassurance)**, 94,5 %, s'améliore de 3,4 points. Il s'était fortement détérioré en 2000 en raison de la survenance de plusieurs sinistres graves. En 2001, par rapport à 2000, il intègre également les effets positifs des mesures prises pour améliorer la rentabilité (qui ont consisté principalement en une revue du portefeuille, notamment sur la branche automobile, et en une sélection des risques accrue sur les affaires nouvelles).

Le **ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance)**, 84,6 %, se dégrade de 2,0 points, compte tenu, notamment, de moindres boni de liquidation sur exercices antérieurs en automobile et accident du travail. Retraité de cette dernière branche, dont les règles de provisionnement sont proches de celles de l'assurance vie, le ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance) s'établit à 76,8 % en 2001 contre 76,4 % en 2000.

Le **taux de chargement**, 32,0 %, augmente de 1,2 point par rapport à 2000 principalement en raison des dépenses liées aux systèmes informatiques. L'année 2001 a en effet été marquée par des investissements s'inscrivant dans le cadre de différents projets destinés à homogénéiser et à rendre plus performante la structure informatique.

Le **ratio combiné** est en augmentation, passant de 113,4 % en 2000 à 116,5 % en 2001 (hors accident de travail, il s'établit à 112,8 % en 2001 comparés à 111,0 % en 2000).

Les **produits financiers nets de charges**, 216 millions d'euros, reculent de 197 millions d'euros par rapport à 2000. Cette baisse inclut une provision pour dépréciation de 88 millions d'euros sur des actions. Hors cette dépréciation, la diminution est de 109 millions d'euros. En 2001, le niveau des plus-values réalisées sur actions et immeubles de placement est inférieur de 108 millions d'euros en raison de la faiblesse des marchés financiers, l'exercice 2000 ayant enregistré par ailleurs une plus-value exceptionnelle de 73 millions d'euros sur la cession d'actifs immobiliers.

La **charge d'impôt** diminue de 36 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000 du fait de la baisse du résultat d'exploitation avant impôt, les plus-values réalisées et les provisions constatées sur actions n'étant pas imposables.

Le **résultat courant** recule de 205 millions d'euros en raison (i) de la baisse de 197 millions d'euros des produits financiers nets de charges et (ii) de la dégradation, pour 23 millions d'euros, du résultat technique net. Hors plus-values réalisées et provisions pour dépréciation, le résultat courant ressort à 5 millions d'euros, soit une diminution de 56 millions d'euros, provenant principalement de la dégradation du résultat technique de 23 millions d'euros et de la baisse des revenus sur obligations.

Domages - Autres pays

Primes émises

(en millions d'euros)	2001	2000
Italie	1.081	1.038
Espagne	1.000	897
Canada	693	663
Irlande	492	424
Pays Bas	245	274
Autres pays	1.269	1.219
TOTAL	4.781	4.515

Résultat courant

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
Italie	(6)	(66)
Espagne	5	6
Canada	18	22
Irlande	30	(17)
Pays-Bas	(31)	8
Autres pays	(47)	(32)
TOTAL	(31)	(78)

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

ITALIE

Les **primes émises**, 1.081 millions d'euros, augmentent de 43 millions d'euros, soit 4,1 % à données comparables, en dépit de la fermeture d'agences non rentables et d'un assainissement du portefeuille. La croissance est principalement tirée par l'assurance automobile du fait des hausses tarifaires (+ 15 % en moyenne sur le second semestre) appliquées sur cette branche.

Le résultat courant s'améliore, passant d'une perte de 66 millions d'euros en 2000 à une perte 6 millions d'euros en 2001.

Le **ratio de sinistralité** tous exercices (net de réassurance) baisse de 15,3 points grâce :

- à une diminution de 2,7 points du ratio de sinistralité sur l'exercice courant (net de réassurance) qui bénéficie en particulier de la fin du gel des tarifs imposé par la réglementation en automobile jusqu'au mois d'avril et des annulations de contrats non rentables faisant suite à une revue du portefeuille,
- à une diminution de 12,6 points du ratio de sinistralité des exercices antérieurs, (i) l'exercice 2000 ayant été grevé par des rechargements de provisions effectués suite à un changement de législation sur les sinistres dommages corporels (7,3 points) et (ii) l'année 2001 bénéficiant, dans plusieurs branches, d'un développement favorable des provisions de sinistres (5,3 points).

Cette amélioration est en partie compensée par (i) une réduction des produits financiers nets de charges de 12 millions d'euros, provenant de la constatation de provisions pour dépréciation sur des actions (11 millions d'euros), ainsi que sur des obligations émises par les Etats d'Amérique du Sud (4 millions d'euros), et par (ii) un accroissement des frais généraux de 16 millions d'euros, dont 4 millions d'euros liés à des fermetures d'agences non rentables et 2 millions d'euros relatifs à des frais de campagne de publicité. Le taux de chargement, 25,8 %, augmente de 0,7 point par rapport à 2000.

Au total, le **ratio combiné** s'élève à 108,5 % comparé à 124,7 % en 2000.

ESPAGNE

Les **primes émises** progressent de 103 millions d'euros, soit 10,4 % à données comparables par rapport à 2000, en raison principalement des augmentations tarifaires de 11,8 % en moyenne qui ont été pratiquées en automobile de particuliers.

Le **résultat courant** diminue de 1 million d'euros en 2001. L'augmentation de 70 % à 100 %, en décembre 2000, du pourcentage d'intérêt d'AXA, a un impact positif de 2 millions d'euros sur le résultat courant de 2001.

- A périmètre constant et en excluant Direct Seguros, le résultat courant baisse de 5 millions d'euros du fait (i) de la baisse des produits financiers nets de charges de 7 millions d'euros après impôt, notamment suite à l'enregistrement de dépréciations sur des actions (5 millions d'euros), et (ii) de la dégradation du taux de chargement de 0,9 point à 25,9 % en 2001, principalement liée à des versements d'indemnités de licenciement ainsi qu'à la constatation de nouvelles provisions de restructuration dans le cadre des réductions d'effectifs. Ces éléments sont partiellement compensés par une amélioration de 2,2 points du ratio de sinistralité, qui s'établit en 2001 à 80,9 %, grâce à l'augmentation de la prime moyenne en assurance automobile.
- La contribution de Direct Seguros (détenue à 50 %), négative de 2 millions d'euros, s'améliore de 2 millions d'euros par rapport à 2000.

Le **ratio combiné** est de 107,1 % contre 109,2 % en 2000.

CANADA

Le **chiffre d'affaires** consolidé atteint 693 millions d'euros, soit une progression de 7,6 % à taux de change constant par rapport à 2000, qui s'explique principalement par des augmentations de tarifs.

Les primes augmentent tant dans les branches automobile de particuliers (42 % des primes émises) que dans les branches d'entreprises (40 % des primes émises). En revanche, en assurance habitation de particuliers (17 % des primes émises), les émissions sont en légère baisse : les augmentations de tarifs sont compensées par une réduction du portefeuille, des mesures d'assainissement conduisant à la résiliation de polices.

Le **résultat courant** s'est élevé à 18 millions d'euros, en recul de 4 millions d'euros à taux de change constant par rapport à 2000. Cette diminution provient essentiellement d'une baisse des produits financiers nets de charges de 4 millions d'euros après impôt, en raison de la constitution d'une provision pour dépréciation sur certaines actions. Le taux de sinistralité net de réassurance, 72,0 %, s'améliore de 0,8 point par rapport à 2000¹, en particulier grâce aux excellents résultats du Québec. Le taux de chargement, 33,1 %, augmente de 1,1 point, principalement sous l'effet du lancement, en 2001, d'un projet de réorganisation, visant à simplifier la structure opérationnelle d'AXA Canada. Au total, le **ratio combiné** s'accroît de 0,3 point, pour s'établir à 105,1 %.

IRLANDE

Les **primes émises** s'élèvent à 492 millions d'euros, en augmentation de 68 millions d'euros, soit 15 % de croissance par rapport à l'année 2000. Cette progression résulte d'une part, d'un accroissement de 13 % des émissions en assurance de particuliers (80 % de l'activité) et d'autre part, d'une hausse de 22 % des émissions en assurance d'entreprises (20 % de l'activité). Elle s'explique par les augmentations tarifaires qui se sont élevées en moyenne à 12 % en automobile, à la fois en assurance de particuliers et d'entreprises, ainsi que par une hausse du volume d'affaires souscrites en automobile d'entreprises.

Le **résultat courant** augmente de 47 millions d'euros en 2001 comparé à 2000, soit une hausse de 61 millions d'euros avant déduction de la part qui revenait aux actionnaires hors groupe jusqu'en juillet 2000, date à laquelle AXA a racheté les intérêts minoritaires de Sun Life Provincial Holdings plc (renommée depuis AXA UK plc). Cette amélioration du résultat courant a principalement pour origine les hausses du résultat technique net et des produits financiers nets de charges, dont les effets sont toutefois limités par l'accroissement des frais généraux. Le résultat technique net augmente de 61 millions d'euros après impôt, bénéficiant de l'amélioration de 17,4 points de la sinistralité tous exercices, le ratio s'établissant à 87,9 % en 2001. Cette évolution résulte (i) de la baisse de 7,7 points du ratio de sinistralité de l'exercice courant (85,4 % net de réassurance) compte tenu d'une diminution de la fréquence des sinistres en automobile de particuliers et des hausses tarifaires, et (ii) d'un niveau de rechargements de provisions techniques beaucoup plus réduit que sur l'exercice précédent. En 2000, les rechargements avaient représenté 96 millions d'euros après impôt, dont 50 millions d'euros concernaient des sinistres survenus antérieurement à l'achat de la société par AXA, et avaient, de ce fait, été déduits des capitaux propres, en tant qu'ajustement comptable lié à l'acquisition. En 2001, les rechargements ont été limités à 13 millions d'euros, et proviennent d'une baisse du taux d'actualisation utilisé dans l'évaluation des rentes de particuliers incapacité/invalidité. Les frais généraux augmentent de 6 millions d'euros après impôt, soit 13 % comparé à 2000, notamment en raison d'un montant de commissions plus élevé, qui s'explique par la part croissante de l'assurance habitation dans l'activité globale. Au total, le **ratio combiné**, qui s'élève à 103 % en 2001, s'améliore de 17,7 points.

Les produits financiers nets de charges augmentent de 5,3 millions d'euros après impôt, en raison de revenus financiers plus élevés de 3,8 millions d'euros et d'un niveau de moins-values réalisées sur la vente d'actions et d'obligations plus faible de 1,5 million d'euros.

(1) Par rapport aux ratios publiés l'an dernier, les taxes sur primes ont été reclassées en charge de sinistres. Elles étaient auparavant enregistrées dans les frais généraux.

PAYS-BAS

A données comparables, les **primes émises** progressent de 3 %, grâce aux augmentations tarifaires effectuées en assurance automobile début 2001, en ligne avec celles pratiquées par le marché. En incluant l'activité courtage, le **résultat courant** est en baisse de 40 millions d'euros, l'assurance dommages enregistrant une perte de 44 millions d'euros. Sur le segment dommages, le ratio de sinistralité tous exercices ressort à 98,0 %, soit une détérioration de 26 points. Retraînée de la reprise exceptionnelle sur 2000 de la provision pour passage à l'an 2000 (29 millions d'euros), la baisse du ratio atteint 14,8 points. Cette évolution est liée à un renforcement des provisions techniques en automobile sur les risques accidents corporels (19 millions d'euros après impôt) et à une dégradation sur le portefeuille en run-off (8 millions d'euros après impôt). Par ailleurs, le taux de chargement passe de 39,8 % à 42,8 % en raison d'une hausse des commissions, dont l'effet est partiellement compensé par la diminution des frais d'administration. Le **ratio combiné** atteint 140,8 % en 2001 contre 123 % l'année précédente.

AUTRES PAYS

Le résultat courant des autres pays est présenté dans le tableau ci-dessous :

Résultat courant

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
Maroc	14	(14)
Portugal	2	18
Autriche	0	(2)
Hongrie	2	2
Suisse	0	1
Luxembourg	2	3
Turquie	2	9
Japon	(46)	(58)
Hong Kong	(27)	7
Singapour	4	1
TOTAL	(47)	(32)

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

Les évolutions les plus significatives s'observent sur (i) le Maroc (+ 28 millions d'euros) dont l'exercice 2000 avait été grevé, à hauteur de 31 millions d'euros, par des dépréciations constatées sur des titres de participation, (ii) le Portugal (- 16 millions d'euros) principalement en raison d'une dépréciation de 7 millions d'euros enregistrée en 2001 sur des actions, ainsi que d'un accroissement des commissions payées aux agents exclusifs et (iii) Hong Kong qui a souffert à la fois d'une détérioration de la sinistralité de la branche accident du travail/construction, activité actuellement en run-off, et de la baisse des produits financiers nets de charges dans un contexte de marchés financiers défavorable.

Au Japon, l'amélioration du résultat courant de 12 millions d'euros, s'explique principalement par (i) des économies de frais généraux réalisées sur l'informatique, les frais de personnel et la publicité, (ii) l'augmentation du volume d'activité et (iii) l'amélioration de la sinistralité. Les pertes réalisées par Direct Japan reflètent le fait que la société, qui a démarré son activité mi-1999, n'a pas encore atteint sa taille critique.

Assurance internationale

Le tableau suivant présente, pour les exercices 2001 et 2000, les primes brutes et les résultats nets courants relatifs à l'assurance internationale :

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2001	2000
AXA Corporate Solutions	5.307	3.297
AXA Assistance	434	371
Autres	10	28
TOTAL	5.751	3.696
Eliminations internes	(73)	(46)
Contribution au chiffre d'affaires consolidé	5.678	3.651

Résultat courant et résultat net part du groupe

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ¹
AXA Corporate Solutions	(350)	132
AXA Assistance	13	12
Autres	(41)	(32)
RESULTAT COURANT	(378)	112
Impact des opérations exceptionnelles	-	-
Dotations aux amortissements (part du groupe) des écarts d'acquisition	(8)	(15)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(386)	97

(1) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

AXA Corporate Solutions

AXA Corporate Solutions ¹

(en millions d'euros)	2001	2000 retraité ²	2000 publié	1999
Primes émises	5.280	3.297	3.297	2.818
Produits des autres activités	27	0	0	0
Chiffre d'affaires	5.307	3.297	3.297	2.818
Variation des primes non acquises	(235)	(179)	(179)	(198)
Produits financiers nets de charges	415	588	588	549
Produits bruts d'exploitation	5.486	3.706	3.706	3.170
Charges des prestations d'assurance ³	(6.584)	(3.815)	(3.499)	(2.810)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	1.074	772	772	313
Frais d'acquisition des contrats ³	(295)	(330)	(646)	(517)
Frais d'administration	(219)	(182)	(182)	(204)
Résultat d'exploitation	(538)	151	151	(48)
Impôts sur les résultats	193	(12)	(13)	(8)
Intérêts minoritaires	(5)	(7)	(7)	(4)
RESULTAT COURANT	(350)	132	130	(60)

(1) Avant éliminations des opérations internes.

(2) Données proforma, dans l'hypothèse où la nouvelle réglementation aurait été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2000.

(3) En 2000, des commissions techniques de réassurance ont été reclassées en "charges des prestations d'assurance" alors qu'elles étaient précédemment en "frais d'acquisition des contrats".

Le **chiffre d'affaires consolidé** s'élève à 5.307 millions d'euros avant élimination des opérations internes, dont 27 millions relatifs à des activités de services. Net des opérations internes, il s'établit à 5.288 millions d'euros, soit une croissance de 56,7 % par rapport à 2000 :

- **Réassurance** (68 % du chiffre d'affaires). Les primes, qui représentent 3.590 millions d'euros, augmentent de 85 %. Les branches dommages (92 % de l'activité de réassurance) progressent de 86 % en grande partie sous l'effet (i) de l'accroissement des primes de reconstitution liées notamment aux conséquences des attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis, (ii) de la souscription d'affaires nouvelles, en particulier des traités proportionnels en automobile et des traités non-proportionnels en dommages aux biens et (iii) du redressement tarifaire du marché de la rétrocession pour les risques dommages catastrophiques.
- **Assurance** (32 % du chiffre d'affaires). Les primes s'élèvent à 1.698 millions d'euros, en augmentation de 11 % compte tenu des hausses de tarif significatives intervenues dans la branche aviation après le 11 septembre. Ces hausses sont partiellement masquées par les effets d'une sélection des risques plus stricte en France et de l'annulation de certains contrats internationaux.

La **marge attritionnelle nette de l'exercice courant** connaît une croissance significative de 482 millions d'euros.

- Pour l'activité de **réassurance**, la marge atteint 926 millions d'euros, en augmentation de 521 millions d'euros par rapport à 2000, avec un ratio de sinistralité attritionnel net de 70,0 % en amélioration de 6,5 points. La hausse des primes acquises nettes, qui s'élève à 1.363 millions d'euros (+ 79 %) et qui est liée à la reprise du marché, est supérieure à l'augmentation du coût des sinistres attritionnels de l'exercice courant (601 millions d'euros, soit + 58 %). Cette amélioration a pu être enregistrée malgré la survenance en 2001 de sinistres graves, notamment le sinistre AZF (explosion d'une usine chimique en France) et le sinistre Selby (déraillement d'un train au Royaume-Uni), dont le coût global est de 37 millions d'euros. Parallèlement à la hausse du volume de primes, les commissions versées aux cédantes augmentent de 86 %, soit 241 millions d'euros.
- Pour l'activité **d'assurance**, la marge attritionnelle nette de l'exercice courant, 52 millions d'euros, diminue de 39 millions d'euros, avec un ratio attritionnel net de 95,7 %, en détérioration de 7,1 points par rapport à 2000. La hausse de 93 millions d'euros des primes acquises nettes et des revenus liés aux activités de services n'a pas pu compenser l'augmentation de 133 millions d'euros du coût des sinistres attritionnels de l'exercice courant, qui inclut notamment le sinistre AZF (explosion d'une usine chimique en France) et le sinistre British Steel (explosion d'un haut-fourneau au Royaume-Uni) pour un coût total de 45 millions d'euros.

Les **autres éléments techniques** se dégradent de 998 millions d'euros pour les raisons suivantes :

- L'exercice 2001 est affecté par quatre **sinistres majeurs**, dont le coût total net de réassurance est estimé à 991 millions d'euros : (i) 761 millions d'euros (515 millions d'euros après impôt) sont liés aux attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis, (ii) 91 millions d'euros se rapportent à la tempête tropicale Allison qui a touché, en juin 2001, le Golfe et la côte Est des Etats-Unis, (iii) 60 millions d'euros ont trait à la destruction d'une plate-forme pétrolière brésilienne et (iv) 79 millions d'euros concernent l'attaque de l'aéroport de Colombo par les rebelles tamouls. Aucun sinistre majeur n'avait été enregistré en 2000.
- Le coût des **couvertures** augmente de 127 millions d'euros suite à l'achat de nouvelles protections.
- La liquidation des provisions de sinistres des exercices antérieurs permet de dégager des boni de 56 millions d'euros, soit une amélioration de 135 millions d'euros par rapport à 2000 qui avait notamment enregistré un renforcement des provisions de sinistres des exercices 1999 et antérieurs.
- La **provision d'égalisation** est reprise à hauteur de 35 millions d'euros en 2001 contre 49 millions d'euros en 2000, compte tenu principalement de la révision à la hausse du coût des tempêtes de décembre 1999 en Europe.

Au total, la **marge technique nette** baisse de 515 millions d'euros pour atteindre - 439 millions d'euros en 2001, avec un ratio de sinistralité tous exercices (net de réassurance) de 113,4 %, en dégradation de 16,9 points. En excluant le coût lié aux attaques terroristes du 11 septembre au Etats-Unis, ce ratio ressort à 90,9 %, soit une amélioration de 5,5 points par rapport à 2000.

Les **frais généraux**, 514 millions d'euros, sont stables. Les frais d'administration augmentent de 37 millions d'euros en raison (i) d'investissements dans des sociétés d'assurance en phase de démarrage à l'étranger, (ii) du développement de nouvelles activités (telles que le "program business" qui couvre les catastrophes naturelles aux Etats-Unis) et (iii) du lancement d'AXA Liabilities Managers. Les frais d'acquisition diminuent en revanche de 35 millions d'euros suite à la résiliation de contrats d'assurance internationale.

Les **produits financiers nets de charges**, 415 millions d'euros, reculent de 173 millions d'euros du fait de la baisse de 194 millions d'euros des plus-values nettes réalisées. Le plus-values nettes réalisées sur actions diminuent de 277 millions d'euros après prise en compte d'une dotation aux provisions pour dépréciation de 24 millions d'euros, leur recul étant toutefois partiellement compensé par l'augmentation de 111 millions d'euros des plus-values réalisées sur obligations, après déduction d'une dépréciation de 4 millions d'euros constatée sur Enron.

L'**impôt** constitue un profit de 193 millions d'euros en 2001, en raison du niveau du résultat d'exploitation avant impôt, et varie donc positivement de 205 millions d'euros par rapport à 2000.

Le **résultat courant**, négatif de 350 millions d'euros, se dégrade de 482 millions d'euros par rapport à 2000. Cette détérioration s'explique principalement par (i) une diminution de 515 millions d'euros de la marge technique nette et (ii) une baisse de 173 millions d'euros des produits financiers nets de charges, dont les effets sont partiellement compensés par une réduction de 205 millions d'euros de l'impôt sur les bénéfices. En excluant le coût des attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis et les plus-values nettes réalisées, le résultat courant est positif de 117 millions d'euros en 2001, à comparer à une perte de 36 millions d'euros en 2000.

AXA Assistance

Les **primes émises** s'élèvent à 434 millions d'euros avant élimination des opérations internes. Nettes de ces dernières, elles ressortent à 381 millions d'euros, soit une progression de 15 % par rapport à 2000. La croissance s'explique principalement par (i) la mise en place d'un important contrat avec le NHS (National Health Support : sécurité sociale anglaise) et par (ii) la hausse des affaires nouvelles en tourisme et en habitation.

La **marge technique nette**, 132 millions d'euros, augmente de 17 millions d'euros, soit 15 % par rapport à 2000, en phase avec la croissance des primes émises. Cette hausse est en partie compensée par la progression des frais généraux de 14 millions d'euros, liée essentiellement à l'apport en 2001 des activités Assistance Santé de PPP Healthcare et du contrat NHS. Le ratio combiné s'améliore cependant, passant de 95,7 % en 2000 à 95,3 % en 2001 (en excluant PPP Healthcare et le contrat NHS, il ressort à 95,9 %, contre 96,1 % en 2000).

La contribution au **résultat courant** consolidé d'AXA, 13 millions d'euros, progresse de 3 % .

Autres

Le résultat courant des autres sociétés d'assurance internationale, négatif de 41 millions d'euros, se dégrade de 8 millions d'euros par rapport à 2000. La perte nette dégagée en 2001 provient principalement de :

- Saint Georges Re, en perte de 34 millions d'euros, (montant stable comparé à 2000), du fait du résultat des activités en run-off de GRE.
- English & Scottish, en perte de 10 millions d'euros, soit une dégradation de 11 millions d'euros par rapport à 2000, suite au renforcement des provisions de sinistres relatives aux risques liés à l'amiante et à l'environnement.

Gestion d'actifs

La gestion d'actifs comprend la gestion d'actifs pour comptes de tiers et la gestion d'actifs pour le compte des sociétés d'assurance d'AXA.

Les tableaux suivants présentent le chiffre d'affaires et le résultat net part du groupe de la gestion d'actifs :

Primes émises

(en millions d'euros)	2001	2000
Alliance Capital	3.347	2.743
AXA Investment Managers	696	558
National Mutual Funds Management	57	51
TOTAL	4.100	3.352
Eliminations des opérations internes	(370)	(368)
Contribution au chiffre d'affaires	3.730	2.984

Résultat courant et résultat net part du groupe

(en millions d'euros)	2001	2000
Alliance Capital	273	160
AXA Investment Managers	58	48
National Mutual Funds Management	15	3
RESULTAT COURANT	346	211
Impact des opérations exceptionnelles	0	0
Dotation aux amortissements (part du groupe) des écarts d'acquisition	(193)	(45)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	153	166

Alliance Capital

Alliance Capital

(en millions d'euros)	2001	2000
Produits des autres activités	3.347	2.743
Chiffre d'affaires	3.347	2.743
Produits financiers nets de charges	(55)	(40)
Produits bruts d'exploitation	3.292	2.703
Frais d'administration	(2.470)	(1.944)
Résultat d'exploitation	822	759
Impôts sur les résultats	(132)	(151)
Intérêts minoritaires	(417)	(448)
RESULTAT COURANT	273	160
Taux de change moyen : US\$ 1,00 = €	1,12	1,08

Les **actifs gérés** augmentent de 34 milliards d'euros en 2001 pour s'établir à 517 milliards d'euros au 31 décembre 2001, soit une hausse de 2 milliards d'euros à taux de change constant.

Cette croissance, réalisée dans des conditions de marché financiers difficiles, s'explique notamment par une collecte nette positive de 39 milliards d'euros (excluant 8 milliards d'euros d'apports suite à la création d'une joint-venture avec AXA Asia Pacific), dont 27 milliards d'euros proviennent de la clientèle institutionnelle, 9 milliards d'euros de la clientèle d'investisseurs individuels et 3 milliards d'euros des grands comptes privés. La clientèle institutionnelle s'est fortement développée grâce à l'ouverture de 336 nouveaux comptes, dont un mandat donné par un important gestionnaire d'actifs américain et portant sur 14 milliards d'euros d'actifs. L'impact positif de la collecte est partiellement compensé par un effet marché négatif de - 9 % (l'indice S&P 500 ayant chuté de 13 % en 2001). Dans un marché pourtant très exigeant, les résultats de la gestion d'Alliance Capital sont généralement supérieurs aux indices de référence. Les fonds actions réalisent de bonnes performances et les fonds spécialisés en valeurs de croissance ainsi qu'en placements obligataires présentent également des résultats légèrement meilleurs que leurs indices de référence.

Le **chiffre d'affaires**, y compris celui réalisé avec les sociétés d'assurance d'AXA (et par ailleurs éliminé en consolidation), augmente de 604 millions d'euros par rapport à 2000, soit une hausse de 19 % à taux de change constant. Cette progression est principalement liée à l'acquisition de Sanford C. Bernstein qui contribue sur 12 mois au chiffre d'affaires de l'année 2001, contre un seul trimestre en 2000. En revanche, le mix produit a évolué, au détriment de produits actions à fort taux de commissionnement, vers des placements en actions, en obligations et en SICAV monétaires moins rémunérateurs.

Les **frais d'administration** sont en hausse de 526 millions d'euros par rapport à 2000, soit 455 millions d'euros à taux de change constant. Cette augmentation résulte de l'accroissement des charges de personnel et de la prise en compte des frais généraux de Sanford C. Bernstein. Par ailleurs, Alliance Capital a lancé, de manière sélective, plusieurs initiatives stratégiques, visant à accroître les ventes et à améliorer l'efficacité de son organisation, en développant notamment une offre globale de produits et de services, et en investissant dans des outils technologiques et internet pour la distribution aux tiers.

Le **résultat d'exploitation** progresse de 63 millions d'euros par rapport à 2000, soit 40 millions d'euros à taux de change constant. La hausse s'explique principalement par l'acquisition de Sanford C. Bernstein qui a entraîné une augmentation du chiffre d'affaires. Elle est toutefois partiellement compensée par la baisse des actifs gérés durant le second semestre, liée au recul des marchés financiers, et par une augmentation des dépenses d'exploitation, en particulier les charges de personnel et les autres frais généraux. Le ratio de frais généraux¹ augmente ainsi de 6 points, passant de 60 % à 66 % en 2001.

Le **résultat courant** s'accroît de 113 millions d'euros par rapport à 2000, soit une hausse de 105 millions d'euros à taux de change constant. Hormis l'impact de l'augmentation de 33 % à 53 % du pourcentage d'intérêt d'AXA dans Alliance Capital, résultant du rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial en décembre 2000, le résultat courant reste stable à taux de change constant.

(1) Le ratio de frais généraux est calculé après déduction des commissions de distribution du montant des revenus et des frais généraux.

AXA Investment Managers

AXA Investment Managers

(en millions d'euros)	2001	2000
Produits des autres activités	696	558
Chiffre d'affaires	696	558
Produits financiers nets de charges	12	3
Produits bruts d'exploitation	708	561
Frais d'administration	(602)	(471)
Résultat d'exploitation	106	89
Impôts sur les résultats	(34)	(28)
Intérêts minoritaires	(14)	(13)
RESULTAT COURANT	58	48

Les **actifs gérés** augmentent de 8 %, (2 % à données comparables par rapport au 31 décembre 2000) pour atteindre 277 milliards d'euros au 31 décembre 2001. Cette croissance s'explique par une collecte nette de 12 milliards d'euros et par l'intégration, au 1^{er} janvier 2001, d'AXA Real Estate Investment Managers, qui représente 14 milliards d'euros d'actifs. Ces éléments positifs sont partiellement compensés par les effets nets des variations de change et la baisse des marchés financiers (4 milliards d'euros).

Le **chiffre d'affaires**, y compris celui réalisé avec les sociétés d'assurance d'AXA (et par ailleurs éliminé en consolidation), s'élève à 696 millions d'euros, en hausse de 11 % par rapport à 2000 à données comparables. Le chiffre d'affaires consolidé s'établit, pour sa part, à 504 millions d'euros, en augmentation de 15 % par rapport à 2000 à données comparables. Cette croissance s'explique par (i) la progression de 3,3 % des actifs moyens sous gestion, et (ii) l'augmentation des taux moyens de commission de 15 à 16 points de base, largement liée à l'accroissement des volumes sur des produits plus rémunérateurs.

Les commissions de performance progressent de 41 à 54 millions d'euros, essentiellement chez AXA Rosenberg, grâce à des rendements élevés par rapport aux indices de marché.

Le **résultat courant** est en hausse de 10 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000. La croissance du chiffre d'affaires de 138 millions d'euros a été partiellement compensée par l'augmentation des frais d'administration de 132 millions d'euros, dont 61 millions d'euros proviennent des nouvelles sociétés consolidées en 2001. A données comparables, les frais généraux sont en hausse de 71 millions d'euros, dont 24 millions d'euros (+ 13 %) sur les frais de personnel du fait de la croissance de l'activité, et 33 millions d'euros sur les commissions d'apporteurs d'affaires. En conséquence, le ratio de frais généraux, hors opérations internes éliminées en consolidation, ressort à 81,3 % en 2001, contre 77,3 % en 2000.

Par ailleurs, le résultat courant bénéficie, à hauteur de 3 millions d'euros, de l'augmentation du pourcentage d'intérêt dans d'AXA Investments Managers UK, consécutive au rachat, par AXA, des intérêts minoritaires dans Sun Life & Provincial Holdings.

National Mutual Funds Management

Comme toutes les autres sociétés du groupe AXA Asia Pacific Holdings, NMFM a, en 2001, porté sa date de clôture au 31 décembre. Elle établissait antérieurement ses comptes au 30 septembre.

L'amélioration de 10 millions d'euros du **résultat courant** s'explique principalement par la plus value réalisée en juin sur la cession de la société de gestion immobilière de NMFM (15 millions d'euros en part du groupe). En date du 1^{er} février 2001, AXA Australia and New-Zealand et Alliance Capital ont créé une joint-venture dont les résultats sont consolidés dans ceux du groupe Alliance Capital.

Autres services financiers

Les tableaux ci-dessous présentent le chiffre d'affaires et le résultat net part du groupe des autres services financiers :

Primes émises

(en millions d'euros)	2001	2000
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	–	10.686
Autres services financiers	1.168	1.113
TOTAL	1.168	11.799
Eliminations des opérations internes	(40)	(39)
Contribution au chiffre d'affaires	1.128	11.760

Résultat courant et résultat net part du groupe

(en millions d'euros)	2001	2000
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	0	197
Autres services financiers	144	76
RESULTAT COURANT	144	273
Impact des opérations exceptionnelles	0	(125)
Dotation aux amortissements (part du groupe) des écarts d'acquisition	(47)	(27)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	97	121

En 2000, le résultat net part du groupe intégrait 125 millions d'euros de charges exceptionnelles, dans le cadre de l'opération de cession de la Banque Worms : 45 millions d'euros se rapportaient à des pertes enregistrées durant le second semestre et 80 millions d'euros correspondaient à une provision pour garantie constituée dans les comptes de la CFP.

Les **autres Services Financiers** voient leur résultat courant diminuer de 129 millions d'euros en 2001, suite à la vente de Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ), dont la contribution, en 2000, avait atteint 197 millions d'euros.

Hors DLJ, le résultat courant des autres sociétés financières s'accroît de 68 millions d'euros par rapport à 2000 :

- Le résultat courant d'**AXA Banque Belgique**, 76 millions d'euros, augmente de 29 millions d'euros, essentiellement grâce aux plus-values réalisées sur le portefeuille obligataire pour 33 millions d'euros après impôt.
- Le résultat courant des **sociétés financières et immobilières françaises**, 68 millions d'euros, s'améliore de 57 millions d'euros. Les comptes 2000 incluaient la perte nette sur le premier semestre de la Banque Worms (vendue le 2 avril 2001), soit 15 millions d'euros. En 2001, les sociétés immobilières réalisent 22 millions d'euros de profits supplémentaires sur la vente de certains actifs et le recouvrement de dossiers contentieux.

Holdings

Le segment holdings regroupe les sociétés non-opérationnelles d'AXA, principalement AXA SA (la Société), AXA France Assurance, AXA Financial, AXA Asia Pacific Holdings et AXA UK Holdings.

Résultat courant et résultat net part du groupe

(en millions d'euros)	2001	2000
AXA	(218)	27
Autres holdings français	120	95
Autres holdings étrangers	(220)	(64)
RESULTAT COURANT	(318)	58
Impact des opérations exceptionnelles	0	1.068
Dotation aux amortissements (part du groupe) des écarts d'acquisition	0	(3)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(318)	1.123

En 2000, le résultat net part du groupe intégrait l'impact d'opérations exceptionnelles, pour un montant de 1.068 millions d'euros, qui correspondait aux plus-values réalisées sur la vente de DLJ, nettes des moins-values sur les actions du groupe Crédit Suisse reçues dans le cadre de la transaction. Ce profit avait été enregistré à hauteur de 8 millions d'euros par AXA SA, à hauteur de 1.010 millions d'euros par AXA Financial, et à hauteur de 50 millions d'euros par une holding belge.

Le résultat courant présenté ci-dessus exclut l'impact de ces opérations exceptionnelles.

AXA (société-mère)

Le **résultat courant**, en perte de 218 millions d'euros, se détériore de 245 millions d'euros en raison principalement :

- (i) d'une augmentation de la charge d'intérêts nette de 118 millions d'euros après impôt, liée au financement par émission de dettes, d'une partie du rachat par AXA, des intérêts minoritaires dans AXA Financial, et de l'acquisition d'AXA Life Japan, (ii) d'une provision pour dépréciation de 34 millions d'euros constituée sur des participations non consolidées, (iii) de la réalisation de pertes de change à hauteur de 19 millions d'euros après impôt contre 11 millions en 2000, et (iv) d'un accroissement de la charge d'impôt de 12 millions essentiellement lié au dividende payé en 2001,
- compensée partiellement par la hausse de 150 millions d'euros des plus-values réalisées.

Par ailleurs, en 2000, le résultat courant tenait compte d'une reprise de provisions pour dépréciation sur actifs immobiliers de 81 millions d'euros, d'un dividende de 97 millions d'euros reçu au titre d'une participation non consolidée et d'un profit de dilution de 41 millions d'euros sur les titres AXA Financial.

Autres holdings français

Leur résultat courant augmente de 25 millions d'euros sous l'effet, principalement, d'un accroissement des plus-values réalisées.

Holdings étrangers

AXA Financial, Inc. Le résultat courant diminue de 65 millions d'euros en 2001 par rapport à 2000, soit une baisse de 48 millions d'euros à données comparables (en excluant les intérêts minoritaires en 2000 et à taux de change constant). AXA Financial avait bénéficié en 2000 d'un gain de dilution de 52 millions d'euros lié à l'exercice de stock-options de DLJ. Les charges d'intérêts restent relativement stables.

AXA Asia Pacific Holdings. AXA Asia Pacific Holdings et ses filiales, qui établissaient antérieurement leurs comptes au 30 septembre ont vu leur date de clôture portée, en 2001, au 31 décembre. De ce fait, le résultat de l'exercice 2001 cumule une période d'activité de 15 mois. Le résultat courant fait apparaître une perte de 38 millions d'euros, soit une baisse de 14 millions, qui s'explique principalement par la prise en compte, dans le cadre du financement des acquisitions, de charges d'intérêts sur une durée de 15 mois, contre 9 mois en 2000.

AXA UK Holdings. Le résultat courant diminue de 21 millions d'euros par rapport à 2000, dont 15 millions d'euros à taux de change constant et avant déduction des intérêts minoritaires. En 2000, le résultat avait bénéficié, à hauteur de 38 millions d'euros, d'une reprise de provisions fiscales devenues sans objet. Toutefois, l'exercice 2001 enregistre une augmentation des produits financiers nets de charges, en particulier des plus-values réalisées, qui permet de limiter la baisse du résultat.

Autres holding étrangers. Les résultats nets courants, négatifs de 83 millions d'euros, diminuent de 56 millions d'euros, (i) sous l'effet de l'augmentation de la charge d'impôt de 78 millions d'euros en Allemagne, l'exercice 2000 ayant fait l'objet d'une optimisation fiscale qui avait conduit à une distribution de dividendes importante donnant droit à crédits d'impôt, (ii) compensée partiellement par un accroissement de 13 millions d'euros de la contribution de la Belgique, résultant d'économies d'impôt réalisées suite aux fusions de holdings belges.

Perspectives

La stratégie d'AXA, axée sur l'excellence opérationnelle et le développement d'une organisation centrée sur le client et le conseil financier, reste, plus que jamais, la pierre angulaire de notre croissance future et de l'amélioration de notre rentabilité.

2002 devrait être une année de redressement :

- Le Groupe devrait pouvoir tirer partie d'une croissance du chiffre d'affaires en 2002 :
 - L'assurance dommages bénéficiera sans doute de hausses tarifaires, qui seront toutefois en partie compensées par une réduction du portefeuille.
 - Le chiffre d'affaires de l'assurance vie, épargne, retraite devrait connaître une reprise après le faible niveau enregistré en 2001. Les activités d'AXA sont en effet bien positionnées pour bénéficier des tendances de croissance à long terme sur ces marchés, notamment sur les marchés de l'épargne des "mass affluent".
 - Le chiffre d'affaires de l'assurance internationale devrait enregistrer des fortes hausses tarifaires en réassurance, ce qui contrebalancerait le retrait volontaire du Groupe de certains risques d'entreprises et l'impact, sur 2001, des primes de reconstitution reçues au quatrième trimestre.
 - La gestion d'actifs devrait continuer à bénéficier d'une collecte nette fortement positive, compensant le faible niveau des marchés financiers.
- Les différentes actions entreprises dans les 18 derniers mois commencent à produire leurs effets. Le Groupe pense pouvoir améliorer, de manière significative en 2002, le ratio combiné de l'assurance dommages. L'objectif d'un ratio combiné à 104 % en 2003 est maintenu.
- Le Groupe maintient également son objectif de réduction des dépenses de 0,7 milliards d'euros en 2002, sans que cela constitue un obstacle à la croissance de ses différentes activités.

Dans leur ensemble, les marchés ont continué à enregistrer de faibles performances depuis le début de l'année 2002. En supposant que les conditions de marché soient normales sur le reste de l'année, le Groupe table sur une croissance de son résultat "opérationnel" par action de plus de 20 % en 2002, (résultat courant par action hors impact des événements du 11 septembre 2001 et hors plus-values nettes revenant à l'actionnaire).

Dans des conditions normales de marché, le Groupe pense réaliser, de façon récurrente, entre 15 et 20 % de ses plus-values latentes, cette source de profit, étant donné la structure des placements, constituant un élément à part entière des résultats du Groupe.

Développement durable : le développement durable d'AXA repose sur une conscience de nos responsabilités envers l'ensemble de nos partenaires : clients, actionnaires, collaborateurs, société civile, environnement... Nos responsabilités s'exercent au travers d'engagements concrets, dont la réalisation est suivie dans le temps grâce à des indicateurs chiffrés.

Nous nous engageons à maximiser la satisfaction de nos clients en leur offrant des solutions adaptées à leurs besoins et un service de proximité efficace répondant à des normes de déontologie ambitieuses.

Vis à vis de nos actionnaires, notre objectif est de continuer à améliorer nos performances et de développer un gouvernement d'entreprise transparent et efficient.

La responsabilité sociale d'AXA consiste à assurer l'épanouissement de chacun de nos collaborateurs dans sa vie professionnelle grâce, notamment, à une culture managériale forte basée sur le dialogue, à l'explicitation du rôle et des objectifs de chacun en rapport avec les objectifs de l'entreprise, à un système de formation et de mobilité complet qui prend en compte les aspirations individuelles...

Par ailleurs, l'activité d'AXA s'inscrit dans la vie de la Communauté et, à ce titre, AXA s'engage dans des actions de mécénat social et aussi dans des opérations éducatives et de prévention.

En matière environnementale également, AXA remplit son rôle d'entreprise responsable, à l'intérieur du Groupe en développant des méthodes de management environnemental pour ses sites d'exploitation et son parc immobilier, et à l'extérieur du Groupe, en offrant aux entreprises une gamme de produits et services "risques environnementaux" qui comprend un volet prévention très poussé.

Par ailleurs, AXA crée des engagements forts envers ses fournisseurs, les entreprises qui sont ses partenaires commerciaux, etc.

Glossaire

A données comparables

A données comparables signifie que les données au 31 décembre 2001 sont retraitées en utilisant le taux de change applicable au 31 décembre 2000 (**taux de change constant**), en éliminant le résultat des acquisitions, cessions et changements de périmètre (**périmètre constant**) et en annulant les changements de méthode comptable (**méthodologie constante**) dans l'une des deux périodes comparées.

Résultat courant

Le **résultat courant** correspond au résultat net part du groupe avant impact des opérations exceptionnelles et amortissement des écarts d'acquisition.

Le bénéfice net courant par action (**BNPA courant**) correspond au résultat net part du groupe d'AXA avant impact des opérations exceptionnelles et amortissement des écarts d'acquisition, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

Le bénéfice net courant par action totalement dilué (**BNPA courant totalement dilué**) correspond au résultat net part du groupe d'AXA avant impact des opérations exceptionnelles et amortissement des écarts d'acquisition, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation sur une base diluée (incluant l'impact potentiel de tous les stock-options dont le prix d'exercice permet d'anticiper une dilution de la société-mère, ainsi que la conversion en actions des emprunts obligataires existants, dans la mesure où elle peut se traduire par une dilution de la société-mère).

Analyse par marge pour les activités Vie, épargne, retraite

La **marge financière** comprend les éléments suivants :

- (i) revenus financiers nets,
- (ii) plus- et moins-values réalisées,
- (iii) dotations et reprises de provisions pour dépréciation des placements,
- (iv) intérêts et participations crédités aux assurés, bonus des assurés non alloués sur produits financiers nets de charges.

Les **chargements perçus et autres produits** intègrent :

- (i) les produits provenant de la vente d'OPCVM (qui font partie du chiffre d'affaires consolidé),
- (ii) les chargements prélevés aux assurés, pour les contrats en unités de compte, sur les primes et sur les fonds gérés,
- (iii) les chargements sur (ou les charges contractuelles incluses dans) les primes reçues pour l'ensemble des produits du fonds général (vie, placement & épargne et santé),
- (iv) les autres commissions perçues, par exemple les commissions liées à l'activité de planification financière, et aux ventes de produits de tiers.

La **marge technique nette** est la somme des éléments suivants :

- (i) la marge sur décès / invalidité : montants prélevés aux assurés au titre de l'exercice pour les risques décès / invalidité, diminués des charges de sinistralité. Cette marge représente la différence entre les revenus liés à la prise en charge des risques et les coûts réels des prestations, ces derniers intégrant également les changements dans les hypothèses de valorisation et des provisions complémentaires pour les risques de décès. Cette marge n'inclut pas les frais de gestion des sinistres et les variations des provisions pour frais de gestion des sinistres,
- (ii) la marge sur rachats : différence entre les provisions constituées et la valeur de rachat versée à l'assuré dans le cas d'un terme anticipé du contrat,
- (iii) la participation aux bénéfices : lorsque l'assuré participe à la marge sur les risques et aux charges de la société,
- (iv) le résultat de la réassurance cédée.

Les **frais généraux** correspondent aux éléments suivants :

- (i) les frais d'acquisition, y compris les commissions et les frais généraux alloués aux affaires nouvelles de l'activité d'assurance, mais aussi des autres activités (par exemple les ventes d'OPCVM),
- (ii) les coûts d'acquisition différés (DAC) - Activation des frais d'acquisition relatifs aux affaires nouvelles, nette des chargements non acquis correspondants (URR),
- (iii) DAC : amortissement des frais d'acquisition relatifs aux affaires nouvelles de l'exercice courant et des exercices antérieurs. Cet amortissement comprend également l'impact des intérêts capitalisés et est net de la variation sur l'exercice de la provision pour chargements non acquis,
- (iv) l'amortissement de la valeur des portefeuilles d'assurance vie acquis,
- (v) les frais administratifs.

Les ratios de frais généraux Vie, épargne, retraite

Deux types de ratios analysant les frais généraux sont calculés :

- (i) **Taux d'intermédiation** : dépenses d'exploitation brutes / provisions techniques brutes d'assurance
 - Les dépenses d'exploitation brutes correspondent à l'ensemble des frais généraux à l'exception (1) des frais liés aux ventes d'OPCVM (essentiellement les commissions payées à la force de vente), (2) de la variation des coûts d'acquisition différés (DAC) et (3) de l'amortissement de la valeur des portefeuilles d'assurance vie acquis (VBI) ; elles incluent également l'impact de l'activation et de l'amortissement des dépenses de logiciel.
 - Les provisions techniques brutes d'assurance correspondent à la totalité des engagements d'assurance, bruts de réassurance, dont, notamment, les provisions de sinistres, les provisions pour primes non acquises et les provisions techniques relatives aux contrats en unités de compte.
- (ii) **Ratio d'exploitation** : frais généraux / marge d'exploitation
 - Les frais généraux sont pris en compte dans leur totalité à l'exclusion des frais liés aux ventes d'OPCVM (essentiellement les commissions payées à la force de vente), de la variation des coûts d'acquisition différés (DAC) et de l'amortissement de la valeur des portefeuilles d'assurance vie acquis (VBI).
 - La marge d'exploitation est la somme de la marge financière, des chargements perçus et autres produits, et de la marge technique nette (ces agrégats sont définis ci-dessus : c.f. l'analyse par marge).

Domages

Les **produits financiers nets de charges** incluent les éléments suivants:

- (i) les revenus financiers nets,
- (ii) les plus et moins-values réalisées,
- (iii) les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur les placements.

Le **résultat technique net** est constitué par :

- (i) les primes acquises, brutes de réassurance,
- (ii) les charges de sinistres, brutes de réassurance,
- (iii) les variations des provisions de sinistres brutes de réassurance, y compris les provisions pour frais de gestion des sinistres et les provisions d'égalisation,
- (iv) les frais de gestion des sinistres,
- (v) le résultat net de la réassurance cédée.

Le **taux de chargement** est le rapport :

- (i) des frais généraux (excluant les frais de gestion des sinistres mais incluant les dépenses exceptionnelles),
- (ii) aux primes acquises, nettes de réassurance.

Le **ratio de sinistralité de l'exercice courant** (Dommages), net de réassurance est le rapport :

- (i) des [charges techniques de l'exercice courant, brutes de réassurance + frais de gestion des sinistres + résultat de la réassurance cédée de l'exercice courant]
- (ii) aux primes acquises brutes de réassurance.

Le **ratio de sinistralité tous exercices** (Dommages), net de réassurance est le rapport :

- (i) des [charges techniques tous exercices, brutes de réassurance + frais de gestion des sinistres + résultat de la réassurance cédée tous exercices]
- (ii) aux primes acquises brutes de réassurance.

Le **ratio combiné** est la somme (i) du taux de chargement et (ii) du ratio de sinistralité tous exercices.

AXA Corporate Solutions

Les **couvertures** sont des traités de réassurance spécifiques et sont achetées dans le but de protéger tout ou partie du portefeuille de la société en cas de **sinistres majeurs**. Si ces sinistres majeurs ne surviennent pas durant la période assurée, une partie des primes est reversée à la cédante sous la forme d'une participation aux bénéficiaires (aussi appelée "No Claim Bonus"). En général, le **coût d'une couverture** est enregistré en résultat (ou "acquis") de façon prorataée sur la durée du traité.

Les **sinistres majeurs** désignent les événements dont le coût net à l'ultime est supérieur à 50 millions de dollars américains (environ 3 % des fonds propres consolidés d'AXA Corporate Solutions) ; le **coût net "à l'ultime"** est égal au coût global du sinistre (net de réassurance) diminué des primes de reconstitution nettes de réassurance.

La **marge technique nette** inclut :

- (i) les primes acquises, nettes de réassurance (cessions / rétrocessions et couvertures),
- (ii) la charge de sinistres tous exercices, nette de réassurance et intégrant les sinistres majeurs,
- (iii) les commissions (commissions fixes, commissions glissantes et participations aux bénéficiaires), (a) payées aux cédantes et (b) reçues des rétrocessionnaires,
- (iv) les frais de gestion des sinistres.

La **marge attritionnelle nette de l'exercice courant** inclut les éléments suivants:

- (i) les primes acquises, nettes de cessions / rétrocessions (réassurance cédée hors couvertures),
- (ii) les charges de sinistres de l'exercice courant (hors sinistres majeurs), nettes de rétrocessions,
- (iii) les commissions (commissions fixes, commissions glissantes et participations aux bénéficiaires), (a) payées aux cédantes et (b) reçues des rétrocessionnaires, hors commissions relatives aux couvertures,
- (iv) les frais de gestion des sinistres.

Gestion d'actifs

Collecte nette : Entrées de fonds des clients diminuées de leurs sorties de fonds. La collecte nette mesure l'impact des efforts commerciaux, l'attractivité des produits (qui dépend surtout de la performance et de l'innovation), et indique les tendances générales du marché en matière d'allocation des investissements.

Ratio de frais généraux : dépenses d'exploitation / chiffre d'affaires (y compris commissions de performance).

COMPTES



CONSOLIDÉS

156	Bilan consolidé
158	Compte de résultat consolidé
159	Annexe aux Comptes Consolidés
159	Note 1. Faits caractéristiques de l'exercice
161	Note 2. Faits postérieurs à la clôture de l'exercice
161	Note 3. Principes et méthodes de consolidation
171	Note 4. Sociétés consolidées
177	Note 5. Total de l'actif par activité
178	Note 6. Ecart d'acquisition
183	Note 7. Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie
183	Note 8. Placements
190	Note 9. Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte
190	Note 10. Placements des entreprises du secteur bancaire et des autres activités
190	Note 11. Titres mis en équivalence
191	Note 12. Créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance
192	Note 13. Créances sur les entreprises du secteur bancaire
192	Note 14. Frais d'acquisition reportés
193	Note 15. Capitaux propres du groupe
194	Note 16. Intérêts minoritaires dans les capitaux propres
194	Note 17. Autres fonds propres
195	Note 18. Passifs subordonnés
196	Note 19. Provisions techniques d'assurance
198	Note 20. Provisions pour risques et charges
200	Note 21. Dettes représentées par des titres
201	Note 22. Dettes envers les entreprises du secteur bancaire
202	Note 23. Informations sectorielles et comptes techniques
209	Note 24. Produits financiers nets de charges
210	Note 25. Cessions en réassurance
211	Note 26. Charges d'exploitation nettes
213	Note 27. Impôt sur les bénéfices
215	Note 28. Résultat par action
216	Note 29. Instruments financiers à terme
218	Note 30. Hors bilan
219	Note 31. Opérations avec des entreprises liées
220	Note 32. Tableau explicatif de la variation de trésorerie
221	Note 33. Règles en matière de distribution de dividendes et de ratio de solvabilité
222	Note 34. Impact de la nouvelle réglementation
225	Note 35. Comptes consolidés en normes américaines
246	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Bilan consolidé

Actif				
Notes en annexe	(en millions d'euros)	31 décembre 2001	31 décembre 2000⁽¹⁾	31 décembre 1999⁽¹⁾
6	Ecart d'acquisition	15.879	15.865	2.789
7	Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie	3.739	3.724	2.438
	Autres immobilisations incorporelles	396	403	169
	Total actifs incorporels	4.135	4.127	2.607
	Placements immobiliers	13.409	13.825	14.513
	Placements dans des entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	3.828	3.113	2.555
	Obligations	143.527	134.214	120.088
	Actions & OPCVM	64.537	65.773	57.150
	Prêts	22.907	26.316	17.457
8	Total placements des entreprises d'assurance	248.208	243.241	211.763
9	Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte	115.723	117.261	109.647
10	Placements des entreprises du secteur bancaire et des autres activités	10.355	10.773	47.553
11	Titres mis en équivalence	1.570	1.217	1.408
	Provisions techniques d'assurance cédées	11.591	9.142	7.986
	Provisions techniques des contrats en unités de compte cédées	28	92	89
19	Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	11.619	9.234	8.075
12	Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	15.571	13.817	13.425
	Créances sur la clientèle bancaire	7.130	6.577	45.372
	Autres créances	4.303	4.142	32.882
	Créances sur la clientèle bancaire et autres créances	11.433	10.719	78.254
13	Créances sur les entreprises du secteur bancaire	17.646	28.728	16.509
	Immobilisations corporelles	1.944	1.790	2.035
	Autres actifs	7.493	5.841	4.608
	Autres actifs (y compris les immobilisations corporelles)	9.437	7.631	6.642
14	Frais d'acquisition reportés	10.917	9.359	7.782
	Autres comptes de régularisation	13.106	14.540	11.481
	Comptes de régularisation - actif	24.023	23.899	19.263
	TOTAL	485.599	486.513	517.934

(1) Données telles que publiées dans les comptes consolidés des exercices 2000 et 1999 (mais présentées selon la nouvelle réglementation). Pour les impacts de la nouvelle réglementation, telle que décrite dans la note 3, voir les états financiers fournis en note 34.

Passif

Notes en annexe (en millions d'euros)	31 décembre 2001	31 décembre 2000 ¹	31 décembre 1999 ¹
Capital	3.971	3.809	3.260
Primes d'émission, de fusion, et d'apport	13.627	12.379	5.350
Réserves consolidées	6.662	4.230	5.727
Résultat consolidé	520	3.904	2.021
15 Capitaux propres du Groupe	24.780	24.322	16.358
Intérêts minoritaires dans les réserves	3.024	1.578	6.595
Intérêts minoritaires dans le résultat	385	2.124	858
16 Intérêts minoritaires	3.409	3.702	7.453
Capitaux propres totaux	28.189	28.023	23.812
17 Autres fonds propres	-	192	474
18 Passifs subordonnés	8.867	8.261	4.832
19 Provisions techniques d'assurance brutes	272.125	263.174	222.932
19 Provisions techniques des contrats en unités de compte	115.305	117.469	109.090
20 Provisions pour risques et charges	10.553	11.530	8.730
12 Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	8.806	9.543	6.512
Dettes envers la clientèle bancaire	9.985	10.385	103.959
Autres dettes	16.556	18.955	16.173
Dettes envers la clientèle bancaire et autres dettes	26.541	29.340	120.132
21 Dettes représentées par des titres	6.140	6.897	5.905
22 Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	6.609	9.412	13.578
Comptes de régularisation - passif	2.464	2.671	1.938
TOTAL	485.599	486.513	517.934

(1) Données telles que publiées dans les comptes consolidés des exercices 2000 et 1999 (mais présentées selon la nouvelle réglementation). Pour les impacts de la nouvelle réglementation, telle que décrite dans la note 3, voir les états financiers fournis en note 34.

Hors bilan

Notes en annexe (en millions d'euros)	31 décembre 2001	31 décembre 2000 ¹	31 décembre 1999 ¹
30 Engagements reçus :			
Entreprises d'assurance	3.450	2.295	2.291
Entreprises du secteur bancaire	7.176	6.339	6.756
Autres entreprises	4.640	45	58
Total engagements reçus	15.267	8.679	9.105
30 Engagements donnés :			
Entreprises d'assurance	3.471	3.648	4.399
Entreprises du secteur bancaire	9.837	6.751	6.270
Autres entreprises	2.269	882	1.277
Total engagements donnés	15.577	11.282	11.945

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé

Notes en annexe (en millions d'euros, sauf le résultat par action en euros)	2001	2000 ¹	1999 ¹
Primes émises	69.471	64.788	53.792
Produits d'exploitation bancaire	1.127	11.754	10.799
Produits des autres activités	4.234	3.429	1.937
23 Chiffre d'affaires	74.832	79.971	66.528
Variation des provisions pour primes non acquises	(355)	(439)	9
24 Produits financiers nets de charges	(1.244)	14.811	29.268
Produits bruts d'exploitation	73.233	94.342	95.806
Charges des prestations d'assurance	(56.668)	(61.828)	(70.319)
25 Charges ou produits nets des cessions en réassurance	1.163	1.001	808
26 Frais d'acquisition des contrats	(6.394)	(5.958)	(5.616)
Charges d'exploitation bancaire	(838)	(6.509)	(5.286)
26 Frais d'administration	(8.775)	(11.871)	(10.577)
Résultat d'exploitation	1.721	9.176	4.816
27 Impôts sur les résultats	(45)	(2.773)	(1.292)
Résultat net des sociétés intégrées	1.676	6.403	3.524
11 Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	17	(23)	(10)
6 Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(788)	(353)	(634)
Intérêts minoritaires	(385)	(2.124)	(858)
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	520	3.904	2.021
28 Résultat par action²	0,30	2,57	1,43
28 Résultat dilué par action²	0,32	2,44	1,35
Impact des opérations exceptionnelles ⁴		(1.643)	(156)
Dotation aux amortissements (part du groupe) des écarts d'acquisition	681	279	180
RESULTAT COURANT, PART DU GROUPE³	1.201	2.540	2.045
28 Résultat courant par action²	0,70	1,67	1,45
28 Résultat courant dilué par action²	0,70	1,60	1,37

(1) Données telles que publiées dans les comptes consolidés des exercices 2000 et 1999 (mais présentées selon la nouvelle réglementation). Pour les impacts de la nouvelle réglementation, telle que décrite dans la note 3, voir les états financiers fournis en note 34.

(2) Après division par quatre de la valeur nominale de l'action et multiplication par quatre du nombre d'actions composant le capital de la société, résolutions votées par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2001.

(3) Le résultat courant est le résultat net part du groupe avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition et hors impact des opérations exceptionnelles. Le résultat courant n'est pas un solde intermédiaire de gestion normé (ou défini par la réglementation comptable française) et, en conséquence, il n'est pas nécessairement comparable avec des indicateurs ayant la même appellation présentés par d'autres sociétés.

(4) Les opérations exceptionnelles de l'exercice 2000 comprennent :

- une plus-value consolidée liée à la cession de la banque DLJ (2.071 millions d'euros après impôts, en part du groupe), nette des moins-values et provisions sur les titres Crédit Suisse reçus en échange (- 67 million d'euros), soit 2.004 millions d'euros en net part du Groupe.
 - des moins-values et des provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance vie aux Etats-Unis, en liaison avec la baisse de la valeur de marché de ces placements, pour -236 millions d'euros durant les troisième et quatrième trimestres 2000,
 - les pertes estimées à fin 2000 découlant de la cession de la Banque Worms pour un montant de -125 millions d'euros.
- Les opérations exceptionnelles de l'exercice 1999 sont liées à l'acquisition de GRE.

Annexe aux comptes consolidés

Note préliminaire : par convention dans la présente annexe, "la Société" désigne la société holding, la Société et ses filiales, directes et indirectes, étant identifiées sous l'appellation AXA.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements majeurs liés à l'activité

L'exercice 2001 a été marqué par les conséquences des attentats du 11 septembre 2001 et celles de la baisse des marchés financiers.

Attentats du 11 septembre 2001

Au titre de ses activités d'assurance (affaires directes et acceptations), AXA a été directement impactée par les attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Le coût total du sinistre est estimé par Tillinghast entre 30 et 60 milliards de dollars ; pour AXA, il s'élève à 846 millions d'euros (à 100 %, avant impôts et intérêts des minoritaires, net des cessions en réassurance), soit 561 millions d'euros d'impact sur le résultat net part du groupe enregistrés dans les comptes de l'exercice 2001.

Incidence de la baisse des marchés financiers

AXA, comme l'ensemble des investisseurs, s'est trouvée confrontée pour la deuxième année consécutive à une baisse des marchés actions. En 2001, l'indice CAC a perdu - 22 %, le Dow Jones - 7 % alors que le Nikkei chutait de - 24 %. Cette baisse a conduit AXA à constater des provisions pour dépréciation à caractère durable de ses placements en actions d'un montant de 995 millions d'euros, impactant le résultat net part du groupe à hauteur de - 636 millions d'euros.

1.2. Acquisitions et cessions de l'exercice

Acquisitions de l'exercice

Aux Etats-Unis, le retrait obligatoire des minoritaires d'AXA Financial a été réalisé le 2 janvier 2001. Le rachat des titres AXA Financial encore en circulation s'est effectué contre le versement d'un montant en numéraire de 35,75 dollars américains et l'attribution de 0,295 AXA American Depository Share (ADS) par titre. Cette opération a donné lieu à une augmentation des capitaux propres d'AXA de 737 millions d'euros (correspondant à l'émission de 19,7 millions d'actions ordinaires⁽¹⁾). Au terme de ce processus, AXA détient 100 % du capital d'AXA Financial.

Compte tenu de l'engagement inconditionnel de rachat par AXA de la totalité des actions d'AXA Financial encore en circulation au 31 décembre 2000, il a été considéré qu'AXA détenait 100 % d'AXA Financial à cette date et ce retrait obligatoire n'a donc pas d'impact sur le périmètre de consolidation en 2001.

Cessions

En janvier 2001, la société et ses filiales ont cédé la totalité des titres Crédit Suisse qu'elles détenaient encore et qu'elles avaient reçus en novembre 2000 en paiement du prix de cession de Donaldson, Lufkin & Jenrette ("DLJ"). La plus-value réalisée s'élève à 110 millions d'euros, net part du groupe.

(1) Ce nombre tenant compte de la division par 4 nominal de l'action AXA.

Le 2 avril 2001, conformément à l'accord de cession signé en octobre 2000, AXA a vendu la Banque Worms à la Deutsche Bank. Selon les termes de cet accord, AXA a repris certains actifs de la Banque Worms, notamment ceux correspondant aux activités que la banque avait récemment arrêtées, ainsi que la majeure partie de son portefeuille titres. AXA a également consenti à la Deutsche Bank une garantie couvrant certaines pertes qui pourraient être réalisées en cas de défaut de paiement sur des créances conservées par la Banque Worms. AXA et Deutsche Bank sont sur le point de finaliser le calcul du montant définitif de cette garantie. A ce stade, l'évaluation des paiements futurs au titre de cette garantie, réalisée au cours du second semestre 2000, n'est pas remise en cause. L'estimation du risque correspondant a été intégralement prise en compte dès le 31 décembre 2000.

1.3. Opérations de capital et de financement

Augmentations de capital

Le **1^{er} janvier 2001**, les obligations convertibles 4,5 %, d'un montant de 320 millions d'euros sont arrivées à échéance et ont été converties en 28,7¹ millions d'actions nouvelles d'AXA, dont 11,2 millions sont détenues par les filiales d'AXA. La dette consolidée a ainsi été diminuée de 192 millions d'euros.

Le **9 mai 2001**, lors de l'Assemblée Générale, les actionnaires ont voté la division par 4 du nominal de l'action AXA ainsi que la division par 2 de la valeur des American Depository Shares (ADS) d'AXA. Le ratio de l'action ordinaire AXA rapporté à l'ADS AXA a ainsi été ramené de 2 à 1 par ces opérations.

Depuis 1994, AXA a régulièrement proposé à ses collaborateurs de devenir actionnaires du Groupe dans des conditions avantageuses. En 2001, les collaborateurs d'AXA ont investi 321 millions d'euros (25 millions d'euros le 20 juillet 2001 et 296 millions d'euros le 14 décembre 2001) dans les plans d'actionariat qui leur étaient réservés. Le nombre d'actions ainsi créées s'élève à 18,3 millions. Au 31 décembre 2001, 2 salariés du Groupe sur 5 sont actionnaires et détiennent collectivement 2,3 % du capital de la Société (incluant les ADS) contre 1,3 % un an plus tôt.

Opérations de financement

En février 2001, afin de tirer partie de conditions de marché favorables, AXA a augmenté de 770 millions de dollars (827 millions d'euros) les tranches en dollars et en euros, dans le cadre de son programme de 5 milliards de dollars d'émission obligataire subordonnée de décembre 2000.

En juin 2001, AXA a émis une ligne d'emprunt de 1 milliard d'euros dans le cadre du programme européen d'obligations à moyen terme (" EMTN "), dont l'enveloppe globale s'élève à 3 milliards d'euros.

Toutes les dettes levées en 2001 ont été affectées au remboursement des dettes à court terme existantes.

1.4. Répartition des surplus chez AXA Equity & Law

En janvier 2001, la proposition de réorganisation financière qu'AXA Equity & Law avait présentée à ses assurés et qui avait été approuvée par la Haute Cour de Justice Britannique en décembre 2000, est devenue irrévocable en l'absence d'appel. En juillet 2001, AXA Equity & Law a réitéré sa proposition aux assurés qui ne l'avaient pas acceptée au cours de la première offre.

AXA Equity & Law Plc a ainsi acquis au total, moyennant environ 260 millions de livres (soit près de 420 millions d'euros), la propriété des actifs dormants et des bénéfices futurs y afférents, correspondant à la quote-part des assurés concernés par l'offre et qui ont accepté la proposition (environ 87 %).

(1) Après division par 4 du nominal de l'action, votée lors de l'Assemblée Générale du 9 mai 2001.

2. Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Passage définitif à l'euro

Toutes les entités opérationnelles du Groupe concernées par le passage à l'euro ont réussi cette opération complexe et multiforme. Depuis le 1^{er} Janvier 2002, les outils de gestion, les éléments comptables et l'ensemble des relations avec nos Clients fonctionnent en "Euro" grâce à l'action conjuguée de tous les acteurs de ce projet.

Risque lié à la nouvelle jurisprudence concernant les maladies professionnelles

En France, la Cour de Cassation ayant récemment étendu la faute inexcusable aux maladies professionnelles, les sociétés d'AXA concernées par cette nouvelle jurisprudence procèdent à une revue de leur portefeuille pour identifier les contrats potentiellement concernés par cette extension de garantie.

3. Principes et méthodes de consolidation

3.1. Présentation des comptes

Principes généraux

La Société est la société-mère d'un groupe international de services financiers, centré sur l'assurance et la gestion d'actifs. La liste des sociétés consolidées figure à la note 4 de la présente annexe.

Les comptes consolidés de la Société sont établis au 31 décembre sur la base des comptes individuels arrêtés à cette date, à l'exception de ceux d'AXA Life Japan qui correspondent à une situation comptable de douze mois arrêtée au 30 septembre. Avant 2001, AXA Asia Pacific Holdings et ses filiales établissaient leurs comptes au 30 septembre ; leur date de clôture ayant été portée au 31 décembre, les comptes 2001 de ces sociétés cumulent une période d'activité de 15 mois débutant au 1^{er} octobre 2000.

Pour les sociétés n'établissant pas leurs comptes en euros, les éléments du bilan sont convertis au taux de change de clôture de leur exercice comptable et les éléments du compte de résultat au taux de change moyen durant la période. L'incidence de la variation des taux de change sur les capitaux propres est inscrite dans les réserves consolidées.

Changements de présentation

Les principaux changements de présentation découlent de **l'application de la nouvelle réglementation** sur les comptes consolidés d'assurance (c.f. note 3.3).

Ainsi, **au bilan**, certains postes font l'objet de regroupements différents de ceux utilisés précédemment par AXA :

- les placements et les créances sont ventilés en fonction de la nature de l'activité ;
- les provisions techniques sont reportées brutes de la part des cessionnaires et rétrocessionnaires, cette dernière étant reprise à l'actif du bilan ;
- les dettes représentées par des titres sont identifiées séparément, alors qu'AXA les présentait auparavant au sein des dettes financières et des dettes d'exploitation.

De même, au **compte de résultat**, les ajustements de valeur des actifs représentant les engagements sur contrats en unités de compte sont compris dans les "Produits financiers nets de charges" ; ils étaient antérieurement enregistrés dans les charges techniques.

Enfin, dans le **compte de résultat par segment d'activité** (c.f. note 23), les éliminations des opérations réciproques inter-segments sont désormais effectuées dans une colonne globale, qui permet de réconcilier la somme des contributions ligne à ligne des segments d'activité et les montants consolidés totaux d'AXA. Jusqu'à présent, ces éliminations qui, par nature, n'ont pas d'impact sur le résultat consolidé total d'AXA, étaient réalisées ligne à ligne dans le compte de résultat de chacun des intervenants, et venaient, en contrepartie, impacter leur résultat de la gestion financière.

A des fins de comparabilité, les données relatives aux exercices 1999 et 2000 ont été retraitées pour tenir compte de l'ensemble des changements décrits ci-dessus.

3.2. Principes comptables généraux

Les comptes consolidés du Groupe sont établis sur la base des textes de référence suivants :

- loi du 3 janvier 1985 relative aux comptes consolidés et son décret d'application,
- règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement 2000.05 applicable à compter du 1^{er} janvier 2001 et instaurant une nouvelle méthodologie pour l'établissement des comptes consolidés des entreprises d'assurance.

3.3. Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'était intervenu en 2000.

En 2001, les changements ont trait, d'une part, à l'application de la nouvelle réglementation des comptes consolidés des entreprises d'assurance et, d'autre part, au traitement comptable des contrats "With-profit" britanniques.

Nouvelle réglementation des Comptes Consolidés des entreprises d'assurance

Le règlement n° 2000-05 du Comité de la Réglementation Comptable, applicable à compter du 1^{er} janvier 2001, a instauré une nouvelle méthodologie pour l'établissement des comptes consolidés des groupes d'assurance en France. Les principes posés par cette nouvelle réglementation sont, pour la plupart, conformes aux méthodes déjà en vigueur antérieurement au sein d'AXA, celles-ci n'ayant été modifiées, pour l'essentiel, que sur les points suivants :

- **Entrées dans le périmètre de consolidation et acquisitions complémentaires de titres de sociétés consolidées** : pour les acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2001, il n'est plus possible d'imputer les écarts d'acquisition sur les capitaux propres à hauteur de la quote-part financée par émission d'actions nouvelles. En revanche, les acquisitions peuvent être comptabilisées suivant la méthode dérogatoire prévue à l'article 215 de la nouvelle réglementation si elles remplissent les conditions requises. Les acquisitions antérieures ne sont pas affectées par ce changement de méthode, conformément à la dérogation prévue par le règlement.
- **Opérations internes au périmètre de consolidation** : à compter du 1^{er} janvier 2001, l'ensemble des plus ou moins-values sur les cessions internes sont éliminées (sauf pertes internes présentant un caractère durable), y compris lorsque l'acheteur ou le vendeur est une société d'assurance ou de réassurance. En contrepartie, l'impact des droits des assurés est neutralisé.

- **Sociétés d'assurance vie non européennes** : les comptes de ces sociétés précédemment consolidés sur la base de comptes individuels établis en normes US GAAP sont retraités selon les nouvelles normes de consolidation admises en France. Ce changement a des incidences principalement sur les placements (remise au coût historique d'actifs précédemment valorisés en valeur de marché) et le traitement comptable d'une cession en réassurance d'un portefeuille d'assurance incapacité-invalidité réalisée en 2000 aux Etats-Unis.
- **Engagement sociaux** : AXA a décidé d'opter pour la méthode préférentielle introduite par la nouvelle réglementation qui prévoit que l'ensemble des coûts liés aux engagements sociaux sont provisionnés et constatés en résultat sur la durée d'activité des salariés ; de ce fait, les engagements en matière de médailles du travail (ou autres prestations assimilées) font à présent l'objet de l'enregistrement de provisions.
- **Provisions mathématiques** : les compléments de provisions liés aux changements de tables sont actés en totalité à la date de changement dans les comptes consolidés, ces derniers n'autorisant pas leur étalement. Par ailleurs, la méthode retenue par AXA pour l'actualisation des provisions mathématiques est assimilable à la méthode préférentielle prévue par le nouveau règlement, les taux utilisés au sein du Groupe étant, en effet, au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.
- **Provisions d'égalisation** : les provisions pour égalisation ne couvrant pas des risques catastrophiques (lesquels sont caractérisés par un coût élevé et une occurrence faible) ou des engagements contractuels sont éliminées.
- **Provisions pour risques en cours** : les produits financiers générés par les cotisations encaissées viennent en diminution du montant des provisions à constituer.

Sauf exception prévue par la nouvelle réglementation et indiquée ci-dessus, ces nouveaux principes ont été appliqués de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2001, dans la mesure où leur rétroactivité avait un impact significatif. Les effets de la rétroactivité des changements de méthodes affectent directement les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2001 pour leurs montants nets d'impôt et de participation aux bénéfices différée (cf. note 15).

Par ailleurs, sont également fournis en note 34 de la présente annexe :

- (i) le bilan consolidé au 1^{er} janvier 2001 après impact de l'application du nouveau règlement ;
- (ii) le compte de résultat pro-forma de l'exercice 2000 si ce nouveau règlement avait été applicable au 1^{er} janvier 2000.

Traitement des contrats "With-profit" britanniques

Jusqu'au 31 décembre 2000, le "Fund for Future Appropriation" qui a notamment pour objet de couvrir les engagements de la compagnie d'assurance au titre des "terminal bonus" futurs, était affecté pour partie à la couverture des engagements vis-à-vis des assurés, son excédent venant en complément des réserves consolidées. A compter du 1^{er} janvier 2001, la totalité du "Fund for Future Appropriation" est incluse dans les provisions techniques des contrats "With-profit". Ce changement s'appuie sur la méthode reconnue localement "UK Modified Statutory", sous réserve des retraitements d'harmonisation requis par la réglementation française et conduit à reconnaître sur les activités "With-profit" un résultat à l'actionnaire d'un montant égal à 1/9 des bonus attribués durant l'année.

L'impact de ce changement de méthode a été imputé sur les capitaux propres consolidés (c.f. note 15).

3.4. Principes et méthodes de consolidation

3.4.1. PÉRIMÈTRE

Sont consolidées par **intégration globale** les sociétés dont AXA a le contrôle. Celui-ci est présumé dès lors qu'AXA détient directement ou indirectement au moins 40 % des droits de vote et qu'aucun autre actionnaire n'a de participation supérieure à celle d'AXA.

Sont consolidées par **intégration proportionnelle** les sociétés dont AXA détient directement ou indirectement 20 % ou plus des droits de vote et sur lesquelles AXA exerce avec des tiers un contrôle conjoint. Sont consolidées par **mise en équivalence** les sociétés sur lesquelles AXA a une influence durable et notable, en détenant 20 % ou plus des droits de vote ou aux termes d'un pacte d'actionnaires.

Les SCI, les OPCVM, les sociétés immobilières et de portefeuille (détenues par des sociétés d'assurances vie) ne sont pas consolidés, dans la mesure où leur exclusion du périmètre de consolidation n'altère pas l'image fidèle des comptes consolidés.

Une filiale ou une participation est laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsque :

- dès la date d'acquisition, les actions ou les parts de cette filiale sont destinées à être vendues,
- la filiale ne présente qu'un intérêt négligeable par rapport à l'image fidèle des comptes consolidés,
- les informations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés ne peuvent être obtenues sans frais excessifs ou dans des délais compatibles avec l'établissement des comptes consolidés.

Les actions de sociétés consolidées qui sont utilisées en tant que support de contrats en unités de compte sont prises en compte pour le calcul du pourcentage de contrôle du Groupe, mais exclues pour le calcul du pourcentage d'intérêt.

3.4.2. ENTRÉE DANS LE PÉRIMÈTRE ET ACQUISITION D'INTÉRÊTS MINORITAIRES

Réévaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs et passifs identifiables des sociétés nouvellement acquises sont estimés à leur juste valeur. Pour les provisions techniques, la valeur d'utilité retenue est en principe le montant des provisions tel qu'évalué à la date d'acquisition par l'entreprise entrant dans le périmètre de consolidation, sous réserve de l'homogénéité des méthodes utilisées avec celles d'AXA. Dans le cadre de ces réestimations, les compagnies d'assurance vie acquises enregistrent à l'actif de leur bilan une valeur de portefeuille correspondant à la valeur actualisée des profits futurs relatifs au portefeuille de contrats existant à la date d'acquisition. Le taux d'actualisation de ces profits futurs intègre une prime de risque.

Acquisition d'intérêts minoritaires

Lors d'une acquisition d'intérêts minoritaires dans une société déjà intégrée globalement, les actifs et passifs ne sont pas réévalués à leur valeur de réalisation mais maintenus à leur valeur dans les comptes consolidés.

Détermination du prix d'acquisition

Le prix d'acquisition inclut le coût de la transaction, les frais externes directement liés à l'opération ainsi que les coûts de liquidation ou de modification des plans d'option de souscription d'actions pré-existant (que ce soit lors d'une première consolidation ou lors de l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires). Lorsque l'opération est effectuée en devises étrangères, le cours de change retenu est celui du jour de l'opération (si l'opération s'effectue en plusieurs étapes, le cours retenu est celui correspondant à la première étape).

Écart d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et l'actif net acquis constitue l'écart d'acquisition. Si cette différence est positive, elle est enregistrée à l'actif dans le poste "Écarts d'acquisition".

Si cette différence est négative, il est procédé aux éventuels ajustements suivants:

- acquisition d'une société non consolidée précédemment : la valeur réévaluée des immobilisations est revue à la baisse,
- acquisition complémentaire de titres dans une société déjà consolidée par intégration globale : la valeur en consolidation des actifs fait l'objet d'une analyse, qui peut conduire à constater des dépréciations ; l'écart négatif résiduel est ensuite imputé sur les éventuels écarts positifs pré-existants.

Si à la suite de ces ajustements, une différence négative subsiste, celle-ci est enregistrée au passif et constitue un écart d'acquisition négatif.

Les écarts d'acquisition peuvent être modifiés jusqu'à la clôture de l'exercice suivant l'acquisition sur la base des nouvelles informations disponibles.

Avant le 1^{er} janvier 2001, les écarts d'acquisition pouvaient être imputés sur les capitaux propres à hauteur de la quote-part financée par émission d'actions nouvelles ; ce n'est désormais plus possible, le changement de méthode n'affectant cependant pas les acquisitions antérieures.

En revanche, les acquisitions peuvent être comptabilisées suivant la méthode dérogatoire prévue à l'article 215 de la nouvelle réglementation "Mise en commun d'intérêts" si elles remplissent les conditions requises.

3.4.3. OPÉRATIONS INTERNES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

A compter du 1^{er} janvier 2001, l'impact sur le résultat des transactions entre sociétés consolidées est toujours éliminé, à l'exception des pertes internes présentant un caractère durable qui sont généralement maintenues. Lorsque l'actif objet de la cession interne n'est pas destiné à être conservé de façon durable au sein du Groupe AXA :

- l'impôt correspondant à la plus ou moins-value réalisée est également éliminé par la constatation d'un impôt différé inscrit au bilan,
- de même que l'incidence au compte de résultat de l'éventuelle participation aux bénéfices due aux assurés au titre de cette transaction (une participation aux bénéfices différée étant, en contrepartie, portée à l'actif du bilan).

Par ailleurs, le transfert total ou partiel de titres d'une entreprise consolidée entre deux entreprises consolidées par intégration globale mais détenues avec des pourcentages d'intérêts différents n'affecte pas le résultat (à l'exception des éventuels impôts et participation aux bénéfices comptabilisés au titre de la transaction, qui ne donnent pas lieu à retraitement dans les comptes consolidés, les titres objet de la cession interne étant destinés à être conservés durablement au sein d'AXA). L'incidence de ces transferts sur les capitaux propres part du groupe, qui trouve la contrepartie dans les intérêts minoritaires, est isolée sur les lignes "Restructurations internes" de l'état de variation des capitaux propres.

3.5. Evaluation des actifs

3.5.1. ECARTS D'ACQUISITION

La durée d'amortissement des écarts d'acquisition est fonction de l'importance de l'activité de la société acquise sur son marché et de sa rentabilité. Elle est généralement de 30 ans pour les écarts d'acquisition positifs qui concernent les sociétés d'assurance, les banques et les sociétés de gestion d'actifs travaillant principalement pour le compte des sociétés d'assurance du Groupe. La durée d'amortissement est limitée

à 20 ans pour les sociétés de gestion d'actifs dont l'activité principale est la gestion d'actifs pour le compte de tiers et à 5 ans pour les sociétés de courtage.

Les écarts d'acquisition inférieurs à 10 millions d'euros (1,5 million d'euros pour les sociétés de courtage) sont amortis en totalité en compte de résultat sur l'année de leur constatation.

3.5.2. ACTIFS INCORPORELS

Portefeuille de contrats

La valeur de portefeuille relative aux compagnies d'assurance vie acquises est amortie en fonction de l'émergence des profits sur la durée de vie du portefeuille de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principaux paramètres.

Autres immobilisations incorporelles

Ce poste comprend notamment les coûts d'applications informatiques, lesquels font l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de cinq ans.

3.5.3. PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE, DU SECTEUR BANCAIRE ET DES AUTRES ACTIVITÉS

Sauf exceptions, les méthodes de comptabilisation des placements sont les suivantes :

- Les **placements immobiliers** sont comptabilisés à leur coût d'acquisition net d'amortissements et de provisions ligne à ligne en cas de dépréciation durable. Les immeubles sur lesquels les sociétés d'AXA ont exercé une hypothèque sont inscrits au bilan à leur valeur de marché à la date d'exercice de ladite hypothèque.
- Les **obligations** sont comptabilisées à leur coût amorti compte tenu de l'amortissement de la surcote ou décote sur la durée de vie du titre. Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que le recouvrement des montants dus est durablement compromis.
- Les **actions** sont enregistrées à leur coût d'acquisition, net d'une provision constatée ligne à ligne en cas de dépréciation durable. Les provisions sont constituées sur la base de l'analyse systématique des actions déjà dépréciées par le passé et des actions en situation de moins-value latente de plus de 20 % de façon permanente sur les six mois précédant la clôture ; certaines actions n'entrant pas dans le champ d'étude défini ci-dessus peuvent toutefois être également dépréciées si la baisse de leur valeur est jugée durable. Les provisions constatées sur les actions en situation de dépréciation à caractère durable sont égales à la différence entre leur valeur nette comptable et leur valeur de marché. Ces provisions peuvent faire l'objet de reprises.
- Les **avances sur contrats d'assurance vie** sont comptabilisées pour l'encours restant à rembourser.
- Les **prêts immobiliers et hypothécaires** figurent au bilan pour le montant restant à rembourser par le débiteur, net de décotes non amorties et de provisions pour dépréciation. Les provisions résultent d'une évaluation des prêts douteux, soit sur la base de leur valeur de marché actuelle, soit enfin sur la base de la valeur réelle de l'hypothèque s'il s'agit d'un prêt hypothécaire.

Les **titres des sociétés immobilières** et les **OPCVM** figurent respectivement parmi les actifs immobiliers et les actions.

Par exception, les placements ci-après sont évalués en **valeur de marché** :

- les **placements représentant les engagements des contrats en unités de compte et les actifs alloués aux contrats "With-profit"**, la variation de leur valeur donnant lieu à un ajustement des provisions techniques de même montant ;
- **certains placements mobiliers de compagnies d'assurance vie non européennes** dont les plus ou moins-values latentes sont prises en compte dans la valorisation des provisions techniques ;
- les **titres de transaction** détenus par les filiales bancaires, la variation de leur valeur de marché étant constatée dans le résultat de la gestion financière.

3.5.4. AUTRES ACTIFS

Les immeubles détenus et occupés par AXA sont comptabilisés au bilan sous la rubrique "Autres actifs" et sont amortis de façon linéaire sur une durée comprise entre 20 et 50 ans ; cette rubrique comprend également les matériels, installations et équipements dont l'amortissement est linéaire sur la durée de vie estimative de chaque actif.

3.5.5. FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

Les frais variables engagés lors de l'acquisition de contrats d'assurance vie sont portés à l'actif du bilan. Les frais d'acquisition ainsi reportés sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en proportion de l'émergence attendue des profits futurs. La partie des frais d'acquisition qui s'avère non récupérable par des profits futurs au cours d'une période comptable est immédiatement constatée en charge.

Les compagnies d'assurance vie enregistrent parallèlement des provisions pour chargements non acquis qui font l'objet de reprises selon les règles identiques à celles utilisées pour l'amortissement des coûts d'acquisition différés.

3.6. Evaluation des passifs

3.6.1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour restructuration

Lors d'une entrée de périmètre, les coûts de restructuration relatifs à des coûts de départ de personnel, de fermeture d'établissement(s), de mise à l'image de l'entreprise acquise font l'objet d'une provision pour restructuration dans le bilan d'ouverture. Lorsqu'une restructuration induite par l'acquisition d'une filiale touche l'entreprise acquéreuse (ou toute autre société comprise dans le périmètre de consolidation), les provisions pour restructuration comptabilisées au passif du bilan ont alors pour contrepartie une augmentation du coût d'acquisition des titres. Les reprises ultérieures d'une provision qui se révélerait excédentaire n'ont pas d'impact sur le résultat.

Dans les autres cas, les provisions pour frais de restructuration sont dotées dans l'exercice où le plan de restructuration est approuvé et sont reprises par résultat.

Engagements sociaux

AXA applique la méthode préférentielle prévue par la réglementation sur les comptes consolidés : ainsi, l'ensemble des coûts liés aux engagements sociaux sont provisionnés et constatés en résultat sur la durée

d'activité des salariés. L'évaluation des engagements de retraite est basée sur une estimation actuarielle. Elle fait l'objet d'un enregistrement soit dans le poste de provisions pour risques et charges, soit dans le poste "Provisions techniques d'assurance" lorsque les engagements sont couverts par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurance du Groupe et que le personnel bénéficie de droits propres directs sur l'organisme assureur.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts différés résultant du décalage entre les valeurs fiscales et les valeurs des actifs et passifs dans les comptes consolidés, sont calculés en fonction des réglementations fiscales en vigueur dans les différents pays. Il est fait application de la méthode du report variable sur ces différences temporaires. Dès lors que la situation de la société ne permet pas d'envisager la récupération des impôts différés actif, ceux-ci font l'objet d'une dépréciation.

3.6.2. PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises constatent la part, calculée prorata temporis, des primes émises et des primes restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat ou, à défaut, de son terme. Les frais d'acquisition relatifs à ces primes non acquises sont inscrits à l'actif du bilan dans les comptes de régularisation.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques des contrats **d'assurance vie** comportant un risque significatif de mortalité (dits traditionnels) sont calculées, conformément aux principes en vigueur dans chaque pays et sous réserve de l'homogénéité des méthodes utilisées, selon des principes prospectifs, sur la base d'hypothèses de taux de rendement, de mortalité/morbidité et de frais de gestion.

En cas de changement de tables de mortalité, une provision supplémentaire correspondant à l'écart entre les provisions calculées selon l'ancienne et la nouvelle table, doit être constituée. Le complément doit être acté en une seule fois dans les comptes consolidés.

Lorsque les contrats prévoient un taux minimum garanti, les insuffisances éventuelles des rendements futurs sont provisionnées.

Les provisions mathématiques sur les **contrats d'épargne** et sur les **contrats à faible risque d'assurance** sont déterminées à l'aide d'une approche rétrospective, et correspondent au total des cotisations versées, majoré des produits de placements revenant aux assurés et diminué des prélèvements pour frais de gestion, charges de mortalité et rachats.

Sont incluses, dans les provisions mathématiques, les provisions pour participation aux bénéfices, allouées ou non, lorsque les contrats d'assurance vie prévoient le versement aux assurés d'une participation assise sur les résultats enregistrés au titre de ces contrats.

La méthode retenue par AXA pour l'actualisation des provisions mathématiques est assimilable à la méthode préférentielle prévue par le nouveau règlement, les taux utilisés au sein du Groupe étant au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Enfin les provisions mathématiques comprennent la totalité du "Fund for Future Appropriation" des contrats "With-profit" britanniques, qui a notamment pour objet de couvrir les engagements de la société au titre des "terminal bonus" futurs : les provisions sur les contrats "With-profit" et le "Fund for Future Appropriation" varient avec la valeur de marché des actifs.

Provisions de sinistres

Les provisions de sinistres ont pour objet la couverture du coût total à terminaison des sinistres survenus. A l'exception des provisions pour rentes invalidité et incapacité qui font l'objet d'une actualisation, elles ne sont pas escomptées.

Ces provisions couvrent les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non encore déclarés, et l'ensemble des frais liés à la gestion de ces sinistres. Elles sont estimées sur la base de données historiques, des tendances actuelles de sinistralité, et prennent en compte les cadences de règlement observées dans l'ensemble des branches d'assurance.

Sont incluses dans les provisions de sinistres, les provisions d'égalisation couvrant des risques catastrophiques, les provisions pour risques en cours et les provisions pour marges négatives :

- des provisions pour égalisation peuvent être constituées, conformément aux réglementations locales, notamment afin de se prémunir contre des sinistres catastrophiques qui pourraient être engendrés par la grêle, des tempêtes, des inondations, des accidents nucléaires, la pollution, des attentats, le terrorisme et le transport aérien.
- les provisions pour risques en cours, destinées à compenser l'insuffisance des provisions pour primes non acquises pour couvrir les charges de sinistres futurs, sont déterminées par catégorie homogène de contrats sur la base de l'estimation des pertes futures, frais de gestion inclus et compte tenu des produits financiers attendus sur les primes encaissées ;
- une provision pour marges négatives futures peut être constituée au niveau de chaque entité en appliquant des dispositions réglementaires fondées sur des critères prudentiels (par exemple en France, la provision pour aléas financiers et la provision de gestion). Cette provision doit être nécessaire d'un point de vue économique. Dans le cas d'une compagnie d'assurance vie, la constitution de cette provision doit amener à s'assurer de la recouvrabilité des soldes non encore amortis de la valeur de portefeuille et des frais d'acquisitions différés.

3.6.3. PROVISION POUR RISQUE D'EXIGIBILITÉ

Une provision pour risque d'exigibilité doit être constatée au passif du bilan au niveau d'une société d'assurance s'il existe un risque de liquidité, notamment en cas de probabilité de rachats massifs, et si la valeur nette comptable de l'ensemble des placements de cette société (hors obligations) vient à être supérieure à la somme de leurs valeurs de marché.

3.6.4. PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE

Des contrats liés à des fonds communs d'investissement spécifiques sont souscrits dans la plupart des pays où AXA exerce une activité d'assurance vie. Ces contrats font supporter aux assurés la quasi-totalité des risques financiers, mais leur garantissent en contrepartie la quasi-totalité des bénéfices réalisés par les fonds d'investissement. Les engagements afférents à ces contrats sont adossés à la valeur de marché des actifs mis en représentation.

3.7. Instruments financiers à terme

L'utilisation des **produits dérivés qualifiés de couverture** est destinée à maîtriser les risques de gestion actif/passif ou à couvrir certains actifs ou passifs identifiés contre la variation de leur valeur de marché ou de leurs flux financiers futurs attendus. Les produits dérivés répondant à cette définition sont enregistrés de manière symétrique à l'élément couvert et les charges et produits correspondants apparaissent dans le résultat de la gestion financière. Les plus et moins-values latentes ou réalisées sur des instruments utilisés à titre de

couverture contre les risques de change relatifs à des filiales étrangères sont enregistrées dans les capitaux propres jusqu'à cession de ces filiales, date à laquelle elles doivent être inscrites en résultat comme les autres écarts de conversion relatifs à ces filiales.

Les **autres produits dérivés** sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché estimative moyennant la constatation dans le résultat de la gestion financière de la variation des plus et moins-values latentes. La contrepartie de ces pertes ou gains latents (pris en résultat) est enregistrée à l'actif ou au passif, dans un compte de régularisation. La valeur de marché estimative de ces instruments financiers est déterminée à partir de leur cours s'ils sont cotés, de propositions faites par certains opérateurs de marché, de modèles d'évaluation ("pricing models") ou encore d'estimations internes.

3.8. Produits bruts d'exploitation

3.8.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les **primes émises** correspondent au montant des cotisations (ou primes) émises et à émettre par les sociétés d'assurance et de réassurance, nettes d'annulations et brutes de cessions aux réassureurs. Dans le secteur de la réassurance, les cotisations sont enregistrées sur la base des cotisations déclarées par les sociétés cédantes, et sur la base d'estimations pour les cotisations à émettre.

Le chiffre d'affaires englobe également le **produit d'exploitation bancaire** (brut) des établissements financiers ainsi que le **produit des autres activités**, celui-ci incluant principalement :

- les revenus perçus par les sociétés d'assurance sur des activités annexes, notamment les commissions reçues sur la vente ou la distribution de produits financiers,
- les commissions reçues au titre des activités de gestion d'actifs,
- les loyers perçus par les sociétés foncières,
- ainsi que la production vendue par les sociétés de promotion immobilière.

3.8.2. VARIATION DES PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES

Cette variation constate l'évolution d'un exercice à l'autre des provisions pour primes non acquises (pour plus de détails, se reporter au paragraphe ci-dessus "Provisions pour primes non acquises"). Les primes émises ajustées de cette variation représentent les primes acquises (brutes de cession en réassurance).

3.8.3. PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES

Les produits financiers nets de charges incluent :

- les revenus financiers sur placements présentés, pour les activités d'assurance et de réassurance, nets de dotations aux amortissements sur immeubles de placement (pour les autres activités, les charges d'amortissement sont comprises dans les charges d'exploitation),
- les charges financières,
- les plus ou moins-values réalisées nettes de dotations et reprises de provisions pour dépréciation,
- les ajustements de valeur des placements évalués en valeur de marché (cf. paragraphe 3.5.2).

Cependant pour les entreprises du secteur bancaire, les produits et charges sur actif et passif liés à l'activité bancaire figurent en produits et charges d'exploitation bancaires.

Lorsqu'une opération en capital (autre qu'interne au Groupe) se traduit par la réduction du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une filiale consolidée, un profit (ou perte) de dilution est enregistré en résultat de la gestion financière ; ce profit (perte) correspond à la variation de quote-part de fonds propres de la filiale avant et après l'opération.

3.9. Titres détenus dans la société consolidante

Les titres détenus dans la société consolidante sont classés en valeurs mobilières de placement s'ils ont été affectés à la régularisation du cours de bourse ou à l'attribution aux salariés, ou encore s'ils sont détenus à court terme par des filiales, dans le seul but d'effectuer des placements de trésorerie.

Dans les autres cas, les titres d'autocontrôle sont portés en diminution des capitaux propres consolidés.

3.10. Plan de stock-options

Les plans de stock-options donnent lieu aux principes de comptabilisation suivants, qui varient en fonction de leur type de plan :

Options de souscription d'actions (entraînant une augmentation de capital)

S'il n'y a **pas de garantie de liquidité** envers le salarié, il n'y a pas lieu, en principe, de constater de charges. Toutefois, pour les plans qui portent sur des titres autres que ceux de la Société et qui octroient aux salariés un avantage (le prix d'exercice de l'option étant inférieur à la valeur de marché à la date à laquelle le nombre d'options et le prix d'exercice sont connus), celui-ci est provisionné sur la période d'acquisition des droits.

S'il y a une **garantie de liquidité** envers les salariés, une provision (correspondant à la différence entre la valeur de marché des actions et le prix d'exercice de l'option) est constituée sur la période d'acquisition des droits et fait l'objet, chaque année au delà de cette période, d'un ajustement en fonction de l'évolution de la valeur de marché des actions concernées à la date de clôture. S'il existe des actionnaires minoritaires, le rachat des titres aux salariés aboutit à une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe. Il convient alors de décomposer le surpris payé (différence entre le prix de rachat et l'augmentation des capitaux propres du Groupe) en, d'une part, une charge liée à l'attribution d'actions aux salariés, et d'autre part, un écart d'acquisition.

Options d'achat d'actions

Si, lors de l'attribution des options d'achat, **le Groupe ne détient pas les actions** destinées aux salariés, une provision (correspondant à la différence entre la valeur de marché des actions à acquérir à l'extérieur d'AXA et le prix d'exercice de l'option) est constituée sur la période d'acquisition des droits et fait l'objet, chaque année au delà de cette période, d'un ajustement en fonction de l'évolution de la valeur de marché à la date de clôture des actions à acquérir, et ce, jusqu'à la date effective de leur acquisition.

Lorsque le plan d'options d'achat comporte une **garantie de liquidité**, la cession de ces actions aux salariés doit être considérée comme temporaire.

4. Sociétés consolidées

4.1 Variations du périmètre

Principales évolutions du périmètre en 2001

La principale variation du périmètre de consolidation intervenue depuis le 31 décembre 2000 concerne la cession de la **Banque Worms**, à Deutsche Bank intervenue le 2 avril 2001. La sortie de périmètre a été prise en compte au 1^{er} janvier 2001.

Les autres variations intervenues en 2001, mineures en comparaison de la sortie de la Banque Worms, sont indiquées dans les tableaux présentés en note 4.2.

Principales évolutions du périmètre en 2000

Les principales **variations** dans le périmètre de consolidation d'AXA intervenues en 2000 étaient les suivantes :

- Au Royaume-Uni, l'acquisition en juillet 2000 des intérêts minoritaires dans Sun Life & Provincial Holdings ("SLPH", renommée AXA UK Holdings). Le pourcentage d'intérêts du Groupe est ainsi passé de 56 % à 100 %.
- Aux Etats-Unis, plusieurs opérations majeures avaient marqué l'exercice parmi lesquelles :
 - l'acquisition par Alliance Capital en octobre 2000 des activités de la société de gestion d'actifs Sanford C. Bernstein,
 - la cession, aux Etats-Unis, de la banque d'affaires Donaldson, Lufkin & Jenrette ("DLJ") au Groupe Crédit Suisse. Le résultat de DLJ inclus dans les comptes de l'exercice 2000 ne concernait que 9 mois d'activité,
 - le rachat par AXA en décembre 2000 des intérêts des minoritaires dans AXA Financial. Le pourcentage de contrôle dans AXA Financial est ainsi passé de 60 % à 100 %. Compte tenu de l'engagement inconditionnel à la date du 26 décembre 2000 de rachat par la Société (et AXA Merger Co. sa filiale à 100 %) de la totalité des actions d'AXA Financial encore en circulation à cette date, il avait été considéré qu'AXA détenait 100 % d'AXA Financial au 31 décembre 2000. L'achèvement juridique de l'opération, intervenue le 2 janvier 2001 à la suite de la fusion d'AXA Merger Co. dans AXA Financial, est donc sans impact sur le périmètre de consolidation en 2001.
- L'acquisition de Nippon Dantai en mars 2000 et la réorganisation des activités qui en a découlé au sein de AXA Nichidan Life (ex-AXA Life Japan) s'étaient traduites par les entrées dans le périmètre de AXA Nichidan Insurance Holding (96,4 % d'intérêts), AXA Nichidan (96,4 % d'intérêts) et de Nichidan Life (96,4 % d'intérêts). L'impact de cette acquisition sur le total du bilan s'élevait au 31 décembre 2000 à environ 38 milliards d'euros.
- En Espagne, en décembre 2000, AXA avait acheté les 30 % détenus par BBVA dans la société AXA Aurora portant ainsi sa participation à 100 %.
- Les rachats (i) directs des intérêts minoritaires d'AXA China Region et (ii) indirects via ceux de AXA UK Holdings s'étaient traduits par une variation du pourcentage d'intérêt de AXA Asia Pacific Holdings dans AXA China Region portant le pourcentage du Groupe dans cette société de 34,7 % à 51,0 %.

4.2 Liste des sociétés consolidées

Entreprises consolidées par intégration globale

Certaines sociétés reprises ci-dessous dans le périmètre de consolidation représentent en fait la société mère d'un sous-groupe, qui peut détenir des sociétés dans plusieurs pays et dont certain peuvent être consolidé à des taux d'intérêts légèrement inférieurs à ceux indiqués en face de la tête de sous-groupe.

Société mère et holdings intermédiaires

	Variation périmètre	31 décembre 2001		31 décembre 2000	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France					
AXA		Mère		Mère	
AXA China		100,00	75,99	100,00	75,99
AXA France Assurance		100,00	100,00	100,00	100,00
Colisée Excellence		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Participations II (ex-Financière Mermoz)		100,00	100,00	100,00	100,00
Jour Finance		100,00	100,00	100,00	100,00
Mofipar		100,00	100,00	100,00	100,00
Société Beaujon		99,99	99,99	99,99	99,99
AXA Technology Services	Création	100,00	99,81	–	–
AXA Direct	Fusion	–	–	100,00	100,00
Financière 45	Fusion	–	–	100,00	100,00
Lor Finance	Fusion	–	–	100,00	100,00
Etats-Unis					
AXA Financial, Inc.		100,00	100,00	100,00	99,99
AXA Merger	Fusion	–	–	100,00	99,99
Royaume-Uni					
Guardian Royal Exchange Plc		100,00	99,99	100,00	99,99
AXA UK Holdings Limited		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA UK Plc		100,00	99,99	100,00	99,99
AXA Equity & Law Plc		99,94	99,94	99,94	99,94
Asie / Pacifique					
AXA Insurance Investment Holding		100,00	100,00	100,00	100,00
National Mutual International		100,00	51,00	100,00	51,00
AXA Insurance Holdings Japan		96,42	96,42	96,39	96,39
AXA Asia Pacific Holdings Ltd		51,00	51,00	51,00	51,00
Allemagne					
GRE Continental Europe Holding GmbH		100,00	90,17	100,00	90,17
Kölnische Verwaltungs A.G für Versicherungswerte		99,56	97,30	99,56	97,30
AXA Konzern AG		90,86	90,17	90,86	90,17
Belgique					
AXA Holdings Belgium		99,98	99,87	99,98	99,80
Royale Belge Investissement		99,98	99,87	99,98	99,80
AXA Participations Belgium	Fusion	–	–	100,00	99,74
Finaxa Belgium	Fusion	–	–	99,99	99,99
Luxembourg					
AXA Luxembourg SA		100,00	99,87	100,00	99,80
Autriche					
AXA Nordstern Holding	*	100,00	90,17	–	–
Pays-Bas					
AXA Verzekeringen		100,00	99,87	100,00	99,80
Gelderland		100,00	99,87	100,00	99,80
Royale Belge International		100,00	99,87	100,00	99,80
Vinci BV		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Nederland BV		94,36	99,87	94,36	99,80
Espagne					
AXA Aurora		100,00	100,00	100,00	100,00
Italie					
AXA Italia SpA		100,00	100,00	100,00	99,98
Maroc					
AXA Ona		51,00	51,00	51,00	51,00
Turquie					
AXA Oyak Holding AS		50,00	50,00	50,00	50,00

* *Auparavant inclus dans le sous-groupe de consolidation de l'Allemagne.*

Vie, épargne, retraite et Dommages

	Variation périmètre	31 décembre 2001		31 décembre 2000	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France					
AXA Assurances IARD		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Conseil IARD		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Conseil Vie		100,00	100,00	100,00	100,00
Direct Assurances IARD		100,00	100,00	100,00	100,00
Direct Assurances Vie		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Assurances Vie		100,00	99,93	100,00	99,93
AXA Collectives		99,40	99,40	99,40	99,40
AXA Courtage IARD		99,65	99,65	99,65	99,65
Juridica		98,51	98,51	98,51	98,51
Argovie		94,03	93,46	94,03	93,46
Etats-Unis					
The Equitable Life Insurance Soc.		100,00	100,00	100,00	99,99
Canada					
AXA Canada		100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni					
AXA Equity & Law Life Assurance Soc.		100,00	99,99	100,00	99,99
AXA Insurance UK		100,00	99,99	100,00	99,99
AXA Sun Life		100,00	99,99	100,00	99,99
GREA Insurance		100,00	99,99	100,00	99,99
PPP Group Plc		100,00	99,99	100,00	99,99
PPP Healthcare Ltd		100,00	99,99	100,00	99,99
PPP Lifetimecare		100,00	99,99	100,00	99,99
E-business AXA UK	Création	100,00	99,99	-	-
Irlande					
Guardian PMPA Group Ltd		100,00	99,99	100,00	99,99
Asie / Pacifique					
AXA Group Life Japan		100,00	96,42	100,00	96,39
AXA Life Japan		100,00	96,42	100,00	96,39
AXA Insurance Hong Kong		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Insurance Singapore		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Life Singapore		100,00	51,00	100,00	51,00
AXA Non Life Insurance Co Ltd		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA General Insurance Hong Kong		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Australia New-Zealand (sous-groupe)		100,00	51,00	100,00	51,00
AXA Minmetals Assurance Co Ltd		51,00	38,75	51,00	38,75
Allemagne					
AXA Versicherung AG		100,00	90,17	90,86	90,17
AXA Leben Versicherung AG		100,00	90,17	90,86	90,17
Die Alternative		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Kranken Versicherung AG		99,40	89,63	90,86	90,17

Vie, épargne, retraite et Dommages

	Variation périmètre	31 décembre 2001		31 décembre 2000	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
Hongrie					
AXA Biztosito Rt		100,00	90,17	100,00	90,17
Autriche					
AXA Versicherung		100,00	90,17	100,00	90,17
Belgique					
Ardenne Prévoyante		100,00	99,87	100,00	99,80
AXA Royale Belge		100,00	99,87	100,00	99,80
UAB		100,00	99,87	100,00	99,80
Luxembourg					
AXA Assurances Luxembourg		100,00	99,87	100,00	99,80
AXA Assurances Vie Luxembourg		100,00	99,87	100,00	99,80
Pays-Bas					
AXA Leven N.V.		100,00	99,87	100,00	99,80
AXA Schade N.V.		100,00	99,87	100,00	99,80
AXA Zorg N.V.		100,00	99,87	100,00	99,80
Unirobe Groep B.V.		100,00	99,87	100,00	99,80
Espagne					
Ayuda Legal de Seguros y Reaseguros		100,00	99,68	100,00	99,67
AXA Aurora Iberica de Seguros y Reaseguros		99,68	99,68	99,68	99,68
AXA Aurora Vida de Seguros y Reaseguros		99,68	99,68	99,68	99,68
AXA Aurora Vida		99,96	99,65	99,96	99,65
Hilo Direct de Seguros y Reaseguros		50,00	50,00	50,00	50,00
Italie					
AXA Interlife		100,00	100,00	100,00	100,00
UAP Vita		100,00	100,00	100,00	99,89
AXA Assicurazioni		100,00	99,98	99,99	99,98
Suisse					
AXA Compagnie d'Assurances sur la Vie		99,99	99,98	99,99	99,98
AXA Compagnie d'Assurances		99,95	99,95	99,95	99,95
Portugal					
AXA Portugal Companhia de Seguros		99,62	99,39	93,76	99,30
AXA Portugal Companhia de Seguros de Vida		95,09	95,09	95,09	95,09
Maroc					
AXA Assurance Maroc		99,99	51,00	99,99	51,00
Epargne Croissance		99,59	50,80	99,59	50,8
Turquie					
AXA Oyak Hayat Sigorta		100,00	50,00	100,00	50,00
AXA Oyak Sigorta		70,92	35,46	71,02	35,51

Assurance internationale (entités dont l'activité est diversifiée géographiquement)

	Variation périmètre	31 décembre 2001		31 décembre 2000	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
AXA Corporate Solutions (sous-groupe)		100,00	99,99	99,74	99,7
AXA Assistance (sous-groupe)		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Cessions		100,00	100,00	100,00	99,70
English & Scottish		100,00	100,00	100,00	100,00
Créalux		100,00	99,87	100,00	99,80
Futur Ré		100,00	98,48	100,00	98,19
Paneuroré		100,00	97,94	100,00	97,92
Saint-Georges Ré		100,00	100,00	100,00	100,00

Gestion d'actifs (entités dont l'activité est diversifiée géographiquement)

	Variation périmètre	31 décembre 2001		31 décembre 2000	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
AXA Investment Managers (sous-groupe)		96,00	94,06	97,49	94,90
<i>Dont AXA Rosenberg</i>		50,00	47,03	50,00	47,39
Alliance Capital (sous-groupe)		52,28	52,28	52,64	52,64
National Mutual Funds Management (sous-groupe)		100,00	51,00	100,00	51,00

Autres services financiers

	Variation périmètre	31 décembre 2001		31 décembre 2000	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France					
AXA Banque		100,00	100,00	100,00	100,00
AXA Crédit		65,00	65,00	65,00	65,00
Banque des Tuileries		100,00	100,00	100,00	100,00
Colisée Suresnes		100,00	96,32	96,33	96,32
Compagnie Financière de Paris		100,00	100,00	100,00	100,00
Holding Soffim		100,00	100,00	100,00	100,00
Sofapi		100,00	100,00	100,00	100,00
Sofinad		100,00	100,00	100,00	100,00
Compagnie Financière de Paris Crédit	Création	100,00	100,00	–	–
AXA France Finance	Création	100,00	99,97	–	–
Colisée 21 Matignon	**	–	–	100,00	100,00
Compagnie Parisienne de Participations	**	–	–	100,00	100,00
Monté-Scopeto	**	–	–	100,00	100,00
Société de Gestion Civile Immobilière	**	–	–	100,00	100,00
Transaxim SNC	**	–	–	100,00	100,00
Colisée Victoire	**	–	–	99,74	99,74
AXA Millésimes	**	–	–	36,18	36,14
Allemagne					
AXA Vorsorgebank		100,00	90,17	100,00	90,17
AXA Bausparkasse AG		99,67	89,87	99,65	89,85
Belgique					
AXA Bank Belgium		100,00	99,87	100,00	99,80
IPPA Vastgoed		100,00	99,87	100,00	99,80
Hongrie					
AXA Biztosito Pension Fund	*	100,00	90,17	–	–

* *Auparavant inclus dans le sous-groupe de consolidation de l'Allemagne.*

** *Ces entités, devenues sans activité, et dont les agrégats sont inférieurs aux seuils de matérialité, ont été déconsolidées.*

Entreprises consolidées par intégration proportionnelle

Vie, épargne, retraite et Dommages

	Variation périmètre	31 décembre 2001		31 décembre 2000	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
France					
Natio Assurances		50,00	50,00	50,00	50,00
NSM Vie		40,07	40,07	40,10	40,07
Belgique					
Assurances de la Poste		50,00	49,94	50,00	49,90
Assurances de la Poste Vie		50,00	49,94	50,00	49,90

Entreprises mises en équivalence

	Variation périmètre	31 décembre 2001		31 décembre 2000	
		Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
Allemagne					
Général Ré		49,90	44,99	49,90	36,19
Asie / Pacifique					
National Mutual Home Loans Origination Fund No. 1		100,00	51,00	100,00	51,00
Members Equity Pty Ltd		50,00	25,50	50,00	25,50
Ticor		28,62	14,60	28,60	14,59
AXA Australia Diversified Property Trusts	Cession	-	-	23,00	11,70
France					
Banque de Marchés et d'Arbitrages		27,71	27,68	27,71	27,68
Banque Worms	Cession	-	-	100,00	100,00

5. Total de l'actif par activité

La répartition du total de l'actif par activité s'analyse de la façon suivante. La baisse du poids relatif des services financiers entre 1999 et 2000 était liée à la cession de la banque DLJ. La répartition des actifs entre les activités reste comparable entre 2000 et 2001. La diminution du total du bilan est à mettre en relation avec la baisse des marchés financiers.

(en millions d'euros)	31 décembre 2001	31 décembre 2000	31 décembre 1999
Vie, épargne, retraite	370.287	373.263	312.333
Dommages	41.601	40.985	40.522
Assurance internationale	17.921	14.004	12.476
Gestion d'actifs	9.828	9.102	1.865
Autres services financiers	17.406	16.125	125.320
Holdings	28.556	33.033	25.417
TOTAL	485.599	486.513	517.934

6. Ecarts d'acquisition

Le tableau ci-dessous donne les principaux écarts d'acquisition inscrits au bilan des comptes consolidés d'AXA, détaillés par acquisition et par segment d'activité. Les montants présentés se rapportent généralement à plusieurs sociétés opérationnelles, dont la contribution au résultat net part du groupe est minorée du montant de l'amortissement de ces écarts d'acquisition.

	Valeur nette au 31/12/99	Acquisition	Variation de change	Amortis- sement	Autres variations
AXA Colonia (rachat d'intérêts minoritaires)	195	29	–	(7)	–
AXA China Region	39	300	(10)	(15)	–
AXA Investment Managers (y compris AXA Rosenberg)	123	–	–	(14)	–
Guardian Royal Exchange (hors Albingia)	317	–	(1)	(13)	123
Guardian Royal Exchange (Albingia)	355	–	–	(12)	–
Royale Belge (rachat des minoritaires)	638	–	–	(22)	–
UAP	260	–	–	(10)	–
Alliance Capital	–	583	(11)	(15)	–
Sanford C. Bernstein	–	3.689	(71)	(52)	–
Nippon Dantai (AXA Nichidan)	–	1.856	152	(32)	–
SLPH (rachat des minoritaires)	–	1.971	–	(35)	(73)
AXA Financial, Inc. (rachat des minoritaires)	–	4.782	–	–	–
AXA Aurora (rachat des minoritaires)	–	104	–	–	–
Sterling Grace	–	–	–	–	–
Réorganisation financière AXA Equity & Law	–	–	–	–	–
Montant net unitaire inférieur à 100 millions d'euros	860	146	12	(133)	(144)
TOTAL	2.789	13.460	71	(360)	(95)
Dont:					
Vie, épargne, retraite	670	7.405	145	(98)	(61)
Dommages	1.689	661	–	(111)	24
Assurance internationale	35	25	(0)	(15)	10
Gestion d'actifs	232	5.302	(74)	(101)	0
Autres	162	66	–	(34)	(67)

(1) Pour la partie de l'écart d'acquisition correspondant aux activités de gestion d'actifs, l'amortissement s'effectue sur 20 ans (durée résiduelle 19 ans).

Valeur nette au 31/12/00	Acquisition	Variation de change	Amortissement	Autres variations	Valeur nette au 31/12/01	Durée résiduelle d'amortissement au 31/12/01
217	4	–	(10)	–	211	28 ans
314	–	(18)	(20)	–	276	18 ans
109	–	7	(9)	–	107	13 ans
426	–	8	(23)	–	411	28 ans
343	–	–	(20)	–	323	28 ans
616	–	–	(22)	–	593	27 ans
250	–	–	(15)	–	235	25 ans
557	–	38	(30)	–	565	19 ans
3.566	–	235	(190)	8	3.619	19 ans
1.976	–	(252)	(65)	130	1.789	29 ans
1.863	–	–	(72)	–	1.791	29 ans
4.782	–	–	(191)	7	4.599	29 ans ¹
104	–	–	(3)	–	101	29 ans
–	129	–	–	–	129	15 ans
–	451	10	(11)	–	449	29 ans
741	–	6	(107)	40	680	–
15.865	584	34	(789)	185	15.879	
8.062	627	(259)	(315)	57	8.171	
2.264	4	8	(133)	26	2.168	
54	–	1	(8)	0	48	
5.359	–	284	(286)	55	5.412	
126	0	–	(47)	0	79	

Les principaux écarts d'acquisitions se rapportent aux opérations et entités suivantes :

AXA UK (2001)

Dans le cadre de la réorganisation financière d'AXA Equity & Law, AXA a acquis la propriété d'actifs dormants et des bénéfices futurs y afférents correspondant à la quote-part des assurés ayant accepté son offre. Cette acquisition s'est effectuée moyennant le versement aux assurés qui acceptaient l'offre d'une somme de 260 millions de livres et de coûts annexes à l'opération pour 18 millions de livres (soit un coût total d'environ 451 millions d'euros au taux moyen de l'exercice). Ce coût total constitue un écart d'acquisition qui sera amorti sur 30 ans et générera une charge annuelle d'amortissement de 15 millions d'euros. La charge d'amortissement pour l'exercice 2001 (sur une base de 9 mois car la réorganisation a pris effet le 1^{er} avril 2001) s'élève à 11 millions d'euros.

AXA Financial - Rachat des minoritaires (2000)

Le coût total d'acquisition s'est élevé à 11.213 millions d'euros :

- 3.868 millions d'euros financés par augmentation de capital, en valorisant les 25,8 millions nouvelles actions ordinaires AXA émises au prix unitaire de 149,9 euros (cours de bourse au 22 décembre 2000, jour de clôture de l'offre initiale),
- 7.316 millions d'euros correspondant aux paiements en numéraire, aux coûts liés aux plans d'options de souscription d'actions AXA Financial existants à la date de l'opération, et aux honoraires et autres frais directs de transaction.

Le pourcentage de contrôle dans AXA Financial est ainsi passé de 60 % à 100 %. Compte tenu de l'engagement inconditionnel à la date du 26 décembre 2000 de rachat par la Société (et AXA Merger Co. sa filiale à 100 %) de la totalité des actions d'AXA Financial encore en circulation à cette date (et, de fait, acquises le 2 janvier 2001 à la suite de la fusion d'AXA Merger Co. dans AXA Financial), il a été considéré qu'AXA détenait 100 % d'AXA Financial au 31 décembre 2000.

Sur la base d'une situation nette acquise, établie au 31 décembre 2000, de 3.913 millions d'euros, il ressortait de cette opération un écart d'acquisition de 7.301 millions d'euros. En application de l'article D248-3 du décret du 17 janvier 1986 et des recommandations de la Commission des Opérations de Bourse publiées dans son Bulletin n° 210 de janvier 1988, l'écart d'acquisition constaté a été imputé sur les fonds propres consolidés à hauteur de 2.518 millions d'euros ; soit le montant total de l'écart d'acquisition auquel a été appliqué le prorata du financement en titres du capital par rapport au coût total de l'acquisition.

Le solde, soit 4.782 millions d'euros a été porté à l'actif du bilan et représente une charge annuelle d'amortissement de 191 millions d'euros en 2001, compte tenu de l'affectation notionnelle suivante, effectuée sur la base des projections de contributions estimées des activités acquises :

- 80 % aux activités d'assurance vie aux Etats-Unis (amortis sur 30 ans),
- 20 % aux activités de gestion d'actifs d'Alliance Capital (amortis sur 20 ans).

La charge annuelle théorique d'amortissement afférente à la partie de l'écart d'acquisition imputée sur les fonds propres consolidés s'élève à 92 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2001, la prise en compte de provisions (pour l'essentiel des coûts de départ consécutifs aux rachats des intérêts minoritaires) sur les capitaux propres d'ouverture, partiellement compensée par un ajustement sur le coût final d'acquisition des titres, a eu pour conséquence une ré-estimation de l'écart d'acquisition de + 7 millions d'euros.

Acquisition des activités de la société Sanford C. Bernstein (2000)

Le montant total de la transaction s'est élevé à 3,5 milliards de dollars (4,0 milliards d'euros). Elle a été payée en numéraire à hauteur de 1,5 milliard de dollars et par émission de 40,8 millions de parts nouvelles d'Alliance Capital pour le solde. La partie du montant de l'acquisition payée en numéraire par Alliance Capital a été financée par AXA Financial qui a souscrit à une augmentation de capital réservée d'Alliance Capital pour 1,6 milliard de dollars en juin 2000. L'écart d'acquisition s'élève à 583 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital et à 3.689 millions d'euros au titre de l'acquisition des activités de Sanford C. Bernstein, soit un total de 4.272 millions d'euros qui est amorti sur 20 ans. La charge annuelle d'amortissement de cet écart d'acquisition s'élève à 220 millions d'euros à 100 % en 2001 (118 millions d'euros net part du groupe).

Sun Life & Provincial Holdings (renommée AXA UK Holdings) - Rachat des minoritaires (2000)

Le coût total de l'acquisition des 44 % d'intérêts auparavant détenus par les minoritaires s'est élevé à 2,3 milliards de livres sterling (environ 3,7 milliards d'euros). L'écart d'acquisition constaté lors de cette opération s'élève à 1.971 millions d'euros et est amorti sur 30 ans. La charge annuelle d'amortissement s'élève à 72 millions d'euros en 2001.

AXA Nichidan (renommée AXA Life Japan)

La valorisation des actifs apportés respectivement par Nippon Dantai et AXA dans la nouvelle entité commune aux deux partenaires, AXA Nichidan Holding, ainsi que les deux augmentations de capital souscrites par AXA ont généré un écart d'acquisition de 1.856 millions d'euros qui, conformément aux principes du Groupe, est amorti sur 30 ans. A la suite d'une revalorisation en 2001 d'un actif incorporel, les capitaux propres d'ouverture (part du groupe) ont été revus à la hausse de 130 millions d'euros et l'écart d'acquisition a été modifié en conséquence. La charge annuelle d'amortissement s'élève à 65 millions d'euros en 2001.

AXA China Region - Rachat des minoritaires (2000)

Le montant de la transaction s'est élevé à 519 millions d'euros et a généré un écart d'acquisition de 300 millions d'euros qui est amorti sur 20 ans, durée identique à celle qui avait été retenue en 1995 lors de l'acquisition de la participation majoritaire dans AXA Asia Pacific Holdings (holding de tête d'AXA Australia et AXA China Region). La charge annuelle d'amortissement de cet écart d'acquisition s'élève à 17 millions d'euros en 2001.

Guardian Royal Exchange (1999)

L'écart d'acquisition enregistré lors de l'acquisition de GRE s'élevait au 31 décembre 1999 à 1.138 millions d'euros, à amortir sur 30 ans.

L'écart d'acquisition relatif aux filiales d'assurance dommages anglaises, irlandaises et portugaises résultait principalement d'une insuffisance significative des provisions techniques et avait fait l'objet, en 1999, d'un amortissement exceptionnel à hauteur des insuffisances de provisions constatées dans le bilan d'ouverture, pour 446 millions d'euros (soit 259 millions d'euros en net part du groupe).

Compte tenu d'une revue en 2000 des risques en portefeuille et des rechargements techniques qui en ont découlé, les capitaux propres d'ouverture des entités britanniques de l'ex-groupe GRE ont été revus et l'écart d'acquisition a été modifié en conséquence. Au 31 décembre 2000, il s'élevait à 1.261 millions d'euros en valeur brute et, compte tenu d'un amortissement cumulé de 505 millions d'euros (dont 25 millions d'euros au titre de l'exercice 2000) et des effets de change de + 14 millions d'euros, la valeur nette était de 770 millions d'euros. La charge d'amortissement constatée en 2001 s'élève à 43 millions d'euros.

Royale Belge (1998)

L'écart d'acquisition total lié au rachat de la part des minoritaires de la Royale Belge s'élevait au 31 décembre 1999 à 1.007 millions d'euros, dont 337 millions d'euros avaient été portés en déduction des fonds propres. Au 31 décembre 2000, la valeur brute de l'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif s'élevait à 670 millions d'euros et, après prise en compte d'amortissements cumulés de 54 millions d'euros (dont 22 millions d'euros enregistrés au cours de l'exercice), la valeur nette ressortait à 616 millions d'euros. La charge d'amortissement constatée en 2001 s'élève à 22 millions d'euros. La charge annuelle complémentaire d'amortissement qui aurait été constatée en l'absence d'imputation de l'écart d'acquisition sur les fonds propres ressort à 11 millions d'euros.

UAP (1997)

L'écart d'acquisition résultant de la première consolidation des sociétés du groupe UAP s'est élevé à 1.863 millions d'euros dont 1.641 millions d'euros ont été imputés sur les capitaux propres du Groupe. Compte tenu des ajustements réalisés en 1998 et en 1999 (selon principe défini à la note 3 paragraphe 3.4), l'écart d'acquisition total était de 1.866 millions d'euros au 31 décembre 1999 dont 1.584 millions imputés sur les capitaux propres du Groupe.

Au 31 décembre 2001, la valeur brute de l'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif s'élevait à 289 millions d'euros et, après prise en compte d'amortissements cumulés de 54 millions d'euros (dont 15 millions d'euros enregistrés au cours de l'exercice), la valeur nette ressortait à 235 millions d'euros.

La charge annuelle complémentaire d'amortissement qui aurait été constatée en l'absence d'imputation de l'écart d'acquisition sur les fonds propres s'élève à 53 millions d'euros.

La dotation aux amortissement des écarts d'acquisition (positifs et négatifs) s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Dotations aux amortissements		
	2001	2000	1999
Écarts d'acquisition positifs relatifs à des filiales consolidées par intégration globale	(789)	(360)	(602)
Écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-	(36)
Écarts d'acquisition négatifs relatifs à des filiales consolidées par intégration globale	1	7	3
TOTAL	(788)	(353)	(634)

L'intégration de la Banque Worms par mise en équivalence pour la première fois en 1999 avait donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition de 36 millions d'euros amorti en totalité en 1999.

A fin 2001, les amortissements cumulés des écarts d'acquisition s'élèvent à 2.394 millions d'euros contre 1.552 millions d'euros à fin 2000.

Valeur des écarts d'acquisition imputés sur fonds propres

A fin décembre 2001, les écarts d'acquisition nets d'amortissements notionnels imputés sur fonds propres ressortent à 4.038 millions d'euros (valeur brute de 4.439 millions d'euros) contre 4.194 millions d'euros au 31 décembre 2000 et 1.740 millions d'euros au 31 décembre 1999. Les amortissements notionnels au titre de l'exercice 2001 s'élèvent à 156 millions d'euros (11 millions d'euros pour Royale Belge, 53 millions d'euros pour UAP et 92 millions d'euros pour AXA Financial).

A compter du 1^{er} janvier 2001 et de l'entrée en application des nouvelles règles de consolidation, il n'est plus possible d'imputer des écarts d'acquisition sur les capitaux propres. Le poste n'a donc pas varié au cours de l'exercice 2001, en dehors des dotations aux amortissements notionnels.

7. Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie

La valeur nette au 31 décembre 2001 des portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie (acquis lors d'opérations de croissance externe) s'élève à 3.739 millions d'euros. Le tableau ci-dessous présente l'évolution du poste au cours de l'exercice et la répartition par type de produits. En 2001, dans le cadre de la réorganisation financière des activités Vie au Royaume-Uni, le portefeuille de contrats en unités de compte a été transféré dans les nouveaux fonds sans participation aux bénéfices, conduisant à l'enregistrement d'une valeur de portefeuille de 466 millions d'euros. L'exercice 2000 avait été marqué par l'entrée dans le périmètre d'AXA Nichidan.

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Solde à l'ouverture	3.724	2.438	2.426
Entrées de périmètre	466	1.365	–
Intérêts capitalisés	210	167	122
Amortissement de l'exercice	(531)	(371)	(306)
Autres variations ¹	(130)	125	197
Solde à la clôture	3.739	3.724	2.438
– Dont Epargne/Prévoyance			
Brut	2.672		
Net	2.132		
– Dont Epargne/Retraite			
Brut	1.885		
Net	1.522		
– Dont Santé			
Brut	145		
Net	82		
– Dont Autres			
Brut	1		
Net	3		

(1) Y compris variation de change.

L'amortissement de la valeur de portefeuille, en tenant compte des effets liés à l'actualisation, est éimé à 293 millions d'euros en 2002 et respectivement 271, 260, 239 et 199 millions d'euros pour les quatre années suivantes. La cadence d'amortissement retenue est fonction d'hypothèses quant au rythme d'émergence des profits futurs et peut faire l'objet d'ajustements après chaque année écoulée.

8. Placements

8.1. Détermination des valeurs de réalisation

Les règles de valorisation des actifs investis en valeur de réalisation (ou "valeur de marché") sont les suivantes :

- La valeur de marché des valeurs mobilières faisant l'objet d'une cotation régulière est déterminée d'après le cours de bourse à la date d'inventaire.
- La valeur de marché des immeubles résulte en général d'une évaluation externe basée sur une approche multicritères et selon une fréquence et des modalités fixées par la réglementation locale en vigueur.
- La valeur de marché des prêts est évaluée sur la base des cash-flows futurs actualisés estimés en utilisant les taux d'intérêts répondant aux conditions de marché du moment. Toutefois, pour les prêts douteux, la valeur de marché retenue correspond à la valeur réelle de la garantie, si celle-ci s'avère inférieure aux montants des cash-flows futurs actualisés.

– Dans les autres cas, la valeur de réalisation est estimée à partir des informations de marché disponibles ou des prévisions de cash-flows attendus, compte tenu de l'intégration d'une prime de risques.

Les modalités de détermination des valeurs de marché des actifs investis ne tiennent pas compte des suppléments ou réductions de prix qui résulteraient éventuellement de la vente en un seul lot d'une catégorie d'actifs, ni de l'impact fiscal lié à la réalisation des plus ou moins-values latentes.

La différence entre la valeur nette comptable et la valeur de marché représente les plus et moins-values latentes. La réalisation de celles-ci donnerait naissance à des droits en faveur des assurés et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

8.2. Analyse des placements

Les placements s'analysent de la façon suivante :

Placements (actifs investis)

(en millions d'euros)	31 décembre 2001					
	Assurance			Autres activités		
	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation ¹	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation ¹
– Actions et titres à revenus variables		37.918	38.711		471	500
– OPCVM obligataires		11.839	12.049		81	82
– Autres OPCVM		14.780	15.221		9	24
Actions et OPCVM	66.061	64.537	65.981	614	562	605
Obligations	145.388	143.527	147.695	8.287	8.285	8.374
Immobilier	14.676	13.409	15.747	353	320	358
Prêts et autres placements	23.001	22.907	23.215	244	219	219
Placements hors titres de participation	249.126	244.380	252.638	9.497	9.385	9.556
– dont cotés		171.034	176.878		8.777	8.908
– dont non cotés		73.346	75.760		609	648
Titres de participation	4.069	3.828	4.902	1.006	970	1.415
TOTAL PLACEMENTS	253.195	248.208	257.540	10.503	10.355	10.971
– Vie, épargne, retraite	214.666	211.002	218.343			
– Dommages	31.767	30.554	32.321			
– Assurance internationale	6.761	6.652	6.877			

(1) La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

Placements (actifs investis)

(en millions d'euros)	31 décembre 2000					
	Assurance			Autres activités		
	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation ¹	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation ¹
– Actions et titres à revenus variables		42.092	45.914		1.599	1.685
– OPCVM obligataires		10.054	10.474		–	–
– Autres OPCVM		13.627	16.921		–	–
Actions et OPCVM	66.076	65.773	73.310	1.652	1.599	1.685
Obligations	135.522	134.214	137.736	6.760	6.755	6.889
Immobilier	14.994	13.825	15.936	360	347	365
Prêts et autres placements	26.416	26.316	26.386	665	332	349
Placements hors titres de participation	243.009	240.128	253.367	9.437	9.033	9.289
– dont cotés		158.249	167.912		6.902	7.029
– dont non cotés		81.880	85.455		2.131	2.259
Titres de participation	3.263	3.113	4.151	1.743	1.740	2.669
TOTAL PLACEMENTS	246.272	243.241	257.518	11.181	10.773	11.957
– Vie, épargne, retraite	209.153	206.871	217.789			
– Dommages	30.358	29.657	32.731			
– Assurance internationale	6.761	6.713	6.998			

(1) La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

Au 31 décembre 2001, la Société et ses filiales détiennent environ 30,5 millions de titres AXA, en augmentation de 12,0 millions par rapport au 31 décembre 2000 (18,5 millions de titres après division par 4 du nominal de l'action votée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2001). Ces titres ont une valeur nette en consolidation de 489 millions d'euros et représentent 1,7 % du capital (385 millions d'euros ou 1,1 % au 31 décembre 2000). Ces titres sont alloués à la couverture des programmes de stock-options des salariés d'AXA Financial, qui bénéficient d'options d'achat d'AXA ADS.

En 2001, AXA n'a pas cédé de titres et n'a donc pas réalisé de plus-values sur ces titres (contre 60 millions d'euros en 2000 et 0 en 1999).

8.3. Titres de participation

Au 31 décembre 2001, les placements dans des entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation	Capitaux propres hors résultat	Résultat du dernier exercice connu		Date de clôture	% de détention
				Montant	Année		
Sociétés cotées :							
Bayerische Hypovereinsbank	163	91	18.516	1.079	2000	31.12.00	0,6 %
Banque de Crédit Marocain	119	104	472	85	2000	31.12.00	10,4 %
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA)	76	247	11.359	2.363	2001	31.12.01	0,1 %
BNP - Paribas	1.573	2.340	23.600	4.018	2001	31.12.01	5,3 %
Crédit Lyonnais	499	672	8.300	812	2001	31.12.01	5,2 %
Schneider	206	354	8.381	986	2001	31.12.01	2,7 %
Sociétés non cotées :							
Lor Patrimoine	53	53	53	–	2001	31.12.01	100,0 %
SGCI	144	144	111	4	2001	31.12.01	100,0 %
Millenium Entertainment Partners	64	64	545	96	2001	31.12.01	13,4 %
Total	2.898	4.068					
Titres dont le montant unitaire est inférieur à 50 millions d'euros et titres des sociétés déconsolidées mises en équivalence							
	1.899	2.249					
TOTAL	4.797	6.317					
Dont détenus par des entreprises d'assurance							
	3.828	4.902					
Dont détenus par des entreprises du secteur bancaire et des autres activités							
	970	1.416					

8.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement (hors actifs mis en représentation des contrats en unités de compte) se détaillent de la façon suivante. Le coût historique ou amorti correspond au coût d'acquisition des valeurs mobilières concernées, net des amortissements de sur-cote / décote pour les actifs obligataires.

(en millions d'euros)	Coût historique ou amorti	31 décembre 2001		Valeur de réalisation
		Plus-values latentes ¹	Moins-values latentes ¹	
Obligations				
(a) Détenues jusqu'à maturité et disponibles à la revente	139.639	5.464	(1.206)	143.288
– de l'Etat français	26.385	1.908	(164)	28.128
– des Etats étrangers	44.822	1.292	(258)	45.781
– des collectivités locale françaises ou étrangères	884	114	(4)	997
– des secteurs public et semi-public	10.533	390	(52)	10.869
– du secteur privé	52.537	1.650	(661)	52.997
– garanties par une hypothèque	2.948	48	(8)	2.988
– autres	1.530	62	(59)	1.527
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				10.859
(c) Titres de transactions				1.922
Total obligations				156.069
Actions & OPCVM				
(a) Disponibles à la revente	45.361	3.156	(1.734)	45.273
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				19.792
(c) Titres de transactions				1.522
Total actions & OPCVM				66.586
Titres de participation				6.317
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				228.972

(1) La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

(en millions d'euros)	Coût historique ou amorti	31 décembre 2000		Valeur de réalisation
		Plus-values latentes ¹	Moins-values latentes ¹	
Obligations				
(a) Détenues jusqu'à maturité et disponibles à la revente	135.528	4.994	(1.340)	139.031
– de l'Etat français	27.803	1.867	(153)	29.517
– des Etats étrangers	43.173	1.316	(295)	44.139
– des collectivités locale françaises ou étrangères	1.589	84	(13)	1.657
– des secteurs public et semi-public	9.947	389	(140)	10.194
– du secteur privé	47.925	1.196	(675)	48.478
– garanties par une hypothèque	2.755	38	(12)	2.781
– autres	2.338	104	(52)	2.265
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				3.529
(c) Titres de transactions				2.065
Total obligations				144.625
Actions & OPCVM				
(a) Disponibles à la revente	47.156	8.580	(957)	54.422
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				19.052
(c) Titres de transactions				1.520
Total actions & OPCVM				74.995
Titres de participation				6.820
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				226.440

(1) La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

8.5. Provisions pour dépréciation et amortissement des actifs investis

Les variations des provisions pour dépréciation et amortissement des placements ont évolué de la façon suivante au cours des trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2001	Dotations	Reprises	Autres variations ²	31 décembre 2001
Provisions sur placements immobiliers	123	127	(253)	466	463
Provisions sur actions et OPCVM	509	1.178	(282)	447	1.853
Provisions sur obligations et autres titres à revenus fixes	153	419	(706)	742	608
Provisions sur prêts et autres placements	433	99	(71)	(342)	119
TOTAL PROVISIONS¹	1.218	1.823	(1.313)	1.314	3.043
Amortissements sur immeubles hors exploitation	1.060	134	–	(357)	837
TOTAL	2.278	1.957	(1.313)	958	3.880

(1) Y compris sur les actifs liés à l'exploitation bancaire.

(2) Principalement changements de périmètre et variations de conversion. Par ailleurs, les provisions sur les placements obligataires des Etats-Unis étaient présentées en diminution de la valeur brute de ces actifs en 2000. Ces provisions ont été reclassées dans un compte de provisions pour un montant de 774 millions d'euros qui apparaît dans la colonne "autres variations".

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2000	Dotations	Reprises	Autres variations ²	31 décembre 2000
Provisions sur placements immobiliers	306	169	(387)	34	123
Provisions sur actions et OPCVM	596	645	(206)	(525)	509
Provisions sur obligations et autres titres à revenus fixes	230	54	(37)	(93)	153
Provisions sur prêts et autres placements	424	69	(125)	65	433
TOTAL PROVISIONS¹	1.555	937	(755)	(519)	1.218
Amortissements sur immeubles hors exploitation	1.119	171	–	(230)	1.060
TOTAL	2.674	1.108	(755)	(749)	2.278

(1) Y compris sur les actifs liés à l'exploitation bancaire.

(2) Principalement changements de périmètre et variations de conversion.

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 1999	Dotations	Reprises	Autres variations ²	31 décembre 1999
Provisions sur placements immobiliers	483	210	(203)	(184)	306
Provisions sur actions et OPCVM	568	273	(167)	(78)	596
Provisions sur obligations et autres titres à revenus fixes	70	22	(22)	160	230
Provisions sur prêts et autres placements	901	69	(103)	(444)	424
TOTAL PROVISIONS¹	2.022	574	(495)	(547)	1.555
Amortissements sur immeubles hors exploitation	1.127	224	–	(232)	1.119
TOTAL	3.149	799	(495)	(779)	2.674

(1) Y compris sur les actifs liés à l'exploitation bancaire.

(2) Principalement changements de périmètre et variations de conversion.

Les dotations et reprises de provisions mentionnées dans les tableaux ci-dessus figurent pour partie dans le résultat de la gestion financière, l'exercice 2001 étant marqué par une augmentation des provisions pour dépréciations des actions, liée à la baisse des marchés financiers. Le solde concerne des provisions sur actifs liés à l'exploitation bancaire des services financiers et est enregistré à ce titre dans les charges d'exploitation bancaire.

9. Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte

Les placements représentant les engagements des contrats en unités de compte (évalués en valeur de marché cf. Note 3-5-3 des principes comptables) se répartissent de la façon suivante. Les "autres OPCVM" sont essentiellement constitués des placements des entreprises d'assurance vie françaises dans des SICAV à dominante immobilière.

Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte

(en millions d'euros)	31 décembre 2001	31 décembre 2000
Placements immobiliers	5.365	4.256
Titres à revenus variables et assimilés	71.063	73.147
OPCVM Actions	5.674	5.340
Valeurs amortissables (Obligations) et assimilés	13.617	14.724
OPCVM Obligataires	3.723	3.598
Autres OPCVM	16.282	16.197
TOTAL	115.723	117.261

10. Placements des entreprises du secteur bancaire et des autres activités

Les placements des entreprises du secteur bancaire et des autres activités sont décrits dans la note 8.

11. Titres mis en équivalence

Le poste "Titres mis en équivalence" a évolué de la façon suivante au cours des deux derniers exercices :

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2001	Variations de périmètre	Autres ¹	31 décembre 2001	Contribution au résultat consolidé 2001
Filiales de AXA Colonia :					
– Général Ré - CKAG	654	–	–	654	–
Filiales d'AXA Asia Pacific Holdings :					
– NM Home Loans Trust	74	–	(5)	69	–
– NM Property Trust	89	–	(4)	85	(2)
– Tigor	63	–	(32)	31	5
– Autres filiales	229	490	(40)	678	8
Banque Worms	54	(54)	–	–	–
Autres sociétés	55	1	(5)	51	7
TOTAL	1.217	438	(85)	1.570	17

(1) Y compris les variations de change, résultat de l'exercice et dividendes distribués.

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2000	Variations de périmètre	Autres ¹	31 décembre 2000	Contribution au résultat consolidé 2000
Filiales de AXA Colonia :					
– Général Ré - CKAG	654	–	–	654	–
Filiales d'AXA Asia Pacific Holdings :					
– NM Home Loans Trust	73	–	1	74	–
– NM Property Trust	91	–	(2)	89	5
– Ticor	51	–	12	63	5
– Autres filiales	241	7	(19)	229	15
Banque Worms	113	–	(59)	54	(59)
PPP Columbia (filiale de PPP Group)	116	(116)	–	–	–
Autres sociétés	69	(13)	(1)	55	11
TOTAL	1.408	(122)	(68)	1.217	(23)

(1) Y compris les variations de change, résultat de l'exercice et dividendes distribués.

Les mouvements sur l'exercice 2001 sont liés à la cession de la banque Worms et à la consolidation par mise en équivalence d'entités immobilières en Australie/Nouvelle-Zélande auparavant consolidées par intégration globale. Les dividendes reçus par AXA des sociétés mises en équivalence s'élèvent à 63 millions d'euros en 2001, 4 millions en 2000 et 49 millions d'euros en 1999. L'augmentation des dividendes perçus entre 2000 et 2001 est liée aux dividendes versés par les entités australiennes.

12. Créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance

Au titre de ses activités d'assurance et de réassurance, le Groupe AXA détient les créances et a inscrit en dettes les montants suivants:

(en millions d'euros)	Créances			Dettes
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette comptable	
Dépôts et cautionnements	4.166	(0)	4.166	1.689
Comptes courants vis à vis d'autres compagnies	2.336	(26)	2.310	2.942
Assurés, courtiers, agents généraux	5.352	(257)	5.095	3.419
Primes à émettre	3.288	–	3.288	–
Autres	769	(57)	712	755
TOTAL au 31 décembre 2001	15.911	(341)	15.571	8.806
TOTAL au 31 décembre 2000	14.159	(342)	13.817	9.543

13. Créances sur les entreprises du secteur bancaire

Les créances sur les entreprises du secteur bancaire sont constituées des disponibilités et des placements court terme ; elles sont détenues par les entreprises exerçant dans les secteurs d'activité suivants :

Créances sur les entreprises du secteur bancaire

(en millions d'euros)	31 décembre 2001	31 décembre 2000
Valeur nette comptable	17.646	28.728
dont entreprises d'assurance	15.955	22.438
dont entreprises du secteur bancaire	361	255
dont autres entreprises	1.330	6.035

14. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés se décomposent de la façon suivante par type d'activité :

(en millions d'euros)	31 décembre 2001				31 décembre 2000 TOTAL	31 décembre 1999 TOTAL
	Vie, épargne, retraite	Dommages	Assurance internationale	TOTAL		
Frais d'acquisition sur primes non acquises	28	893	384	1.305	1.206	1.003
Autres frais d'acquisition reportés						
– bruts des provisions pour chargements non acquis	11.342	–	–	11.344	9.676	8.078
– provisions pour chargements non acquis	(1.729)	–	–	(1.729)	(1.523)	(1.299)
Autres frais d'acquisition reportés (nets de provisions)	9.613	–	–	9.613	8.154	6.779
TOTAL FRAIS D'ACQUISITION REPORTES	9.640	893	384	10.917	9.359	7.782

Par ailleurs, les variations des autres frais d'acquisition reportés de l'activité Vie, épargne, retraite s'analysent de la façon suivante :

Autres frais d'acquisition reportés (nets de provisions pour chargements non acquis)

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
OUVERTURE	8.154	6.779	5.197
Impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés	(47)	–	–
Capitalisation de l'exercice	2.265	1.995	1.894
Intérêts capitalisés	707	567	307
Amortissement de l'exercice	(1.632)	(1.249)	(1.090)
Variation nette des provisions pour chargements	(161)	(196)	(284)
Autres variations ¹	326	257	754
CLOTURE	9.613	8.154	6.779

(1) Y compris variations de change.

15. Capitaux propres du groupe

Au cours des trois derniers exercices, les capitaux propres du groupe ont évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros, excepté le nombre d'actions exprimé en millions)	Capital social		Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres du groupe
	Nombre d'actions	Montant				
Situation à la clôture 1998	350,3	3.204	5.118	3.684	1.531	13.537
- Impact des changements de méthode sur le bilan d'ouverture				(16)	-	(16)
- Augmentation de capital	1,2	11	102		-	113
- Dividendes versés en numéraire				(582)	-	(582)
- Levées d'options	3,3	30	82	-	-	112
- Conversions d'obligations	1,6	14	49	-	-	63
- Révision de l'écart d'acquisition Royale Belge imputé sur les capitaux propres	-	-	-	52	-	52
- Variation de change sur les capitaux propres	-	-	-	954	-	954
- Variation de l'écart d'acquisition UAP imputé sur les réserves	-	-	-	88	-	88
- Reprise sur provisions durables	-	-	-	7	-	7
- Restructurations internes	-	-	-	8	-	8
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	2.021	2.021
Situation à la clôture 1999	356,3	3.260	5.350	4.195	3.552	16.357
- Remboursement des ORA émises en 1997	4,1	38	245	-	-	282
- Fusion AXA Participations	2,0	19	197	-	-	216
- Augmentation de capital du 15 juin 2000 avec maintien du droit préférentiel de souscription	30,2	277	3.404	-	-	3.681
- Augmentation de capital réservée aux salariés de juillet 2000	2,0	18	217	-	-	235
- Augmentation de capital des 22 et 29/12/2000 (rachat des minoritaires d'AXA Financial)	20,9	191	2.940	-	-	3.131
- Autres augmentations de capital (levées d'options de souscriptions et conversion d'obligations)	0,7	7	27	-	-	34
- Dividendes versés par la Société	-	-	-	(713)	-	(713)
- Variation de change	-	-	-	(296)	-	(296)
- Imputation partielle de l'écart d'acquisition relatif à l'acquisition des minoritaires d'AXA Financial	-	-	-	(2.518)	-	(2.518)
- Autres	-	-	-	8	-	8
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	3.904	3.904
Situation à la clôture 2000	416,2	3.809	12.380	676	7.456	24.321
Situation à la clôture 2000¹	1.664,9	3.809	12.380	676	7.456	24.321
- Impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés ²	-	-	-	(593)	-	(593)
- Impact du changement de méthode sur les contrats "With-profit" britanniques	-	-	-	(79)	-	(79)
- Augmentation de capital liée au remboursement de l'ORA 4,5 % - 1995	28,7	66	254	-	-	320
- Augmentation de capital de janvier 2001 (rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial)	19,7	45	692	-	-	737
- Augmentation de capital réservée aux salariés (juillet et décembre 2001)	18,3	42	279	-	-	321
- Autres augmentations de capital (levées d'options de souscriptions et conversion d'obligations)	2,6	9	22	-	-	31
- Dividendes versés par la Société ³	-	-	-	(1.053)	-	(1.053)
- Variation de change	-	-	-	300	-	300
- Autres	-	-	-	(49)	-	(49)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	520	520
Situation à la clôture 2001⁴	1.734,2	3.971	13.627	(796)	7.976	24.779

(1) A la suite des décisions de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2001, le montant du nominal de l'action AXA a été divisé par 4 et le nombre d'actions multiplié par 4 le 16 mai 2001.

(2) L'impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés des entreprises d'assurance est expliqué dans la note 3. Le montant de l'impact s'élève à - 593 millions d'euros et est détaillé dans la note 34.

(3) Ce montant comprend 927 millions d'euros de dividendes versés au titre de l'exercice 2001 et un précompte de 126 millions d'euros.

(4) Un montant de 869 millions d'euros relatif à la réserve de capitalisation est inclus dans les réserves consolidées au 31 décembre 2001.

16. Intérêts minoritaires dans les capitaux propres

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Au 1^{er} janvier	3.702	7.454	5.237
Impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés ¹	(16)	–	–
Variation dans le périmètre de consolidation ²	(228)	–	–
Incidence des acquisitions ³	–	(5.423)	1.025
Dividendes versés par les filiales	(560)	(513)	(507)
Variation de change sur la part des minoritaires	68	84	851
Autres variations (y compris restructurations internes)	58	(24)	(10)
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	385	2.124	858
Au 31 décembre	3.409	3.702	7.454

(1) L'impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés des entreprises d'assurance est expliqué dans la note 3. Le montant de l'impact s'élève à -16 millions d'euros et est détaillé dans la note 34.

(2) Ce montant s'explique principalement par la déconsolidation d'AXA Millésimes (-135 millions d'euros), par le changement de méthode de consolidation de sociétés immobilières consolidées dans le sous-groupe AXA Asia Pacific Holdings, ainsi que par l'exercice de stock-options chez Alliance Capital pour 22 millions d'euros (ramenant le pourcentage d'intérêt d'AXA de 52,64 % au 31 décembre 2000 à 52,28% au 31 décembre 2001).

(3) En 2000, achat des minoritaires d'AXA Financial, d'AXA UK Holdings (anciennement Sun Life & Provincial Holdings), d'AXA China Region, et d'AXA Aurora. En 1999, incidence de l'acquisition de GRE.

L'exercice 2000 avait été marqué par une forte baisse des intérêts minoritaires liée aux acquisitions des intérêts détenus par des tiers dans AXA Financial (pour 3.457 millions d'euros), AXA UK Holdings (1.718 millions d'euros) et dans une moindre mesure dans AXA Aurora et AXA China Region. Mise à part la déconsolidation d'AXA Millésimes et de sociétés immobilières en Australie/Nouvelle-Zélande (dorénavant consolidées par mise en équivalence), aucun événement marquant ne caractérise l'exercice 2001.

La part des minoritaires dans le résultat correspond à hauteur de 325 millions d'euros aux intérêts des minoritaires dans Alliance Capital, le solde étant constitué des intérêts des tiers en Australie/Nouvelle-Zélande, en Allemagne et au Japon.

17. Autres fonds propres

Au 31 décembre 2000, ce poste n'était plus composé que d'un emprunt obligataire remboursable en actions d'un montant total de 192 millions d'euros (320 millions d'euros pour la Société avant élimination des opérations intra-groupe). Cet emprunt a été remboursé en totalité le 1^{er} janvier 2001 et a donné lieu à la création de 28,7 millions d'actions, après division par 4 du nominal de l'action AXA, dont 11,2 millions sont détenues par les filiales d'AXA. Cette opération a entraîné une augmentation des fonds propres d'AXA de 320 millions d'euros. Le solde est donc à zéro au 31 décembre 2001.

18. Passifs subordonnés

Les emprunts et titres subordonnés s'élevaient à 8.868 millions d'euros au 31 décembre 2001 contre 8.261 millions d'euros fin 2000 et se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros, au 31 décembre)	2001	2000
AXA :		
Obligations subordonnées perpétuelles, taux variables, USD et Euros	1.033	1.009
Obligations subordonnées perpétuelles, Yens, 3,29 %	234	253
Obligations convertibles subordonnées, Euros, 2,5 %, échéance 2014	1.518	1.518
Emprunts subordonnés perpétuels, Euros	234	234
Obligations subordonnées perpétuelles, Euros, 7,25 %	500	500
Obligations convertibles subordonnées, Euros, 3,75 % échéance 2017	1.099	1.099
Obligations subordonnées, Euros, échéance 2020	215	165
Titres subordonnés remboursables (TSR), USD, 8,60 %, échéance 2030 (a)	1.418	967
Titres subordonnés remboursables (TSR), GBP, 7,125 %, échéance 2020	534	521
Titres subordonnés remboursables (TSR), Euros, 6,75 %, échéance 2020 (b)	1.090	650
Valeur des produits dérivés affectés à l'endettement subordonné	(193)	-
AXA Client Solution (Equitable Life Assurance) :		
Surplus Notes, 6,95 %, échéance 2005	453	425
Surplus Notes, 7,70 %, échéance 2015	227	213
AXA Life Japan (Nichidan Life) :		
Obligations subordonnées, taux variable, échéance 2010	166	211
AXA Bank Belgium (Banque IPPA) :		
Obligations subordonnées renouvelables, de 3,14 % à 6,90 %, échéance 2008	156	162
AXA Australia (National Mutual Life) :		
Dettes subordonnées renouvelables, taux variable (c)	-	174
Autres dettes subordonnées d'un montant unitaire inférieur à 100 millions d'euros	183	160
TOTAL	8.868	8.261

Au 31 décembre 2001, le remboursement prévu des dettes subordonnées venant à maturité en 2002 et au cours des quatre années suivantes s'élevaient à 0 million d'euros en 2002, 6 millions d'euros en 2003, 93 millions d'euros en 2004, 473 millions d'euros en 2005, 0 million d'euros en 2006 puis 8.294 millions d'euros à partir de 2007.

En dehors des effets de variation de change, les principales variations sont les suivantes :

- En février 2001, afin de tirer partie de conditions de marché favorables, AXA a augmenté de 770 millions de dollars (827 millions d'euros au taux du jour d'opération) les tranches en dollars (a) et en euros (b), dans le cadre de son programme de 5,0 milliards de dollars d'émission obligatoire subordonnée de décembre 2000.
- Le remboursement par AXA Australia (c) d'une dette subordonnée venue à échéance.

En 2000, les principales variations étaient les suivantes:

- En mars 2000, AXA a émis 500 millions d'euros de dettes subordonnées au taux de 7,25 % afin de financer partiellement l'acquisition de Nippon Dantai et le rachat des minoritaires d'AXA China Region. Les titres peuvent être remboursés en totalité au prix de 25 euros chacun (100 % du montant nominal).
- En février 2000, AXA a émis 1.099 millions d'euros d'obligations subordonnées à 3,75 %. Les fonds ont ensuite été utilisés pour financer l'acquisition des intérêts minoritaires d'AXA China Region et celle de Nippon Dantai. En 2000, 1 million d'euros de la dette totale a été convertie en actions AXA. La conversion en actions de la totalité des titres émis entraînerait l'émission de 6,7 millions de titres. AXA est en droit de racheter ces titres à partir de juillet 2007 au prix unitaire de 196 euros. Le prix d'émission des titres était de 165,50 euros. Les obligations arriveront à maturité le 1^{er} janvier 2017 et devront être remboursés au prix unitaire de 269,16 euros à moins qu'elles n'aient été converties, rachetées ou annulées entre-temps.

19. Provisions techniques d'assurance

La nature des provisions techniques par segment d'activité est la suivante :

(en millions d'euros, au 31 décembre)	Vie, épargne, retraite		Dommages		Assurance internationale		Total Assurance	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Provisions techniques brutes :								
- Provisions mathématiques ¹	215.227	211.082	33	53	218	118	215.478	211.253
- Provisions de sinistres	5.183	5.619	25.162	24.012	11.841	8.602	42.186	38.223
- Autres provisions	3.846	3.376	2.812	2.930	84	143	6.742	6.449
- Provisions pour primes non acquises	637	647	5.072	4.894	2.011	1.698	7.720	7.239
Total des provisions techniques d'assurance brutes	224.892	220.725	33.079	31.890	14.154	10.560	272.125	263.174
Provisions techniques représentatives des contrats en unités de compte	115.305	117.469	-	-	-	-	115.305	117.469
Provisions techniques cédées en réassurance :								
- Provisions mathématiques	3.640	3.241	-	-	7	6	3.647	3.247
- Provisions de sinistres et autres provisions	397	407	2.775	2.593	4.243	2.440	7.415	5.439
- Provisions pour primes non acquises	5	6	165	205	359	245	529	456
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	4.042	3.654	2.940	2.797	4.609	2.691	11.591	9.142
Part des réassureurs dans les provisions techniques des contrats en unités de compte	28	92	-	-	-	-	28	92
TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	336.127	334.448	30.140	29.092	9.544	7.868	375.811	371.409
(1) Dont :								
- Provisions pour participation des assurés aux bénéfices	10.832	9.573						
- Provisions relatives aux contrats "With-profit" britanniques	35.041	25.111						

L'évolution des provisions (brutes des cessions en réassurance) pour sinistres à payer des activités d'assurance dommages et d'assurance internationale est détaillée ci-dessous :

(en millions d'euros)	2001		2000		1999	
	Dommages	Assurance internationale	Dommages	Assurance internationale	Dommages	Assurance internationale
Provisions de sinistres au 1^{er} janvier	24.012	8.602	23.007	8.194	17.332	6.943
Variation du périmètre de consolidation, transferts de portefeuille et changements de méthode comptable	191	(9)	706	271	4.484	239
Variations de change	58	235	11	51	407	269
	24.261	8.828	23.723	8.517	22.223	7.450
Charge sur exercice en cours	12.125	5.100	11.879	2.684	11.222	3.092
(Boni) Mali sur exercices antérieurs	(262)	920	247	951	(631)	(123)
Charge de sinistres totale	11.863	6.020	12.127	3.635	10.592	2.969
Paiement sur sinistres de l'exercice en cours	(4.882)	(1.264)	(4.992)	(1.856)	(4.851)	(1.415)
Paiements sur sinistres des exercices antérieurs	(6.080)	(1.743)	(6.845)	(1.693)	(4.956)	(809)
Paiements totaux	(10.962)	(3.006)	(11.838)	(3.550)	(9.808)	(2.225)
Provisions de sinistres au 31 décembre	25.162	11.841	24.012	8.602	23.007	8.194

Risques liés à l'amiante et à la pollution

AXA a, dans le passé, assuré et réassuré des risques liés à l'amiante et à la pollution. Des sociétés d'assurance du Groupe sont toujours parties prenantes à des actions judiciaires en cours, portant sur l'interprétation juridique de leurs engagements dans le cadre de sinistres relatif à ces deux risques. AXA a reçu et continue de recevoir, en tant qu'assureur ou réassureur, des avis de sinistres ; par expérience, les avis de sinistres liés à l'environnement sont souvent transmis aux assureurs et réassureurs par pure précaution. Compte tenu des incertitudes existantes, il est difficile aux sociétés d'assurance et de réassurance d'en évaluer les charges futures. En France, la Cour de Cassation ayant récemment étendu la faute inexcusable aux maladies professionnelles, les sociétés d'AXA concernées par cette nouvelle jurisprudence procèdent à une revue de leur portefeuille pour identifier les contrats potentiellement concernés par cette extension de garantie.

Dans le cadre de ces contrats d'assurance et de réassurance liés à la pollution et l'amiante, AXA a payé, en 2001, 77 millions d'euros au titre de sinistres et de frais légaux (67 millions d'euros en 2000 et 30 millions d'euros en 1999). Au 31 décembre 2001, les paiements cumulés au titre des exercices passés s'élevaient à 332 millions d'euros contre 254 millions d'euros au 31 décembre 2000.

A fin 2001, les provisions de sinistres déclarés s'élevaient à 349 millions d'euros (306 millions d'euros à fin 2000), auxquels s'ajoutaient 577 millions d'euros de provisions pour sinistres survenus mais non encore manifestés (497 millions d'euros à fin 2000). Ces sinistres survenus mais non encore manifestés sont estimés et régulièrement réévalués en fonction des informations disponibles. Par ailleurs, AXA suit avec une attention particulière les sinistres qui lui sont notifiés.

20. Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	31 décembre 1999	31 décembre 2000	1 ^{er} janvier 2001 ¹	31 décembre 2001
Impôts différés	4.373	5.354	5.176	4.420
Engagements de retraite et obligations similaires ²	2.212	3.396	3.416	2.953
Provisions pour restructuration	853	640	673	368
Provisions à caractère immobilier	135	67	67	67
Autres provisions ²	1.157	2.074	2.074	2.744
TOTAL	8.730	11.530	11.406	10.553

(1) Après impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés (détaillée en notes 3 et 34).

(2) La variation en 2001 de ces postes provient pour l'essentiel du reclassement des provisions du coût des stock-options d'AXA Financial de "Engagements de retraite et obligations similaires" vers "Autres provisions".

Impôts différés

La ventilation de l'impôt différé au bilan se détaille de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2001		31 décembre 2000	
	Impôt différé net actif	Impôt différé passif	Impôt différé net actif	Impôt différé passif
Placements	1.834	(2.215)	2.611	(3.326)
Frais d'acquisition des contrats, provisions techniques et réassurance	1.064	(1.680)	1.361	(1.332)
Rémunérations et assimilés	1.388	(412)	1.165	(678)
Autres	877	(113)	614	(18)
TOTAL	5.164	(4.420)	5.751	(5.354)
SOLDE	743	-	397	-

Engagements de retraite et obligations similaires

Les engagements de retraite sont calculés en application de la méthode dite préférentielle. Ils comprennent les sommes qui seront versées par le Groupe à ses employés à compter de leur départ à la retraite (indemnité de départ, retraite complémentaire, aide médicale) ainsi que les médailles du travail. Elles sont provisionnées au fur et à mesure de l'acquisition des droits pendant la période d'activité des collaborateurs. Les principaux engagements sont relatifs aux activités d'assurance aux Etats-Unis (822 millions d'euros), en Allemagne (701 millions d'euros pour l'activité Dommages), au Japon (267 millions d'euros), et en France (548 millions d'euros).

Provisions de restructuration

(en millions d'euros)	2001			2000		
	Provisions constituées lors d'une acquisition	Autres provisions	Total	Provisions constituées lors d'une acquisition	Autres provisions	Total
Au 1^{er} janvier	179	461	640	309	545	854
Impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés	–	33	33	–	–	–
Reclassement	109	(109)	–	–	–	–
Nouvelles provisions ou complément de provisions						
Bilan d'ouverture	57	–	57	–	–	–
Compte de résultat	93	144	237	–	67	67
Consommation	(246)	(159)	(405)	(114)	(107)	(221)
Excédent de provisions						
Bilan d'ouverture	–	–	–	–	–	–
Compte de résultat	(48)	(112)	(160)	–	(44)	(44)
Autres variations	–	(34)	(34)	(16)	–	(16)
Au 31 décembre	144	224	368	179	461	640

Les provisions constituées en 2001 et affectant les capitaux propres d'ouverture pour un montant de 57 millions d'euros concernent à hauteur de 50 millions d'euros des coûts de départs au sein de l'entité américaine, suite au rachat des minoritaires réalisé en décembre 2000.

Des provisions additionnelles destinées à couvrir des coûts de départ et de restructuration aux Etats-Unis (à la fois du siège et des structures de vente) ont par ailleurs été dotées dans le compte de résultat au cours de l'exercice et intégralement consommées en 2001, à l'exception d'un solde de 16 millions d'euros qui sera consommé en 2002.

Les autres consommations de l'exercice concernent les coûts de restructuration au Royaume-Uni (projet blueprint), en Belgique, en Allemagne et au Japon.

Sur les 48 millions d'excédent de provisions constituées lors d'une acquisition, 28 millions concernent l'Allemagne.

Autres provisions

Ce poste comprend notamment (i) une provision constituée en 2000 pour neutraliser le profit de dilution de 928 millions d'euros constaté lors de l'acquisition des activités de Sanford C. Bernstein, (ii) les provisions constituées à la suite de la cession de la Banque Worms et (iii) les provisions pour les coûts des stock-options des salariés d'AXA Financial constatés au moment du rachat des minoritaires d'AXA Financial.

21. Dettes représentées par des titres

(en millions d'euros au 31 décembre)		2001	2000
FINANCEMENT		4.712	5.270
<i>AXA :</i>			
Bons à Moyen Terme Négociables, échéances 1999 à 2005		162	162
Euro Medium Term Notes, échéances jusqu'à 2013	(a)	1.025	-
Billets de trésorerie	(b)	826	2.076
Autres		71	39
<i>AXA Germany :</i>			
Emprunt obligataire, 6 %		258	258
<i>AXA Financial Inc.</i>			
Obligations "Senior", 7,75 %, échéance jusqu'en 2010 ("Senior Notes")		541	507
Obligations "Senior", 7 %, échéance 2028		395	370
Obligations "Senior", 6,5 %, échéance 2008		283	265
Obligations "Senior", 9 %, échéance 2004		341	319
Obligations "Senior", 6,75 % / 7,30 %, échéances jusqu'en 2003		151	142
<i>AXA UK Holdings</i>			
Emprunt syndiqué, taux variable, échéance 2001	(c)	-	511
GRE Loan Notes, 6,625 %, échéance 2023		255	247
<i>Equitable Life</i>			
Emprunts hypothécaires, 4,92 % / 12 %, échéances jusqu'à 2017 ("mortgage notes")		397	371
<i>Autres emprunts</i>		8	1
EXPLOITATION DES SERVICES FINANCIERS		1.245	1.469
<i>Alliance Capital</i>			
Obligations "Senior", 5,625 %, échéance 2006 ("Senior Notes")	(d)	452	-
Commercial paper et extendible Commercial note program		261	530
<i>AXA Banque</i>		530	939
<i>Autres</i>		2	-
INTERETS COURUS		183	158
TOTAL		6.140	6.897

Les échéances de remboursement sont de 2,1 millions d'euros en 2002, 0,2 million en 2003, 0,7 million en 2004, 0,2 million d'euros en 2005, 0,7 million en 2006 et le solde au cours des exercices suivants.

Les principaux mouvements intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

(a) Emission en juin 2001 d'un emprunt de 1 milliard d'euros dans le cadre du programme européen d'obligations à moyen terme ("EMTN"), dont l'enveloppe globale s'élève à 3 milliards d'euros.

(b) Remboursement de billets de trésorerie émis fin 2000 par la Société.

(c) Remboursement à échéance par AXA UK Holdings de son emprunt syndiqué.

(d) Emission en août 2001 de 400 millions de dollars d'obligations "Senior" ouvertes au public et remboursables à tout moment, utilisés pour rembourser des emprunts liés à des facilités de crédit (cf. tableau de la Note 22) ainsi que pour réduire la dette commerciale. Le prospectus déposé auprès de la "SEC" permet l'émission de 600 millions de dollars d'obligations "Senior".

22. Dettes envers les entreprises du secteur bancaire

La principale variation des dettes envers les entreprises du secteur bancaire au cours de l'exercice est liée au remboursement de la ligne de crédit syndiquée de 3 milliards d'euros par la Société. En décembre 2000, dans le cadre de l'acquisition des intérêts minoritaires d'AXA Financial, la Société avait emprunté 3 milliards d'euros (2,75 milliards de dollars) dans le cadre du crédit syndiqué de trois ans arrivant à terme le 31 décembre 2003 et se composant de deux tranches. Le taux d'intérêt de ce crédit est basé sur le Libor ou l'Euribor plus 30 points de base annuels la première année, 32,5 points de base la deuxième année et 35 points de base la troisième année. Ce crédit syndiqué comprenait également une ligne de crédit permanente pour 2,25 milliards de dollars qui n'a pas été utilisée et a donc été annulée par AXA avant le 31 décembre 2000.

(en millions d'euros, au 31 décembre)	2001	2000
FINANCEMENT	246	3.773
AXA :		
Ligne de crédit syndiquée, échéance 2005	–	3.011
Autres lignes de crédit	145	186
AXA Financial, Inc. :		
Facilité de crédit permanent	–	315
<i>Compagnie Financière de Paris</i>	–	108
<i>Autres</i>	100	153
EXPLOITATION DES SERVICES FINANCIERS	4.735	2.975
<i>Alliance Capital</i>	–	302
<i>Autres services financiers en France</i>		
Compagnie Financière de Paris	422	194
AXA Banque	758	415
AXA France Finance	50	–
<i>Autres services financiers en Allemagne</i>		
Colonia Bausparkasse	351	375
AXA Vorsorgebank	5	6
<i>Autres services financiers en Belgique</i>		
AXA Bank Belgium	3.149	1.684
COMPTES COURANTS	1.628	2.663
TOTAL	6.608	9.412

23. Informations sectorielles et comptes techniques

23.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par activité se répartit de la façon suivante :

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
VIE, EPARGNE, RETRAITE	48.399	45.997	37.091
<i>dont primes émises en affaires directes</i>	46.400	44.044	35.816
<i>dont primes émises sur acceptations</i>	1.513	1.516	1.275
<i>dont produits des autres activités</i>	486	436	-
France	10.997	12.528	10.555
Etats-Unis	11.642	12.483	10.777
Royaume-Uni	9.086	7.939	7.205
Asie/Pacifique	9.639	6.796	2.859
Allemagne	2.997	2.912	2.757
Belgique	1.686	1.099	912
Autres pays	2.353	2.239	2.025
DOMMAGES	15.896	15.579	13.593
<i>dont primes émises en affaires directes</i>	15.220	15.175	13.479
<i>dont primes émises sur acceptations</i>	674	404	114
<i>dont produits des autres activités</i>	2	-	-
France	4.171	4.001	3.926
Allemagne	3.142	3.085	2.766
Royaume-Uni	2.480	2.683	2.008
Belgique	1.323	1.297	1.285
Autres pays	4.780	4.513	3.607
ASSURANCE INTERNATIONALE	5.678	3.651	3.109
<i>dont primes émises en affaires directes</i>	1.525	1.106	1.302
<i>dont primes émises sur acceptations</i>	4.139	2.544	1.807
<i>dont produits des autres activités</i>	14	1	-
AXA Corporate Solutions	5.288	3.297	2.818
Assistance	381	328	281
Autres	9	26	10
GESTION D'ACTIFS	3.730	2.984	1.928
Alliance Capital	3.200	2.577	1.674
AXA Investment Managers	503	383	227
National Mutual Funds Management	26	24	27
AUTRES SERVICES FINANCIERS	1.128	11.760	10.806
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	-	10.686	9.671
Autres sociétés financières et immobilières	1.128	1.074	1.136
TOTAL	74.832	79.971	66.528

23.2. Informations par produits

La ventilation des primes et des provisions techniques par produits se décompose de la manière suivante :

Vie, épargne, retraite

(en millions d'euros)	2001	Primes émises 2000	1999	Provisions techniques brutes au 31/12/2001
Epargne/Prévoyance individuelle	22.426	23.332	19.177	178.002
Epargne/Prévoyance collective	4.083	3.313	2.015	36.254
Epargne/Prévoyance	13.407	12.006	9.816	99.094
Santé	5.474	4.244	3.535	12.239
Autres	2.522	2.664	2.548	14.607
TOTAL	47.913	45.560	37.091	340.197
<i>Dont unités de compte</i>	<i>16.767</i>	<i>19.612</i>	<i>15.080</i>	<i>115.305</i>
<i>Dont "With-profit"</i>	<i>3.443</i>	<i>2.383</i>	<i>2.704</i>	<i>35.041</i>

Domages

(en millions d'euros)	2001	Primes émises 2000	1999	Provisions techniques brutes au 31/12/2001
Particuliers				
Automobile	5.880	5.939	5.048	10.730
Domages aux biens	2.330	2.223	2.129	2.165
Autres	1.514	1.135	1.168	3.239
Entreprises				
Automobile	1.231	1.121	1.002	1.620
Domages aux biens	1.896	1.695	1.496	2.228
Responsabilité civile	1.058	1.238	1.048	4.372
Autres	1.162	1.704	1.324	4.836
Autres	823	523	378	3.889
TOTAL	15.894	15.579	13.593	33.079

Assurance internationale

(en millions d'euros)	2001	Primes émises 2000	1999	Provisions techniques brutes au 31/12/2001
Domages aux biens	2.945	1.589	1.290	5.955
Automobile, Maritime, Aviation	836	738	620	2.398
Responsabilité civile	470	473	403	2.932
Assistance	381	328	281	399
Autres	1.032	523	515	2.471
TOTAL	5.664	3.651	3.109	14.154

23.3. Comptes de résultat consolidés par activité

Le compte de résultat consolidé du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2001						Eliminations inter-segments	Total
	Vie, épargne, retraite	Domages	Assurance internationale	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings		
	Données avant éliminations des opérations inter-segments							
Primes émises	47.921	15.925	5.724	–	–	–	(100)	69.471
Produits d'exploitation bancaire	–	–	–	–	1.167	–	(40)	1.127
Produits des autres activités	486	2	27	4.100	1	1	(383)	4.234
Chiffre d'affaires	48.407	15.928	5.751	4.100	1.168	1	(522)	74.832
Variation des primes non acquises	(2)	(115)	(238)	–	–	–	(0)	(355)
Produits financiers nets de charges	(3.531)	1.916	445	4	69	(217)	70	(1.244)
Produits bruts d'exploitation	44.875	17.729	5.958	4.104	1.236	(217)	(452)	73.233
Charges des prestations d'assurance	(36.744)	(13.007)	(6.972)	–	–	–	55	(56.668)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	139	(112)	1.101	–	–	–	35	1.163
Frais d'acquisition des contrats	(3.193)	(2.868)	(340)	–	–	–	6	(6.394)
Charges d'exploitation bancaire	–	–	–	–	(874)	–	36	(838)
Frais d'administration	(3.326)	(1.803)	(299)	(3.130)	(315)	(222)	320	(8.775)
Résultat d'exploitation	1.751	(60)	(551)	974	47	(439)	–	1.721
Impôts sur les résultats	(481)	262	179	(180)	98	77	–	(45)
Résultat net des sociétés intégrées	1.269	201	(372)	795	145	(362)	–	1.676
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	16	5	(0)	(4)	0	0	–	17
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(315)	(133)	(8)	(285)	(47)	–	–	(788)
Intérêts minoritaires	(48)	(22)	(5)	(353)	(1)	44	–	(385)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	922	52	(386)	153	97	(318)	–	520

	2000 ¹						Eliminations inter-segments	Total
	Vie, épargne, retraite	Dommages	Assurance internationale	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings		
(en millions d'euros)	Données avant éliminations des opérations inter-segments							
Primes émises	45.561	15.605	3.695	–	–	–	(74)	64.788
Produits d'exploitation bancaire	–	–	–	–	11.793	–	(39)	11.754
Produits des autres activités	436	–	1	3.352	7	2	(369)	3.429
Chiffre d'affaires	45.998	15.605	3.696	3.352	11.799	2	(482)	79.971
Variation des primes non acquises	(32)	(207)	(195)	–	–	–	(5)	(439)
Produits financiers nets de charges	8.821	2.316	616	(32)	219	2.790	82	14.811
Produits bruts d'exploitation	54.786	17.714	4.117	3.320	12.018	2.792	(404)	94.342
Charges des prestations d'assurance	(44.955)	(12.877)	(4.063)	–	–	1	66	(61.828)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	118	92	775	–	–	–	15	1.001
Frais d'acquisition des contrats	(2.901)	(2.710)	(364)	–	–	–	16	(5.958)
Charges d'exploitation bancaire	–	–	–	–	(6.529)	–	19	(6.509)
Frais d'administration	(2.668)	(1.917)	(259)	(2.454)	(4.739)	(123)	288	(11.871)
Résultat d'exploitation	4.381	303	207	865	751	2.669	0	9.176
Impôts sur les résultats	(1.399)	40	(47)	(186)	(267)	(915)	(0)	(2.773)
Résultat net des sociétés intégrées	2.982	343	160	680	484	1.754		6.403
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	41	1	0	(5)	(60)	–	–	(23)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(98)	(109)	(15)	(99)	(29)	(3)	–	(353)
Intérêts minoritaires	(875)	72	(7)	(410)	(275)	(628)	–	(2.124)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	2.050	306	137	166	121	1.123	–	3.904

(1) La note 34 de l'annexe présente les comptes de résultat pro-forma de l'exercice 2000 si le nouveau règlement 2000-05 avait été applicable au 1^{er} janvier 2000.

(en millions d'euros)	1999						Eliminations inter-segments	Total
	Vie, épargne, retraite	Domages	Assurance internationale	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings		
	Données avant éliminations des opérations inter-segments							
Primes émises	37.105	13.671	3.141	-	-	-	(124)	53.792
Produits d'exploitation bancaire	-	-	-	-	10.823	-	(24)	10.799
Produits des autres activités	-	-	-	2.138	7	1	(210)	1.937
Chiffre d'affaires	37.105	13.671	3.141	2.138	10.830	1	(358)	66.528
Variation des primes non acquises	(1)	212	(197)	-	-	-	(5)	9
Produits financiers nets de charges	25.293	2.396	576	17	194	595	197	29.268
Produits bruts d'exploitation	62.397	16.280	3.520	2.155	11.024	596	(166)	95.806
Charges des prestations d'assurance	(55.867)	(11.490)	(3.058)	-	-	-	95	(70.319)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	27	449	335	-	-	-	(3)	808
Frais d'acquisition des contrats	(2.615)	(2.462)	(551)	-	-	-	12	(5.616)
Charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	(5.310)	-	24	(5.286)
Frais d'administration	(1.976)	(1.850)	(269)	(1.646)	(4.736)	(137)	38	(10.577)
Résultat d'exploitation	1.967	927	(24)	510	977	459	(0)	4.816
Impôts sur les résultats	(492)	(249)	(18)	(154)	(345)	(35)	(0)	(1.292)
Résultat net des sociétés intégrées	1.475	678	(42)	356	632	424	-	3.524
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	31	4	0	-	(45)	(1)	-	(10)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(31)	(69)	(6)	(18)	(48)	(463)	-	(634)
Intérêts minoritaires	(389)	(60)	(4)	(254)	(320)	169	-	(858)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1.086	554	(51)	84	219	129	-	2.021

23.4. Comptes techniques

Les comptes de résultat techniques des activités d'assurance se décomposent de la façon suivante :

Vie, épargne, retraite

(en millions d'euros)	Opérations brutes	2001 Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	2000 Opérations nettes	1999 Opérations nettes
Primes émises	47.921	(777)	47.144	44.836	36.552
Variation des provisions pour primes non acquises	(2)	(1)	(3)	(31)	2
Part du compte technique dans les produits nets de placements	7.454	–	7.454	12.325	10.594
Ajustement ACAV (net)	(11.613)	–	(11.613)	(4.713)	13.638
Prestations et frais payés	(40.774)	750	(40.025)	(36.713)	(27.354)
Charges des provisions pour sinistres	246	(8)	238	952	(258)
Charges des provisions mathématiques	7.205	165	7.370	6.996	(1.612)
Charges des provisions en unités de compte	414	(63)	351	(7.009)	(19.296)
Charges des autres provisions techniques	(297)	(2)	(299)	(1.052)	(627)
Participation aux résultats	(3.508)	20	(3.488)	(7.307)	(6.185)
Frais d'acquisition	(3.144)	–	(3.144)	(2.838)	(2.614)
Frais d'administration	(3.108)	–	(3.108)	(2.483)	(1.983)
Commissions reçues des réassureurs	–	56	56	76	66
Variation de la provision d'égalisation	(31)	–	(31)	(54)	(27)
Résultat technique	764	139	903	2.983	896
Produits nets de placement hors part du compte technique			629	1.209	1.071
Autres produits nets de charges			219	189	–
Résultat d'exploitation			1.751	4.381	1.967

Dommmages

(en millions d'euros)	Opérations brutes	2001 Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	2000 Opérations nettes	1999 Opérations nettes
Primes émises	15.925	(1.221)	14.705	14.419	12.583
Variation des provisions pour primes non acquises	(115)	(36)	(151)	(245)	163
Part du compte technique dans les produits nets de placements	1.551	–	1.551	1.882	1.922
Prestations et frais payés	(12.014)	861	(11.153)	(10.980)	(9.725)
Charges des provisions pour sinistres	(904)	142	(762)	(993)	(417)
Charges des provisions mathématiques	21	–	21	(6)	1
Charges des autres provisions techniques	(101)	(10)	(111)	36	(78)
Participation aux résultats	(0)	–	(0)	(0)	(0)
Frais d'acquisition	(2.868)	–	(2.868)	(2.710)	(2.450)
Frais d'administration	(1.803)	–	(1.803)	(1.917)	(1.843)
Commissions reçues des réassureurs	–	152	152	217	189
Variation de la provision d'égalisation	(9)	–	(9)	165	113
Résultat technique	(316)	(112)	(427)	(131)	457
Produits nets de placement hors part du compte technique			365	434	470
Autres produits nets de charges			2		
Résultat d'exploitation			(60)	303	927

Assurance internationale

(en millions d'euros)	Opérations brutes	2001 Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	2000 Opérations nettes	1999 Opérations nettes
Primes émises	5.724	(1.660)	4.065	2.643	2.347
Variation des provisions pour primes non acquises	(238)	162	(77)	(164)	(205)
Part du compte technique dans les produits nets de placements	378	–	378	501	479
Prestations et frais payés	(3.923)	637	(3.286)	(2.460)	(1.749)
Charges des provisions pour sinistres	(3.012)	1.701	(1.310)	(19)	(436)
Charges des provisions mathématiques	(83)	2	(80)	22	(7)
Charges des autres provisions techniques	6	1	7	(21)	37
Participation aux résultats	–	–	–	(3)	3
Frais d'acquisition	(340)	–	(340)	(364)	(551)
Frais d'administration	(298)	–	(298)	(259)	(249)
Commissions reçues des réassureurs	–	258	258	110	185
Variation de la provision d'égalisation	39	–	39	104	27
Résultat technique	(1.746)	1.101	(645)	91	(121)
Produits nets de placement hors part du compte technique			68	115	97
Autres produits nets de charges			27	1	–
Résultat d'exploitation			(551)	207	(24)

24. Produits financiers nets de charges

(en millions d'euros)	Assurance			Services financiers			Holdings			Elimination inter-segments			Total		
	2001	2000	1999	2001	2000	1999	2001	2000	1999	2001	2000	1999	2001	2000	1999
Revenus financiers nets	13.335	12.744	11.347	(24)	(38)	31	(612)	(270)	(215)	70	82	-	12.769	12.519	11.163
Revenus des placements :															
Obligations	8.554	8.050	7.421	0	0	0	27	27	38	(10)	(13)	-	8.571	8.064	7.460
Actions	1.997	2.257	1.786	23	9	8	55	253	48	-	-	-	2.075	2.519	1.843
Prêts	1.790	1.575	1.278	-	-	-	14	8	0	(82)	(86)	-	1.722	1.496	1.278
Immeubles de placement	828	687	785	(1)	(3)	(1)	(2)	(1)	(1)	(2)	(1)	-	823	682	784
Autres produits des placements	1.178	1.497	1.128	23	19	48	423	442	139	(205)	(237)	-	1.419	1.722	1.315
Charges d'intérêts	(328)	(464)	(229)	(55)	(60)	(22)	(1.090)	(905)	(308)	286	318	-	(1.186)	(1.111)	(559)
Autres charges des placements	(684)	(857)	(824)	(14)	(3)	(2)	(39)	(95)	(132)	83	102	-	(654)	(852)	(958)
Plus (moins) valeurs nettes de provisions	(2.891)	3.720	3.412	97	225	195	395	3.060	860	-	-	-	(2.399)	7.004	4.467
Obligations	73	(585)	113	62	7	23	0	2	(1)	-	-	-	136	(577)	135
Actions	(3.186)	3.678	2.969	2	234	141	429	3.209	861	-	-	-	(2.755)	7.121	3.971
Prêts	(129)	17	(43)	-	(41)	40	(25)	1	(1)	-	-	-	(154)	(23)	(4)
Immeubles de placement	344	459	112	0	35	(4)	9	(5)	(8)	-	-	-	353	488	101
Autres actifs	7	151	261	33	(9)	(6)	(19)	(146)	9	-	-	-	20	(5)	264
Ajustement ACAV (net)	(11.613)	(4.713)	13.638	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11.613)	(4.713)	13.638
Produits financiers nets de charges¹	(1.170)	11.752	28.271	73	186	403	(217)	2.790	594	70	82	-	(1.244)	14.811	29.268

(1) N'inclut pas les produits et charges sur les actifs et les dettes liés à l'activité bancaire, ceux-ci figurant respectivement en produits d'exploitation bancaire dans le chiffre d'affaires et en charges d'exploitation. Il exclut également les dotations aux amortissements sur les immeubles détenus par les sociétés immobilières du secteur Services financiers, ces dotations étant aussi intégrées aux charges d'exploitation.

(en millions d'euros)	Vie, épargne, retraite			Dommages			Assurance internationale			Total Assurance		
	2001	2000	1999	2001	2000	1999	2001	2000	1999	2001	2000	1999
Revenus financiers nets	11.407	10.839	9.532	1.543	1.548	1.462	385	358	354	13.335	12.744	11.347
Revenus des placements :												
Obligations	7.342	6.804	6.260	909	945	892	303	301	269	8.554	8.050	7.421
Actions	1.565	1.777	1.301	403	448	456	29	32	29	1.997	2.257	1.786
Prêts	1.705	1.497	1.219	80	73	55	6	5	4	1.790	1.575	1.278
Immeubles de placement	660	619	665	145	73	100	23	(5)	20	828	687	785
Autres produits des placements	951	1.153	922	160	256	145	67	89	62	1.178	1.497	1.128
Charges d'intérêts	(258)	(275)	(136)	(44)	(151)	(78)	(25)	(38)	(14)	(328)	(464)	(229)
Autres charges des placements	(558)	(735)	(699)	(108)	(96)	(109)	(18)	(26)	(17)	(684)	(857)	(824)
Plus (moins) valeurs nettes de provisions	(3.324)	2.694	2.255	373	768	910	60	258	248	(2.891)	3.720	3.412
Obligations	(127)	(595)	132	106	29	(40)	95	(19)	20	73	(585)	113
Actions	(3.401)	2.790	1.789	252	651	949	(37)	237	231	(3.186)	3.678	2.969
Prêts	(125)	17	(31)	(4)	(0)	(12)	-	(0)	(0)	(129)	17	(43)
Immeubles de placement	333	335	96	19	113	13	(8)	11	3	344	459	112
Autres actifs	(4)	147	268	(0)	(25)	(0)	11	29	(7)	7	151	261
Ajustement ACAV (net)	(11.613)	(4.713)	13.638	-	-	(0)	-	-	-	(11.613)	(4.713)	13.638
Produits financiers nets de charges	(3.531)	8.821	25.303	1.916	2.316	2.392	445	616	576	(1.170)	11.752	28.271

L'exercice 2001 a été marqué par la baisse des marchés financiers qui a eu deux conséquences majeures au niveau du résultat de la gestion financière :

- D'une part la revalorisation en valeur de marché des actifs représentant les engagements des contrats en unités de compte a eu un impact négatif de 11,6 milliards d'euros sur le résultat de la gestion financière des entreprises d'assurance vie (contre - 4,7 milliards en 2000 et + 13,6 milliards en 1999).
- D'autre part, compte tenu des baisses de valeurs de marché, le montant des plus ou moins-values, nettes de provisions pour dépréciation, est négatif de 2,4 milliards d'euros alors que l'exercice 2000 bénéficiait d'un montant net de plus-values de + 7,0 milliards d'euros (y compris la plus-value de cession de 5,4 milliards de la banque DLJ, cf. ci-dessous). L'exercice 2001 a notamment été marqué par des dotations pour dépréciation à caractère durable des actions d'un montant de près de 1,0 milliard d'euros, la réalisation de pertes ou la constitution de provisions pour dépréciation des placements dans la société en faillite Enron pour 145 millions d'euros et des dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance vie aux Etats-Unis pour 163 millions d'euros (montants net d'impôts).

L'exercice 2000 avait été marqué par les deux événements suivants :

- La cession de la banque DLJ avait permis de réaliser une plus-value de cession de 5,4 milliards d'euros (100 %, avant impôts et nette des moins-values ou dépréciations des titres Crédit Suisse reçus en rémunération, soit 2,0 milliards d'euros en net part du groupe). Celle-ci avait affecté le résultat de la gestion financière des activités d'assurance vie à hauteur de 2,5 milliards d'euros (936 millions d'euros en net part du Groupe) et celui des holdings à hauteur de 2,9 milliards d'euros (1.068 millions d'euros en net part du gGroupe).
- Le résultat de la gestion financière de l'assurance vie avait par ailleurs été impacté par des moins-values et des provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance vie aux Etats-Unis, en liaison avec la baisse de la valeur de marché de ces placements, pour un montant de - 604 millions d'euros à 100 % (soit - 236 millions d'euros en net part du Groupe et nets des effets induits sur les coûts d'acquisition différés), durant les troisième et quatrième trimestres de l'exercice, du fait du changement d'orientation de la gestion d'actifs lié au rachat des minoritaires d'AXA Financial et au retrait de cette société de la bourse de New York.

25. Cessions en réassurance

Le résultat des cessions en réassurance par type d'activité a évolué de la façon suivante au cours des trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	Vie, épargne, retraite			Dommages			Assurance internationale			Elimination inter-segments			Total Assurance		
	2001	2000	1999	2001	2000	1999	2001	2000	1999	2001	2000	1999	2001	2000	1999
Cotisations cédées	(777)	(725)	(539)	(1.221)	(1.186)	(1.010)	(1.660)	(1.052)	(762)	93	61	-	(3.565)	(2.902)	(2.311)
Part des réassureurs dans la variation des provisions de primes	99	54	97	(46)	(39)	(46)	165	8	(24)	(7)	11	-	210	34	27
Prestations et frais cédés (y compris variation des provisions de sinistres)	762	713	411	1.003	1.101	1.305	2.338	1.709	936	(47)	(52)	-	4.056	3.471	2.652
Commissions reçues des réassureurs	56	76	66	152	217	189	258	110	185	(4)	(4)	-	462	398	440
RESULTAT DES CESSIONS EN REASSURANCE	139	118	36	(112)	92	437	1.101	775	335	35	15	-	1.163	1.001	808

26. Charges d'exploitation nettes

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation faisant l'objet d'une ventilation dans le tableau ci-dessous ne comprennent pas les charges d'exploitation bancaires qui sont comptabilisées dans une rubrique spécifique du compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des charges par destination et par nature. Chaque destination correspond aux principales fonctions existant dans les sociétés d'assurances, les charges des services financiers étant présentées en totalité sur la ligne frais d'administration et de gestion.

(en millions d'euros)	2001								
	Vie, épargne, retraite	Dommmages	Assurance internationale	Total Assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	Total
Frais d'acquisition des contrats¹	(3.193)	(2.868)	(340)	(6.401)	-	-	-	6	(6.394)
Frais d'acquisition des contrats ²	(4.058)	(2.865)	(340)	(7.263)	-	-	-	6	(7.257)
Frais de gestion des sinistres ³	(398)	(1.005)	(906)	(2.309)	-	-	-	-	(2.309)
Frais de gestion des placements ⁴	(183)	(28)	(10)	(221)	-	-	-	131	(91)
Frais d'administration	(3.326)	(1.803)	(299)	(5.428)	(3.130)	(315)	(222)	320	(8.775)
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	(7.966)	(5.701)	(1.554)	(15.221)	(3.130)	(315)	(222)	457	(18.431)
Elimination des opérations inter-segments	252	17	2	271	176	(5)	15	(457)	-
TOTAL CHARGES A VENTILER PAR NATURE	(7.713)	(5.684)	(1.552)	(14.949)	(2.954)	(321)	(207)	-	(18.431)
Ventilation des charges par nature									
Frais de personnel	(2.366)	(1.624)	(266)	(4.256)	(1.243)	(154)	(47)	-	(5.700)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(234)	(115)	(21)	(371)	(68)	(16)	(16)	-	(471)
Commissions d'assurance	(2.550)	(2.797)	(990)	(6.336)	-	-	-	-	(6.336)
Autres charges	(2.564)	(1.148)	(275)	(3.987)	(1.642)	(150)	(144)	-	(5.923)

(1) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés au compte de résultat nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et nets de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargement non acquis et de frais d'acquisition reportés sur primes non acquises.

(2) Bruts de l'amortissement des valeurs de portefeuille et bruts de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis et des frais d'acquisition reportés sur primes non acquises.

(3) Les frais de gestion des sinistres sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne « charges des prestations d'assurance ».

(4) Les frais de gestion des placements sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne « produits financiers nets de charges ».

(en millions d'euros)	2000								
	Vie, épargne, retraite	Domages	Assurance internationale	Total Assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	Total
Frais d'acquisition des contrats¹	(2.901)	(2.710)	(364)	(5.974)	-	-	-	16	(5.958)
Frais d'acquisition des contrats ²	(3.817)	(2.762)	(419)	(6.998)	-	-	-	16	(6.983)
Frais de gestion des sinistres ³	(368)	(885)	(544)	(1.797)	-	-	-	-	(1.797)
Frais de gestion des placements ⁴	(178)	(41)	(5)	(224)	-	(7)	-	111	(120)
Frais d'administration	(2.668)	(1.917)	(259)	(4.843)	(2.454)	(4.739)	(123)	288	(11.871)
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	(7.030)	(5.606)	(1.227)	(13.862)	(2.454)	(4.745)	(123)	415	(20.770)
Elimination des opérations inter-segments	246	10	15	272	137	7	-	(415)	-
TOTAL CHARGES A VENTILER PAR NATURE	(6.784)	(5.596)	(1.211)	(13.591)	(2.317)	(4.739)	(123)	-	(20.770)
Ventilation des charges par nature									
Frais de personnel	(2.230)	(1.725)	(226)	(4.180)	(870)	(3.046)	(40)	-	(8.135)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(167)	(100)	(15)	(282)	(53)	(134)	(8)	-	(477)
Commissions d'assurance	(2.410)	(2.824)	(746)	(5.980)	-	-	-	-	(5.980)
Autres charges	(1.977)	(947)	(225)	(3.149)	(1.394)	(1.559)	(75)	-	(6.177)

(1) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés au compte de résultat nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et nets de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargement non acquis et des frais d'acquisition reportés sur primes non acquises.

(2) Bruts de l'amortissement des valeurs de portefeuille et bruts de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis et des frais d'acquisition reportés sur primes non acquises.

(3) Les frais de gestion des sinistres sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne « charges des prestations d'assurance ».

(4) Les frais de gestion des placements sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne « produits financiers nets de charges ».

(en millions d'euros)	1999								
	Vie, épargne, retraite	Domages	Assurance internationale	Total Assurance	Gestion d'actifs	Autres services financiers	Holdings	Eliminations inter-segments	Total
Frais d'acquisition des contrats¹	(2.615)	(2.462)	(551)	(5.628)	-	-	-	12	(5.616)
Frais d'acquisition des contrats ²	(3.259)	(2.463)	(589)	(6.311)	-	-	-	6	(6.305)
Frais de gestion des sinistres ³	(314)	(857)	(158)	(1.328)	-	-	-	14	(1.314)
Frais de gestion des placements ⁴	(210)	(42)	(8)	(260)	-	-	-	112	(148)
Frais d'administration	(1.976)	(1.850)	(269)	(4.095)	(1.646)	(4.736)	(137)	38	(10.577)
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	(5.758)	(5.212)	(1.024)	(11.995)	(1.646)	(4.736)	(137)	170	(18.345)
Elimination des opérations inter-segments	103	17	32	151	17	1	0	(170)	-
TOTAL CHARGES A VENTILER PAR NATURE	(5.655)	(5.195)	(993)	(11.843)	(1.629)	(4.735)	(137)	-	(18.345)
Ventilation des charges par nature									
Frais de personnel	(1.824)	(1.806)	(249)	(3.879)	(589)	(3.062)	(25)	-	(7.555)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(98)	(103)	(23)	(224)	(28)	(120)	(6)	-	(378)
Commissions d'assurance	(2.159)	(2.405)	(587)	(5.151)	-	-	-	-	(5.151)
Autres charges	(1.574)	(881)	(135)	(2.590)	(1.012)	(1.554)	(105)	-	(5.261)

(1) Les frais d'acquisition des contrats d'assurance sont présentés au compte de résultat nets de l'amortissement des valeurs de portefeuille et nets de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargement non acquis et des frais d'acquisition reportés sur primes non acquises.

(2) Bruts de l'amortissement des valeurs de portefeuille et bruts de la variation des frais d'acquisition différés, des provisions pour chargements non acquis et des frais d'acquisition reportés sur primes non acquises.

(3) Les frais de gestion des sinistres sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne « charges des prestations d'assurance ».

(4) Les frais de gestion des placements sont présentés, au compte de résultat, sur la ligne « produits financiers nets de charges ».

Effectifs

Les effectifs des entreprises consolidées au 31 décembre 2001 et les charges de personnel correspondantes se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Effectifs ¹	Charges de personnel
Vie, épargne, retraite et Dommages	73.526	(3.990)
Assurance internationale	5.476	(266)
Services financiers et Holdings	11.149	(1.445)
TOTAL	90.151	(5.700)

(1) Les effectifs des sociétés intégrées proportionnellement sont pris en compte au prorata du taux d'intégration.

Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, aux membres des organes d'administration et de direction de l'entreprise consolidante, à raison de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées s'élève à 32 millions d'euros (9 millions d'euros pour le Directoire et 23 millions d'euros pour le Comité Exécutif).

Les membres du Conseil de Surveillance ne reçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction dans les entreprises contrôlées en dehors de leurs jetons de présence dont le montant total est inférieur à 1 million d'euros.

Aucun engagement de pensions ou indemnités assimilées n'a été accordé aux membres des organes évoqués ci-dessus. De même, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance par l'entreprise consolidante ou par les entreprises placées sous son contrôle.

Passage à l'euro

Le coût total estimé des projets liés au passage à l'Euro s'élève à environ 159 millions d'euros avant impôts, dont 86 millions d'euros au cours de l'exercice 2001. Les coûts relatifs à la mise à jour des systèmes d'information et à la formation des collaborateurs représentent respectivement 58 % et 23 % des dépenses engagées.

27. Impôt sur les bénéfices

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Impôt sur les bénéfices en France :	(18)	(162)	(216)
– courant	(203)	(331)	(208)
– différé	185	169	(8)
Impôt sur les bénéfices à l'Étranger :	(27)	(2.611)	(1.076)
– courant	68	(2.773)	(1.399)
– différé	(94)	162	323
TOTAL IMPOT SUR LES BENEFICES	(45)	(2.773)	(1.292)

Plusieurs éléments, résumés dans le tableau ci-après, expliquent que la charge effective d'impôt sur les bénéfices soit différente de la charge d'impôt théorique qui correspond au résultat avant impôt multiplié par le taux d'imposition effectif en France pour l'exercice concerné (36,43 % en 2001, 38 % en 2000, 40 % en 1999).

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Charge théorique d'impôt selon le taux effectif en France	(340)	(3.331)	(1.673)
Différentiel de taux sur la charge théorique d'impôt	(35)	163	69
Différences permanentes sur produits et charges financiers	321	208	772
Différences permanentes sur les autres produits et charges	(379)	(326)	(742)
Utilisation des impositions et des déficits fiscaux antérieurs	80	50	134
Différentiel et impact des changements de taux d'imposition	309	463	149
CHARGE EFFECTIVE D'IMPOT SUR LES BENEFICES	(45)	(2.773)	(1.292)

L'exercice 2001 a été marqué par l'entrée en application de la réforme fiscale en Allemagne : à compter du 1^{er} janvier 2002, les plus-values réalisées sur actions ne seront plus taxables. En conséquence, les impôts différés passifs qui avaient été enregistrés au titre des plus-values latentes lors de l'acquisition ont été repris. Le montant de la reprise sur ces impôts différés passif s'élève à 221 millions d'euros (à 100%).

Les charges d'impôts différés proviennent de décalages temporaires entre l'enregistrement comptable des charges et produits et leur déductibilité ou imposition sur le plan fiscal. L'origine de ces décalages est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Placements	97	513	439
Frais d'acquisition des contrats, provisions techniques et réassurance	(376)	(499)	41
Rémunérations et assimilés	(20)	78	(66)
Autres	390	238	(132)
TOTAL	91	331	283

Certaines sociétés d'AXA font l'objet de contrôles fiscaux. La Société estime avoir correctement provisionné les risques identifiés par l'Administration Fiscale.

Au 31 décembre 2001, l'impôt relatif à des déficits fiscaux inscrit au bilan consolidé s'élevait à 618 millions d'euros nets, dont 362 millions pour le Japon et 99 millions d'euros pour le Royaume Uni.

28. Résultat par action

La société calcule un résultat par action et un résultat par action sur une base totalement diluée :

- Le résultat par action ne tient pas compte des actions potentielles. Il est établi sur la base du nombre moyen d'actions en circulation, pondéré sur l'exercice.
- Le résultat par action sur une base totalement diluée est établi en considérant que toutes les actions potentielles sont émises. Ces dernières sont intégrées dans le calcul uniquement lorsqu'elles créent une dilution du résultat. Des stock-options non levées pendant l'année, dont le prix d'exercice était supérieur au cours moyen du titre AXA pendant l'exercice, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice net par action sur une base totalement diluée. Leur nombre moyen pondéré s'élève à 14,0 millions en 2001 (compte tenu de la baisse du cours de bourse de – 39 % en 2001) contre 1 million en 2000 et 0 million en 1999.

Les méthodes de calcul utilisées pour la détermination du résultat par action et du résultat par action sur une base totalement diluée suivent l'avis 27 de l'OEC publié en août 1993.

Le détail des calculs du résultat par action et du résultat par action sur une base totalement diluée est présenté dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros) (Le nombre d'actions est exprimé en millions et le résultat par action en euros.)	2001	2000 ¹	1999 ¹						
	Actions ordinaires	Résultat net	Résultat courant	Actions ordinaires	Résultat net	Résultat courant	Actions ordinaires	Résultat net	Résultat courant
RESULTAT PART DU GROUPE	1.715,71	520	1.201	1.518,15	3.904	2.540	1.411,96	2.021	2.045
BENEFICE NET PAR ACTION	-	0,30	0,70	-	2,57	1,67	-	1,43	1,45
Intégration des actions potentielles									
Dilution liée à l'émission potentielle de titres par les filiales d'AXA	-	-	-	-	(5)	(5)	-	(29)	(29)
Options de souscription d'actions	7,63	-	-	12,96	-	-	10,88	-	-
Obligations convertibles 4,5 % 1995-1999	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations remboursables en actions 6 % 1997-2000	-	-	-	-	-	-	16,44	10	10
Obligations remboursables en actions 4,5 % 1995-2001	-	-	-	28,72	9	9	28,32	9	9
Obligations convertibles subordonnées 2,5 % 1999-2014	37,17	24	24	37,16	24	24	36,96	20	20
Obligations convertibles subordonnées 3,75 % 2000-2017	26,82	26	26	26,82	23	23	-	-	-
RESULTAT PART DU GROUPE SUR UNE BASE TOTALEMENT DILUEE	1.787,33	571	1.251	1.623,81	3.954	2.590	1.504,56	2.031	2.055
BENEFICE NET PAR ACTION SUR UNE BASE TOTALEMENT DILUEE	-	0,32	0,70	-	2,44	1,60	-	1,35	1,37

(1) A la suite des décisions de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2001, le montant du nominal de l'action AXA a été divisé par 4 et le nombre d'actions multiplié par 4 le 16 mai 2001. Le nombre d'actions en 2000 et en 1999 prend en compte cette opération.

29. Instruments financiers à terme

Le Groupe AXA a recours à des instruments financiers à terme ("IFT", appelés ci-dessous produits dérivés) dans le cadre de la gestion de son exposition financière notamment en terme de taux d'intérêts et de devises.

Produits dérivés à caractère spéculatif

Au 31 décembre 2001, ces produits dérivés se composent essentiellement (i) de contrats à terme en euros et (ii) de swaps de change. Le notionnel total de ces produits dérivés s'élève à 1.762 millions d'euros tandis que leur valeur de réalisation se monte à 38 millions d'euros. L'utilisation de ces produits dérivés a induit une charge de 56 millions d'euros (net part du groupe) en 2001. AXA Bank Belgium, dans le cadre de son activité, est la principale filiale d'AXA à utiliser ces **produits dérivés dans un but spéculatif**.

Produits dérivés à caractère de couverture

La **gestion des risques et les stratégies de couverture** associées sont gérées par chacune des filiales du Groupe au niveau local dans le respect à la fois des normes comptables françaises et des normes locales. Ces stratégies de couverture permettent notamment de gérer (i) l'exposition au risque de taux d'intérêt sur le portefeuille obligataire, sur la dette à long terme et sur les contrats d'assurance à rendement garanti, (ii) l'exposition au risque de change sur les placements et les provisions en devises étrangères et (iii) la liquidité des actifs dans le cas de non-congruence avec le passif et dans celui imposé par les normes réglementaires applicables localement aux activités d'assurance et de banque.

Au 31 décembre 2001, le notionnel des produits dérivés utilisés pour les opérations de couverture par l'ensemble du Groupe AXA s'élève à 102.006 millions d'euros, leur valeur de réalisation à 118 millions d'euros et leur valeur nette comptable à 2.262 millions d'euros. En 2001, ces produits dérivés ont représenté une charge de 167 millions d'euros (net part du groupe).

Au 31 décembre 2001, près de 50 % des produits dérivés utilisés pour les opérations de couverture sont des swaps d'intérêts et de devises. AXA a également recours à d'autres catégories de produits dérivés, les caps et les contrats à terme tels que présentés ci-dessous :

- Un **swap** est un accord entre deux parties visant à échanger un flux de trésorerie contre un autre. Les paiements sont effectués sur une base notionnelle. Dans le cadre de la réglementation comptable française, des montants à recevoir ou à payer peuvent être comptabilisés au bilan en face de ces flux de trésorerie provisionnés mais non réglés à la clôture de l'exercice. AXA a recours principalement (i) à des swaps d'intérêts afin d'optimiser la gestion des intérêts reçus ou payés, et dans une moindre mesure, (ii) à des swaps de change afin de gérer les flux de trésorerie et les investissements en devises étrangères. Sur une base consolidée, le montant notionnel des swaps au 31 décembre 2001 est de 49.959 millions d'euros, leur valeur de réalisation de 121 millions d'euros et leur valeur nette comptable de 1.906 millions d'euros. Ces produits dérivés ont occasionné une charge de 86 millions d'euros en 2001 (net part du groupe). Au 31 décembre 2001, les swaps d'intérêts représentent 75 % des swaps utilisés par AXA et sont principalement utilisés (i) par la Société afin de limiter son exposition au risque sur les dettes émises et

(ii) par AXA Bank Belgium afin de se couvrir contre le risque de taux d'intérêts dans le cadre de ses activités bancaires, de façon à obtenir un spread homogène entre les intérêts reçus sur ses placements et les intérêts à payer sur ses dettes. AXA utilise également des swaps de change afin de limiter l'exposition des flux de trésorerie en devises étrangères. Les entités qui recourent à ce type de couverture sont la Société pour ses dettes en devises étrangères et, dans une moindre mesure, AXA Asia Pacific Holdings pour ses investissements dans la filiale de Hong Kong.

- Les **contrats à terme et les futures** sont des contrats dont la conclusion intervient à une date spécifiée pour un montant spécifié. Sur une base consolidée, le montant notionnel de ces contrats s'élève à 29.314 millions d'euros au 31 décembre 2001 tandis que leur valeur de réalisation s'établit à 106 millions d'euros et leur valeur nette comptable à 351 millions d'euros. En 2001, ces produits dérivés ont représenté une charge de 23 millions d'euros (net part du groupe). Les contrats à terme et les futures non liés à des opérations de change représentent 90% de l'ensemble de ces contrats. Ils sont principalement utilisés par les compagnies d'assurance françaises et par AXA Bank Belgium pour couvrir leurs futures marges opérationnelles.
- Les **caps** sont des contrats par lesquels le vendeur s'engage à payer à sa contrepartie la différence (sur une base notionnelle) entre le taux d'intérêt lié à un indice spécifié et le taux d'intérêt du cap. Le montant notionnel des caps s'élève à 21.880 millions d'euros au 31 décembre 2001 tandis que leur valeur de réalisation s'établit à -112 millions d'euros et leur valeur nette comptable à -21 millions d'euros. En 2001, ces produits dérivés ont donné lieu à une charge de 59 millions d'euros (net part du groupe). Ces caps sont principalement utilisés par les activités d'assurance vie, épargne, retraite américaines et françaises afin de couvrir les taux d'intérêts sur les produits à taux garantis. Les produits et les charges générés par ces couvertures sont intégrés aux intérêts crédités aux assurés. Toute prime réglée au titre de ces contrats est amortie sur la durée de vie du contrat.

Au 31 décembre 2001, le notionnel de l'ensemble des produits dérivés sur taux d'intérêts s'élève à 87.247 millions d'euros (contre 97.109 millions d'euros en 2000), celui des produits dérivés de taux de change à 14.519 millions d'euros (2000 : 2.160 millions d'euros) et celui des options à 17 millions d'euros (2000 : 430 millions d'euros). La valeur de réalisation de l'ensemble de ces produits dérivés s'établit à 157 millions d'euros (2000 : 374 millions d'euros). L'usage de produits dérivés de crédit au sein du Groupe AXA est limité à quelques swaps établis par AXA Corporate Solutions durant les exercices précédents et à certains investissements d'AXA France et d'AXA Bank Belgium ; leur impact global sur le résultat et sur la situation financière d'AXA demeure immatériel.

Le notionnel est la variable la plus usitée afin d'évaluer les volumes de produits dérivés échangés. Il ne peut cependant s'agir d'une variable de mesure du risque puisque le notionnel est largement supérieur au gain ou à la perte potentielle émanant de ces transactions. AXA reste exposé au risque de défaut de ses contreparties dans le cadre de l'utilisation de ses produits dérivés mais n'est pas exposé au risque de crédit sur le montant notionnel : en effet, le notionnel ne représente pas la transaction réelle entre les deux parties et ne reflète donc pas l'exposition d'AXA au risque sur produits dérivés. En revanche, l'exposition d'AXA peut se mesurer par une évaluation de la valeur de marché du contrat à un moment donné.

30. Hors Bilan

	Reçus		Donnés				2000
	2001	2000	2001		Autres	TOTAL	
			Entreprises d'assurance	Entreprises du secteur bancaire			
(en millions d'euros, au 31 décembre)							
Engagements de financement							
– Vis-à-vis des établissements de crédit	4.967	1.259	35	4	–	39	1.170
– Vis-à-vis de la clientèle	–	28	–	1.052	–	1.052	2.375
Engagements de garanties							
– Vis-à-vis des établissements de crédit	168	173	429	32	52	514	1.327
– Vis-à-vis de la clientèle	2.681	513	4	4.146	896	5.046	798
Autres engagements							
– Titres nantis	972	360	231	–	–	231	356
– Sûretés réelles	5.832	5.756	357	4.434	–	4.791	3.371
– Lettres de crédit	126	45	1.442	–	–	1.442	1.191
– Engagements de vente en l'état futur d'achèvement	22	–	–	–	–	–	–
– Engagements de construire	2	19	200	1	–	200	164
– Autres engagements	496	526	772	169	1.321	2.262	530
TOTAL	15.267	8.679	3.471	9.837	2.269	15.577	11.282

Les principaux engagements hors bilan donnés par AXA sont les suivants :

- **Engagements de financement et garanties** : AXA est amené à fournir des engagements de financement et des garanties à des investisseurs, banques et autres partenaires. Ces engagements comprennent des engagements d'injections de fonds dans des joint-ventures immobilières et des fonds de placements en actions.

Dans le cadre de ses opérations bancaires usuelles au travers d'AXA Banque (France), AXA Crédit (France) et AXA Bank Belgium, AXA fournit des engagements de garanties et de financement à sa clientèle.

L'augmentation de ces engagements en 2001 résulte d'une augmentation de ceux dits "de performance" accordés par AXA Banque : à la suite d'une recommandation de la Commission Bancaire en 2001, ces risques, déjà présents dans le hors bilan d'AXA Banque en 2000, ont été réévalués à hauteur du risque maximum encouru en application du principe de prudence.

- **Sûretés réelles** : Aux 31 décembre 2001 et 2000, la quasi-totalité de ces engagements était accordée par AXA Bank Belgium qui, dans le cadre de son activité bancaire quotidienne, fournit des sûretés réelles (i) à la banque centrale belge comme garantie de ses activités de compensation et (ii) aux autres établissements financiers dans le cadre de placements mobiliers avec engagements de rachat.
- **Lettres de crédit** : Au 31 décembre 2001, les engagements donnés sous forme de lettres de crédit sont principalement liés aux activités d'assurance et, plus particulièrement, à celle d'AXA Corporate Solutions (1.347 millions d'euros). Ces engagements ont été donnés dans le cadre du sinistre découlant des attaques terroristes du 11 septembre 2001.

• **Autres engagements donnés** : AXA a émis des dettes subordonnées convertibles pour (i) 1.524 millions d'euros en février 1999, au taux de 2,5% et arrivant à maturité en 2014 et (ii) 1.099 millions d'euros en février 2000, au taux de 3,75%, et arrivant à maturité en 2017. Dans le cas où ces dettes n'auraient pas été converties en titres AXA avant l'échéance, elles seront remboursées par AXA à un prix excédant celui d'émission. Au 31 décembre 2001, cette différence s'élevait à 1,3 milliard d'euros.

En outre, le 12 septembre 2001, dans le cadre d'un protocole d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction, le Groupe AXA s'est engagé à assurer la liquidité de la participation de BNP Paribas dans FINAXA.

Enfin, dans le cadre de l'acquisition de Sanford C. Bernstein par Alliance Capital en octobre 2000, les anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein ont reçu 40,8 millions de titres Alliance Capital dont la liquidité est garantie par AXA Financial Holding. Ainsi, en cas de liquidité insuffisante du marché, les anciens actionnaires de Sanford C. Bernstein ont la possibilité de revendre leur titres Alliance Capital à AXA Financial, Inc., et ce pendant une période de 8 ans, à compter d'octobre 2002, dans la limite maximum de 20 % des 40,8 millions de titres par an.

31. Opérations avec des entreprises liées

Des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) centralisent en France des dépenses, telles les frais liés aux systèmes d'information, et les répartissent ensuite en fonction des services effectifs dont chacun de leurs membres a bénéficié effectivement, ou si une telle répartition s'avère impossible, en proportion du chiffre d'affaires brut ou des charges d'exploitation respectives des différents membres. En 2001, les charges ainsi facturées à la Société et à ses filiales, par l'intermédiaire des GIE, ont représenté 770 millions d'euros contre 827 millions d'euros en 2000 et 749 millions d'euros en 1999.

De même, la gestion de la trésorerie de la Société et de ses filiales françaises est également prise en charge par un GIE pour ses membres. Au 31 décembre 2001, ce GIE gérait un total de liquidités pour AXA de 5,7 milliards d'euros contre 9,0 milliards d'euros au 31 décembre 2000.

Sont membres de ces GIE la Société, des sociétés qu'elle contrôle directement et indirectement ainsi que les quatre mutuelles AXA¹.

Des conventions de gestion de tout ou partie des portefeuilles de ces mutuelles ont été signées entre ces dernières et certaines filiales d'assurance françaises d'AXA.

En outre les résultats techniques d'assurance dommages du réseau de courtiers, sont répartis entre AXA Courtage IARD S.A. et AXA Courtage Assurance Mutuelle, par l'intermédiaire d'un GIE régi par un accord de co-assurance. Les résultats techniques sont répartis entre les sociétés membres en fonction de leurs primes émises. Le chiffre d'affaires total (Mutuelle et Société Anonyme) rentrant dans le cadre de cet accord s'est établi à 1.127 millions d'euros en 2001 (dont 1.003 millions d'euros sont revenus à la Société Anonyme), 986 millions d'euros en 2000 (dont 868 millions d'euros sont revenus à la Société Anonyme), et à 1.001 millions d'euros (dont 881 millions d'euros pour la Société Anonyme) en 1999.

FINAXA² a consenti à AXA une licence non exclusive de la marque AXA, dans l'ensemble des pays où ces licences sont déposées. AXA a la possibilité d'établir des contrats de sous-licence au profit des sociétés qu'elle contrôle.

(1) Les quatre mutuelles AXA Assurances IARD Mutuelle, AXA Assurances Vie Mutuelle, AXA Courtage Assurance Mutuelle et AXA Conseil Vie Assurance Mutuelle détiennent directement et indirectement 21,1 % du capital de la Société au 31 décembre 2001.

(2) FINAXA est détenue à 66 % par les mutuelles AXA et détient directement 18 % d'AXA.

32. Tableau explicatif de la variation de trésorerie

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Résultat de l'exercice	520	3.904	2.021
Opérations d'exploitation :			
Plus values réalisées nettes ¹	1.811	(10.256)	(3.669)
Intérêts minoritaires dans le résultat	385	2.124	858
Variation des amortissements et des provisions	2.253	1.163	1.999
Variation des provisions techniques	9.011	14.873	14.863
Variation nette des comptes de règlement de l'activité bancaire	(187)	1.457	(494)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	53	(2.907)	9.817
Variation des titres de transaction, des autres dettes et créances	(1.053)	3.720	8.381
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	12.795	14.078	33.776
Opérations d'investissement ² :			
Cessions d'actifs :			
Obligations	60.491	43.878	42.110
Actions	23.003	40.047	20.388
Immobilier	3.225	4.082	1.692
Prêts et autres actifs	5.101	4.335	3.138
Acquisitions d'actifs :			
Obligations	(71.090)	(41.347)	(38.666)
Actions	(31.421)	(47.487)	(50.517)
Immobilier ³	(1.211)	(2.310)	(668)
Prêts et autres actifs (y compris ceux alloués aux contrats en unités de compte)	(8.892)	(16.418)	(14.179)
Flux de trésorerie provenant de l'investissement	(20.793)	(15.220)	(36.703)
Opérations de financement :			
Augmentation nettes des dettes à long terme	1.432	193	818
Augmentation des emprunts et titres subordonnés	(1.774)	8.174	2.126
Augmentations de capital ⁴	301	4.567	222
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe	(1.584)	(1.224)	(974)
Flux de trésorerie provenant du financement	(1.625)	11.710	2.193
Autres variations nettes de trésorerie résultant :			
Variation de change	(514)	915	837
Changements de périmètre et reclassements	91	452	3.606
Variation de trésorerie⁵	(10.047)	11.935	3.709
Trésorerie d'ouverture (nette)	26.065	14.130	10.421
Trésorerie de clôture (nette)	16.018	26.065	14.130

(1) Y compris la plus value de cession sur DLJ en 2000 de 3.407 millions d'euros, dont 1.336 au titre des intérêts minoritaires.

(2) Y compris les cessions et acquisitions de sociétés consolidées.

(3) Y compris ceux alloués aux contrats en unités de compte.

(4) Le montant présenté ne comprend que les augmentations de capital en numéraire ; ne sont pas compris dans ce montant les résultats du remboursement d'ORA, de fusion-absorption, de conversions d'obligations et d'actions remises en échange aux minoritaires d'AXA Financial.

(5) Sur la base des données publiées dans les comptes consolidés des exercices 2000 et 1999 mais présentées selon la nouvelle réglementation.

33. Règles en matière de distribution de dividendes et de ratio de solvabilité

La Société n'est soumise à aucune restriction légale en matière de distribution de dividendes, dans la limite toutefois de son résultat et de ses réserves distribuables. En revanche, la distribution de dividendes par certaines de ses filiales, principalement des sociétés d'assurance, est soumise à des limites spécifiques.

Dans la plupart des cas, les montants distribuables par les filiales d'assurance d'AXA sont limités aux résultats et reports à nouveau calculés selon les normes comptables applicables dans les comptes sociaux. Des contraintes complémentaires peuvent en outre être mises en place par les organismes locaux de supervision du secteur de l'assurance. Dans certains cas, les montants distribuables sont aussi déterminés en fonction des résultats de tests de solvabilité, de dispositions spécifiques inscrites dans les statuts des sociétés ou de l'accord d'un actuaire indépendant.

Conformément aux directives de l'Union Européenne, les sociétés dont le siège est situé dans l'un des pays de l'Union Européenne sont tenues de respecter des ratios de solvabilité minima. La marge de solvabilité requise est constituée par le capital, les réserves de la société, les plus-values latentes nettes sur valeurs mobilières et les plus-values latentes nettes immobilières, telles qu'elles apparaissent dans l'état des placements en France ou sous réserve de l'accord des autorités de contrôle dans certains pays. Les filiales d'assurance d'AXA situées en dehors de l'Union Européenne sont également soumises à des contraintes de solvabilité définies par les régulateurs locaux. Au 31 décembre 2001, les principales filiales d'AXA respectent leurs contraintes de solvabilité réglementaires.

34. Impact de la nouvelle réglementation

Remarque : les comptes pro-forma qui sont présentés ci-dessous ne retraitent que les changements de méthode liés à la nouvelle réglementation (en particulier, ils ne prennent pas en compte les incidences des acquisition et cession, ou plus généralement des changements de périmètre).

34.1. Bilan au 31 décembre 2000

Actif

(en millions d'euros)	31 décembre 2000 ¹	1 ^{er} janvier 2001 ²
Ecart d'acquisition	15.865	15.865
Portefeuilles de contrats	3.724	3.724
Autres immobilisations incorporelles	403	403
Total actifs incorporels	4.127	4.127
Placements immobiliers	13.825	13.803
Placements dans des entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	3.113	3.113
Obligations	134.214	134.216
Actions & OPCVM	65.773	65.484
Prêts	26.316	26.318
Total placements des entreprises d'assurance	243.241	242.935
Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte	117.261	117.261
Placements des entreprises du secteur bancaire et des autres activités	10.773	10.773
Titres mis en équivalence	1.217	1.217
Provisions techniques d'assurance cédées	9.142	9.142
Provisions techniques des contrats en unités de compte cédées	92	92
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	9.234	9.234
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	13.817	13.817
Créances sur la clientèle bancaire	6.577	6.577
Autres créances	4.142	4.142
Créances sur la clientèle bancaire et autres créances	10.719	10.719
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	28.728	28.728
Immobilisations corporelles	1.790	1.790
Autres actifs	5.841	5.841
Autres actifs (y compris les immobilisations corporelles)	7.631	7.631
Frais d'acquisition reportés	9.359	9.313
Autres comptes de régularisation	14.540	14.121
Comptes de régularisation - actif	23.899	23.434
TOTAL	486.513	485.741

(1) Données telles que publiées dans les comptes consolidés de l'exercice 2000 (mais présentées selon la nouvelle réglementation).

(2) Données après prise en compte des effets de la rétroactivité des changements de méthode liés à la nouvelle réglementation.

L'application de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés des entreprises d'assurance a conduit à une diminution des capitaux propres consolidés du Groupe de – 593 millions d'euros, notamment liée :

- au retraitement des comptes des sociétés d'assurance vie hors Europe, précédemment consolidées à partir de comptes individuels établis sur la base des normes américaines (US GAAP), concernant notamment (i) la remise au coût historique d'actifs précédemment valorisés en valeur de marché ("trading") et (ii) la différence de traitement comptable sur un traité de cession en réassurance.
- au reclassement en capitaux propres des provisions d'égalisation ne correspondant pas à des risques dits "catastrophiques" (c'est-à-dire de coût élevé et d'occurrence faible),
- à la ré-estimation des provisions techniques (en particulier liée au fait que les changements de table de mortalité sur les réserves, qui étaient auparavant étalées, sont dorénavant pris en compte l'année de survenance du changement).

Passif

(en millions d'euros)	31 décembre 2000 ¹	1 ^{er} janvier 2001 ²
Capital	3.809	3.809
Primes d'émission, de fusion, et d'apport	12.379	12.379
Réserves consolidées	4.230	7.541
Résultat consolidé	3.904	–
Valeur des actions propres détenues		
Capitaux propres du Groupe	24.322	23.729
Intérêts minoritaires dans les réserves	1.578	3.686
Intérêts minoritaires dans le résultat	2.124	–
Intérêts minoritaires	3.702	3.686
Capitaux propres totaux	28.023	27.414
Autres fonds propres	192	192
Passifs subordonnés	8.261	8.261
Provisions techniques d'assurance brutes	263.174	263.102
Provisions techniques des contrats en unités de compte	117.469	117.469
Provisions pour risques et charges	11.530	11.406
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	9.543	9.543
Dettes envers la clientèle bancaire	10.385	10.385
Autres dettes	18.955	18.989
Dettes envers la clientèle bancaire et autres dettes	29.340	29.374
Dettes représentées par des titres	6.897	6.897
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	9.412	9.412
Comptes de régularisation - passif	2.671	2.671
TOTAL	486.513	485.741

(1) Données telles que publiées dans les comptes consolidés de l'exercice 2000 (mais présentées selon la nouvelle réglementation).

(2) Données après prise en compte des effets de la rétroactivité des changements de méthode liés à la nouvelle réglementation.

34.2. Compte de résultat de l'exercice 2000

Le **résultat net part du groupe** de l'exercice 2000 établi selon la nouvelle réglementation aurait été inférieur de – 459 millions d'euros (soit – 12 % des 3.904 millions d'euros du résultat net part du groupe publié). Les principaux retraitements concernent :

- l'incidence sur le résultat qu'aurait eu la cession en réassurance du portefeuille Incapacité/Invalidité aux Etats-Unis si les nouvelles normes étaient entrées en application dès le 1^{er} janvier 2000 (– 211 millions d'euros, compte tenu d'un pourcentage d'intérêt dans AXA Financial de 60 % en 2000),
- l'annulation des plus-values sur cession de titres d'autocontrôle (– 60 millions d'euros),
- l'annulation de la reprise de la provision d'égalisation des activités d'assurance dommages en Allemagne (– 115 millions d'euros) et dans une moindre mesure en Autriche (– 5 millions) ainsi que celle de Créalux (assurance internationale pour – 43 millions d'euros).

Le **résultat courant** de l'exercice 2000 aurait été inférieur de – 248 millions d'euros (soit – 10 % des 2.540 millions de résultat courant publié au 31 décembre 2000). Cette différence se compose des mêmes retraitements que ceux mentionnés ci-dessus pour le résultat net part du groupe, à l'exception des – 211 millions liés au retraitement de la cession en réassurance du portefeuille Incapacité/Invalidité aux Etats-Unis qui est une opération exceptionnelle de l'exercice 2000 (assimilable à une "cession d'activité").

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros, sauf le résultat par action en euros)	Publié	2000	Retraité
Primes émises	64.788		64.788
Produits d'exploitation bancaire	11.754		11.754
Produits des autres activités	3.429		3.429
Chiffre d'affaires	79.971		79.971
Variation des provisions pour primes non acquises	(439)		(439)
Produits financiers nets de charges	14.811		14.629
Produits bruts d'exploitation	94.342		94.161
Charges des prestations d'assurance	(61.828)		(62.160)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	1.001		459
Frais d'acquisition des contrats	(5.958)		(5.892)
Charges d'exploitation bancaire	(6.509)		(6.509)
Frais d'administration	(11.871)		(11.859)
Résultat d'exploitation	9.176		8.200
Impôts sur les résultats	(2.773)		(2.445)
Résultat net des sociétés intégrées	6.403		5.755
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(23)		(23)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(353)		(353)
Intérêts minoritaires	(2.124)		(1.935)
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	3.904		3.444
Résultat par action ¹	2,57		2,27
Résultat dilué par action ¹	2,44		2,15
Impact des opérations exceptionnelles ³	(1.643)		(1.431)
Dotations aux amortissements (part de groupe) des écarts d'acquisition	279		279
RESULTAT COURANT, PART DU GROUPE²	2.540		2.292
Résultat courant par action ¹	1,67		1,51
Résultat courant dilué par action ¹	1,60		1,44

(1) Après division par quatre de la valeur nominale de l'action et multiplication par quatre du nombre d'actions composant le capital de la Société, résolutions votées par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 mai 2001.

(2) Le résultat courant est le résultat net part du groupe avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition et hors impact des opérations exceptionnelles.

(3) Les opérations exceptionnelles de l'exercice 2000 comprennent :

- une plus-value consolidée liée à la cession de la banque DLJ (2.071 millions d'euros après impôts, en part du groupe), nette des moins-values et provisions sur les titres Crédit Suisse reçus en échange (– 67 millions d'euros), soit 2.004 millions d'euros.
- des moins-values et des provisions pour dépréciation du portefeuille obligataire (essentiellement sur les obligations à haut rendement) de la filiale d'assurance vie aux Etats-Unis, en liaison avec la baisse de la valeur de marché de ces placements, pour – 236 millions d'euros durant les troisième et quatrième trimestres 2000.
- les pertes estimées à fin 2000 découlant de la cession de la Banque Worms pour un montant de – 125 millions d'euros.

35. Comptes consolidés en normes américaines

Par convention, dans les paragraphes qui suivent, les comptes consolidés en "normes américaines" correspondent aux comptes consolidés d'AXA selon les principes comptables tels que définis par la réglementation en vigueur aux Etats-Unis, et sont désignés sous le terme "US GAAP". Les principes comptables français, décrits dans la note 3 de la présente annexe, sont désignés sous le terme "French GAAP".

35.1. Principales différences entre les normes comptables françaises et américaines

En 2001, suite à l'application de la nouvelle réglementation française sur les comptes consolidés et à certains changements des principes comptables américaines, certaines différences ont évolué ou disparu et d'autres sont apparues.

35.1.1. CHANGEMENT DES PRINCIPES AMÉRICAINS

Produits dérivés et opérations de couverture

Le 1^{er} janvier 2001, AXA a adopté pour ses comptes US GAAP, la norme FAS 133 "Comptabilisation des produits dérivés et des opérations de couverture" ("Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities"). Le FAS 133 a introduit de nouvelles règles de comptabilisation et d'information financière pour tous les produits dérivés, y compris ceux intégrés dans d'autres instruments financiers (dont les contrats d'assurance), ainsi que pour les opérations de couverture. En application du FAS 133, tous les dérivés doivent être reconnus au bilan.

Comptabilisation des dérivés intégrés ("embedded derivatives") : Pour les dérivés intégrés à des instruments financiers hybrides qui ont été acquis, émis ou restructurés avant le 1^{er} janvier 1999, date de transition adoptée par AXA, les nouvelles règles de comptabilisation ne s'appliquent pas. De ce fait, compte tenu également des avis interprétatifs émis par le comité comptable américain "FASB" (ainsi que par le "DIG", groupe chargé de la mise en oeuvre de la méthodologie sur les dérivés) sur les contrats d'assurance et leurs particularités, l'adoption des nouvelles règles sur les dérivés intégrés n'a pas d'impact significatif sur la situation financière et sur les résultats consolidés d'AXA en US GAAP. Il n'existe pas à ce jour de réglementation spécifique en French GAAP portant sur l'évaluation et la comptabilisation des produits dérivés intégrés.

Comptabilisation des opérations de couverture : les règles du FAS 133 qui s'appliquent en US GAAP sont plus précises et plus restrictives que les règles françaises, en particulier en ce qui concerne la nature et l'étendue de l'exposition au risque pouvant être couvert ; par exemple, en French GAAP, il est possible d'adopter une comptabilité de couverture pour un dérivé (dit alors "non-spéculatif") qui couvre (i) l'exposition nette à un ensemble d'actifs et de passifs, (ii) l'exposition nette aux marges d'intérêts des comptes clients de l'activité bancaire ou l'exposition nette au risque de taux d'intérêts garantis aux assurés dans le cadre de leurs contrats d'assurance ou (iii) certaines clauses contractuelles qui font partie intégrante de ces derniers.

En US GAAP, la variation de la valeur de marché d'un dérivé est enregistrée en résultat, en tant que profit ou perte, à moins que le dérivé soit utilisé comme instrument de couverture. Si tel est le cas, la méthode de comptabilisation de la variation de la valeur de marché dépend du type de la couverture, comme indiqué ci dessous.

– Couvertures contre les risques de variation des valeurs de marché ("Fair Value Hedges"). Le dérivé sert à couvrir les expositions aux risques de variation des valeurs de marché, y compris ceux découlant des variations de change. La totalité de la variation de la valeur de marché du dérivé est enregistrée en résultat, symétriquement au profit ou à la perte sur l'élément couvert.

- Couvertures contre les risques de variation des flux de trésorerie attendus (“Cash-flow Hedges”). Le dérivé a pour objet la couverture des expositions aux risques de variation des flux de trésorerie, y compris ceux en devises étrangères. La variation de la valeur de marché du dérivé, qui est attribuée à la partie efficace de la couverture, est enregistrée dans les capitaux propres (sous la rubrique “ Other Comprehensive Income ”) ; le montant ainsi comptabilisé est reclassé ultérieurement en résultat au cours de l'exercice où l'opération attendue est elle-même enregistrée en résultat. La variation de valeur de marché du dérivé qui est attribuable à la partie non efficace de la couverture est inscrite en résultat.
- Couvertures d'un investissement net (“Net Investment Hedges”). Des instruments financiers dérivés, mais également certains non dérivés, peuvent être qualifiés, selon le FAS 133, d'instruments de couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère. La variation de valeur de marché de ces instruments (dérivés et non) attribuable à la partie efficace de la couverture de change, de même que le gain ou la perte de change sur l'investissement, sont enregistrés dans les capitaux propres (sous la rubrique “Other Comprehensive Income”), en tant qu'élément des écarts de conversion. La variation de valeur de marché du dérivé qui est attribuable à la partie non efficace de la couverture est inscrite en résultat.

Compte tenu des interprétations très strictes données par le FASB et le DIG, peu de stratégies d'investissement mises en place par AXA peuvent faire l'objet de comptabilisation de couverture telle qu'énoncée par le FAS 133. En effet, AXA gère ses risques et donc ses stratégies de couverture dans le cadre des contraintes French GAAP, plutôt qu'US GAAP ; de ce fait, certaines opérations de couverture mises en place par AXA ne peuvent être qualifiées d'opérations de couverture selon le FAS 133. N'étant pas considérées comme des couvertures, elles sont enregistrées en tant qu'autres dérivés (“free standing derivatives”), la variation de leur valeur de marché étant inscrite en résultat à compter du 1^{er} janvier 2001. Conformément aux dispositions de transition prévues par le FAS 133, AXA a enregistré un produit de 18 millions d'euros, au 1^{er} janvier 2001, correspondant à la différence entre les valeurs de marché et les valeurs nettes comptables des “free standing derivatives”.

Comme les stratégies de couverture d'AXA sont élaborées de façon à ce qu'elles respectent les contraintes French GAAP, le résultat net consolidé US GAAP d'AXA pourrait être soumis à une volatilité importante au cours des prochains exercices. Des différences significatives sont donc susceptibles d'apparaître au niveau du résultat net et des capitaux propres consolidés entre les normes French GAAP et les normes US GAAP.

Reclassement de valeurs mobilières

Dans le cadre des dispositions de transition prévues par le FAS 133, AXA a procédé aux reclassements suivants au 1^{er} janvier 2001 :

- 19.806 millions de livres (environ 31.492 millions d'euros) de “titres disponibles à la vente” à “titres de transaction”, avec un impact en résultat (net part du groupe) de 2.697 millions d'euros en provenance du “Other comprehensive income”, sur les valeurs mobilières allouées aux contrats “With-profit”.
- 257 millions de dollars (273 millions d'euros) de “titres conservés jusqu'à maturité” à “titres disponibles à la vente”, conduisant à un accroissement de 10 millions d'euros des capitaux propres.

Conformément aux dispositions du FAS 133, ce reclassement (i) ne remet pas en question l'intention d'AXA de détenir, aujourd'hui comme dans l'avenir, des obligations jusqu'à leur échéance et (ii) n'a aucun effet sur la méthode de comptabilisation des obligations et des actions en French GAAP.

Autres changements

D'autres principes comptables américains ont fait l'objet de modifications durant l'année 2001, notamment le FAS 140 relatif aux entités ad'hoc, le FAS 141 modifiant les principes comptables dans le cadre d'acquisition et le FAS 142 relatif aux actifs incorporels, y compris écart d'acquisition. Ces principes n'ont pas eu d'impact significatif pour AXA en 2001 ; en revanche, ils en auront en 2002, en particulier compte tenu de l'arrêt des amortissements des écarts d'acquisition en US GAAP à compter du 1^{er} janvier 2002.

35.1.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En US GAAP, les sociétés dont AXA a le contrôle sur la base d'un taux de détention direct ou indirect supérieur à 50 % des droits de vote sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dont AXA détient entre 20 % et 50 % des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence, y compris celles qui sont consolidées par intégration proportionnelle en French GAAP.

En French GAAP, les sociétés d'investissement (y compris les OPCVM) sont comptabilisées en coût historique. En US GAAP, ces sociétés sont consolidées par intégration globale si AXA en détient le contrôle exclusif, ou par mise en équivalence dans le cas contraire. Les valeurs mobilières détenues par ces sociétés sont classées en "titres de transaction" et donc comptabilisées en valeur de marché, la variation de celle-ci étant constatée dans le résultat US GAAP.

35.1.3. ACQUISITIONS - VALORISATION DES ENTITÉS ACQUISES

En règle générale, en US GAAP comme en French GAAP, tous les actifs et passifs identifiables d'une entité acquise, y compris les actifs incorporels, sont réévalués à la date de l'acquisition. Les règles de détermination des écarts d'acquisition sont cependant assez différentes entre les deux normes. Les principales sources d'écart sont les suivantes :

Prix d'acquisition

- En principes américains, comme en principes français, le prix d'acquisition est fixé au jour de la transaction, sauf si celle-ci s'accompagne d'un échange d'actions émises. Lorsque des actions nouvelles sont émises en échange des actions acquises, le prix d'acquisition est déterminé, en French GAAP, à la date de clôture de l'offre d'échange, alors qu'en US GAAP, il est évalué à la date d'annonce et de signature de l'opération (dans la mesure où les termes de l'échange sont arrêtés), en utilisant le cours moyen de l'action calculé sur une période de quelques jours précédant et suivant le jour de l'annonce ou accord.
- A l'occasion d'une prise de contrôle majoritaire, le prix de transaction inclut, en French GAAP comme en US GAAP, les coûts de liquidation ou de modification des plans de stock-options de l'entreprise acquise. Lors de l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires, le principe de comptabilisation reste le même en normes françaises ; en revanche, en normes américaines, les coûts doivent être enregistrés en charges.

Détermination de la situation nette acquise

En French GAAP, les actifs et passifs des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont valorisés à leur valeur d'utilité (ou juste valeur) à la date d'acquisition ; pour les provisions techniques, la valeur d'utilité retenue est en principe le montant des provisions tel qu'établi localement par l'entreprise entrant dans le périmètre de consolidation, sous réserve de l'homogénéité des méthodes utilisées avec celles d'AXA. Lors du rachat d'intérêts minoritaires portant sur une société déjà consolidée par intégration globale, les quotes-parts d'actifs et de passifs acquis sont, dans ce cas, conservées à leur coût historique.

En US GAAP, toute acquisition, y compris le rachat d'intérêts minoritaires, conduit à une réévaluation à leur juste valeur à la date de l'acquisition de l'ensemble des actifs et passifs acquis.

Actifs incorporels inclus dans la situation nette acquise

En French GAAP, la valeur actuelle des profits futurs des portefeuilles d'assurance vie acquis (VBI) est inscrite au bilan en tant qu'actif incorporel. En US GAAP, la valeur attribuable à tout actif incorporel identifiable doit être reconnue à la date d'acquisition ; ces actifs incorporels peuvent notamment inclure la valeur d'un portefeuille de contrats (hors assurance vie) ou celle d'un fichier clients.

Ecart d'acquisition

En French GAAP, avant le 1^{er} janvier 2001, lorsqu'une acquisition était financée en tout ou partie par l'émission d'actions nouvelles de la société consolidante, l'écart d'acquisition correspondant pouvait être porté en réduction des capitaux propres du Groupe à hauteur de la quote-part financée par l'émission d'actions nouvelles. L'écart d'acquisition résiduel était enregistré à l'actif. Pour toutes les acquisitions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2001, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net acquis est inscrite au bilan en tant qu'écart d'acquisition, comme en US GAAP. Cependant, le montant de l'écart d'acquisition constaté en French GAAP peut ne pas être égal à celui enregistré en US GAAP en raison des différences déjà évoquées ci-dessus et qui ont trait notamment (i) aux règles d'enregistrement des actifs acquis dans le cas d'un rachat d'intérêts minoritaires, (ii) à la détermination de la valeur des titres échangés, (iii) à la comptabilisation des coûts de liquidation ou de modification des plans de stock-options, et (iv) à l'identification et à l'évaluation des actifs incorporels.

En French GAAP comme en US GAAP (pour les acquisitions réalisées avant le 1^{er} juillet 2002, qui n'obéissent pas encore aux nouvelles règles introduites par le FAS 142), les écarts d'acquisition sont amortis sur leur durée de vie économique.

Révision du prix et de l'écart d'acquisition

En French GAAP, une révision des valeurs des actifs ou des passifs acquis peut venir modifier l'écart d'acquisition jusqu'à la clôture de l'exercice qui suit l'acquisition. En US GAAP, ce délai est limité aux 12 mois qui suivent l'opération et les révisions ne peuvent que concerner des événements en suspens mais déjà connus à la date de l'acquisition.

35.1.4. RÈGLES D'ÉVALUATION DES PLACEMENTS

Placements autres que ceux alloués aux contrats en "unités de compte" et aux contrats "With-profit"

En French GAAP, les **obligations** et les **actions** sont en général comptabilisées respectivement en coût amorti et coût historique, nets de provisions pour dépréciation. En revanche, dans les comptes consolidés américains, la méthode de comptabilisation dépend de la classification de l'investissement :

- les valeurs mobilières destinées à être conservées jusqu'à leur échéance sont comptabilisées en coût amorti ;
- les titres de transaction apparaissent au bilan en valeur de marché et la variation de celle-ci est constatée en résultat ;
- les titres disponibles à la vente sont enregistrés en valeur de marché et la variation de celle-ci est inscrite, non pas en résultat, mais directement dans les capitaux propres sous une rubrique spécifique ("Other Comprehensive Income").

En French GAAP, les actions font l'objet d'une **provision pour dépréciation** lorsque leur baisse de valeur est considérée comme durable, sur la base de la comparaison entre la valeur de marché et la valeur nette comptable de chaque titre, et en fonction de la capacité et de l'intention de conserver le placement jusqu'à la remontée du marché. Les provisions pour dépréciation constituées en French GAAP peuvent être reprises ultérieurement en cas de reprise du marché ; en US GAAP, la base d'évaluation des dépréciations est similaire, mais leur enregistrement en résultat est irréversible. Cette même différence s'applique également aux placements immobiliers.

Placements alloués aux contrats “With-profit” britanniques

Les placements représentatifs des provisions techniques afférentes aux contrats “With-profit” britanniques consistent principalement en des obligations et des actions. Les contrats “With-profit” britanniques sont des contrats avec participations bénéficiaires des assurés et les distributions à l'actionnaire à partir du fonds cantonné “With-profit” sont soumises à des contraintes légales, lesquelles prévoient que les assurés ont droit à 90 % de l'ensemble des risques et bénéfices du fonds participatif “With-profit”. Les variations de valeur de marché des actifs détenus dans ce fonds ont un impact sur la valeur du fonds et donc sur le montant des provisions techniques afférentes.

En normes françaises, les placements alloués au fonds cantonné “With-profit” sont comptabilisés en valeur de marché, et la variation de celle-ci est constatée en résultat, les provisions techniques évoluant elles-mêmes en fonction de ces valeurs de marché. Ces placements se composent d'obligations, d'actions, d'actifs immobiliers et de prêts.

En normes américaines, les actifs immobiliers et les prêts alloués aux contrats “With-profit” sont enregistrés respectivement au coût historique net d'amortissement, en coût amorti ou pour le montant restant à rembourser. Par ailleurs, avant le 1^{er} janvier 2001, les obligations et actions allouées aux contrats “With-profit” étaient considérées comme disponibles à la vente. Les variations des plus ou moins-values latentes sur ces actifs ne transitaient donc pas par le résultat mais étaient comptabilisées dans les capitaux propres sous la rubrique “Other Comprehensive Income”, alors même que l'impact de ces variations sur l'évaluation des provisions techniques “With-profit” était enregistré en résultat sur le même exercice. AXA considérait que cette absence de prise en compte des variations des valeurs de marché des actifs dans le résultat US GAAP ne donnait pas une image économique des contrats “With-profit” britanniques : en effet une hausse des valeurs de marché des actifs entraînait une hausse des engagements techniques et une diminution du résultat net consolidé d'AXA. A l'inverse, une baisse des valeurs de marché réduisait le montant des provisions techniques et avait ainsi une incidence positive sur le résultat consolidé d'AXA.

C'est pourquoi AXA présentait le tableau de passage des résultats et des capitaux propres French GAAP vers les US GAAP avec une étape intermédiaire “US GAAP ajusté” dont le résultat incluait la variation de la valeur de marché des actifs alloués aux contrats “With-profit” britanniques. AXA considérait que cette présentation avait davantage de signification.

Au 1^{er} janvier 2001, et ainsi que le permettent les règles de transition du FAS 133 (cf. ci-dessus), les obligations et les actions allouées aux contrats participatifs (“With-profit”) ont été reclassées de “titres disponibles à la vente” à “titres de transaction”. Ces placements sont toujours valorisés en valeur de marché, mais la variation de celle-ci est désormais enregistrée en résultat et non plus dans les capitaux propres. En conséquence, la présentation des données “US GAAP ajusté” n'est plus nécessaire à compter de l'exercice 2001.

35.1.5. PROVISIONS MATHÉMATIQUES

En French GAAP, les provisions mathématiques des sociétés d'assurance sont calculées selon les méthodes admises localement (sous réserve de leur homogénéité avec les principes appliqués par AXA) sur la base d'hypothèses actuarielles pour les rendements des actifs investis, la mortalité, la morbidité et les frais de gestion. Les contrats sont supposés rester en vigueur jusqu'à leur terme ou jusqu'au décès de l'assuré.

En US GAAP, les provisions mathématiques des contrats d'assurance vie traditionnels (qui comportent des garanties décès et invalidité importantes) sont déterminées sur la base d'hypothèses actuarielles de mortalité, de taux de chute et de taux d'intérêts reposant sur l'expérience de la compagnie, et incluent, par ailleurs,

une marge de prudence. Les hypothèses sont déterminées lors de l'émission du contrat. Lorsque les provisions mathématiques majorées de la valeur présente des primes futures attendues se révèlent insuffisantes pour couvrir les paiements et charges à venir, une provision complémentaire est constituée.

Aux Etats-Unis, pour les besoins des comptes French GAAP, Equitable Life a modifié en 1996 les méthodes de comptabilisation de certains de ses contrats à longue durée avec participation des assurés aux bénéfices, en adoptant la norme FAS n°120. Cette norme n'a pas été retenue pour la présentation des comptes d'AXA en US GAAP, les règles précédemment utilisées continuant à être appliquées.

35.1.6. PROVISIONS D'ÉGALISATION

En French GAAP, et en conformité avec la réglementation locale de certains pays où AXA exerce son activité, des provisions d'égalisation peuvent être constituées afin de couvrir des risques catastrophiques.

Ces provisions ne sont pas admises par les normes américaines (la charge ne devant être comptabilisée que lorsque l'événement survient).

35.1.7. RÉORGANISATION FINANCIÈRE D'AXA EQUITY & LAW

Comptabilisation de l'opération

Dans le cadre de cette réorganisation, une partie des actifs excédentaires du fonds participatif "With-profit", désignés sous le terme "Inherited Estate", a été attribuée à AXA, en tant qu'actionnaire de la Société.

La part d'AXA dans l'Inherited Estate ainsi que les activités d'assurance autres que celles "With-profit" ont été transférées hors du fonds cantonné "With-profit" vers des fonds non participatifs juridiquement disjoints dont les résultats d'exploitation futurs seront en totalité acquis à AXA. De ce fait, de nouvelles différences significatives sont apparues, à compter du 1^{er} janvier 2001, entre les French GAAP et les US GAAP.

En French GAAP, l'opération s'apparente comptablement à l'acquisition d'une société, les assurés ayant été considérés comme des intérêts tiers. De ce fait, (i) les actifs et passifs transférés du fonds participatif vers le fonds non participatif ont été réévalués à leur valeur de marché ou sur la base de nouvelles hypothèses de taux d'intérêts et de mortalité, (ii) une valeur de portefeuille a été reconnue, représentative des profits futurs de l'activité en unités de compte qui a été transférée dans le fonds non participatif, (iii) le coût relatif à la prime d'incitation payée aux assurés qui ont voté en faveur de la réorganisation constituant par ailleurs un écart d'acquisition.

En US GAAP, l'opération ne peut pas être comptabilisée selon ces principes, s'agissant d'un transfert de portefeuille à l'intérieur d'un groupe contrôlé. En conséquence, (i) aucune valeur de portefeuille n'a été enregistrée au bilan et (ii) le coût de la prime d'incitation a été inscrit dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du résultat sur les activités "With-profit"

A compter du 1^{er} janvier 2001, en French GAAP, le résultat enregistré par AXA, en tant qu'actionnaire, sur les activités "With-profit" représente 10 % des bonus déclarés par l'actuaire sur l'année pour ces contrats, ce qui constitue un changement de méthode en 2001, s'inscrivant dans le cadre de la réorganisation financière.

En US GAAP, le résultat dégagé par AXA est constitué de 10 % de tous les produits et charges enregistrés par le fonds "With-profit", les 90 % restants étant inscrits dans les provisions pour participation aux assurés non allouée, reflétant ainsi les conséquences de la restructuration juridique réalisée dans le cadre de la réorganisation financière.

35.1.8. EMISSION D' ACTIONS PAR UNE FILIALE (PROFIT DE DILUTION)

Lorsqu'une entité du Groupe émet des actions et que le pourcentage d'intérêt du Groupe s'en trouve diminué, cette opération s'assimile à une cession de titres à l'extérieur du Groupe.

En French GAAP comme en US GAAP, la différence entre la valeur de quote-part cédée et le prix d'émission est enregistrée dans le compte de résultat pour son montant net d'impôt. La valeur de ce profit ou de cette perte nette de dilution peut toutefois être différente entre les deux normes, dans la mesure où la valeur de la quote-part cédée est susceptible d'être différente. Ainsi, lorsque SLPH a émis des actions pour financer l'acquisition de GRE en 1999, le pourcentage d'intérêt d'AXA dans SLPH est passé de 71 % à 56 %. Le profit de dilution correspondant, établi sur les valeurs respectives de la situation nette consolidée de SLPH en French GAAP et en US GAAP, s'est élevé à 486 millions d'euros en French GAAP et 425 millions d'euros en US GAAP (part du groupe), soit une différence de 61 millions d'euros.

Lorsqu'une filiale accompagne l'émission d'actions nouvelles en faveur d'un tiers d'une clause de rachat accordée par AXA, le profit de dilution est reconnu en French GAAP mais est neutralisé par une provision pour risques d'un montant équivalent, sans qu'il y ait d'impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe. Cette provision est reprise au fur et à mesure des rachats, avec, en contrepartie, une réduction des nouveaux écarts d'acquisition éventuellement constatés. En US GAAP, le profit de dilution est comptabilisé directement dans les capitaux propres (pour son montant net d'impôt). Ainsi, dans le cadre de l'acquisition de Sanford C. Bernstein, Inc., (i) la diminution de 56,3 % à 52,8 % du pourcentage de détention d'AXA Financial dans Alliance Capital a induit un profit de dilution de 928 millions d'euros (avant impôt et avant intérêts minoritaires), (ii) AXA Financial s'engage par ailleurs à racheter aux anciens actionnaires les titres qui leur avaient été remis en échange de la vente de leurs actions. En conséquence, en French GAAP, le profit de dilution de 928 millions d'euros a été neutralisé entièrement par l'enregistrement d'une provision pour risques ; en US GAAP, le profit net d'impôt et d'intérêts minoritaires, soit 326 millions d'euros, a été imputé sur les capitaux propres.

35.1.9. IMPACT DES CHANGEMENTS DANS LES PRINCIPES COMPTABLES FRANÇAIS EN 2001

Du fait de l'application au 1^{er} janvier 2001 des nouvelles règles de consolidation françaises, certaines différences de principes comptables qui existaient antérieurement ne sont plus représentatives des différences qui existeront dans le futur, comme indiqué ci-dessous, ou l'inverse.

L'effet cumulé des changements dans les principes comptables français a donné lieu à un ajustement des capitaux propres au 1^{er} janvier 2001 en French GAAP.

Provisions d'égalisation

Jusqu'au 31 décembre 2000, les provisions d'égalisation en French GAAP incluaient des provisions pour déviation de sinistralité. Ces provisions étaient constatées en conformité avec les réglementations locales de certains pays où AXA exerce son activité. Ces provisions et leurs variations, non admises en US GAAP car ne correspondant pas à des événements déjà survenus, étaient retraitées dans la réconciliation du résultat net et des capitaux propres consolidés entre les normes françaises et les normes américaines.

Ces provisions pour déviation de sinistralité ne sont plus admises par la nouvelle réglementation française sur les comptes consolidés. L'effet cumulé de leur élimination a donné lieu à un ajustement des capitaux propres d'ouverture French GAAP, sans impact sur la réconciliation du résultat net de l'exercice 2001. Les différences qui existaient auparavant entre les données French GAAP et les US GAAP s'en trouvent donc réduites.

Cessions en réassurance

Dans le cadre de l'application de la nouvelle réglementation française sur les comptes consolidés, le coût de toute cession en réassurance doit être constaté en résultat au cours de l'exercice où le traité prend effet, y compris lorsque le traité concerne des contrats de longue durée, alors que, dans ce cas, le coût peut-être étalé en US GAAP.

Ce changement dans les principes comptables d'AXA a donné lieu à un ajustement des capitaux propres d'ouverture French GAAP. La réconciliation des capitaux propres consolidés d'AXA entre les French GAAP et les US GAAP intègre à présent cette nouvelle différence (dans la rubrique "provisions mathématiques").

Opérations intra-groupe

A compter du 1^{er} janvier 2001, conformément à la nouvelle réglementation française sur les comptes consolidés des entreprises d'assurance, les plus ou moins-values sur cessions internes d'actifs sont toutes éliminées, sauf en cas de dépréciation à caractère durable. Les principes français et américains sont donc désormais identiques.

Auparavant dans le cadre des anciennes normes françaises, les plus et moins-values (autres que celles portant sur des titres consolidés) n'étaient pas retraitées dès lors que l'acheteur ou le vendeur était une société d'assurance ou de réassurance ; pour cette raison, la réconciliation du résultat net et des capitaux propres consolidés d'AXA entre les French GAAP et les US GAAP présente toujours une différence sur les exercices passés.

Par ailleurs, en French GAAP, les plus-values dégagées lors de l'apport d'actifs à des OPCVM ou des sociétés immobilières créés en vue de servir de support aux contrats d'épargne de l'assurance vie, sont constatées en résultat au moment de l'apport ; en US GAAP, les plus-values ne seraient dégagées qu'au fur et à mesure de la souscription effective des contrats concernés, ou au moment de la cession des OPCVM / sociétés immobilières en dehors du Groupe.

35.1.10. AUTRES DIFFÉRENCES

Provisions pour restructuration

La nature des coûts susceptibles d'être inclus dans les provisions pour restructuration est globalement similaire en French GAAP et en US GAAP. Cependant, certaines conditions requises en normes américaines préalablement à l'enregistrement d'une provision pour restructuration ne sont pas exigées par la réglementation française. En particulier, les normes américaines demandent à ce que les plans sociaux soient communiqués aux salariés et comportent une information suffisante pour permettre à chacun d'entre eux de déterminer la nature et le montant des indemnités qu'ils recevraient en cas de départ. En conséquence, certaines provisions pour restructuration sont retraitées en normes américaines car les critères d'admissibilité ne sont pas remplis.

Stock-options et plans d'actionnariat salariés

En French GAAP, les règles de comptabilisation dépendent des caractéristiques du plan selon (i) qu'il s'agit d'un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, (ii) qu'il existe un engagement de liquidité ou non, et (iii) qu'il soit émis par la Société consolidante ou une autre société du Groupe. En US GAAP, les principes de comptabilisation sont identiques quelles que soient les caractéristiques du plan.

Les deux principales différences entre les French GAAP et les US GAAP sont les suivantes :

- en French GAAP, les plans qui ne prévoient pas de garantie de liquidité et qui portent sur des actions de la Société, ne donnent lieu à aucune écriture comptable avant l'exercice des stock-options ; en US GAAP, une charge est enregistrée sur la durée d'acquisition des droits en cas de rabais significatif.
- pour tous les autres plans, les principes d'évaluation sont similaires entre les normes françaises et les normes américaines. Toutefois, la charge fait l'objet d'une provision sur la durée d'acquisition des droits en French GAAP, alors qu'en US GAAP, elle est enregistrée avec contrepartie en capitaux propres.

Engagements sociaux

La méthode actuarielle utilisée en French GAAP par AXA est similaire aux principes d'évaluation et de comptabilisation prescrits par les US GAAP, à l'exception des règles relatives à la constatation d'un complément d'engagement qui ne sont pas reconnues par la réglementation française. Pour ses comptes US GAAP, AXA a adopté, au 1^{er} janvier 1989, le FAS 87. A cette date, l'excédent des engagements de retraite d'AXA Equity & Law a donné lieu à l'enregistrement d'un actif amorti sur 15 ans (qui correspondait à la durée moyenne de travail résiduelle des salariés concernés).

Si l'engagement de retraite réévalué est supérieur à la valeur de marché des actifs du plan, un complément de passif ("Additional minimum pension liability") est comptabilisé de façon à ce que le total des provisions au bilan soit au moins égal au montant de l'engagement de retraite réévalué diminué de la valeur des actifs du plan. Le montant net d'impôt est en général enregistré en moins des capitaux propres (sous la rubrique séparée "Other Comprehensive Income").

Dettes à long terme

En French GAAP, quand une dette convertible à long terme est émise avec des droits de remboursement anticipés à une valeur supérieure au nominal, la différence entre le prix de remboursement de cette dette et son montant nominal n'a pas à être amortie sur la période entre l'émission et la première date d'application des droits.

En US GAAP, une telle différence doit être amortie sur la période définie ci-dessus dès lors qu'elle est significative. L'amortissement est comptabilisé en charges d'intérêts avec, en contrepartie, une augmentation au bilan de la valeur de la dette.

Impôts différés

En French GAAP comme en US GAAP, l'impact d'un changement de taux sur les impôts différés actif et passif est enregistré dans le compte de résultat. Toutefois, comme il existe des différences entre les méthodes françaises et américaines dans la valorisation des actifs et passifs qui sont à l'origine de ces impôts différés (en particulier pour les obligations et les actions qui restent à leur coût amorti ou historique en French GAAP et sont revalorisées en valeur de marché en US GAAP), le montant enregistré en résultat au titre du changement de taux ne sera pas identique.

Titres détenus dans la société consolidante

Dans les comptes français, ces titres peuvent être comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, dans certains cas spécifiques (notamment régulation du cours ou titres affectés à l'attribution aux salariés), avec enregistrement des plus ou moins-values en résultat.

Dans les comptes américains, le prix de revient de ces titres est déduit des fonds propres consolidés.

Ces derniers sont à nouveau majorés lorsque les titres sont cédés : le montant effectif de la vente est porté en augmentation des capitaux propres et aucune plus ou moins-value n'est constatée en résultat.

35.2. Rapprochement des résultats selon les normes françaises et américaines

Les données consolidées en "normes américaines ajustées" correspondent à celles déterminées selon ces mêmes principes américains, mais en incluant dans le résultat de la période les variations des valeurs de marché de l'ensemble des actifs alloués aux contrats "With-profit" britanniques ; ceux-ci ne sont fournis que pour les périodes jusqu'au 31 décembre 2000, compte tenu du changement de méthode intervenu au 1^{er} janvier 2001 sur la comptabilisation des actifs alloués à ces contrats.

35.2.1. EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2001

Contribution au résultat consolidé

(en millions d'euros)	Exercice 2001	
	Normes américaines	Normes françaises
Vie, épargne, retraite	3.256	922
Dommmages	(538)	52
Assurance internationale	(439)	(386)
Total Assurance	2.279	588
Gestion d'actifs	131	153
Autres services financiers	74	97
Total Services Financiers	204	250
Holdings	(999)	(318)
Résultat net part du groupe	1.484	520

Le résultat net part du groupe en normes américaines 2001 s'élève à 1.484 millions d'euros, supérieur de 964 millions d'euros au résultat en normes françaises.

Il a été favorablement impacté pour un montant total de 2.667 millions d'euros par la réorganisation financière d'AXA Equity & Law, de la façon suivante :

- Mise en valeur de marché des actifs (valeurs mobilières) alloués aux contrats "With-profit", dans le cadre de la mise en œuvre du FAS 133, avec un impact net part du groupe de 2.697 millions d'euros, montant qui était comptabilisé au 31 décembre 2000 dans une rubrique spécifique des fonds propres consolidés ("Other comprehensive income").
- Enregistrement d'une charge correspondante à l'"Incentive" (indemnité de dédommagement) payée aux assurés pour un montant de - 433 millions d'euros (affectant le résultat des holdings), en partie compensée par la reconnaissance des effets positifs de la réorganisation financière (au net du changement de méthode sur la reconnaissance des résultats des activités "With-profit" pour l'actionnaire) pour un montant de + 762 millions d'euros (segment Vie, épargne, retraite).

En French GAAP, ces deux derniers éléments ont été enregistrés en moins des fonds propres pour un montant de - 79 millions d'euros (les placements alloués aux contrats "With-profit" étant déjà comptabilisés en valeur de marché en French GAAP), après reconnaissance (i) d'un écart d'acquisition de 451 millions d'euros correspondant au montant payé aux assurés et aux frais annexes liés à l'opération et (ii) d'une valeur de portefeuille de 466 millions d'euros.

Hors ces effets liés à la réorganisation financière d'AXA Equity & Law, le résultat net part du groupe en normes américaines est inférieur de 1.703 millions d'euros à celui en normes françaises, notamment du fait des éléments suivants :

- Vie, épargne, retraite : leur contribution subit notamment l'impact de la baisse des marchés sur (i) les placements détenus par les OPCVM consolidés (– 291 millions d'euros) et (ii) la reconnaissance en US GAAP du résultat des activités "With-profit" à – 310 millions d'euros.
- Dommages : le résultat US GAAP est inférieur au résultat French GAAP, principalement du fait de l'impact de la baisse des marchés sur les OPCVM (– 367 millions d'euros),
- Holdings : Le résultat US GAAP comprend les charges liées (i) au rabais accordé aux salariés dans le cadre d'AXA actionnariat et (ii) à l'amortissement de la prime d'émission des obligations convertibles émises par la Société, ainsi que les effets de l'application du FAS 133.

35.2.2. EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2000

Contribution au résultat consolidé

(en millions d'euros)	Normes américaines	Exercice 2000 Normes américaines ajustées	Normes françaises
Vie, épargne, retraite	1.911	1.434	2.050
Dommages	19	19	306
Assurance internationale	48	48	137
Total Assurance	1.978	1.501	2.493
Gestion d'actifs	164	164	166
Autres services financiers	112	112	121
Total Services Financiers	276	276	287
Holdings	994	994	1.123
Résultat net part du groupe	3.248	2.771	3.904
Impact des opérations exceptionnelles	(1.126)	(1.126)	(1.643)
TOTAL hors opérations exceptionnelles	2.122	1.645	2.261

Le résultat en "normes américaines ajustées" hors impact des opérations exceptionnelles s'élève à 1.645 millions d'euros contre 2.261 millions d'euros en normes françaises, les principales différences provenant des éléments suivants :

- Dommages et Assurance internationale : la moindre contribution en US GAAP (– 376 millions d'euros) résulte principalement (i) du retraitement des réserves d'égalisation et (ii) de la constatation par résultat de certaines insuffisances de provisions techniques des sociétés GRE (insuffisances qui ont été enregistrées par bilan d'ouverture en French GAAP).
- Holdings: la différence (– 129 millions d'euros) découle des mêmes raisons qu'en 2001 (hors FAS 133).

En 2000, les opérations exceptionnelles concernent notamment la cession de DLJ, les dépréciations et les moins-values sur les obligations à haut rendement ainsi que les pertes actuelles et futures liées à la cession de la Banque Worms (comme en French GAAP) mais également (en US GAAP) les coûts des stocks-options liées aux acquisitions des intérêts minoritaires d'AXA Financial (– 539 millions d'euros) : l'impact total de ces opérations exceptionnelles de l'exercice 2000 est moindre en US GAAP qu'en French GAAP, d'un montant de 519 millions d'euros, notamment du fait de ces coûts liés aux plans de souscription d'actions.

Le résultat en "normes américaines" est supérieur de 477 millions d'euros à celui en "normes américaines ajustées" compte tenu de l'impact de la baisse des marchés actions en 2000 sur les contrats britanniques "With-profit" et sur les actifs qui leur sont alloués.

35.3. Incidence des différences entre les normes comptables françaises et américaines

35.3.1. CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

Capitaux propres part du groupe

(en millions d'euros)	31 décembre 2001	31 décembre 2000	31 décembre 1999
EN NORMES FRANCAISES	24.780	24.322	16.358
Sources d'écart (nettes d'impôts):			
Périmètre de consolidation	4	581	675
Ecart d'acquisition et d'évaluation	6.218	3.836	1.606
Différence sur prix d'émission d'actions de la Société	(327)	(265)	–
Coût des stocks-options relevant de rachat d'intérêts minoritaires	(286)	(211)	–
AXA Actionnariat	78	59	27
Actifs investis	(1.291)	2.670	3.626
Coûts d'acquisition différés	(4)	187	272
Provisions d'égalisation	201	416	508
Provisions mathématiques (nettes de réassurance)	77	(171)	(99)
Titres d'autocontrôle détenus	(485)	(384)	(265)
Profit de dilution	347	326	–
Autres éléments	28	195	(36)
Total des ajustements	4.560	7.239	6.314
EN NORMES AMERICAINES	29.340	31.561	22.672
<i>Dont activités encore en cours</i>	<i>29.340</i>	<i>31.561</i>	<i>21.686</i>
<i>Dont activités cédées ("Discontinued")</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>986</i>
Plus(moins)-values nettes latentes des actifs immobiliers alloués aux contrats "With-profit"	NA	273	214
EN NORMES AMERICAINES AJUSTEES	NA	31.834	22.886

35.3.2. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Résultat net part du groupe

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
EN NORMES FRANCAISES	520	3.904	2.021
Sources d'écart (avant impôt) :			
Périmètre de consolidation	(614)	(171)	564
Ecart d'acquisition et d'évaluation	(683)	(398)	(17)
Coût des stocks-options relevant de rachat d'intérêts minoritaires	67	(828)	-
Actifs investis (hors actifs alloués aux contrats "With-profit")	(58)	(31)	(182)
Actifs alloués aux contrats "With-profit" :			
- Variation des (plus) moins-values latentes nettes		682	(1.486)
- Impact du changement de méthode comptable au 1/1/2001	3.853	-	-
Frais d'acquisition différés	(51)	(45)	(3)
Provisions d'égalisation	(224)	(246)	(141)
Provisions mathématiques (nettes de réassurance)	(226)	(54)	(16)
Plus-values sur cession de titres d'autocontrôle	-	(75)	-
Provisions de restructurations et autres provisions non admises	(218)	29	110
Profit de dilution	-	-	(61)
Autres éléments	(25)	(46)	38
Impôts	(857)	527	382
Total des ajustements	964	(656)	(813)
EN NORMES AMERICAINES	1.484	3.248	1.209
<i>Dont activités encore en cours</i>	<i>1.484</i>	<i>951</i>	<i>865</i>
<i>Dont activités cédées ("Discontinued")</i>	<i>-</i>	<i>2.297</i>	<i>344</i>
Variation des (plus)moins-values latentes nettes des actifs alloués aux contrats "With-profit" (nette d'impôt)	NA	(477)	1.030
EN NORMES AMERICAINES AJUSTEES	NA	2.771	2.239

35.3.3. ACQUISITIONS ET BILAN D'OUVERTURE

Les différences de principes comptables entre French GAAP et US GAAP dans le cadre d'acquisitions sont décrites ci-dessus.

Acquisitions des intérêts minoritaires d'AXA UK (ex-SLPH) et d'AXA Financial (2000)

Le tableau ci-dessous illustre la détermination des écarts d'acquisition relatifs à ces deux opérations dans les deux normes comptables considérées.

(en millions d'euros)	SLPH		AXA Financial	
	Normes américaines	Normes françaises	Normes américaines	Normes françaises
Prix d'acquisition :				
Paielement en numéraire	3.628	3.628	6.717	6.717
Actions remises en échange	–	–	3.544	3.868
Coûts liés aux plans d'options de souscription	–	44	–	539
Dividende exceptionnel	36	36	–	–
Autres coûts directs	28	28	85	89
Total prix d'acquisition	3.692	3.736	10.346	11.213
Situation nette acquise	2.514	1.766	3.956	3.913
<i>Différence</i>	<i>1.178</i>	<i>1.971</i>	<i>6.390</i>	<i>7.300</i>
Imputation sur les capitaux propres	–	–	–	(2.518)
Ecart d'acquisition brut au jour de l'opération	1.178	1.971	6.390	4.782
Modification de l'écart d'acquisition	(34)	(73)	(19)	8
Ecart d'acquisition brut au 31 décembre 2001	1.144	1.898	6.371	4.790
<i>Charge d'amortissement annuel</i>	<i>38</i>	<i>63</i>	<i>231</i>	<i>176</i>

Acquisition de l'UAP (1997) et des intérêts minoritaires de la Royale Belge (1998)

Les écarts d'acquisition sont différents entre les deux normes comptables. La charge annuelle d'amortissement est donc supérieure de 5 millions d'euros en French GAAP par rapport à celle en US GAAP, pour l'acquisition des intérêts minoritaires de la Royale Belge, et est inférieure de 61 millions d'euros en French GAAP par rapport à celle en US GAAP pour l'UAP.

35.4. Etats financiers aux normes américaines

35.4.1. DIFFÉRENCES DE PRÉSENTATION

Les états financiers aux normes américaines présentés ci-après intègrent l'effet des principales différences avec les règles comptables françaises (décrites dans les paragraphes ci-dessus), y compris celles liées au périmètre de consolidation.

En normes américaines, les produits bruts d'exploitation ne tiennent pas compte des cotisations des contrats d'assurance d'épargne ou de ceux dont le risque de mortalité n'est pas significatif. Les cotisations se rapportant à ce type de contrat sont directement créditées aux provisions techniques ; parallèlement, les paiements effectués par la société d'assurance s'imputent sur les provisions, au lieu de transiter par les charges techniques. Les éléments constatés en résultat correspondent donc uniquement aux frais prélevés sur les contrats (en produits d'exploitation), au résultat de la gestion financière lié à l'investissement des cotisations encaissées, aux intérêts crédités aux assurés et éventuellement aux paiements excédant les montants des provisions constituées.

35.4.2. CESSION D'ACTIVITÉS CONSOLIDÉES ("DISCONTINUED OPERATIONS")

Les normes américaines requièrent une présentation particulière des états financiers consolidés, à la suite de la cession d'un secteur d'activité (ou d'une partie significative d'un secteur). La cession de DLJ en 2000 est considérée comme telle. Le compte de résultat de l'exercice en cours et des exercices précédents fait l'objet d'une présentation distinguant, d'une part, le compte de résultat des activités faisant toujours partie du Groupe, et, d'autre part, la contribution au résultat net part du groupe de l'activité cédée et la plus-value consolidée de cession ; de même les éléments d'actif et de passif de l'activité cédée font l'objet d'une présentation globale à l'actif du bilan consolidé.

35.4.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ("OTHER COMPREHENSIVE INCOME")

En juin 1997, la norme SFAS n° 130 sur le "Other comprehensive income" a été introduite aux Etats-Unis. Cette nouvelle norme prescrit la présentation du "Other comprehensive income" qui décrit toutes les variations de capitaux propres qui ne proviennent ni du résultat de la période, ni de transactions avec les actionnaires.

"Other comprehensive income"

(en millions d'euros / en normes américaines)	2001	2000		1999	
	Non ajustées	Non ajustées	Ajustées	Non ajustées	Ajustées
Au 1^{er} janvier	6.276	7.938	4.704	6.920	4.126
Impact cumulé net de taxes des changements de méthode	(2.698)	–	–	–	–
Sous-total	3.578	7.938	4.704	6.920	4.126
Plus (moins-) values latentes nettes d'impôt	(1.447)	(1.346)	(790)	372	(412)
Variation de change sur les capitaux propres	237	(302)	(322)	636	981
Cession de participations consolidées et restructurations internes	(7)	(14)	(14)	10	10
Réserve minimum pour engagements de retraite	(122)	–	–	–	–
Au 31 décembre	2.240	6.276	3.578	7.938	4.704

35.4.4. BILANS RÉSUMÉS

Bilan

(en millions d'euros)	31 décembre 2001	
	Normes américaines	Normes françaises
Actif		
Placements	264.299	258.563
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	17.598	17.646
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	11.617	11.619
Frais d'acquisition reportés	7.320	10.917
Ecart d'acquisition	17.093	15.879
Portefeuilles de contrats	7.489	3.739
Autres actifs	53.356	51.512
Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte	114.292	115.723
TOTAL	493.065	485.599
Passif		
Provisions techniques d'assurance brutes	273.128	272.125
Dettes	13.304	12.748
Passifs subordonnés	8.752	8.867
Autres fonds propres	–	–
Autres passifs	49.464	48.364
Provisions techniques des contrats en unités de compte	113.845	115.305
Sous-total	458.493	457.410
Intérêts minoritaires	5.231	3.409
Capitaux propres (part du groupe)		
Capital	3.971	3.971
Primes d'émission, de fusion, et d'apport	13.963	13.627
Valeur des actions propres détenues	(485)	–
"Other comprehensive Income"	2.240	–
Résultat et réserves consolidés	9.652	7.182
Capitaux propres	29.340	24.780
TOTAL	493.065	485.599

Bilan

(en millions d'euros)	31 décembre 2000		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Actif			
Placements	271.336	271.726	254.015
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	28.717	28.717	28.728
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	9.228	9.228	9.234
Frais d'acquisition reportés	5.985	5.985	9.359
Ecarts d'acquisition	17.595	17.595	15.865
Portefeuilles de contrats	7.937	7.937	3.724
Autres actifs	42.617	42.617	48.327
Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte	115.745	115.745	117.261
TOTAL	499.161	499.551	486.513
Passif			
Provisions techniques d'assurance brutes	267.798	267.798	263.174
Dettes	16.346	16.346	16.309
Passifs subordonnés	8.333	8.333	8.261
Autres fonds propres	192	192	192
Autres passifs	53.186	53.303	53.084
Provisions techniques des contrats en unités de compte	115.932	115.932	117.469
Sous-total	461.787	461.904	458.490
Intérêts minoritaires	5.813	5.813	3.702
Capitaux propres (part du groupe)			
Capital	3.809	3.809	3.809
Primes d'émission, de fusion, et d'apport	12.700	12.700	12.379
Valeur des actions propres détenues	(384)	(384)	(96)
"Other comprehensive Income"	6.275	3.578	–
Résultat et réserves consolidés	9.161	12.131	8.230
Capitaux propres	31.561	31.834	24.322
TOTAL	499.161	499.551	486.513

Bilan

(en millions d'euros)	Normes américaines	31 décembre 1999 Normes américaines ajustées	Normes françaises
Actif			
Placements	243.577	244.121	230.183
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	14.490	14.490	14.508
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	8.072	8.072	8.075
Frais d'acquisition reportés	8.844	8.844	7.782
Ecart d'acquisition	4.228	4.228	2.591
Portefeuilles de contrats	2.498	2.498	2.438
Autres actifs	35.929	35.929	35.679
Placements représentant les engagements des contrats en unités de compte	108.206	108.206	109.647
Actifs nets consolidés de DLJ ("discontinued")	2.684	2.684	2.673
TOTAL	428.526	429.070	413.575
Passif			
Provisions techniques d'assurance brutes	227.998	227.998	222.932
Dettes	13.338	13.338	13.268
Passifs subordonnés	4.048	4.048	4.040
Autres fonds propres	474	474	474
Autres passifs	41.810	41.978	39.959
Provisions techniques des contrats en unités de compte	107.858	107.858	109.090
Sous-total	395.530	395.695	389.764
Intérêts minoritaires	10.326	10.488	7.453
Capitaux propres (part du groupe)			
Capital	3.260	3.260	3.260
Primes d'émission, de fusion, et d'apport	5.421	5.421	5.350
Valeur des actions propres détenues	(265)	(265)	-
"Other comprehensive Income"	7.937	4.704	-
Résultat et réserves consolidés	6.319	9.766	7.748
Capitaux propres	22.672	22.886	16.358
TOTAL	428.526	429.070	413.575

35.4.5. COMPTES DE RÉSULTAT RÉSUMÉS

Compte de résultat

(en millions d'euros)	Exercice 2001	
	Normes américaines	Normes françaises
Primes émises (nettes de réassurance)	40.099	65.906
Produits d'exploitation bancaire	5.296	5.361
Produits financiers nets de charges	12.793	10.370
Variation des provisions pour primes non acquises (nettes)	(231)	(243)
Produits bruts d'exploitation	57.957	81.394
Charge de sinistres (nette de réassurance)	(38.148)	(64.128)
Frais d'acquisition (nets de réassurance)	(6.145)	(5.933)
Charges d'exploitation bancaire	(823)	(838)
Frais d'administration et autres frais	(9.527)	(8.775)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(795)	(788)
Résultat total avant impôt	2.520	933
Impôts sur les résultats	(854)	(45)
Intérêts minoritaires	(195)	(385)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	14	17
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1.484	520

Compte de résultat

(en millions d'euros)	Normes américaines	Exercice 2000 Normes américaines ajustées	Normes françaises
Primes émises (nettes de réassurance)	35.538	35.538	61.886
Produits d'exploitation bancaire	4.441	4.441	4.496
Produits financiers nets de charges	14.696	13.771	15.086
Variation des provisions pour primes non acquises (nettes)	(435)	(435)	(445)
Produits bruts d'exploitation	54.240	53.315	81.023
Charge de sinistres (nette de réassurance)	(37.142)	(37.142)	(64.053)
Frais d'acquisition (nets de réassurance)	(5.959)	(5.959)	(5.877)
Charges d'exploitation bancaire	(714)	(714)	(692)
Frais d'administration et autres frais	(8.602)	(8.602)	(7.535)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(347)	(347)	(345)
Résultat total avant impôt	1.477	552	2.522
Impôts sur les résultats	169	446	(339)
Intérêts minoritaires	(670)	(500)	(518)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(24)	(24)	(23)
RESULTAT NET PART DU GROUPE (hors DLJ)	951	474	1.642
Contribution DLJ ("Discontinued")	192	192	191
Plus value de cession DLJ	2.105	2.105	2.071
RESULTAT NET PART DU GROUPE	3.248	2.771	3.904

Compte de résultat

(en millions d'euros)	Exercice 1999		
	Normes américaines	Normes américaines ajustées	Normes françaises
Primes émises (nettes de réassurance)	29.341	29.341	51.481
Produits d'exploitation bancaire	2.955	2.955	3.065
Produits financiers nets de charges	14.016	16.612	15.301
Variation des provisions pour primes non acquises (nettes)	(31)	(31)	(93)
Produits bruts d'exploitation	46.281	48.877	69.755
Charge de sinistres (nette de réassurance)	(33.056)	(33.056)	(53.953)
Frais d'acquisition (nets de réassurance)	(4.938)	(4.938)	(5.123)
Charges d'exploitation bancaire	(644)	(644)	(717)
Frais d'administration et autres frais	(6.448)	(6.448)	(6.196)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(225)	(225)	(626)
Résultat total avant impôt	970	3.566	3.140
Impôts sur les résultats	(316)	(1.049)	(993)
Intérêts minoritaires	224	(609)	(460)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(14)	(14)	(10)
RESULTAT NET PART DU GROUPE (hors DLJ)	864	1.894	1.677
Contribution DLJ ("Discontinued")	344	344	345
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1.209	2.239	2.021

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2001

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société AXA SA établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, et donc à partir de cet exercice conformément au règlement C.R.C. N° 00-05, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les notes 3.1 et 3.3 de l'annexe qui exposent les changements de méthode et de présentation des comptes intervenus durant l'exercice 2001.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 13 mars 2002

Les Commissaires aux Comptes

Befec – Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers
Gérard Dantheny Catherine Pariset

Mazars & Guérard
Mazars
Patrick de Cambourg Charles Vincensini

COMPTES



SOCIAUX

250	Commentaires sur les comptes sociaux
256	Bilan
258	Compte de résultat
259	Tableau de financement
260	Tableau des filiales et participations au 31/12/2001
264	Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

Commentaires sur les comptes sociaux

Résultats

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001 s'élève à 1.620 millions d'euros, contre 1.058 millions d'euros au 31 décembre 2000.

Les **revenus des titres de participation**, 1.882 millions d'euros, augmentent de 362 millions d'euros.

Les dividendes reçus des sociétés d'assurance s'élèvent respectivement à 1.433 millions d'euros contre 1.097 millions d'euros en 2000 pour les sociétés européennes, et 261 millions contre 81 millions d'euros pour les sociétés hors d'Europe.

AXA France Assurance a distribué en 2001 l'intégralité du résultat de ses filiales opérationnelles, 465 millions d'euros contre 288 millions d'euros en 2000, ainsi qu'un acompte sur dividendes de 51 millions d'euros au titre de l'exercice 2001. AXA Konzern AG a versé un dividende de 349 millions d'euros contre 95 millions d'euros. A contrario, les produits de participation reçus de la Belgique sont en baisse de 200 millions d'euros, l'exercice 2001 marquant la fin de la remontée des excédents de fonds propres.

Concernant les sociétés d'assurance hors d'Europe, AXA Financial ayant atteint un niveau de fonds propres suffisant, a distribué un dividende de 199 millions d'euros contre 19 millions d'euros l'exercice précédent.

Enfin, les dividendes versés par les sociétés financières sont en diminution de 153 millions d'euros. Il convient de rappeler que la Société avait bénéficié au cours de l'exercice précédent de dividendes exceptionnels versés par des sociétés du périmètre ex Guardian Royale Exchange (GRE) à hauteur de 273 millions d'euros.

A contrario, les dividendes versés par AXA Participations II sont en hausse de 98 millions d'euros compte tenu des plus values mobilières réalisées par cette dernière.

La **charge financière nette** est de 349 millions d'euros en augmentation de 183 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus des placements, 350 millions d'euros, progressent de 115 millions d'euros, dont 61 millions d'euros sur les produits de swaps de taux et de devises liés aux couvertures mises en place sur les financements des acquisitions de l'exercice 2000 et 39 millions d'euros de produits d'options sur titres et de devises.

Les charges financières sont en augmentation de 297 millions d'euros dont 211 millions d'euros d'intérêts liés au financement du rachat des intérêts minoritaires d'AXA Financial, 37 millions d'euros pour le financement par AXA Equity & Law plc des compensations financières versées aux assurés ayant accepté la restructuration de la société d'assurance AXA Equity & Law en échange de l'abandon de leurs droits sur les fonds dormants de la société, et 76 millions d'euros au titre du financement complémentaire fin 2000 d'AXA Life Japan.

Le remboursement en actions en janvier 2001 des Obligations Remboursables en Actions émises en octobre 1995 a permis de réduire la charge financière de 14 millions d'euros.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 183 millions d'euros contre 165 millions d'euros en 2000 compte tenu des investissements effectués pour améliorer l'efficacité opérationnelle des activités d'assurance et renforcer le contrôle du groupe sur ses filiales. Dans ce contexte, les missions des fonctions centrales ont été redéfinies et leurs coûts ont fait l'objet d'une nouvelle répartition entre la Société et les entités opérationnelles.

Les **produits nets sur cessions de titres de placement**, 110 millions d'euros représentent la plus-value dégagée sur la cession en janvier 2001 des titres Crédit Suisse acquis en décembre 2000 auprès d'AXA Financial dans le cadre de la vente de Donaldson Lufkin Jenrette.

Le **résultat sur opérations en capital** qui comprend les plus values réalisées, les dotations et reprises aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières et aux provisions pour risques et charges, le résultat de change ainsi que le résultat exceptionnel, dégage une perte de 93 millions d'euros contre une perte de 256 millions d'euros l'exercice précédent.

Les plus-values nettes de reprises de provision sont en hausse de 256 millions d'euros et s'élèvent à 406 millions d'euros dont 150 millions d'euros sur la cession de titres BNP et 147 millions d'euros de reprise de provision pour dépréciation sur les titres AXA Italia Spa compte tenu des perspectives de rentabilité des filiales opérationnelles. Par ailleurs, la mise en œuvre de nouvelles modalités de financement visant à renforcer les ressources de la Compagnie Financière de Paris (CFP) ont conduit la Société à reprendre la provision de 83 millions d'euros sur l'avance d'actionnaire de 180 millions d'euros consentie fin 2000. Cette avance d'actionnaire a été transformée courant juin 2001 en capital à hauteur de 64 millions d'euros et en prêt subordonné pour la différence soit 116 millions d'euros.

A la suite des opérations résultant de la cession de la Banque Worms par la Compagnie Financière de Paris à la Deutsche Bank, et des provisions qui ont dû être comptabilisées dans la CFP, il est apparu nécessaire de renforcer les fonds propres de cette dernière. La Société a abandonné la créance qu'elle détenait sur la CFP au titre d'une nouvelle avance d'actionnaire effectuée en décembre 2001 pour 159 millions d'euros. Cette perte figure en **résultat exceptionnel** qui comprend en outre 15 millions d'euros de pertes sur des créances relatives à des entreprises liées.

Les dotations aux provisions pour risques et charges comprennent 123 millions d'euros au titre de la garantie donnée par la Société à la Compagnie Financière de Paris couvrant l'estimation des pertes sur des crédits conservés par la Banque Worms après la cession de cette dernière à la Deutsche Bank, ainsi qu'une dotation de 26 millions d'euros pour perte de change.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières s'élèvent à 200 millions d'euros dont 74 millions d'euros au titre de Saint Georges Ré compte tenu des pertes techniques de l'exercice et 48 millions d'euros de dotation complémentaire sur les titres Compagnie Financière de Paris. Enfin, les titres et le prêt consenti à AXA Berry Hill ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 33 millions d'euros compte tenu de la décision du groupe de regrouper ses actions de formation des cadres sur des sites situés en France et de réexaminer les possibilités d'utilisation du site de Berry Hill.

La provision pour risques et charges constituée fin 2000 de 38 millions d'euros afin de tenir compte de la situation nette négative de Saint Georges Ré a été reprise ainsi que le solde de la provision pour risques immobiliers pour 26 millions d'euros.

L'économie d'impôt, outre l'économie fiscale générée par le déficit propre de la Société, comprend 145 millions d'euros de produit d'impôt au titre des moins values internes consécutives aux différents reclassements à l'intérieur du groupe AXA de titres Banque Worms, qui sont devenues déductibles suite à la cession à la Deutsche Bank.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les économies d'impôts sont directement comptabilisées dans les comptes de la société mère du groupe fiscal : son impact est neutre sur les comptes de l'exercice dans la mesure où l'intégralité de l'économie d'impôt générée par les filiales déficitaires, 132 millions d'euros, a fait l'objet d'une provision d'un montant équivalent au titre du risque de restitution des économies d'impôts dans la mesure où il existe une forte probabilité que ces filiales redeviennent fiscalement bénéficiaires.

Bilan de la société

Le total du bilan arrêté au 31 décembre 2001 s'élève à 39.371 millions d'euros contre 39.762 millions d'euros au 31 décembre précédent.

ACTIF

Les **titres de participation et créances rattachées**, nettes de provisions pour dépréciation, progressent de 2.631 millions d'euros et s'expliquent principalement par les éléments suivants.

En mai 2001, AXA SA a absorbé les sociétés Lor Finance et Financière 45 dont les titres figuraient dans le bilan d'AXA SA pour respectivement 197 millions d'euros et 34 millions d'euros. Les titres AXA Financial détenus par ces entités ont été apportés pour leurs valeurs réévaluées, soit 2.516 millions d'euros.

Le 24 avril 2001, les holdings belges, AXA Participations Belgium et Finaxa Belgium ont été absorbées par AXA Holding Belgium. Les échanges ont porté sur 1.402 millions d'euros auquel il convient d'ajouter l'acquisition par la Société de 61 millions d'euros de titres AXA Holding Belgium auparavant détenus par AXA Corporate Solutions Assurance. Suite à cette restructuration, la Société détient directement 84,3 % de la société AXA Holding Belgium.

La participation de la Société dans AXA Equity & Law PLC s'est accrue de 378 millions d'euros afin de permettre à cette dernière de financer les compensations financières versées aux assurés déjà mentionnés.

Au cours du second trimestre 2001, les titres des filiales opérationnelles italiennes ont été cédés à AXA Italia Spa qui devient ainsi l'actionnaire unique des activités en Italie du groupe AXA. La Société a également souscrit à une augmentation de capital d'AXA Italia pour un montant de 115 millions d'euros dont 54,5 millions d'euros restent à libérer.

La Société a racheté fin décembre 2001 602.000 titres AXA Corporate Solutions à AXA Assurances IARD pour un montant de 92 millions d'euros ce qui a permis à AXA France de poursuivre son désendettement vis-à-vis de la Société.

Enfin, la Société a souscrit à diverses autres augmentations de capital de ses filiales pour 268 millions d'euros, dont 62 millions d'euros pour sa filiale d'assurance directe au Japon, 80 millions d'euros pour Saint Georges Ré et 64 millions d'euros au bénéfice de la Compagnie Financière de Paris.

Au cours de l'année 2001, la Société a cédé sur le marché sa participation directe dans la BNP ainsi que l'intégralité des titres distribués sous forme de dividendes en 2000 par Guardian Royale Exchange Guernesey.

Les titres BNP figuraient dans le portefeuille de la Société pour une valeur de 477 millions d'euros. Les titres Liberty International PLC ainsi que Liberty International Holding, issus de l'acquisition de Guardian par la Société figuraient dans son portefeuille pour 97 millions d'euros.

Les **autres titres immobilisés et créances rattachées** augmentent de 477 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette variation provient pour 516 millions d'euros de la mise en place en 2001 de titres subordonnés souscrits par La Société auprès de sa filiale australienne AXA Asia Pacific Holding. Ces titres se substituent à des prêts consentis par la Société et permettent d'optimiser la structure financière du holding australien.

Les **prêts** accordés aux filiales sont en augmentation de 379 millions d'euros.

Un prêt de 448 millions d'euros a ainsi été consenti à AXA Asia Pacific Holding lui permettant de refinancer des lignes de crédit venues à échéance ainsi que l'acquisition de la société Sterling Grace Portfolio Management Group. Le prêt de 516 millions d'euros mentionné plus haut a été remboursé.

De la même façon, la dette d'AXA United-Kingdom a été restructurée et s'articule désormais autour d'une dette "senior" à 3 ans, d'une dette subordonnée à 10 ans et de lignes de crédit. Au total, les prêts consentis par la Société à AXA UK s'élèvent à 1.024 millions d'euros, les prêts à court terme mis en place par La Société en 2000, soit 288 millions d'euros, ayant été remboursés au cours de l'exercice.

Les prêts à 10 ans accordés aux filiales françaises d'assurances venus à échéance en 2001 ont été remboursés et s'élevaient à 91 millions d'euros. Par ailleurs, AXA France Assurance a poursuivi son programme de désendettement et a ainsi remboursé une partie de sa dette subordonnée pour 152 millions d'euros.

L'augmentation **des créances diverses**, 188 millions d'euros, provient principalement des comptes courants des filiales bénéficiaires dans le cadre du régime d'intégration fiscale qui s'élèvent à 266 millions d'euros contre 124 millions à fin 2000.

Les **valeurs mobilières de placement** comprenaient 5.114.422 titres Crédit Suisse acquis auprès d'AXA Financial en décembre 2000 pour une valeur de 998 millions d'euros. Ces titres ont été revendus en janvier 2001.

Les **disponibilités** s'élèvent à 39 millions d'euros au 31 décembre 2001, contre 2.908 millions d'euros au 31 décembre 2000. Fin 2000, ce poste tenait compte de 2.251 millions d'euros à verser aux minoritaires d'AXA Financial.

PASSIF

Les **capitaux propres**, avant résultat de la période et après distribution du résultat de l'exercice précédent, ressortent à 25.308 millions d'euros. L'augmentation du capital et des primes d'émission et de fusion d'un montant de 3.607 millions d'euros s'explique par les éléments suivants :

	Nombre d'actions émises (après division du nominal par 4)	Capital d'émission et de fusion	Primes	Total
Augmentation de capital liée au remboursement de l'ORA 4,5 % - 1995	28 721 440	66	254	320
Augmentation de capital destinée à rémunérer les minoritaires d'AXA Financial dans le cadre de la procédure de retrait obligatoire	19 665 376	45	692	737
Fusions absorptions des sociétés : Lor Finance – Financière 45 – Châteaudun Finance- Sun Finance	1.664	n/s	2.197	2.197
Augmentations de capital réservées aux salariés	18.253.711	41	280	321
Levées d'options et conversions d'obligations	2 622 270	6	26	32
TOTAL	69.264.461	158	3 449	3 607

Les **autres fonds propres**, 2.001 millions d'euros, comprennent la dette perpétuelle de décembre 1997 pour 1.033 millions d'euros, la dette subordonnée en yens émise en juin 1998 pour 234 millions d'euros, et 734 millions d'euros d'autres titres subordonnés à durée indéterminée émis en euros.

La diminution de ce poste est liée au remboursement des obligations (remboursables en actions) émises en 1995 dans le cadre du financement de l'acquisition d'Abeille Réassurance.

Les **provisions pour risques et charges**, 674 millions d'euros, comprennent principalement 339 millions d'euros de provision pour risque de restitution des économies d'impôt réalisées dans le cadre du régime d'intégration fiscale, 123 millions d'euros au titre de la garantie donnée à la Compagnie Financière de Paris couvrant l'estimation des pertes sur des crédits conservés par la Banque Worms, ainsi que 71 millions d'euros de provisions couvrant les situations nettes négatives de certaines filiales.

Les **dettes subordonnées**, 5.884 millions d'euros, comprennent notamment 2.617 millions d'euros d'obligations subordonnées convertibles en actions ainsi que 2.205 millions d'euros de Titres Subordonnés Remboursables émis le 15 décembre 2000 pour le financement du rachat des minoritaires d'AXA Financial dans le cadre d'une autorisation d'émission de dettes aux Etats Unis de cinq milliards de dollars. Par ailleurs, afin de tirer parti d'un marché favorable, la Société a décidé en début d'année 2001 d'augmenter les tranches en dollar et en euro de cette émission à hauteur de 847 millions d'euros. Cette émission complémentaire se substitue à de la dette à court terme existante.

Les **dettes financières**, 3.433 millions d'euros sont en diminution de 2.387 millions d'euros en raison de la baisse de l'encours d'une part, des lignes de crédit, 145 millions d'euros contre 3.197 millions d'euros à fin 2000 et, d'autre part des billets de trésorerie 804 millions d'euros contre 2.076 millions d'euros au 31 décembre de l'exercice précédent.

En juin 2001, la Société a émis un milliard d'euros au travers de son programme de 3 milliards d'euros d'European Medium Term Note. Enfin, des avances de trésorerie ont été effectuées par des filiales du groupe à la Société dans le cadre de l'optimisation de la gestion de la trésorerie du groupe pour un montant de 534 millions d'euros.

Les dettes diverses s'élevaient à 376 millions d'euros contre 3.343 millions d'euros au 31 décembre de l'année précédente qui comprenait 2.988 millions d'euros restant à verser aux actionnaires minoritaires d'AXA Financial et réglées à la fois en numéraire et en titres en 2001, ainsi que la dette de 205 millions d'euros vis-à-vis de Banco Bilbao Vizcaya SA liée à l'acquisition de 30 % d'AXA Aurora remboursée en 2001. Au 31 décembre 2001, subsistent principalement une dette de 158 millions d'euros vis à vis des minoritaires d'AXA Financial et 54 millions d'euros au titre des versements restants à effectuer sur les titres AXA Italia Spa.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le montant disponible pour l'affectation du résultat s'élève à 2.109.389.781 €
soit :

- le bénéfice de l'exercice 1.619.716.488 €
- le report à nouveau 489.673.293 €

Il sera proposé à l'approbation des actionnaires réunis en assemblée générale le 3 mai 2002, l'affectation suivante :

- dotation à la réserve légale 43.845.002 €
- dividende de 292.835.000 €
- report à nouveau 1.772.709.779 €

Il sera également proposé à l'approbation des actionnaires de prélever 824.228.916 euros sur la réserve spéciale des plus values à long terme taxées à 19 %.

Ce prélèvement sera affecté :

- au paiement d'un dividende complémentaire de 678.309.871 €
- au paiement d'un précompte de 145.919.045 €

Il sera ainsi distribué aux 1.734.187.269 actions de 2,29 € de nominal portant jouissance au 1^{er} janvier 2001, sous déduction des actions détenus par la Société, un dividende net de 0,56 € par action, qui augmenté de l'avoir fiscal de 0,28 €, forme un revenu global de 0,84 €. Celui ci sera mis en paiement le 14 mai 2002.

Bilan

ACTIF

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2001			Net au 31 décembre 2000	Net au 31 décembre 1999
	Brut	Amortissements et provisions	Net		
ACTIF IMMOBILISE					
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>	0	0	0	0	0
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>					
Terrains	1	0	1	1	1
Constructions et autres immobilisations	4	1	3	4	4
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</i>					
Participations : titres et créances rattachées	35.324	553	34.771	32.140	18.273
<i>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</i>					
Titres immobilisés et créances rattachées	550	17	533	56	60
Prêts	3.202	25	3.177	2.797	2.318
I	39.081	596	38.485	34.998	20.656
ACTIF CIRCULANT					
<i>CRÉANCES D'EXPLOITATION</i>					
État	18	0	18	144	43
Créances diverses et comptes courants des filiales	513	3	510	322	258
Valeurs mobilières de placement	4	0	4	1.002	7
Disponibilités	39	0	39	2.908	177
<i>COMPTES DE RÉGULARISATION</i>					
Charges à étaler	172	63	109	122	39
Charges constatées d'avance	3	0	3	10	1
Écart de conversion actif	198	0	198	251	189
PRIMES DE REMBOURSEMENT					
Primes de remboursement	5	0	5	5	0
II	952	66	886	4.764	714
TOTAL GÉNÉRAL	40.033	662	39.371	39.762	21.370

PASSIF

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2001	Au 31 décembre 2000	Au 31 décembre 1999
CAPITAUX PROPRES			
<i>CAPITAL</i>			
Capital social	3.971	3.809	3.260
<i>PRIME D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT</i>			
Prime d'émission	12.739	11.493	4.660
Prime de fusion et d'apport	3.085	887	690
<i>RÉSERVES</i>			
Réserve légale	353	300	242
Réserve spéciale des plus-values à long terme	3.196	3.470	3.345
Réserve pour éventualités diverses	1.474	1.474	1.474
Report à nouveau	490	263	0
Résultat de l'exercice	1.620	1.058	1.160
	I 26.928	22.754	14.831
<i>AUTRES FONDS PROPRES</i>	II		
ORA	–	320	602
TSDI	2.001	1.996	1.475
<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>	III 674	525	456
<i>DETTES SUBORDONNÉES</i>	IV 5.884	4.920	1.525
<i>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</i>	3.433	5.821	2.328
<i>DETTES D'EXPLOITATION</i>			
Dettes fiscales	–	–	–
Dettes sociales	1	1	1
<i>DETTES DIVERSES</i>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54	16	22
Autres dettes	322	3.327	113
<i>COMPTES DE RÉGULARISATION</i>			
Produits à étaler	4	–	–
Écart de conversion passif	70	82	17
	V 3.884	9.247	2.481
TOTAL GÉNÉRAL	39.371	39.762	21.370

Compte de résultat

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
I. RÉSULTAT COURANT			
<i>PRODUITS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION</i>			
Revenus des immeubles	0	0	0
Revenus des titres de participation	1.882	1.520	1.438
Revenus des prêts et placements à court terme	350	235	138
Reprises de provisions et transfert de charges	0	0	0
Autres produits	0	1	3
I	2.232	1.756	1.579
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>			
Charges externes et autres charges	(149)	(145)	(142)
Impôts, taxes et versements assimilés	(2)	0	0
Salaires, traitements et charges sociales	(11)	(10)	(10)
Intérêts et charges assimilées	(699)	(402)	(262)
Dotations :	0	0	0
* aux amortissements sur immeubles et charges à étaler	(20)	(10)	(6)
* aux provisions sur créances	(1)	0	0
Autres charges	-	-	-
II	(882)	(567)	(420)
Excédent d'exploitation	(III = I + II)	1.189	1.159
Quote-part des opérations faites en commun	IV	0	1
OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT			
Produits nets sur cessions	110	0	0
Reprises de provisions pour dépréciation	0	0	0
Reprises de provisions pour risques et charges	0	0	0
Charges nettes sur cessions	0	0	0
Dotations aux provisions pour dépréciation	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-
Résultat sur gestion des titres de placement	V	110	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (VI = III + IV + V)	1.460	1.190	1.159
II. RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL			
Produits sur cession d'actifs immobilisés	1.284	423	660
Reprises de provisions pour risques et charges	92	157	43
Reprises de provisions sur titres	287	92	5
Résultat de change	(23)	(101)	(36)
Valeur nette comptable sur cession d'actifs immobilisés	(1.165)	(365)	(595)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(193)	(116)	(165)
Dotations aux provisions sur titres	(200)	(333)	(94)
Produits et charges nets exceptionnels	(175)	(13)	(5)
VII	(93)	(256)	(187)
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	VIII	253	124
III. RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	VI+VII+VIII	1.620	1.058
		1.058	1.160

Tableau de financement

(en millions d'euros)	Du 01/01/2001 Au 31/12/2001	Du 01/01/2000 Au 31/12/2000	Du 01/01/1999 Au 31/12/1999
RESSOURCES			
Résultat courant après impôt	1.459	1.190	1.159
Résultat sur opérations en capital après impôt	160	(132)	1
Variation des provisions et amortissements	83	281	225
<i>Capacité d'autofinancement de l'exercice</i>	<i>1.702</i>	<i>1.339</i>	<i>1.385</i>
Augmentation des capitaux propres	3.607	7.578	225
Souscription d'emprunts	2.805	7.436	2.768
Cessions ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé			
– Immobilisations corporelles	0	0	27
– Immobilisations financières	2.700	988	1.093
TOTAL RESSOURCES	10.814	17.341	5.498
EMPLOIS			
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	1.052	713	595
Remboursements des dettes financières	4.654	294	241
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé			
– Immobilisations corporelles	0	0	2
– Immobilisations financières	5.971	15.625	3.859
TOTAL EMPLOIS	11.677	16.632	4.697
VARIATION FONDS DE ROULEMENT	(863)	709	801
Contrepartie à court terme			
Variation :			
– de créances d'exploitation	244	271	294
– de dettes d'exploitation	2.760	(3.289)	412
– des disponibilités et valeurs mobilières de placement	(3.867)	3.727	95
TOTAL	(863)	709	801

Tableau des filiales et participations

Sociétés ou Groupe de Sociétés (en millions d'euros)	Capital 1	Capitaux propres autres que le capital 2	Quote-part du capital détenue en % 3	Valeur comptable des titres détenus Valeur Brute 4
---	--------------	--	--	--

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous dont la valeur brute excède 1 % du capital d'AXA

1) Filiales (50 % au moins détenu)

CIE FINANCIERE DE PARIS "CFP" 372, rue Saint Honoré, 75040 Paris cedex 01	150	(24)	100,00 %	350
SOCIETE DE GESTION CIVILE IMMOBILIERE "SGCI" 59, rue Lafayette, 75009 Paris	43	71	100,00 %	144
AXA HOLDING UK Maritime House, West Street, GA9 7A2, Farnham Surrey	47	(44)	100,00 %	42
AXA ASSISTANCE Immeuble Colisée, 22, rue du Gouverneur Général Eboué 92798 Issy-les-Moulineaux cedex 9	42	44	100,00 %	48
AXA CANADA 20, rue Université, Montréal, Québec, H3A 2A5	167	119	100,00 %	201
AXA DIRECT JAPON Ariake Frontier building Tower A, 3-1-25 Ariake, Koto-Ku, Tokyo, 135-0063	84	(21)	100,00 %	158
AXA EQUITY AND LAW plc Amersham Road, High Wycombe Bucks, HP1 3SAL	2	2.252	99,94 %	1.084
AXA OYAK HOLDING AS Nordstern Han, Karaköy Meydani 80002 Istanbul	53	(7)	50,00 %	42
AXA PARTICIPATION II 23, avenue Matignon, 75008 Paris	3	503	100,00 %	455
AXA FRANCE ASSURANCE Tour AXA - 1, place des Saisons, La Défense, 92400 Courbevoie	354	3.107	100,00 %	2.989
AXA INSURANCE HOLDING JAPAN Yebisu Garden Place Tower, 18 F, 4-20-3 Ebisu, Shibuya-ku, Tokyo, Japan 150	1.269	947	96,42 %	2.372
VINCI B.V. Postbus 30810, 3503 Ar Utrecht, Nederland	471	1.991	100,00%	2.910
AXA GENERAL INSURANCE HK Rooms-2507-11-25th floor Windsor-House, 311 Gloucester Road, Causoway-Bay, Hong Kong	23	64	100,00 %	65
LOR PATRIMOINE 23, avenue Matignon, 75008 Paris	53	0	100,00 %	53
AXA CORPORATE SOLUTIONS 39, rue du Colisée, 75008 Paris	285	1.412	94,97 %	1.129
AXA INSURANCE INVESTMENT HOLDING 77, Robinson Road, # 11, 00 SIA Building, 068896 Singapore	57	(1)	100,00 %	78

Valeur comptable des titres détenus Valeur Nette 5	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés 6	Montant des cautions et avals donnés par la société 7	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exerc. écoulé ^{1,2} 8	Résultat du dernier exercice clos ² 9	Dividendes encaissés 10	Observations (date de clôture) 11
172	116	0	52	(26)	0	31 décembre 01
144	0	0	3	4	23	31 décembre 01
0	0	0	0	(10)	0	31 décembre 01
48	0	0	434	13	3	31 décembre 01
201	14	0	747	10		31 décembre 01
158	0	0	70	(46)	0	31 décembre 01
1.084	0	0	35	(500)	24	31 décembre 01
42	0	0	9	8	4	31 décembre 01
455	0	0	120	226	123	31 décembre 01
2.989	305	0	569	525	516	31 décembre 01
2.372	0	0	0	4	0	31 décembre 01
2.910	0	0	227	224	227	31 décembre 01
65	0	0	0	(27)	0	31 décembre 01
53	0	0	0	0	0	31 décembre 01
1.129	0	0	5.680	(220)	52	31 décembre 01
56	0	0	0	0	0	31 décembre 01

Sociétés ou Groupe de Sociétés (en millions d'euros)	Capital 1	Capitaux propres autres que le capital 2	Quote-part du capital détenue en % 3	Valeur comptable des titres détenus Valeur Brute 4
MOFIPAR 23, avenue Matignon, 75008 Paris	11	41	100,00 %	58
AXA UK Plc 107, Cheapside, London, EC2 V6DU	1.702	4.292	78,30 %	4.554
AXA AURORA Plaza de Federico Moyua n°4, Bilbao	286	17	100,00 %	565
AXA FINANCIAL, Inc. 787, Seventh Avenue N.Y., New York, 10019	4	13.102	92,48 %	10.711
AXA ITALIA SPA Via Léopardi, 20123 MILANO	624	(43)	98,24 %	715
AXA ONA 120, avenue Hassan II, Casablanca 21000	449	1	51,00 %	229
AXA PORTUGAL COMPANHIA DE SEGUROS Pr Marquês de Pombal, 14, 1250 Lisboa	37	18	83,02 %	72
ST GEORGES RE 21, rue de Châteaudun, 75009 Paris	33	3	100,00 %	82
AXA HOLDINGS BELGIUM 25, boulevard du Souverain, 1170 Bruxelles	453	3.145	84,28 %	3.885

2) Participations (10 à 50 % du capital détenu)

AXA INVESTMENT MANAGERS Cœur Défense, Tour B, 100, esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris-La Défense	46	591	47,31 %	99
AXA KONZERN AG Gereonsdriesch 9-11 postfach, 10-07-26 50447 Köln	80	507	25,49 %	697
AXA ASIA PACIFIC HOLDING 447, Collins Street, Melbourne, Victoria 3000	708	267	42,10 %	541
AXA TECHNOLOGY SERVICES 18, rue de Londres, 75009 Paris	36	0	20,17 %	40

Sous-total A

34.368

B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

1) Filiales non reprises au paragraphe A

a) filiales françaises (ensemble)	72
b) filiales étrangères (ensemble)	385

2) Participations non reprises au paragraphe A

a) dans les sociétés françaises (ensemble)	32
b) dans les sociétés étrangères (ensemble)	43

TOTAL A + B

34.900

(1) Pour les sociétés d'assurance : cotisations émises brutes.
Pour les sociétés immobilières : loyers.
Pour les sociétés holdings : dividendes des participations.
Pour les sociétés financières : produit brut bancaire.
(2) Données consolidées le cas échéant.

Valeur comptable des titres détenus Valeur Nette 5	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés 6	Montant des cautions et avals donnés par la société 7	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exerc. écoulé ^{1,2} 8	Résultats ou perte du dernier exercice clos ² 9	Dividendes encaissés 10	Observations (date de clôture) 11
58	0	0	4	2	2	31 décembre 01
4.554	1.024	0	11.990	(10)	126	31 décembre 01
565	0	0	23	(18)	40	31 décembre 01
10.711	0	0	14.842	701	199	31 décembre 01
715	0	0	0	42	0	31 décembre 01
229	0	0	39	39	8	31 décembre 01
72	0	0	329	(2)	4	31 décembre 01
6	0	0	0	(31)		31 décembre 01
3.885	0	0	448	420	317	31 décembre 01
99	91	0	20	6	17	31 décembre 01
697	614	0	242	176	119	31 décembre 01
541	768	0	0	55	37	31 décembre 01
40	16	0	0	(34)	0	31 décembre 01
34.051	2.948	0	35.883	1.530	1.839	
72	-				-	
174	-				13	
25	10				25	
28	28				5	
34.349	2.986				1.882	

Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en millions d'euros)	1/01/97 31/12/97	1/01/98 31/12/98	1/01/99 31/12/99	1/01/00 31/12/00	1/01/01 31/12/01
1 - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	3.031	3.204	3.260	3.809	3.971
b) Nombre d'actions émises	331	350	356	416	1.734
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	10	2	9	16	16
2 - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	635	1.112	1.576	1.755	2.232
b) Bénéfice courant avant impôts, amortissements et provisions	336	827	1.165	1.199	1.481
c) Bénéfice avec plus ou moins-values sur actif immobilisé avant impôts, amortissements et provisions	(792)	909	1.189	1.143	1.402
d) Impôt sur les bénéfices	-	68	188	124	253
e) Bénéfice après impôts et dotations aux amortissements et provisions	664	944	1.160	1.058	1.620
f) Bénéfice distribué	455	595	713	927	971 ¹
3 - RESULTAT DES OPERATIONS RÉDUIT A UNE SEULE ACTION (en euros)					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	1,87	2,55	3,87	3,04	0,95
b) Bénéfice après impôt et dotations aux amortissements et provisions	2,00	2,69	3,26	2,54	0,93
c) Dividende attribué à chaque action	1,37	1,70	2,00	2,20	0,56 ¹
4 - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	-	-	-	-	-
b) Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc...)	-	-	-	-	-

(1) Proposition de 0,56 euro par action à l'Assemblée Générale du 3 mai 2002.

RENSEIGNEMENTS



DE CARACTERE GENERAL

268	Principales dispositions statutaires de la Société
271	Renseignements concernant le capital de la Société
275	Synthèse des plans d'option
279	Autorisations financières
280	Faits exceptionnels et litiges
281	Responsables du document
282	Sommaire COB

Principales dispositions statutaires sur la société

Dénomination Sociale

AXA

Siège social :

25, avenue Matignon - 75008 PARIS

Forme, nationalité et législation

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance régie par la législation française, notamment par le Code de commerce et par le Code des assurances.

Constitution et durée

La Société a été constituée en 1852. La durée de la Société expirera le 31 décembre 2059, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social résumé

- la prise de participations sous toutes leurs formes dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères quelle qu'en soit la forme juridique, la gestion et, le cas échéant, l'aliénation de ces participations, ainsi que toutes opérations de toute nature se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou concourant à sa réalisation,
- en particulier dans ce cadre, la prise et la gestion de participations sous toutes leurs formes, directement ou indirectement dans toutes sociétés ou entreprises d'assurances françaises ou étrangères.

Registre du commerce et des sociétés

RCS PARIS 572 093 920

Code APE : 741 J

Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la Société

Les documents relatifs à la Société peuvent être consultés à la Direction Juridique - 21, avenue Matignon - 75008 PARIS.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et augmenté le cas échéant du report bénéficiaire. Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui décide souverainement de son affectation et qui peut décider, en outre, la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, sa décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hormis le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ne permet pas de distribuer.

Assemblées d'actionnaires et droit de vote

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées, se réunissent et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées s'il est inscrit sur les registres de la Société.

Ces formalités doivent être accomplies 5 jours au moins avant la réunion. Toutefois, le Directoire peut abréger ou supprimer ce délai, à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires. Le Directoire d'AXA a ramené ce délai à 2 jours. Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Cependant, les propriétaires d'actions entièrement libérées et inscrites sous la forme nominative depuis deux ans au moins à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'assemblée considérée, disposent d'un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission ou de fusion, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

La Société est en droit de demander, à ses frais, à tous moments, dans les conditions légales, à l'organisme chargé de la compensation des titres, tout renseignement d'identification sur les détenteurs des titres de la Société conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenu par chacun d'eux.

Déclaration de franchissement de seuils statutaires

Toute personne qui vient à posséder directement ou indirectement au moins 0,5 % du capital et/ou des droits de vote est tenue dans les cinq jours de l'inscription en compte des titres qui lui permet d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre total d'actions qu'elle possède.

Cette déclaration devra être renouvelée chaque fois qu'un nouveau seuil de 0,5 % est franchi.

La non déclaration des franchissements de seuils statutaires peut entraîner la privation des droits de vote pour les actions excédant la fraction non déclarée tant que la situation n'a pas été régularisée et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de cette régularisation.

Contrôle des comptes

Les commissaires aux comptes sont :

Titulaires :

- **Befec Price Waterhouse**, membre de PricewaterhouseCoopers, 32, rue Guersant, 75017 Paris, représenté par Madame Catherine Pariset et Monsieur Gérard Dantheny, dont le mandat a commencé à courir à partir du 28 février 1989 et jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005 (durée du mandat en cours : 6 ans).
- **Mazars et Guérard**, 125, rue de Montreuil, 75011 Paris, représenté par MM. Patrick de Cambourg et Charles Vincensini, dont le mandat a commencé à courir à partir du 8 juin 1994 et jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003 (durée du mandat en cours : 6 ans).

Suppléants :

- **M. Patrick Frotiée**, 32, rue Guersant, 75017 Paris dont le mandat a commencé à courir à partir du 17 mai 1995 et jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005 (durée du mandat en cours : 6 ans).
- **M. José Marette**, 125, rue de Montreuil, 75011 Paris dont le mandat a commencé à courir à partir du 8 juin 1994 et jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003 (durée du mandat en cours : 6 ans).

Propriété de la marque AXA par Finaxa

Finaxa, en qualité de propriétaire, a fait protéger le terme "AXA" en tant que marque. En 1996, la Société et Finaxa ont conclu un contrat de licence par lequel Finaxa a accordé à la Société une licence non exclusive d'utilisation de la marque AXA dans les pays dans lesquels la Société et ses filiales opèrent actuellement. Afin de permettre aux filiales de la société d'utiliser la marque "AXA" dans le cadre des méthodes de distribution résultant des nouvelles technologies et des partenariats commerciaux avec des sociétés non contrôlées par AXA, Finaxa et la Société ont signé le 17 janvier 2001 un avenant par lequel Finaxa et la Société précisent les modalités d'octroi de licences ou sous-licences aux filiales de la Société et à des sociétés non contrôlées par AXA sous réserve de l'accord écrit préalable de Finaxa. Au 1^{er} mars 2002, la Société a consenti 23 sous-licences.

En vertu de ce contrat de licence, la Société est tenue de verser à Finaxa une redevance annuelle de 762.245 euros auxquels s'ajoutent 50 % des redevances nettes que la Société serait amenée à recevoir de ses licenciés.

Accord avec BNP Paribas

Les Groupes AXA (AXA, Finaxa et les Mutuelles AXA) et BNP Paribas ont signé le 12 septembre 2001, un protocole d'accord consistant à assurer le maintien de leurs participations minimales (respectivement de 4,9 % du groupe AXA dans BNP Paribas et de 22,25 % de BNP Paribas dans Finaxa) et à se concéder un droit de préemption mutuel à l'échéance du protocole portant sur une participation minimale ainsi qu'une option d'achat réciproque en cas de changement de contrôle de l'un d'eux. Le Groupe AXA s'engage, en outre, à assurer la liquidité de la participation de BNP Paribas dans Finaxa. Le protocole est conclu pour une période de trois ans à compter de sa signature, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour des périodes successives de trois ans chacune, sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de trois mois avant chaque échéance.

Renseignements concernant le capital de la société

Evolution du capital

Date	Nature des opérations	Nombre d'actions émises	Prime d'émission * (€)	Nombre d'actions après opération	Montant du capital social après opération (€)
1997	Levées d'options de souscription	6.260	1.096.755	193.139.128	1.766.632.215
	Conversion d'obligations en actions	896.506	169.863.890	194.035.634	1.774.832.502
	Augmentation de capital ¹	111.125.254	23.336.303.340 ³	305.160.888	2.791.288.648
	Conversion d'obligations en actions	1.387.743	262.979.955	306.548.631	2.803.982.251
	Levées d'options de souscription	148.906	14.242.726	306.697.537	2.805.344.286
	Augmentation de capital ²	11.575.640	³	318.273.177	2.911.225.982
	Conversion d'obligations en actions	11.685.289	2.214.415.350	329.958.466	3.018.110.632
	Levées d'options de souscription	1.398.816	115.786.636	331.357.282	3.030.905.519
1998	Levées d'options de souscription	212.351	36.997.684	331.569.633	3.032.847.881
	Conversion d'obligations en actions	2.272.525	459.359.220	333.842.158	3.053.634.533
	Augmentation de capital ⁴	9.556.915	5.887.059.640	343.399.073	3.141.051.071
	Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe	686.930	322.857.100	344.086.003	3.147.334.380
	Conversion d'obligations en actions	6.050.063	1.222.806.120	350.136.066	3.202.673.949
	Levées d'options de souscription	152.755	24.332.792	350.288.821	3.204.071.190
	1999	Augmentation de capital par incorporation de réserves (conversion du capital en euros)	–	–	350.288.821
Levées d'options de souscription		211.833	3.976.555	350.500.654	3.207.080.984
Conversion d'obligations en actions		542.441	16.705.461	351.043.095	3.212.044.319
Augmentation de capital réservée aux salariés		184.321	16.671.834	351.227.416	3.213.730.856
Levées d'option de souscription		624.365	16.208.125	351.851.781	3.219.443.796
Conversion d'obligations en actions		1.036.410	31.931.307	352.888.191	3.228.926.947
Augmentation de capital réservée aux salariés		980.053	85.313.613	353.868.244	3.237.894.432
Levées d'option de souscription		2.467.439	61.683.108	356.335.683	3.260.471.499
Conversion d'obligations en actions		45	7.013	356.335.728	3.260.471.911

(1) Consécutives à l'Offre Publique d'Echange sur la Compagnie UAP.

(2) Consécutives à la fusion absorption de la Compagnie UAP.

(3) Reconstitution de la réserve spéciale des plus values à long terme.

(4) Consécutives à l'Offre Publique d'Echange sur Royale Belge.

* en francs jusqu'au 31 décembre 1998, en euros à partir de 1999.

Evolution du capital (suite)

Date	Nature des opérations	Nombre d'actions émises	Prime d'émission (€)	Nombre d'actions après opération en euros	Montant du capital social après opération (€)
2000	Remboursement d'obligations	4.114.000	244.585.766	360.449.728	3.298.115.011
	Augmentation de capital	2.023.778	197.048.504	362.473.506	3.316.632.579
	Conversion d'obligations en actions	45.428	7.083.481	362.518.934	3.317.048.246
	Levées d'options de souscription	274.146	9.168.254	362.793.080	3.319.556.682
	Augmentation de capital	30.232.756	3.403.502.793	393.025.836	3.596.186.399
	Augmentation de capital réservée aux salariés	1.970.360	216.524.113	394.996.196	3.614.215.193
	Conversion d'obligations en actions	1.062	163.865	394.997.258	3.614.224.910
	Levées d'options de souscription	243.497	8.677.461	395.240.755	3.616.452.908
	Augmentation de capital	17.210.490	2.421.730.759	412.451.245	3.773.928.891
	Augmentation de capital	3.677.833	517.654.994	416.129.078	3.807.581.063
	Levées d'options de souscription	101.624	3.389.284	416.230.702	3.808.510.923
2001 et jusqu'au 19 mars 2002					
	Augmentation de capital	4.916.344	691.975.418	421.147.046	3.853.495.470
	Remboursement d'obligations	7.180.360	254.442.642	428.327.406	3.919.195.764
	Levées d'options de souscription	5.415	718.859	428.332.821	3.919.245.312
	Levées d'options de souscription	116.486	3.463.637	428.449.307	3.920.311.159
	Division du nominal	–	–	1.713.797.228	3.920.311.159
	Augmentation de capital	–	(4.284.493)	1.713.797.228	3.924.595.652
	Levées d'options de souscription	54.684	603.822	1.713.851.912	3.924.720.878
	Réduction de capital	(19.996)	(709.888)	1.713.831.916	3.924.675.087
	Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe	978.476	22.524.517	1.714.810.392	3.926.915.797
	Levées d'options de souscription	942.524	11.600.032	1.715.752.916	3.929.074.177
	Conversion d'obligations en actions	106	4.047	1.715.753.022	3.929.074.420
	Augmentation de capital réservée aux salariés	16.702.674	245.465.482	1.732.455.696	3.967.323.543
	Augmentation de capital réservée aux salariés	572.561	10.935.915	1.733.028.257	3.968.634.708
	Levées d'options de souscription	1.158.810	10.593.596	1.734.187.067	3.971.288.383
	Conversion d'obligations	202	7.787	1.734.187.269	3.971.288.846
	Levées d'options de souscription	322.983	2.505.905	1.734.510.252	3.972.028.477

Le capital social constaté dans les statuts au 19 mars 2002 est de 3.972.028.477,08 €, divisé en 1.734.510.252 actions.

Répartition du capital

A la connaissance de la Société, au 19 mars 2002, le capital et les droits de vote étaient répartis comme suit :

	Nombre d'actions	Capital	Droits de vote
• Mutuelles AXA ¹	358.275.612	20,66 %	33,25 %
dont : – Mutuelles AXA	48.903.116	2,82 %	4,41 %
– Finaxa ¹	309.372.496	17,84 %	28,84 %
• Autocontrôle	29.759.092	1,71 %	–
• Public	1.346.475.548	77,63 %	66,75 %
TOTAL	1.734.510.252	100,0 %	100,0 %

(1) Directement et indirectement (y compris ANF).

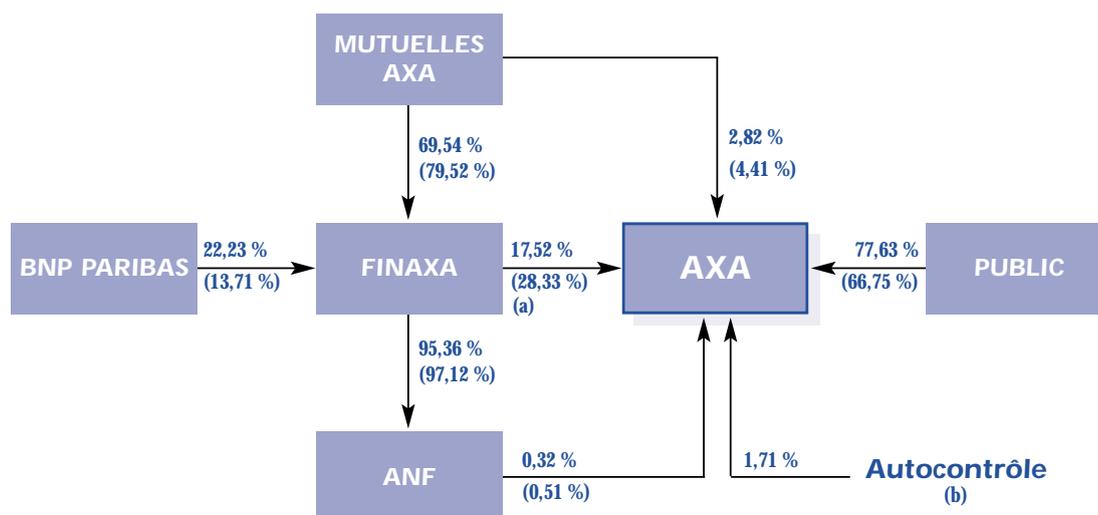
A la connaissance du Directoire, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant plus de 5 % du capital social.

Sur les 1.734.510.252 actions composant le capital, 378.376.036 actions jouissaient d'un droit de vote double le 19 mars 2002.

Au 19 mars 2002, les Mutuelles AXA, principalement par l'intermédiaire de Finaxa (société cotée) détenaient directement et indirectement 20,66 % du capital et 33,25 % des droits de vote au sein des assemblées d'actionnaires de la Société. Finaxa détenait 95,36 % de capital et 97,12 % des droits de vote d'ANF, holding qui détenait 0,32 % du capital et 0,51 % des droits de vote au sein des assemblées d'actionnaires de la Société.

Les Mutuelles AXA, détenant ensemble le contrôle de Finaxa (69,54 % du capital et 79,52 % des droits de vote), sont liées entre elles par une convention soumettant leurs titres Finaxa à un droit mutuel de préemption.

ORGANIGRAMME DE L'ACTIONNARIAT AU 19 MARS 2002



() : En droit de vote.

(a) Directement et indirectement.

(b) Les actions d'autocontrôle sont affectées au plan d'options d'achat d'actions AXA Financial.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL

L'évolution de la répartition du capital de la Société entre le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2001 a été marquée par différentes opérations décrites dans le tableau d'évolution du capital ci-avant.

	31/12/1999	31/12/2000	31/12/2001
• Mutuelles AXA¹	23,5 %	21,1 %	20,6 %
dont : – Mutuelles AXA	3,0 %	2,8 %	2,8 %
– Finaxa ¹	20,5 %	18,4 %	17,8 %
• Autocontrôle	1,1 %	1,1 %	1,7 %
• Public	75,4 %	77,8 %	77,7 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %

(1) *Directement et indirectement.*

Au 19 mars 2002, les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance d'AXA détenaient 1.215.323 actions et ADRs AXA, soit 0,07 % du capital de la Société. Au 19 mars 2002, l'autocontrôle représentait 1,71% du capital de la Société.

Capital potentiel au 19 mars 2002

Le tableau ci-après permet d'apprécier ce que serait l'évolution théorique du capital social de la Société compte tenu de la création potentielle d'actions maximale résultant de la conversion des obligations convertibles et de l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions.

	Nombre de titres en circulation	Nombre maximum d'actions créées
Actions ordinaires émises au 19/03/2002	1.734.510.252	1.734.510.252
Obligations subordonnées convertibles 1999-2014	9.199.793	37.167.164
Obligations subordonnées convertibles 2000-2017	6.639.463	26.823.431
Options de souscription d'actions	49.118.368	49.118.368
Nombre maximum d'actions au total	–	1.847.619.215

Dividendes

Exercice	Distribution en millions d'euros	Nombre d'actions	Dividende par action (€)	Avoir fiscal par action (€)	Revenu global par action (€)
31/12/1997	454	331.357.282	1,37	0,69	2,06
31/12/1998	595	350.288.821	1,70	0,85	2,55
31/12/1999	713	356.335.728	2,00	1,00	3,00
31/12/2000	926	421.147.046 ¹	2,20	1,10	3,30
31/12/2001 ²	971	1.734.187.269	0,56	0,28	0,84

(1) *Y compris les actions émises dans le cadre du rachat des minoritaires d'AXA Finacial au 2 janvier 2001.*

(2) *Proposition faite à l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2002 (montants après division du nominal par 4).*

Les dividendes se prescrivent dans un délai de cinq ans. Passé ce délai, ils sont versés au Trésor Public.

Synthèse des plans d'options

AXA

En vertu des pouvoirs conférés par diverses assemblées générales extraordinaires et à la suite de la reprise des options consenties dans des sociétés absorbées, le Conseil d'Administration puis le Directoire de la Société ont consenti des options de souscription d'actions de la Société selon les conditions suivantes:

Date du conseil	29/01/92 ²	27/10/92	27/10/92 ³	13/04/94 ²	4/11/94 ¹⁻⁶
Date de l'assemblée	19/06/1991	19/06/1991	20/10/92	19/06/91	21/02/90
Attribution d'origine					
ajustée au 16/05/2001 ⁴	3.111.588	6.434.088	13.167.332	9.021.420	1.940.156
– Nombre de bénéficiaires	94	3	105	214	192
– Attribution Comité Exécutif	483.640	0	1.840.000	195.700	28.800
– Comité Exécutif bénéficiaires ⁶	5	0	5	3	1
Point de départ d'exercice					
des options	29/01/93	27/10/93	27/10/95	13/04/96	4/11/96
Date d'expiration	28/01/02	26/10/02	26/10/02	12/04/04	3/11/01
Rabais accordé	10,00 %	10,00 %		9,98 %	9,58 %
Nombre d'actions souscrites					
jusqu'au 31/12/2001 ⁴	2.775.724	6.321.028	11.324.000	7.976.824	1.916.060
Options périmées					
jusqu'au 31/12/2001 ⁴	240.520	100.000	1.780.000	407.120	24.096
SOLDE au 31/12/2001⁴	95.344	13.060	63.332	637.476	0
Prix de souscription en euros ⁵	5,61	4,82	2,00	8,84	11,27

Date du conseil	29/03/95 ²	14/05/96 ¹	10/07/96 ²	22/01/97 ²	10/09/97 ³
Date de l'assemblée	8/06/94	26/06/95	8/06/94	8/06/94	20/10/92
Attribution d'origine					
ajustée au 16/05/2001 ⁴	5.102.660	1.143.368	3.942.232	5.263.996	166.668
– Nombre de bénéficiaires	193	152	162	62	1
– Attribution Comité Exécutif	655.044	32.464	226.372	1.094.480	166.668
– Comité Exécutif bénéficiaires ⁶	5	1	5	8	1
Point de départ d'exercice					
des options	29/03/97	14/05/98	10/07/98	22/01/99	10/09/99
Date d'expiration	28/03/05	13/05/03	9/07/06	21/01/07	9/09/07
Rabais accordé	4,99 %	3,70 %	5,34 %	4,96 %	
Nombre d'actions souscrites					
jusqu'au 31/12/2001 ⁴	3.080.472	815.776	1.508.617	1.294.370	0
Options périmées					
jusqu'au 31/12/2001 ⁴	492.452	55.224	649.216	342.857	0
SOLDE au 31/12/2001⁴	1.529.736	272.368	1.784.399	3.626.769	166.668
Prix de souscription en euros ⁵	8,26	9,86	10,07	12,10	11,29

(1) Origine UAP. (2) Origine AXA. (3) Origine Lor Finance. (4) Montants ajustés. (5) Prix de souscription ajustés. (6) Comité Exécutif dans la composition actuelle.

Date du conseil	30/09/97 ¹	20/04/98 ¹	9/06/99 ¹	9/06/99 ¹	18/11/99 ¹
Date de l'assemblée	12/05/97	12/05/97	12/05/97	5/05/99	5/05/99
Attribution d'origine ajustée au 16/05/2001 ²	202.896	9.563.372	3.136.452	4.217.740	460.456
– Nombre de bénéficiaires	2	357	169	182	91
– Attribution Comité Exécutif	101.448	1.582.592	60.868	1.576.508	32.464
– Comité Exécutif bénéficiaires ⁴	1	9	1	11	1
Point de départ d'exercice des options	30/09/99	20/04/00	9/06/01	9/06/01	18/11/01
Date d'expiration	29/09/07	19/04/08	8/06/09	8/06/09	17/11/09
Rabais accordé	0,00 %	5,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 31/12/2001 ²	50.724	549.034	14.710	86.299	0
Options périmées jusqu'au 31/12/2001 ²	50.724	1.024.762	315.780	425.055	117.212
SOLDE au 31/12/2001²	101.448	7.989.576	2.805.962	3.706.386	343.244
Prix de souscription en euros ³	14,81	23,65	28,25	28,25	32,28

Date du conseil	5/07/00 ¹	12/07/00 ¹	13/11/00 ¹	9/05/01 ¹
Date de l'assemblée	5/05/99	5/05/99	5/05/99	9/05/01
Attribution d'origine ajustée au 16/05/2001 ²	7.586.200	275.368	292.000	9.807.204
– Nombre de bénéficiaires	889	113	98	1 402
– Attribution Comité Exécutif	1.232.000	24.864	0	2.600.000
– Comité Exécutif bénéficiaires ⁴	13	1	0	13
Point de départ d'exercice des options	5/07/02	12/07/02	13/11/02	9/05/03
Date d'expiration	4/07/10	11/07/10	12/11/10	8/05/11
Rabais accordé	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 31/12/2001 ²	0	0	0	0
Options périmées jusqu'au 31/12/2001 ²	572.000	58.320	0	64.220
SOLDE au 31/12/2001²	7.014.200	217.048	292.000	9.742.984
Prix de souscription en euros ³	40,96	41,06	38,73	32,32

En dehors des plans d'origine UAP, jusqu'au plan du 18 novembre 1999, la levée des options est fractionnée dans le temps comme suit :

- 25 % du total attribué peut être levé à la fin de la deuxième année suivant la date d'attribution ;
- 50 % du total attribué peut être levé à la fin de la troisième année suivant la date d'attribution ;
- 75 % du total attribué peut être levé à la fin de la quatrième année suivant la date d'attribution ;
- 100 % du total attribué peut être levé à la fin de la cinquième année suivant la date d'attribution.

A compter du 5 juillet 2000, la levée des options est fractionnée dans le temps comme suit :

- 33,33 % du total attribué peut être levé à la fin de la deuxième année suivant la date d'attribution ;
- 66,66 % du total attribué peut être levé à la fin de la troisième année suivant la date d'attribution ;
- 100 % du total attribué peut être levé à la fin de la quatrième année suivant la date d'attribution.

(1) Origine AXA. (2) Montants ajustés. (3) Prix de souscription ajustés. (4) Comité Exécutif dans la composition actuelle.

FINAXA

FINAXA est une société anonyme au capital de 200.038.504,75 euros au 19 mars 2002 qui a consenti des options de souscription selon les conditions suivantes :

Date du conseil	13/04/94	10/07/96	7/05/98
Date de l'assemblée	27/04/90	15/06/95	28/05/97
Nombre d'options total	512 500	540.000	400.000
– Nombre de bénéficiaires	6	5	1
– Attribution Comité Exécutif	277.500	170.000	0
– Comité Exécutif bénéficiaires	3	3	0
Point de départ d'exercice des options	13/04/96	10/07/98	7/05/00
Rabais accordé	10 %	5 %	5 %
Date d'expiration	12/04/04	9/07/06	6/05/08
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 31/12/2001	437.500	255.000	0
Options périmées jusqu'au 31/12/2001	75.000	0	0
Solde au 31/12/2001	0	285.000	400.000
Prix de souscription en euros	31,47	35,06	83,13

Date du conseil	26/05/99	26/05/99	5/07/00	30/05/01
Date de l'assemblée	28/05/97	26/05/99	26/05/99	26/05/99
Nombre d'options total	176.285	123.715	205.000	225.000
– Nombre de bénéficiaires	1	1	5	1
– Attribution Comité Exécutif	0	0	140.000	0
– Comité Exécutif bénéficiaires	0	0	3	0
Point de départ d'exercice des options	26/05/01	26/05/01	5/07/02	30/05/03
Rabais accordé	0 %	0 %	0 %	0 %
Date d'expiration	25/05/09	25/05/09	4/07/10	29/05/11
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 31/12/2001	0	0	0	0
Options périmées jusqu'au 31/12/2001	0	0	25.000	0
Solde au 31/12/2001	176.285	123.715	180.000	225.000
Prix de souscription en euros	92,62	92,62	163,84	129,26

MOFIPAR

MOFIPAR est une société anonyme au capital de 9.926.930,70 euros créée en 1993. Un nouveau capital de 11.039.240,70 euros sera constaté lors du Conseil d'Administration d'approbation des comptes de l'exercice 2001, suite à des levées d'options pour un montant de 1.112.310 euros.

En août 1996, un plan d'options de souscription d'actions portant sur 33 % du capital de Mofipar a été mis en place au sein de cette société au profit des salariés et des mandataires sociaux d'AXA.

Ce plan unique permet aux bénéficiaires d'options d'être associés indirectement à l'appréciation de l'action ordinaire d' AXA Asia Pacific Holdings en bourse.

Au 31 décembre 2001, 54 personnes bénéficient des plans d'options de souscription d'actions Mofipar.

Date du conseil	5/08/96
Date de l'assemblée	29/07/96
Nombre d'options total	2 152 310
– Nombre de bénéficiaires	119
– Attribution Comité Exécutif	230 000
– Comité Exécutif bénéficiaires	6
Point de départ d'exercice des options	5/08/99
Date d'expiration	4/08/06
Nombre d'actions souscrites jusqu'au 31/12/2001	758 250
Options périmées jusqu'au 31/12/2001	223 750
Solde au 31/12/2001	1 170 310
Prix de souscription en euros	7,09

Convention avec les mandataires sociaux

Aucune opération n'a été conclue par la Société avec ses mandataires sociaux.

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué par la Société en faveur d'un membre des organes d'administration ou de direction.

Autorisations financières

AUTORISATIONS D'ÉMETTRE DES ACTIONS ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES

Les autorisations d'émettre des actions et autres valeurs mobilières, qui ont été consenties au Directoire par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 9 mai 2001 et celles qui devraient être consenties par la prochaine assemblée du 3 mai 2002, sont les suivantes :

Emissions avec droit préférentiel de souscription

	Montant nominal maximum d'émission (€)	Montant nominal maximum d'augmentation de capital (€)	Durée	Expiration
Actions	–	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003
Valeurs mobilières donnant droit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou autre à des titres de capital	6 milliards	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003
Bons autonomes de souscription d'actions	–	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003

Emissions sans droit préférentiel de souscription

	Montant nominal maximum d'émission (€)	Montant nominal maximum d'augmentation de capital (€)	Durée	Expiration
Actions	–	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003
Valeurs mobilières donnant droit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou autre à des titres de capital	6 milliards	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003
Bons autonomes de souscription d'actions	–	1 milliard	26 mois	8 juillet 2003
Actions en conséquence de l'émission d'obligations à bons de souscription d'actions et de valeurs mobilières composées par les filiales du Groupe	–	1 milliard	24 mois	8 mai 2003
Actions réservées aux salariés ¹	–	80 millions	26 mois	2 juillet 2004
Actions issues d'options de souscription ¹	–	3 % du capital	38 mois	2 juillet 2005

(1) *Projet de résolution présenté à l'Assemblée Générale du 3 mai 2002.*

Le montant nominal global des augmentations de capital réalisées par émission de titres représentant une quote-part de capital, hors actions réservées aux salariés et actions issues d'options de souscription, ne peut être supérieur à 2 milliards d'euros.

ACHAT ET VENTE DE SES ACTIONS PAR LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée Générale du 9 mai 2001 a proposé à ses actionnaires d'autoriser le Directoire à opérer en bourse sur les actions de la Société en vue d'en régulariser le cours, dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	55 €
Prix minimum de vente	25 €
Nombre maximal d'actions pouvant être achetées ou vendues	42.000.000

Au cours de l'exercice 2001, la Société n'a pas racheté ses propres actions. Néanmoins, elle a opéré sur ses propres titres en vue d'en régulariser le cours, par voie d'options de gré à gré qui n'ont pas été exercées. Ces options ont représenté un encours nominal maximal de 93,4 millions d'euros et n'existent plus au 31 décembre 2001.

Lors de la prochaine Assemblée Générale du 3 mai 2002, il sera à nouveau proposé aux actionnaires d'autoriser le Directoire à opérer en bourse sur les actions de la Société en vue notamment d'en régulariser le cours, dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	40 €
Prix minimum de vente	20 €
Nombre maximal d'actions pouvant être achetées ou vendues	173.418.727

Ce programme de rachat d'actions a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse et portant le numéro 02-378 en date du 15 avril 2002.

Faits exceptionnels et litiges

En janvier 2002, Nationwide, société d'assurance américaine, a initié une procédure arbitrale devant la Chambre de Commerce Internationale à l'encontre des sociétés du Groupe AXA qui, en janvier 1999, lui ont vendu la société d'assurance vie luxembourgeoise, PanEurolife. Cette procédure, par laquelle Nationwide vise l'octroi de dommages et intérêts, fait suite à la mise en cause de PanEurolife, prononcée par la justice française pour faits de blanchiment imputés à cette société.

A la connaissance de la Société, ces événements ne peuvent avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine et la situation financière consolidée d'AXA.

Responsables du document de référence*

Personnes qui assument la responsabilité du document de référence

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 12 juin 2002,

Le Président du Directoire
Henri de CASTRIES

Attestation des contrôleurs légaux

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société AXA et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1999, 2000 et 2001, arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans ce document de référence.

Paris, le 12 juin 2002,

BEFEC PRICE WATERHOUSE
Membre de PricewaterhouseCoopers
représenté par Mme Catherine PARISSET
et M. Gérard DANTHENY

MAZARS et GUERARD
Mazars
MM. Patrick de CAMBOURG
et Charles VINCENSINI

Responsable de l'information

Monsieur Gérard de LA MARTINIÈRE

AXA

25, avenue Matignon
75008 PARIS
Tél. : 01.40.75.57.09

(*) Document ayant fait l'objet d'une actualisation le 13 juin 2002.

Sommaire COB

Sections	Rubriques	Pages
1.1	Noms et fonctions des responsables du document	281
1.2	Attestation des responsables	281
1.3	Noms et adresses des contrôleurs légaux.....	269
1.4	Responsable de l'information.....	281
3.1	Renseignements de caractère général concernant la Société	266
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	271
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote.....	273
3.4	Marché des titres de la Société	26
3.5	Dividendes	274
4.1	Présentation de la Société et du Groupe	44
4.2	Contrats significatifs	270
4.3	Faits exceptionnels et litiges	280
4.4	Effectifs	41
4.5 - 4.6	Politique d'investissement	74
5.1	Éléments significatifs des comptes sociaux	248
5.3	Comptes consolidés de la Société	154
5.4	Filiales et participations	260
6.1	Administration, Direction et Contrôle	12
6.2	Intérêt des dirigeants dans le capital	22
6.3	Schémas d'intéressement du personnel	29
7.1	Evolution récente	101
7.2	Perspectives d'avenir.....	150



Le présent document de référence a été déposé, conformément au règlement n° 98-01, sous le numéro D. 02-639, auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 23 avril 2002. Une première actualisation a été réalisée le 13 juin 2002. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des opérations de bourse.



25, AVENUE MATIGNON
F-75008 PARIS
www.axa.com